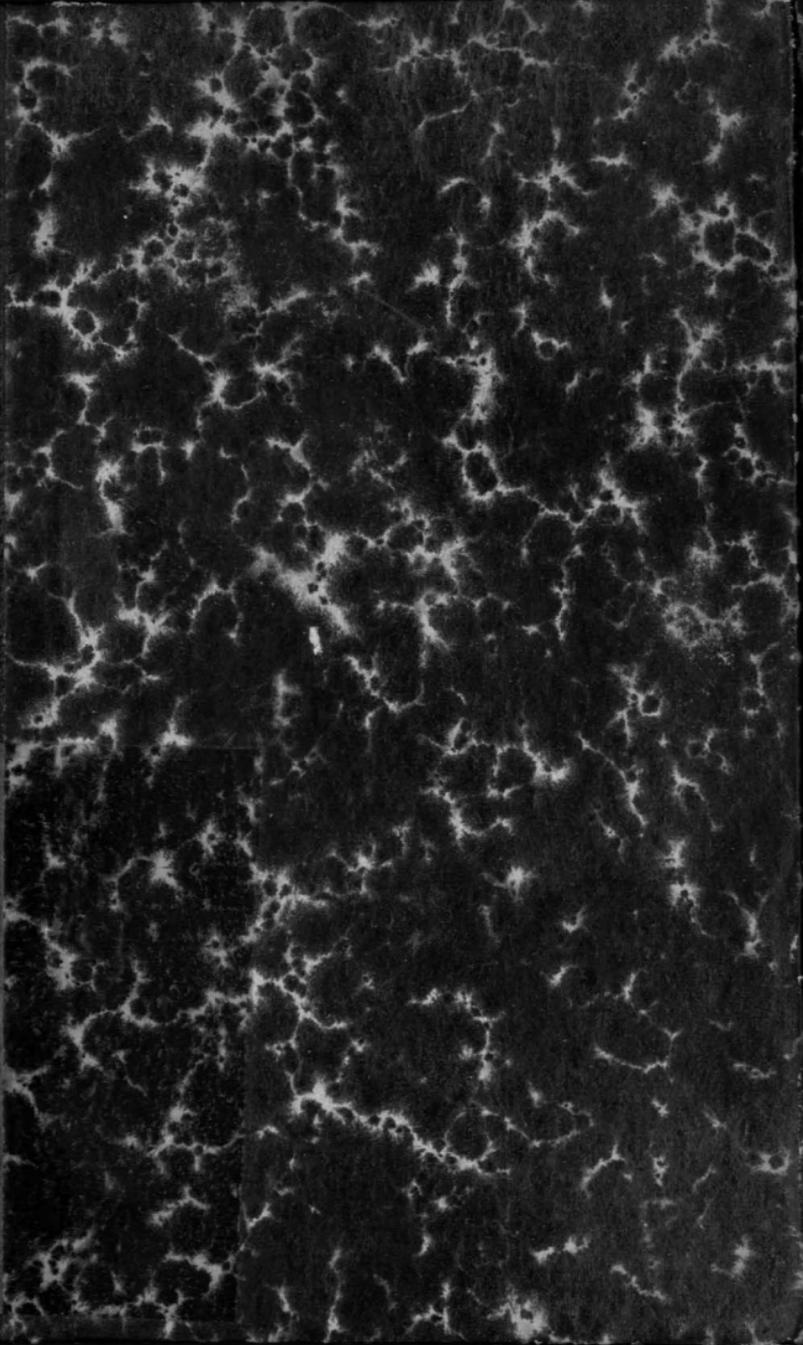
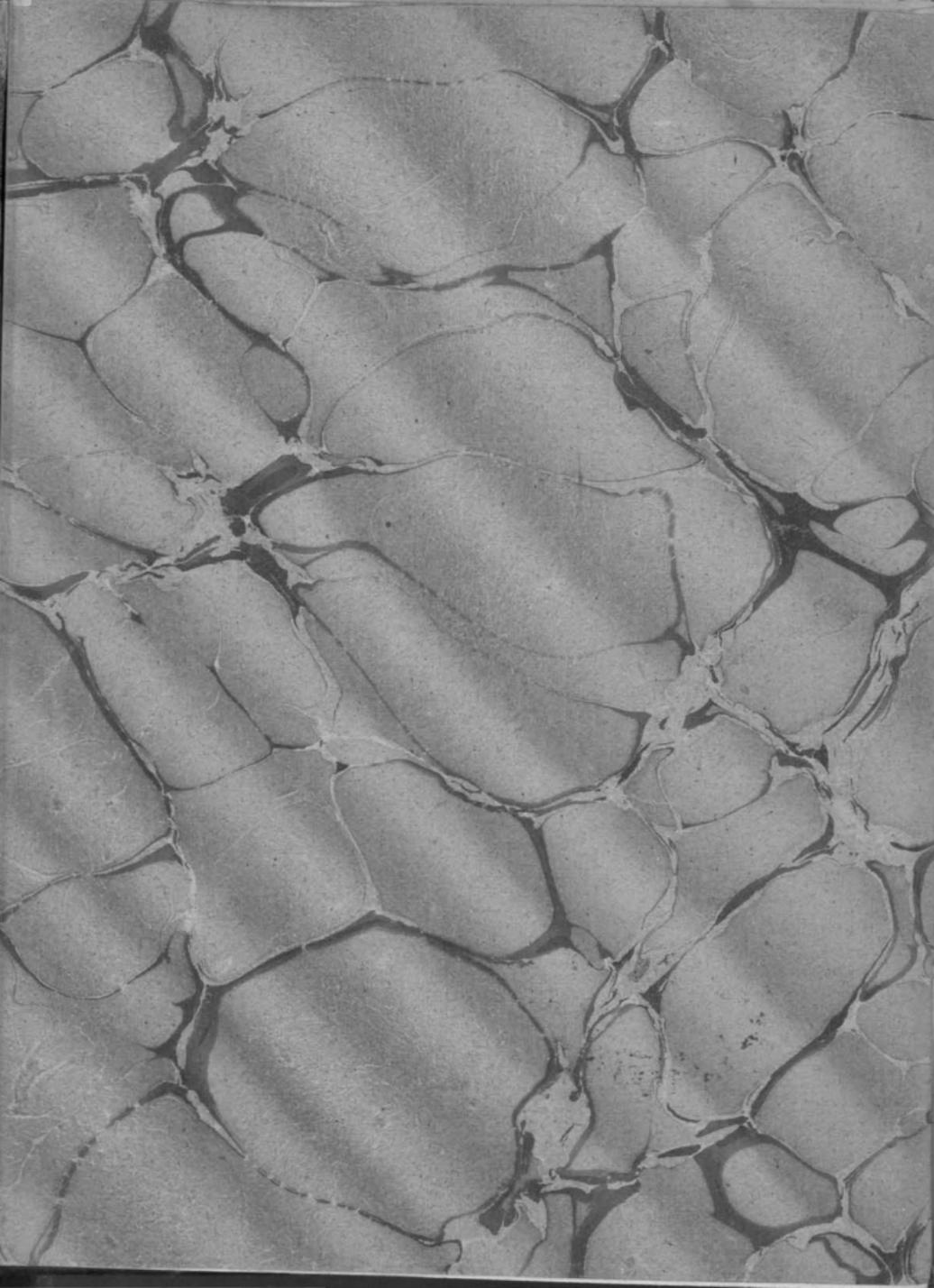


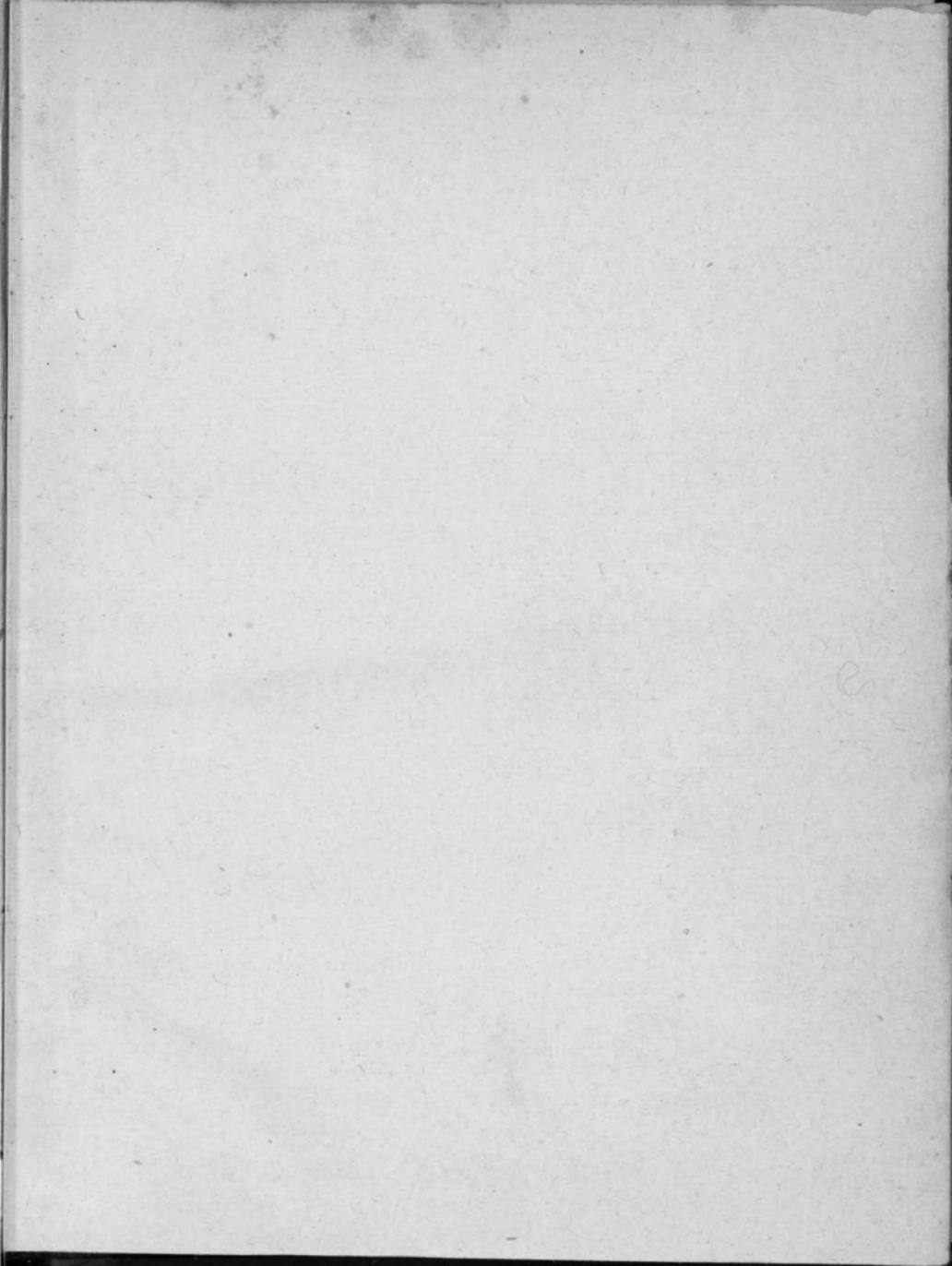
1033-1850







8.603



Faint, illegible markings at the top of the page, possibly a header or title.



FONDS DUBOIS 4533-1850

ALMANACH

Fonds Dubois
- 4533
(1850)

PHALANSTÉRIEN

Pour 1850.

Fourier nous dit : Sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travail, groupé par phalange ;
Dans un cercle d'attractions.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen ;
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

BÉRANGER, [

Prix : 50 centimes.

PARIS.

**A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,
AUX BUREAUX DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE**

Rue de Beaune, 2, et quai Voltaire, 25.



Traine

CORDES DE BOIS

LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

JOURNAL QUOTIDIEN.

Prix de l'abonnement :

| | |
|----------------------------|--|
| PARIS. | Un an, 20 fr. ; 6 mois, 11 fr. ; 3 mois, 6 fr. |
| DÉPARTEM. et ÉTRANGER. . | — 32 — 17 — 9 |
| PAYS à surtaxe de poste. . | — 50 — 26 — 14 |

Paris, rue de Beaune, 2.

On s'abonne aussi à Paris, chez Brullé, éditeur de musique, passage des Panoramas, 16 ; Lyon, madame Philippe ; Marseille, Michelet-Peyron ; Bruxelles, Michel, libraire, marché aux Bois, 1.

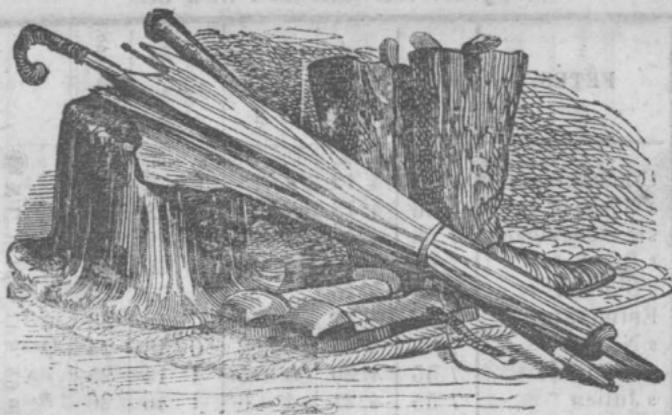
ALMANACH PHALANSTÉRIEN.

Cet Almanach parait régulièrement chaque année depuis 1845. Il reste encore des exemplaires pour chacune des années 1845, 1846, 1847, 1848, et 1849. On peut s'en procurer à la librairie phalanstérienne, quai Voltaire, 25, au prix de 25 c. l'exemplaire ; et par la poste, 65 c.

—♦♦♦—

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
rue de Vaugirard, 36.

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTARIENNE
AUX BUREAUX DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE
Rue de Beaune, 2, et quai Voltaire, 25.



ATTENTION!

Tu trouveras, lecteur, des conseils salutaires

Disposés avec goût au bas de chaque mois,

Ils ne sont pas par trop révolutionnaires,

Tu peux en profiter sans enfreindre les lois ;

Ils ne sont pas non plus trop réactionnaires,

Et le style n'en est ni pompeux ni patois.

Le vieux Mathusalem en faisait grand usage,

Et l'éternel Nestor ne les dédaignait pas ;

Ni l'un ni l'autre n'eût atteint un si grand âge

Au milieu des chaleurs, des vents et du verglas,

S'ils n'avaient toujours eu, traduits dans leur langage,

Ces précieux quatrains, en poche ou sous le bras.

M.

JANVIER.

Les jours croissent de 1 h. 3 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|----------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|----------------------|-------|------------------------|-------|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | |
| 1 m. | CIRCONCISION | 7 56 | 4 12 | 8 13 | 9 13 | 9 52 | 10 52 | 18 | 19 | |
| 2 m. | s Narcisse | 7 56 | 4 13 | 9 28 | 10 28 | 10 28 | 11 28 | 19 | 20 | |
| 3 j. | ste Geneviève | 7 56 | 4 14 | 10 40 | 11 40 | 11 26 | 12 26 | 20 | 21 | |
| 4 v. | s Rigobert | 7 56 | 4 15 | 11 49 | 12 49 | 11 52 | 12 52 | 21 | 22 | |
| 5 s. | s Siméon | 7 56 | 4 16 | .. | .. | 11 56 | 12 56 | 22 | 23 | |
| 6 D. | ÉPIPHANIE | 7 56 | 4 17 | 0 56 | 1 56 | 0 18 | 1 18 | 23 | 24 | |
| 7 l. | s Nicéas | 7 55 | 4 18 | 2 2 | 3 2 | 0 45 | 1 45 | 24 | 25 | |
| 8 m. | ste Gúdule | 7 55 | 4 20 | 3 5 | 4 5 | 1 14 | 2 14 | 25 | 26 | |
| 9 m. | s Julien | 7 55 | 4 21 | 4 6 | 5 6 | 1 46 | 2 46 | 26 | 27 | |
| 10 j. | s Paul, ermite | 7 54 | 4 22 | 5 5 | 6 5 | 2 22 | 3 22 | 27 | 28 | |
| 11 v. | s Alexandre | 7 54 | 4 23 | 6 0 | 7 0 | 3 4 | 4 4 | 28 | 29 | |
| 12 s. | s Césaire | 7 53 | 4 25 | 6 49 | 7 49 | 3 51 | 4 51 | 29 | 30 | |
| 13 D. | Bapt. de J.-C. | 7 53 | 4 26 | 7 33 | 8 33 | 4 43 | 5 43 | 1 | 2 | |
| 14 l. | s Hilaire | 7 52 | 4 27 | 8 13 | 9 13 | 5 40 | 6 40 | 2 | 3 | |
| 1b m. | s Maur | 7 51 | 4 29 | 8 49 | 9 49 | 6 40 | 7 40 | 3 | 4 | |
| 16 m. | s Marcel | 7 50 | 4 30 | 9 20 | 10 20 | 7 43 | 8 43 | 4 | 5 | |
| 17 j. | s Antoine | 7 50 | 4 32 | 9 48 | 10 48 | 8 46 | 9 46 | 5 | 6 | |
| 18 v. | s Nom de Jésus | 7 49 | 4 33 | 10 14 | 11 14 | 9 51 | 10 51 | 6 | 7 | |
| 19 s. | s Canut | 7 48 | 4 35 | 10 39 | 11 39 | 10 57 | 11 57 | 7 | 8 | |
| 20 D. | s Sébastien | 7 47 | 4 36 | 11 5 | 12 5 | .. | .. | 8 | 9 | |
| 21 l. | s Agnès | 7 46 | 4 38 | 11 32 | 12 32 | 0 6 | 1 6 | 9 | 10 | |
| 22 m. | s Vincent | 7 45 | 4 39 | 0 4 | 1 4 | 1 17 | 2 17 | 10 | 11 | |
| 23 m. | ste Emerence | 7 44 | 4 41 | 0 41 | 1 41 | 2 29 | 3 29 | 11 | 12 | |
| 24 j. | s Babylas | 7 43 | 4 42 | 1 24 | 2 24 | 3 41 | 4 41 | 12 | 13 | |
| 25 v. | C. de s. Paul | 7 42 | 4 44 | 2 16 | 3 16 | 4 52 | 5 52 | 13 | 14 | |
| 26 s. | s Polycarpe | 7 41 | 4 46 | 3 17 | 4 17 | 5 58 | 6 58 | 14 | 15 | |
| 27 D. | Septuagésime | 7 40 | 4 47 | 4 27 | 5 27 | 6 55 | 7 55 | 15 | 16 | |
| 28 l. | s Charlemagne | 7 39 | 4 49 | 5 43 | 6 43 | 7 42 | 8 42 | 16 | 17 | |
| 29 m. | s Franç. de S. | 7 37 | 4 50 | 7 1 | 8 1 | 8 22 | 9 22 | 17 | 18 | |
| 30 m. | ste Bathilde | 7 36 | 4 52 | 8 17 | 9 17 | 8 57 | 9 57 | 18 | 19 | |
| 31 j. | s Pierre, nol. | 7 35 | 4 54 | 9 30 | 10 30 | 9 27 | 10 27 | 19 | 20 | |

LUNAISONS.

☉ D. Q. le 5, à 8 h. 47 m. du m.
☉ N. L. le 13, à 11 h. 29 m. du m.
☽ P. Q. le 21, à 9 h. 49 m. du m.
☽ P. L. le 28, à 1 h. 1 m. du m.

Nombre d'or..... 8.
Épacte..... XVII.

LE VERSEAU.



En ce mois-ci prends ta chandelle
Pour voir un peu ce que tu bois ;
Ne sois pas trop surpris s'il gèle,
Et souffle ferme dans tes doigts.

X FÉVRIER.

Les jours croissent de 1 h. 31 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|----------------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|----------------------|-------|------------------------|-------|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | b. m. | b. m. | b. m. | b. m. | |
| 1 v. | s Ignace | 7 33 | 4 55 | 10 41 | 9 54 | | | | | 20 |
| 2 s. | PURIFICATION | 7 32 | 4 57 | 11 49 | 10 21 | soir | matin | | | 21 |
| 3 D. | <i>Sexagésime</i> | 7 30 | 4 59 | | 10 48 | | 10 48 | | | 22 |
| 4 l. | ste Agathe | 7 29 | 5 0 | 0 55 | 11 17 | matin | 11 17 | | | 23 |
| 5 m. | s Amand | 7 28 | 5 2 | 1 58 | 11 47 | matin | 11 47 | | | 24 |
| 6 m. | s Romuald | 7 26 | 5 4 | 2 58 | 0 22 | soir | 0 22 | | | 25 |
| 7 j. | s Jean, martyr | 7 24 | 5 5 | 3 54 | 1 2 | soir | 1 2 | | | 26 |
| 8 v. | ste Apolline | 7 23 | 5 7 | 4 45 | 1 48 | soir | 1 48 | | | 27 |
| 9 s. | ste Scholastiq. | 7 21 | 5 8 | 5 32 | 2 37 | soir | 2 37 | | | 28 |
| 10 D. | <i>Quinquagésime</i> | 7 20 | 5 10 | 6 14 | 3 32 | soir | 3 32 | | | 29 |
| 11 l. | ste Eulalie | 7 18 | 5 12 | 6 51 | 4 32 | soir | 4 32 | | | 30 |
| 12 m. | s Bénigne | 7 17 | 5 13 | 7 23 | 5 34 | soir | 5 34 | | | 1 |
| 13 m. | CENDRES | 7 15 | 5 15 | 7 52 | 6 38 | soir | 6 38 | | | 2 |
| 14 j. | s Faustin | 7 13 | 5 17 | 8 18 | 7 43 | soir | 7 43 | | | 3 |
| 15 v. | ste Julienne | 7 11 | 5 18 | 8 44 | 8 49 | soir | 8 49 | | | 4 |
| 16 s. | s Théodule | 7 10 | 5 20 | 9 10 | 9 57 | soir | 9 57 | | | 5 |
| 17 D. | <i>Quadragesime</i> | 7 8 | 5 22 | 9 37 | 11 6 | soir | 11 6 | | | 6 |
| 18 l. | s Publius | 7 6 | 5 23 | 10 6 | | soir | | | | 7 |
| 19 m. | s Pépin | 7 4 | 5 25 | 10 39 | 0 17 | soir | matin | | | 8 |
| 20 m. | <i>Quatre-Temps</i> | 7 2 | 5 27 | 11 18 | 1 28 | soir | matin | | | 9 |
| 21 j. | s Emile | 7 1 | 5 28 | 0 5 | 2 36 | soir | 2 36 | | | 10 |
| 22 v. | ste Isabelle | 6 59 | 5 30 | 1 0 | 3 41 | soir | 3 41 | | | 11 |
| 23 s. | s Robert d'Ar. | 6 57 | 5 32 | 2 4 | 4 40 | soir | 4 40 | | | 12 |
| 24 D. | REMINISCERE. | 6 55 | 5 33 | 3 16 | 5 31 | soir | 5 31 | | | 13 |
| 25 l. | s Léandre | 6 53 | 5 35 | 4 32 | 6 14 | soir | 6 14 | | | 14 |
| 26 m. | s Alexandre | 6 51 | 5 36 | 5 49 | 6 51 | soir | 6 51 | | | 15 |
| 27 m. | ste Honorine | 6 49 | 5 38 | 7 4 | 7 23 | soir | 7 23 | | | 16 |
| 28 j. | s Romain | 6 47 | 5 40 | 8 17 | 7 52 | soir | 7 52 | | | 17 |

LUNAISONS.

☉ D. Q. le 4, à 1 h. 28 m. du m.
 ☽ N. L. le 12, à 6 h. 38 m. du m.
 ☽ P. Q. le 19, à 8 h. 21 m. du s.
 ☽ P. L. le 26, à 0 h. 10 m. du s.

Lectre dominicale... F.
 Cycle solaire... 11.

LES POISSONS.



Comme en février fond la neige,
 Ne t'assieds pas dans les sillons.
 Fais doubler tes souliers de liège.
 Le rhume entre par les talons.

Y MARS.

Les jours croissent de 1 h. 48 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|-----------------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|----------------------|-------|------------------------|--|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | | | |
| 1 v. | s Aubin | 6 45 | 5 41 | 9 28 | 8 20 | 18 | | | | |
| 2 s. | s Simplicie | 6 43 | 5 43 | 10 37 | 8 48 | 19 | | | | |
| 3 D. | OCULI <i>Rose</i> | 6 41 | 5 44 | 11 44 | 9 16 | 20 | | | | |
| 4 l. | s Dransin | 6 39 | 5 46 | | 9 46 | 21 | | | | |
| 5 m. | ste Colette | 6 37 | 5 47 | | 10 20 | 22 | | | | |
| 6 m. | s Thomas | 6 35 | 5 49 | 0 47 | 10 58 | 23 | | | | |
| 7 j. | s. J. de Dieu | 6 33 | 5 51 | 1 45 | 11 41 | 24 | | | | |
| 8 v. | ste Françoise | 6 31 | 5 52 | 2 38 | 0 29 | 25 | | | | |
| 9 s. | s Victor | 6 29 | 5 54 | 3 28 | 1 23 | 26 | | | | |
| 10 D. | LÉTARE | 6 27 | 5 55 | 4 12 | 2 21 | 27 | | | | |
| 11 l. | s Pol | 6 25 | 5 57 | 5 00 | 3 22 | 28 | | | | |
| 12 m. | s Ramire <i>Malte</i> | 6 23 | 5 58 | 5 23 | 4 26 | 29 | | | | |
| 13 m. | s Lubin <i>Malte</i> | 6 21 | 6 0 | 5 53 | 5 31 | 30 | | | | |
| 14 j. | s Long | 6 19 | 6 1 | 6 21 | 6 39 | 1 | | | | |
| 15 v. | s Abraham | 6 16 | 6 3 | 6 47 | 7 47 | 2 | | | | |
| 16 s. | s Patrice | 6 14 | 6 4 | 7 14 | 8 56 | 3 | | | | |
| 17 D. | PASSION | 6 12 | 6 6 | 7 40 | 10 7 | 4 | | | | |
| 18 l. | s Joseph | 6 10 | 6 7 | 8 7 | 11 19 | 5 | | | | |
| 19 m. | s Joachim | 6 8 | 6 9 | 8 39 | | 6 | | | | |
| 20 m. | s Benoît | 6 6 | 6 10 | 9 17 | | 7 | | | | |
| 21 j. | ste Basilique | 6 5 | 6 12 | 10 1 | 0 28 | 8 | | | | |
| 22 v. | s Othon | 6 2 | 6 13 | 10 52 | 1 33 | 9 | | | | |
| 23 s. | s Gabriel | 5 59 | 6 15 | 11 52 | 2 32 | 10 | | | | |
| 24 D. | RAMEAUX | 5 57 | 6 16 | 0 59 | 3 25 | 11 | | | | |
| 25 l. | s Ludger | 5 55 | 6 18 | 2 10 | 4 10 | 12 | | | | |
| 26 m. | s Rupert | 5 53 | 6 18 | 3 25 | 4 47 | 12 | | | | |
| 27 m. | s Gontran | 5 53 | 6 19 | 4 41 | 5 19 | 13 | | | | |
| 28 j. | s Jonas | 5 51 | 6 21 | 4 41 | 5 19 | 13 | | | | |
| 29 v. | s Rieul | 5 49 | 6 22 | 5 54 | 5 49 | 14 | | | | |
| 30 s. | s Balbine | 5 47 | 6 24 | 7 6 | 6 18 | 15 | | | | |
| 31 D. | PAQUES | 5 45 | 6 25 | 8 17 | 6 45 | 16 | | | | |
| | | 5 43 | 6 27 | 9 25 | 7 13 | 17 | | | | |
| | | | | 10 31 | 7 43 | 18 | | | | |

☉ D. Q. le 5, à 8 h. 15 m. du s.
☽ N. L. le 13, à 11 h. 20 m. du s.

LUNAISONS.

☉ P. Q. le 21, à 4 h. 7 m. du m.
☽ P. L. le 27, à 11 h. 36 m. du s.

LE BÉLIER.



Bien que mars se trouve en carême,
Le merle siffle et fait l'amour.
Quant à toi, jeûne et rends-toi blême ;
Dieu se plaît fort à ce beau tour.

8 AVRIL.

Les jours croissent de 1 h. 40 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|-----------------|---------------------|-------|-----------------------|------------|----------------------|-------|------------------------|--|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | | | |
| 1 l. | s Hugues | 5 41 | 6 28 | 11 soir 34 | 8 matin 17 | 19 | | | | |
| 2 m. | s Fr. de Paul | 5 38 | 6 30 | | 8 matin 54 | 20 | | | | |
| 3 m. | Cong. de la V. | 5 36 | 6 31 | 0 31 | 9 35 | 21 | | | | |
| 4 j. | s Ambroise | 5 32 | 6 33 | 1 matin 21 | 10 22 | 22 | | | | |
| 5 v. | s Vincent F. | 5 30 | 6 34 | 2 6 | 11 13 | 23 | | | | |
| 6 s. | s Prudence | 5 28 | 6 36 | 2 47 | 0 9 | 24 | | | | |
| 7 D. | QUASIMODO (1) | 5 26 | 6 37 | 3 23 | 1 8 | 25 | | | | |
| 8 l. | s Hégésippe | 5 24 | 6 39 | 3 54 | 2 11 | 26 | | | | |
| 9 m. | ste Marie E. | 5 22 | 6 40 | 4 22 | 3 16 | 27 | | | | |
| 10 m. | s Albert | 5 20 | 6 42 | 4 48 | 4 22 | 28 | | | | |
| 11 j. | s Macaire | 5 18 | 6 43 | 5 15 | 5 31 | 29 | | | | |
| 12 v. | s Léon, pape | 5 16 | 6 45 | 5 42 | 6 42 | 30 | | | | |
| 13 s. | s Zénon | 5 14 | 6 46 | 6 9 | 7 54 | 1 | | | | |
| 14 D. | s Ermenég. | 5 12 | 6 48 | 6 39 | 9 7 | 2 | | | | |
| 15 l. | s Tiburce | 5 10 | 6 49 | 7 15 | 10 19 | 3 | | | | |
| 16 m. | s Fructue | 5 8 | 6 51 | 7 58 | 11 27 | 4 | | | | |
| 17 m. | s Anicet | 5 8 | 6 52 | 8 48 | | 5 | | | | |
| 18 j. | s Parfait | 5 6 | 6 53 | 9 45 | 0 28 | 6 | | | | |
| 19 v. | s Zénon F. | 5 4 | 6 55 | 10 49 | 1 matin 23 | 7 | | | | |
| 20 s. | s Sulpice | 5 2 | 6 56 | 11 59 | 2 10 | 8 | | | | |
| 21 D. | s Anselme | 5 0 | 6 58 | 1 11 | 2 50 | 9 | | | | |
| 22 l. | ste Opportune | 4 59 | 6 59 | 2 25 | 3 23 | 10 | | | | |
| 23 m. | s Georges | 4 57 | 7 1 | 3 38 | 3 53 | 11 | | | | |
| 24 m. | s Léger | 4 55 | 7 2 | 4 49 | 4 20 | 12 | | | | |
| 25 j. | s Marc, évêq. | 4 53 | 7 4 | 5 58 | 4 46 | 13 | | | | |
| 26 v. | s Clet | 4 51 | 7 5 | 7 7 | 5 13 | 14 | | | | |
| 27 s. | s Zite | 4 49 | 7 7 | 8 15 | 5 42 | 15 | | | | |
| 28 D. | s Valère | 4 48 | 7 8 | 9 20 | 6 13 | 16 | | | | |
| 29 l. | s Pierre, mart. | 4 46 | 7 10 | 10 20 | 6 48 | 17 | | | | |
| 30 m. | s Eutrope | 4 44 | 7 11 | 11 14 | 7 28 | 18 | | | | |

☉ D.Q. le 4 à 3 h. 53 m. du s.
 ☽ N.L. le 12 à 0 h. 56 m. du s.

☽ P.Q. le 19 à 10 h. 16 m. du m.
 ☉ P.L. le 26 à 11 h. 30 m. du m.

LUNAISONS.

LE TAUREAU.



Avril est d'ordinaire humide :
 C'est un bon mois pour ton jardin ;
 Mais prends garde que le perfide
 Ne verse son eau dans ton vin.

(1) Naissance de Fourier à Besançon, 1772.

M AI.

Les jours croissent de h. 17 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|-------|-----------------------|---------|----------------------|-------|------------------------|-------|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | |
| 1 m. | s Jacq. s. Phil. | 4 42 | 7 12 | 0 0 | 0 3 | 8 13 | 19 | | | |
| 2 j. | s Athanase | 4 41 | 7 14 | 0 1 | 0 3 | 9 3 | 20 | | | |
| 3 v. | Inv. ste Croix | 4 39 | 7 15 | 0 1 | 0 46 | 9 56 | 21 | | | |
| 4 s. | ste Monique | 4 37 | 7 17 | 1 23 | 1 23 | 10 54 | 22 | | | |
| 5 D. | s Pie | 4 36 | 7 18 | 1 55 | 1 55 | 11 56 | 23 | | | |
| 6 l. | <i>Rogations</i> | 4 34 | 7 20 | 2 24 | 2 24 | soir 59 | 24 | | | |
| 7 m. | s Jean P. L. | 4 32 | 7 21 | 2 51 | 2 51 | 2 5 | 25 | | | |
| 8 m. | s Stanislas | 4 31 | 7 22 | 3 17 | 3 17 | 3 12 | 26 | | | |
| 9 j. | ASCENSION | 4 29 | 7 24 | 3 42 | 3 42 | 4 21 | 27 | | | |
| 10 v. | s Antonin | 4 28 | 7 25 | 4 8 | 4 8 | 5 33 | 28 | | | |
| 11 s. | s Gordien | 4 26 | 7 27 | 4 37 | 4 37 | 6 47 | 29 | | | |
| 12 D. | s Mamert | 4 25 | 7 28 | 5 11 | 5 11 | 8 0 | 1 | | | |
| 13 l. | s Nérée | 4 23 | 7 29 | 5 53 | 5 53 | 9 13 | 2 | | | |
| 14 m. | s Servais | 4 22 | 7 31 | 6 41 | 6 41 | 10 21 | 3 | | | |
| 15 m. | s Honoré | 4 21 | 7 32 | 7 36 | 7 36 | 11 21 | 4 | | | |
| 16 j. | s Venance | 4 19 | 7 33 | 8 38 | 8 38 | | 5 | | | |
| 17 v. | ste Julienne | 4 18 | 7 35 | 9 47 | 9 47 | 0 10 | 6 | | | |
| 18 s. | s Bernardin | 4 17 | 7 36 | 11 1 | 11 1 | 0 51 | 7 | | | |
| 19 D. | PENTECOTE | 4 16 | 7 37 | soir 15 | soir 15 | 1 26 | 8 | | | |
| 20 l. | s Anselme | 4 15 | 7 39 | 1 28 | 1 28 | 1 57 | 9 | | | |
| 21 m. | ste Julie | 4 13 | 7 40 | 2 39 | 2 39 | 2 24 | 10 | | | |
| 22 m. | <i>Quatre-Temps</i> | 4 12 | 7 41 | 3 48 | 3 48 | 2 50 | 11 | | | |
| 23 j. | s Didier, évêq | 4 11 | 7 42 | 4 57 | 4 57 | 3 16 | 12 | | | |
| 24 v. | s Sylvain | 4 10 | 7 43 | 6 3 | 6 3 | 3 43 | 13 | | | |
| 25 s. | s Urbain | 4 9 | 7 45 | 7 8 | 7 8 | 4 13 | 14 | | | |
| 26 D. | TRINITÉ | 4 8 | 7 46 | 8 9 | 8 9 | 4 46 | 15 | | | |
| 27 l. | s Béranger | 4 7 | 7 47 | 9 6 | 9 6 | 5 23 | 16 | | | |
| 28 m. | s Germain | 4 6 | 7 48 | 9 58 | 9 58 | 6 6 | 17 | | | |
| 29 m. | s Maximin | 4 6 | 7 49 | 10 43 | 10 43 | 6 54 | 18 | | | |
| 30 j. | FÊTE-DIEU | 4 5 | 7 50 | 11 23 | 11 23 | 7 46 | 19 | | | |
| 31 v. | ste Pétronille | 4 4 | 7 51 | 11 57 | 11 57 | 8 23 | 20 | | | |

☉ D.Q. le 4, à 0 h. 55 m. du m.
☾ N.L. le 11, à 11 h. 18 m. du s.

LUNAISSONS.

☉ P.Q. le 18, à 4 h. 2 m. du s.
☾ P.L. le 26, à 0 h. 17 m. du m.

LES GÉMEAUX.



Mai remplace la feuille sèche,
Entr'ouvre le muguet des bois;
En ce mois soigne, à belle eau fraîche,
Tes roses et tes petits pois.

6 JUIN.

Les jours croissent de 49 minutes.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|------------------|---------------------|----|-----------------------|----|----------------------|----|------------------------|----|----------------|
| | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | |
| 1 s. | s Thierri | 4 | 3 | 7 | 52 | .. | .. | 9 | 43 | 21 |
| 2 D. | s Erasme | 4 | 3 | 7 | 53 | 0 | 27 | 10 | 44 | 22 |
| 3 l. | ste Clotilde | 4 | 2 | 7 | 54 | 0 | 54 | 11 | 48 | 23 |
| 4 m. | ste Monique | 4 | 1 | 7 | 55 | 1 | 18 | 0 | 53 | 24 |
| 5 m. | s Optat | 4 | 1 | 7 | 56 | 1 | 43 | 2 | 1 | 25 |
| 6 j. | s Boniface | 4 | 0 | 7 | 57 | 2 | 9 | 3 | 11 | 26 |
| 7 v. | s Norbert | 4 | 0 | 7 | 57 | 2 | 36 | 4 | 24 | 27 |
| 8 s. | s Mériadec | 3 | 59 | 7 | 58 | 3 | 7 | 5 | 38 | 28 |
| 9 D. | s Médard | 3 | 59 | 7 | 59 | 3 | 44 | 6 | 53 | 29 |
| 10 l. | ste Pélagie | 3 | 59 | 8 | 0 | 4 | 29 | 8 | 4 | 1 |
| 11 m. | s Landry | 3 | 58 | 8 | 0 | 5 | 22 | 9 | 9 | 2 |
| 12 m. | s Barnabé | 3 | 58 | 8 | 1 | 6 | 24 | 10 | 6 | 3 |
| 13 j. | s Olympe | 3 | 58 | 8 | 2 | 7 | 33 | 10 | 52 | 4 |
| 14 v. | s Ant. de P. | 3 | 58 | 8 | 2 | 8 | 47 | 11 | 29 | 5 |
| 15 s. | s Ruffin | 3 | 58 | 8 | 2 | 10 | 2 | .. | .. | 6 |
| 16 D. | s Modeste | 3 | 58 | 8 | 3 | 11 | 16 | 0 | 1 | 7 |
| 17 l. | s François B. | 3 | 58 | 8 | 3 | 0 | 28 | 0 | 30 | 8 |
| 18 m. | s Antoine | 3 | 58 | 8 | 4 | 1 | 38 | 0 | 57 | 9 |
| 19 m. | s Marine | 3 | 58 | 8 | 4 | 2 | 47 | 1 | 22 | 10 |
| 20 j. | s Gerv. s. P. | 3 | 58 | 8 | 4 | 3 | 54 | 1 | 48 | 11 |
| 21 v. | s Sylvère | 3 | 58 | 8 | 4 | 4 | 59 | 2 | 16 | 12 |
| 22 s. | s L. de G. | 3 | 58 | 8 | 5 | 6 | 1 | 2 | 47 | 13 |
| 23 D. | s Paulin | 3 | 58 | 8 | 5 | 6 | 59 | 3 | 22 | 14 |
| 24 l. | ste Ediltrude | 3 | 59 | 8 | 5 | 7 | 53 | 4 | 2 | 15 |
| 25 m. | s Guillaume | 3 | 59 | 8 | 5 | 8 | 41 | 4 | 48 | 16 |
| 26 m. | s Babolein | 4 | 0 | 8 | 5 | 9 | 23 | 5 | 39 | 17 |
| 27 j. | ste Adèle | 4 | 0 | 8 | 5 | 9 | 59 | 6 | 34 | 18 |
| 28 v. | s Irénée | 4 | 0 | 8 | 5 | 10 | 30 | 7 | 32 | 19 |
| 29 s. | s Pierre s. Paul | 4 | 1 | 8 | 5 | 10 | 57 | 8 | 33 | 20 |
| 30 D. | s Martial | 4 | 1 | 8 | 5 | 11 | 22 | 9 | 36 | 21 |

☉ D. Q. le 3, à 3 h. 56 m. du m. — ☽ P. Q. le 16, à 10 h. 32 m. du s.
 ☽ N. L. le 10, à 7 h. 29 m. du m. — ☽ P. L. le 24, à 2 h. 20 m. du s.

LUNAISSONS.

LE CANCER.



Juin fait tomber la jarrettière
 Des belles au bord des ruisseaux ;
 Fauche tes foins, c'est ton affaire,
 Laisse logner les jouvenceaux.

Ω JUILLET.

Les jours décroissent de 1 h. 2 min.

| Jours du mois et de la semaine | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|--------------------------------------|-----------------|---------------------|----|-----------------------|----|----------------------|----|------------------------|----|----------------|
| | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | |
| 1 l. | s Rambaud | 4 | 2 | 8 | 5 | 11 | 47 | 10 | 40 | 22 |
| 2 m. | Visitation N.D. | 4 | 3 | 8 | 4 | 11 | 45 | 11 | 45 | 23 |
| 3 m. | s Anatole | 4 | 3 | 8 | 4 | 0 | 11 | 0 | 51 | 24 |
| 4 j. | s Ulrich | 4 | 4 | 8 | 4 | 0 | 37 | 2 | 1 | 25 |
| 5 v. | ste Zoé | 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 5 | 3 | 13 | 26 |
| 6 s. | ste Angèle | 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 39 | 4 | 25 | 27 |
| 7 D. | ste Allyre | 4 | 5 | 8 | 2 | 2 | 19 | 5 | 37 | 28 |
| 8 l. | s Procope | 4 | 7 | 8 | 2 | 3 | 6 | 6 | 46 | 29 |
| 9 m. | s Ephrem | 4 | 8 | 8 | 1 | 4 | 2 | 7 | 50 | 30 |
| 10 m. | ste Félicité | 4 | 9 | 8 | 1 | 5 | 8 | 8 | 44 | 1 |
| 11 j. | ste Juliette | 4 | 10 | 8 | 0 | 6 | 22 | 9 | 27 | 2 |
| 12 v. | s Gualbert | 4 | 11 | 7 | 59 | 7 | 41 | 10 | 3 | 3 |
| 13 s. | s Eugène | 4 | 12 | 7 | 59 | 8 | 59 | 10 | 34 | 4 |
| 14 D. | s Bonaventure | 4 | 13 | 7 | 58 | 10 | 15 | 11 | 2 | 5 |
| 15 l. | s Henri | 4 | 14 | 7 | 57 | 11 | 28 | 11 | 28 | 6 |
| 16 m. | N.-D. du M.-C. | 4 | 15 | 7 | 56 | 0 | 38 | 11 | 54 | 7 |
| 17 m. | s Alexis | 4 | 16 | 7 | 55 | 1 | 46 | .. | .. | 8 |
| 18 j. | ste Symphise | 4 | 17 | 7 | 54 | 2 | 52 | 0 | 21 | 9 |
| 19 v. | s Vinc. de Paul | 4 | 18 | 7 | 53 | 3 | 55 | 0 | 51 | 10 |
| 20 s. | ste Marguerite | 4 | 19 | 7 | 52 | 4 | 55 | 1 | 24 | 11 |
| 21 D. | s Victor | 4 | 20 | 7 | 51 | 5 | 50 | 2 | 2 | 12 |
| 22 l. | ste Madeleine | 4 | 21 | 7 | 50 | 6 | 39 | 2 | 46 | 13 |
| 23 m. | s Apollinaire | 4 | 23 | 7 | 49 | 7 | 23 | 3 | 34 | 14 |
| 24 m. | s Loup | 4 | 24 | 7 | 48 | 8 | 1 | 4 | 28 | 15 |
| 25 j. | s Jacq. le M. | 4 | 25 | 7 | 47 | 8 | 34 | 5 | 27 | 16 |
| 26 v. | s Éraсте | 4 | 26 | 7 | 46 | 9 | 2 | 6 | 27 | 17 |
| 27 s. | s Pantaléon | 4 | 28 | 7 | 44 | 9 | 27 | 7 | 28 | 18 |
| 28 D. | ste Anne | 4 | 29 | 7 | 43 | 9 | 52 | 8 | 31 | 19 |
| 29 l. | ste Marthe | 4 | 30 | 7 | 42 | 10 | 16 | 9 | 35 | 20 |
| 30 m. | s Abdon | 4 | 31 | 7 | 40 | 10 | 40 | 10 | 40 | 21 |
| 31 m. | s Ignace L. | 4 | 33 | 7 | 39 | 11 | 6 | 11 | 47 | 22 |

☉ D.Q. le 24 à 6 h. 7 m. du s.
 ☽ N.L. le 9, à 2 h. 36 m. du s.

☽ P.Q. le 16, à 6 h. 50 m. du m.
 ☉ P.L. le 24, à 5 h. 33 m. du m.

LUNAISONS

LE LION.



En juillet il faut chercher l'ombre,
 Se méfier fort des fruits verts,
 Ne pas trop manger de concombre
 N. fermer l'œil entre deux airs.

AOUT.

Les jours décroissent de 1 h. 35 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | Coucher du soleil. | Lever de la lune. | Coucher de la lune. | J. de la lune. |
|---------------------------------------|-----------------|---------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | |
| 1 j. | s P.-ès-Liens | 4 34 | 7 37 | 11 36 | 0 55 | 23 |
| 2 v. | s Alphonse L. | 4 35 | 7 36 | soir . . . | soir 5 | 24 |
| 3 s. | ste Lydie | 4 37 | 7 34 | 0 10 | 3 16 | 25 |
| 4 D. | s Dominique | 4 38 | 7 33 | 0 52 | 4 24 | 26 |
| 5 l. | N.-D. des N. | 4 39 | 7 31 | 1 43 | 5 28 | 27 |
| 6 m. | Trans. de N.-S. | 4 41 | 7 30 | 2 44 | 6 26 | 28 |
| 7 m. | s Gaëtan | 4 42 | 7 28 | 3 55 | 7 16 | 29 |
| 8 j. | s Cyriaque | 4 44 | 7 27 | 5 13 | 7 57 | 1 |
| 9 v. | s Romain | 4 45 | 7 25 | 6 34 | 8 31 | 2 |
| 10 s. | s Laurent | 4 46 | 7 23 | 7 53 | 9 1 | 3 |
| 11 D. | s Gery | 4 48 | 7 22 | 9 9 | 9 29 | 4 |
| 12 l. | ste Claire | 4 49 | 7 20 | 10 22 | 9 56 | 5 |
| 13 m. | ste Radegonde | 4 50 | 7 18 | 11 33 | 10 24 | 6 |
| 14 m. | s Athanase | 4 52 | 7 16 | 0 42 | 10 53 | 7 |
| 15 j. | ASSOMPTION | 4 53 | 7 15 | soir 1 47 | 11 25 | 8 |
| 16 v. | s Roch | 4 55 | 7 13 | 2 49 | . . . | 9 |
| 17 s. | s Mammès | 4 56 | 7 11 | 3 45 | 0 1 | 10 |
| 18 D. | ste Hélène | 4 58 | 7 9 | 4 37 | 0 42 | 11 |
| 19 l. | ste Thècle | 4 59 | 7 7 | 5 22 | 1 30 | 12 |
| 20 m. | s Bernard | 5 0 | 7 5 | 6 2 | 2 23 | 13 |
| 21 m. | ste Jeanne | 5 2 | 7 3 | 6 36 | 3 20 | 14 |
| 22 j. | s Symphorien | 5 3 | 7 2 | 7 6 | 4 19 | 15 |
| 23 v. | ste Sidonie | 5 5 | 7 0 | 7 33 | 5 20 | 16 |
| 24 s. | s Barthélemy | 5 6 | 6 58 | 7 56 | 6 24 | 17 |
| 25 D. | s Louis | 5 7 | 6 56 | 8 20 | 7 28 | 18 |
| 26 l. | ste Rose | 5 9 | 6 54 | 8 45 | 8 32 | 19 |
| 27 m. | s Césaire | 5 10 | 6 52 | 9 10 | 9 38 | 20 |
| 28 m. | s Augustin | 5 12 | 6 50 | 9 38 | 10 45 | 21 |
| 29 j. | s Médéric | 5 13 | 6 48 | 10 10 | 11 53 | 22 |
| 30 v. | s Fiacre | 5 15 | 6 46 | 10 48 | soir 2 | 23 |
| 31 s. | s Ovide | 5 16 | 6 44 | 11 34 | soir 9 | 24 |

☉ D. Q. le 1, à 5 h. 26 m. du m.
 ☽ N. . 1 7, à . 43 m. du s.
 ☽ P. Q. le 14, à 5 h. 56 m. du s.

☉ P. L. le 22, à 9 h. 21 m. du s.
 ☽ D. Q. le 30, à 2 h. 27 m. du s.
 Indiction romaine . . . 8.

LUNAISONS.

LA VIERGE.



Août est le mois caniculaire,
 Le temps où l'on rentre le bled.
 Ne te rafraichis pas d'eau claire
 Si la colique te déplaît.

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 43 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|-----------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|----------------------|-------|------------------------|--|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | | | |
| 1 D. | s Leu, s G. | 5 17 | 6 42 | | 3 13 | 25 | | | | |
| 2 l. | s Lazare | 5 19 | 6 40 | 0 29 | 4 12 | 26 | | | | |
| 3 m. | s Grégoire | 5 20 | 6 38 | 1 33 | 5 5 | 27 | | | | |
| 4 m. | ste Rosalie | 5 22 | 6 36 | 2 46 | 5 49 | 28 | | | | |
| 5 j. | s Bertin | 5 23 | 6 34 | 4 4 | 6 26 | 29 | | | | |
| 6 v. | s Onésippe | 5 24 | 6 31 | 5 23 | 6 58 | 1 | | | | |
| 7 s. | s Cloud | 5 26 | 6 29 | 6 42 | 7 27 | 2 | | | | |
| 8 D. | NAT. de N.-D. | 5 27 | 6 27 | 7 59 | 7 55 | 3 | | | | |
| 9 l. | s Omer | 5 29 | 6 25 | 9 13 | 8 23 | 4 | | | | |
| 10 m. | ste Pulchérie | 5 30 | 6 23 | 10 24 | 8 52 | 5 | | | | |
| 11 m. | s Hyacinthe | 5 31 | 6 21 | 11 33 | 9 24 | 6 | | | | |
| 12 j. | s Raphaël | 5 33 | 6 19 | 0 37 | 9 59 | 7 | | | | |
| 13 v. | s Maurille | 5 34 | 6 17 | 1 37 | 10 39 | 8 | | | | |
| 14 s. | Ex. de la S.-C. | 5 36 | 6 15 | 2 32 | 11 25 | 9 | | | | |
| 15 D. | s Nicomède | 5 37 | 6 12 | 3 19 | | 10 | | | | |
| 16 l. | s Corneille | 5 39 | 6 10 | 3 59 | 0 17 | 11 | | | | |
| 17 m. | s Lambert | 5 40 | 6 8 | 4 36 | 1 13 | 12 | | | | |
| 18 m. | Quatre-Temps | 5 42 | 6 6 | 5 8 | 2 12 | 13 | | | | |
| 19 j. | s Jean Chrys. | 5 43 | 6 4 | 5 35 | 3 12 | 14 | | | | |
| 20 v. | s Janvier | 5 44 | 6 2 | 6 1 | 4 14 | 15 | | | | |
| 21 s. | s Matthieu | 5 46 | 6 0 | 6 25 | 5 18 | 16 | | | | |
| 22 D. | s Maurice | 5 47 | 5 58 | 6 49 | 6 23 | 17 | | | | |
| 23 l. | ste Thècle | 5 49 | 5 55 | 7 14 | 7 29 | 18 | | | | |
| 24 m. | s Andoche | 5 50 | 5 53 | 7 41 | 8 37 | 19 | | | | |
| 25 m. | s Firmin | 5 52 | 5 51 | 8 12 | 9 47 | 20 | | | | |
| 26 j. | ste Justine | 5 53 | 5 49 | 8 47 | 10 56 | 21 | | | | |
| 27 v. | s Côme et s D. | 5 54 | 5 47 | 9 28 | 0 3 | 22 | | | | |
| 28 s. | s Céran | 5 56 | 5 45 | 10 18 | 1 7 | 23 | | | | |
| 29 D. | s Michel | 5 57 | 5 43 | 11 28 | 2 6 | 24 | | | | |
| 30 l. | s Jérôme | 5 59 | 5 41 | | 2 59 | 25 | | | | |

☉ N.L. le 6, à 5 h. 38 m. du m.
 ☾ P.Q. le 13, à 8 h. 30 m. da m.
 ☼ P.L. le 21, à 0 h. 50 m. du s.
 ☽ D.Q. le 28, à 10 h. 2 m. du s.

LUNAISONS.

LA BALANCE.



En septembre on fait la cueillette
 De la perdrix et du raisin,
 Si tu n'as fusil ni serpette,
 Emprantes-en à ton voisin.

10 OCTOBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|-----------------|---------------------|----|-----------------------|----|----------------------|----------------------------|------------------------|----------------------------|----------------|
| | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | |
| 1 m. | s Remi | 6 | 0 | 5 | 38 | 0 | 25 | 3 | 44 | 26 |
| 2 m. | SS Anges gard. | 6 | 2 | 5 | 36 | 1 | 40 | 4 | 22 | 27 |
| 3 j. | s Candide | 6 | 3 | 5 | 34 | 2 | 58 | 4 | 54 | 28 |
| 4 v. | s Franç. d'Ass. | 6 | 5 | 5 | 32 | 4 | 15 | 5 | 23 | 29 |
| 5 s. | s Aure | 6 | 6 | 5 | 30 | 5 | 33 | 5 | 51 | 30 |
| 6 D. | s Bruno | 6 | 8 | 5 | 28 | 6 | 49 | 6 | 20 | 1 |
| 7 l. | s Serge | 6 | 9 | 5 | 26 | 8 | 3 | 6 | 48 | 2 |
| 8 m. | ste Brigitte | 6 | 11 | 5 | 24 | 9 | 14 | 7 | 19 | 3 |
| 9 m. | s Denis | 6 | 12 | 5 | 22 | 10 | 22 | 7 | 55 | 4 |
| 10 j. | s Paulin (1) | 6 | 14 | 5 | 20 | 11 | 26 | 8 | 34 | 5 |
| 11 v. | s Gômer | 6 | 15 | 5 | 18 | 0 | 24 <small>soir</small> | 9 | 17 | 6 |
| 12 s. | s Wilfride | 6 | 17 | 5 | 16 | 1 | 15 | 10 | 6 | 7 |
| 13 D. | s Géraud | 6 | 18 | 5 | 14 | 1 | 59 | 11 | 0 | 8 |
| 14 l. | s Caliste | 6 | 20 | 5 | 12 | 2 | 37 | 11 | 58 | 9 |
| 15 m. | ste Thérèse | 6 | 21 | 5 | 10 | 3 | 10 | .. | .. | 10 |
| 16 m. | s Gall | 6 | 23 | 5 | 8 | 3 | 39 | 0 | 59 <small>matin</small> | 11 |
| 17 j. | s Cerbonn. | 6 | 24 | 5 | 6 | 4 | 6 | 2 | 1 | 12 |
| 18 v. | s Luc | 6 | 26 | 5 | 4 | 4 | 30 | 3 | 5 | 13 |
| 19 s. | s Savinien | 6 | 28 | 5 | 2 | 4 | 53 | 4 | 10 | 14 |
| 20 D. | s Caprais | 6 | 29 | 5 | 0 | 5 | 17 | 5 | 16 | 15 |
| 21 l. | ste Ursule | 6 | 31 | 4 | 58 | 5 | 44 | 6 | 24 | 16 |
| 22 m. | s Mellon | 6 | 32 | 4 | 56 | 6 | 13 | 7 | 34 | 17 |
| 23 m. | s Hilarion | 6 | 34 | 4 | 54 | 6 | 47 | 8 | 44 | 18 |
| 24 j. | s Magloire | 6 | 35 | 4 | 53 | 7 | 27 | 9 | 52 | 19 |
| 25 v. | s Crép. et s C. | 6 | 37 | 4 | 51 | 8 | 14 | 10 | 59 | 20 |
| 26 s. | s Rustique | 6 | 39 | 4 | 49 | 9 | 11 | 0 | 3 <small>soir</small> | 21 |
| 27 D. | s Frumence | 6 | 40 | 4 | 47 | 10 | 16 | 0 | 58 <small>soir</small> | 22 |
| 28 l. | s Sim. s Jude | 6 | 42 | 4 | 45 | 11 | 26 | 1 | 44 | 23 |
| 29 m. | s Faron | 6 | 43 | 4 | 44 | .. | .. | 2 | 22 | 24 |
| 30 m. | s Lucaïn | 6 | 45 | 4 | 42 | 0 | 41 | 2 | 55 | 25 |
| 31 j. | s Quentin v. j. | 6 | 47 | 4 | 40 | 1 | 56 <small>matin</small> | 2 | 24 | 26 |

LUNAISONS.

☉ N.L. le 5, à 3 h. 5 m. du s.
 ☽ P.Q. le 13, à 2 h. 39 m. du m.
 ☽ P.L. le 21, à 3 h. 20 m. du m.
 ☾ D.Q. le 28, à 5 h. 9 m. du m.

LE SCORPION.



La nuit grandit, voici la bise,
 C'est l'instant de te marier;
 Mets des écus dans ta valise,
 Tu n'auras pas trop à prier.

(1) Mort de Fourier à Paris, 1837.

→ NOVEMBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 23 m.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|------------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|----------------------|-------|------------------------|--|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | | | |
| 1 v. | TOUSSAINT | 6 48 | 4 39 | 3 11 | 3 52 | 3 52 | 27 | | | |
| 2 s. | <i>Trépassés</i> | 6 50 | 4 37 | 4 26 | 4 19 | 4 19 | 28 | | | |
| 3 D. | s Marcel | 6 51 | 4 35 | 5 40 | 4 46 | 4 46 | 29 | | | |
| 4 l. | s Charles | 6 53 | 4 34 | 6 53 | 5 16 | 5 16 | 1 | | | |
| 5 m. | s Zacharie | 6 55 | 4 32 | 8 3 | 5 49 | 5 49 | 2 | | | |
| 6 m. | s Léonard | 6 56 | 4 31 | 9 10 | 6 26 | 6 26 | 3 | | | |
| 7 j. | s Florentin | 6 58 | 4 29 | 10 12 | 7 8 | 7 8 | 4 | | | |
| 8 v. | stes Reliques | 6 59 | 4 28 | 11 7 | 7 55 | 7 55 | 5 | | | |
| 9 s. | s Mathurin | 7 1 | 4 26 | 11 54 | 8 48 | 8 48 | 6 | | | |
| 10 D. | s Juste | 7 3 | 4 25 | soit | 9 44 | 9 44 | 7 | | | |
| 11 l. | s Martin | 7 4 | 4 24 | 1 13 | 10 44 | 10 44 | 8 | | | |
| 12 m. | s René | 7 6 | 4 22 | 1 44 | 11 46 | 11 46 | 9 | | | |
| 13 m. | s Brice | 7 7 | 4 21 | 2 9 | .. | .. | 10 | | | |
| 14 j. | s Bertrand | 7 9 | 4 20 | 2 32 | 0 49 | 0 49 | 11 | | | |
| 15 v. | s Eugène | 7 11 | 4 18 | 2 55 | 1 52 | 1 52 | 12 | | | |
| 16 s. | s Edmé | 7 12 | 4 17 | 3 19 | 2 58 | 2 58 | 13 | | | |
| 17 D. | s Agnan | 7 14 | 4 16 | 3 44 | 4 6 | 4 6 | 14 | | | |
| 18 l. | s Aude | 7 15 | 4 15 | 4 12 | 5 16 | 5 16 | 15 | | | |
| 19 m. | ste Elisabeth | 7 17 | 4 14 | 4 44 | 6 27 | 6 27 | 16 | | | |
| 20 m. | s Edmond | 7 18 | 4 13 | 5 22 | 7 39 | 7 39 | 17 | | | |
| 21 j. | Prés. de N.-D. | 7 20 | 4 12 | 6 9 | 8 49 | 8 49 | 18 | | | |
| 22 v. | ste Cécile | 7 21 | 4 11 | 7 4 | 9 56 | 9 56 | 19 | | | |
| 23 s. | s Clément | 7 23 | 4 10 | 8 6 | 10 55 | 10 55 | 20 | | | |
| 24 D. | s Severin | 7 24 | 4 9 | 9 15 | 11 45 | 11 45 | 21 | | | |
| 25 l. | ste Catherine | 7 26 | 4 8 | 10 28 | soit | 0 26 | 22 | | | |
| 26 m. | ste Genev. A. | 7 27 | 4 7 | 11 44 | 1 1 | 1 1 | 23 | | | |
| 27 m. | s Maxime | 7 29 | 4 7 | .. | 1 30 | 1 30 | 24 | | | |
| 28 j. | s Sosthènes | 7 30 | 4 6 | 0 59 | 1 57 | 1 57 | 25 | | | |
| 29 v. | s Saturnin | 7 31 | 4 5 | 2 12 | 2 23 | 2 23 | 26 | | | |
| 30 s. | s André | 7 33 | 4 5 | 3 24 | 2 49 | 2 49 | 27 | | | |

☉ N.L. le 4, à 2 h. 49 m. du m.
☾ P.Q. le 11, à 11 h. 24 m. du s.

☼ P.L. le 19, à 4 h. 44 m. du s.
☽ D.Q. le 26, à 0 h. 42 m. du s.

LUNAISONS.

LE SAGITTAIRE.



Novembre, la récolte faite,
T'amènera les créanciers.
Or attends pour te mettre en fête
Qu'ils aient fauché sur tes greniers.

8 DÉCEMBRE.

Les jours décroissent de 53 min.

| Jours du mois et de la semaine. | FÊTES. | Lever du soleil. | | Coucher du soleil. | | Lever de la lune. | | Coucher de la lune. | | J. de la lune. |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|-------|-----------------------|----------|----------------------|-------|------------------------|--|----------------|
| | | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | | | |
| 1 D. | <i>Avent</i> | 7 34 | 4 4 | 4 36 | 3 16 | | | | | 28 |
| 2 l. | s Franç. Xav. | 7 35 | 4 4 | 5 47 | 3 46 | | | | | 29 |
| 3 m. | s Mirocle | 7 37 | 4 3 | 6 55 | 4 21 | | | | | 30 |
| 4 m. | ste Barbe | 7 38 | 4 3 | 7 59 | 5 1 | | | | | 1 |
| 5 j. | s Sabas | 7 39 | 4 2 | 8 58 | 5 47 | | | | | 2 |
| 6 v. | s Nicolas | 7 40 | 4 2 | 9 49 | 6 38 | | | | | 3 |
| 7 s. | ste Fare | 7 41 | 4 2 | 10 33 | 7 32 | | | | | 4 |
| 8 D. | CONCEPTION | 7 42 | 4 2 | 11 11 | 8 31 | | | | | 5 |
| 9 l. | ste Gorgone | 7 43 | 4 1 | 11 43 | 9 32 | | | | | 6 |
| 10 m. | ste Valère | 7 45 | 4 1 | soit 10 | 10 34 | | | | | 7 |
| 11 m. | s Daniel | 7 46 | 4 1 | 0 34 | 11 36 | | | | | 8 |
| 12 j. | s Valérien | 7 47 | 4 1 | 0 58 | | | | | | 9 |
| 13 v. | s Luce | 7 47 | 4 1 | 1 21 | 0 39 | | | | | 10 |
| 14 s. | s Nicaise | 7 48 | 4 1 | 1 45 | min 1 45 | | | | | 11 |
| 15 D. | s Mesmin | 7 49 | 4 1 | 2 10 | 2 53 | | | | | 12 |
| 16 l. | ste Adélaïde | 7 50 | 4 2 | 2 40 | 4 4 | | | | | 13 |
| 17 m. | ste Olympe | 7 51 | 4 2 | 3 16 | 5 16 | | | | | 14 |
| 18 m. | <i>Quatre-Temps</i> | 7 51 | 4 2 | 3 59 | 6 28 | | | | | 15 |
| 19 j. | s Gatien | 7 52 | 4 3 | 4 50 | 7 38 | | | | | 16 |
| 20 v. | s Timothée | 7 53 | 4 3 | 5 51 | 8 42 | | | | | 17 |
| 21 s. | s Thomas | 7 53 | 4 3 | 7 0 | 9 38 | | | | | 18 |
| 22 D. | s Honorat | 7 54 | 4 4 | 8 15 | 10 25 | | | | | 19 |
| 23 l. | ste Victoire | 7 54 | 4 4 | 9 33 | 11 4 | | | | | 20 |
| 24 m. | s Hermén. v. j. | 7 55 | 4 5 | 10 49 | 11 37 | | | | | 21 |
| 25 m. | NOËL | 7 55 | 4 6 | | 0 5 | | | | | 22 |
| 26 j. | s Etienne | 7 55 | 4 6 | 0 3 | 0 30 | | | | | 23 |
| 27 v. | s Jean, évang. | 7 56 | 4 7 | 1 16 | 0 55 | | | | | 24 |
| 28 s. | Saints Innoc. | 7 56 | 4 8 | 2 27 | 1 21 | | | | | 25 |
| 29 D. | s Trophime | 7 56 | 4 9 | 3 36 | 1 49 | | | | | 26 |
| 30 l. | ste Colombe | 7 56 | 4 10 | 4 44 | 2 21 | | | | | 27 |
| 31 m. | s Sylvestre | 7 56 | 4 11 | 5 49 | 2 58 | | | | | 28 |

LUNAISONS.

☉ N.L. le 3, à 5 h. 25 m. du s. — ☽ P.L. le 19, à 5 h. 12 m. dum.
 ☾ P.Q. le 11, à 8 h. 11 m. du s. — ☿ D.Q. le 25, à 9 h. 33 m. du s.

LE CAPRICORNE.



Voici le mois des engelures;
 Si ta femme aime à travailler,
 Fais-lui doubler tes couvertures
 Pour avoir chaud sur l'oreiller.

CONCORDANCE DES ÈRES DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

1850 correspond :

à l'année 6563 de la période Julienne.

- 2603 de la fondation de Rome, selon Varron.
- 2597 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
- 2626 des Olympiades, ou la 2^e année de la 657^e Olympiade, qui commence en juillet 1850, en fixant l'ère des Olympiades 775 1/2 ans avant J.-C. ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période Julienne.
- 1266 des Turcs qui commence le 17 novembre 1849, et finit le 5 novembre 1850, selon l'usage de Constantinople, d'après *l'Art de vérifier les dates.*

L'année des Russes commence le 13 janvier.

QUATRE-TEMPS.

| | | | | |
|-------------------|------------|--|---------------------|------------|
| Février | 20, 22, 23 | | Septembre | 18, 20, 21 |
| Mai | 22, 24, 25 | | Décembre | 18, 20, 21 |

FÊTES MOBILES.

| | | | | |
|-------------------------|-------------|--|--------------------------|------------------------|
| Septuagésime | 27 janvier | | Pentecôte | 49 mai |
| Les Cendres | 13 février | | La Trinité | 26 mai |
| Pâques | 31 mars | | La Fête-Dieu | 30 mai |
| Les Rogations | 6, 7, 8 mai | | Premier dimanche de l'A- | |
| Ascension | 9 mai | | vent | 1 ^{er} décem. |

FÊTES FIXES.

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Assomption | 15 août. |
| Toussaint | 1 ^{er} novembre. |
| Noël | 25 décembre. |

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

| | | h. m. | | |
|------------|------------------|---------|-----------|-------------------------------|
| PRINTEMPS, | le 20 mars, | à 41 42 | du soir. | } Temps moyen de Paris. |
| ÉTÉ, | le 21 juin, | à 8 9 | du soir. | |
| AUTOMNE, | le 23 septembre, | à 10 40 | du matin. | |
| HIVER, | le 22 décembre, | à 3 48 | du matin. | |

Obliquité moyenne de l'écliptique le 1^{er} janvier 1850, $\omega = 23^{\circ} 27' 33''$, 00.

ÉCLIPSES.

Le 12 février 1850, éclipse annulaire de Soleil invisible à Paris.

Les 7 et 8 août 1850, éclipse totale de Soleil invisible à Paris.

DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES AUXQUELLES ON A COMMENCÉ L'ANNÉE
DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a été introduit en Italie qu'au sixième siècle et en France qu'au septième. Il y eut cinq manières différentes de commencer l'année :

1^o au 1^{er} mai,

2^o au 1^{er} janvier,

3^o au 25 décembre (Nativité),

4^o au 25 mars (Incarnation). En adoptant cette date, les uns devançaient le commencement de l'année de 9 mois et 7 jours, les autres le retardaient de 2 mois et 23 jours.

5^o A Pâques, ce qui donnait des années très-variables, attendu que Pâques suivait alors comme maintenant les lunaisons.

Ces différentes manières de compter ont quelquefois été employées simultanément, et elles n'ont cessé en France que peu après l'édit de Charles IX daté du mois de janvier 1563, dont le 39^e article ordonne de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au 1^{er} janvier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

degrés.

| | | | |
|----|---|---|-----|
| 0 | ♈ | <i>Aries</i> , le Bélier. (Mars). | 0 |
| 1 | ♉ | <i>Taurus</i> , le Taureau. (Avril). | 30 |
| 2 | ♊ | <i>Gemini</i> , les Gémeaux. (Mai). | 60 |
| 3 | ♋ | <i>Cancer</i> , l'Écrevisse. (Juin). | 90 |
| 4 | ♌ | <i>Leo</i> , le Lion. (Juillet). | 120 |
| 5 | ♍ | <i>Virgo</i> , la Vierge. (Août). | 150 |
| 6 | ♎ | <i>Libra</i> , la Balance. (Septembre). | 180 |
| 7 | ♏ | <i>Scorpius</i> , le Scorpion. (Octobre). | 210 |
| 8 | ♐ | <i>Sagittarius</i> , le Sagittaire. (Novembre). | 240 |
| 9 | ♑ | <i>Capricornus</i> , le Capricorne (Décembre). | 270 |
| 10 | ♒ | <i>Aquarius</i> , le Verseau. (Janvier). | 300 |
| 11 | ♓ | <i>Pisces</i> , les Poissons. (Février). | 330 |

☉ Soleil.

PLANÈTES.

| | | | |
|--------|---|----------------------------------|--|
| ♃ + | Mercure, | } commues de toute antiquité. | » Flore, découverte par M. |
| | Vénus, | | Hind, en 1847. |
| | Terre, | | » Métis, découverte par M. |
| | Mars, | | Graham, en 1848. |
| | Cérès, découverte par Piazzi, en 1800. | | » Igéa, découverte par M. de Gasparis, en avril 1849. |
| ♃ | Pallas, découverte par Ol- bers, en 1802. | ♃ | Jupiter, connue de toute antiquité. |
| ♃ | Junon, découverte par Har- ding, en 1803. | ♄ | Saturne, connue de toute antiquité. |
| ♃ | Vesta, déc. par Olbers, 1807. | ♅ | Herschell (Uranus), décou- par Herschell, en 1781. |
| » | Astrée, découverte par M. Hencke, en 1845. | » | (Neptune), découverte par M. Galle d'après les cal- culs de M. Le Verrier, en 1846. |
| » | Hébé, découverte par M. Hencke, en 1847. | | |
| » | Iris, déc. par M. Hind, 1847. | | |

☾ Lune, satellite de la Terre.

DIVERSES ESPÈCES DE TEMPS ET DE JOURS.

On distingue trois sortes de temps : le temps *vrai*, le temps *moyen* et le temps *sidéral*. Tous trois s'expriment en jours, heures, minutes et secondes. Le jour *vrai* est l'intervalle de temps compris entre deux passages consécutifs du soleil *vrai* au même méridien; le jour *moyen*, le temps compris entre deux passages consécutifs de l'astre fictif auquel on a donné le nom de soleil *moyen*; enfin le temps compris entre deux retours consécutifs d'une étoile au méridien forme le jour *sidéral*.

Le jour est *astronomique* ou *civil*; le jour *astronomique* commence à *midi vrai* ou à *midi moyen*, selon qu'on emploie le temps *vrai* ou le temps *moyen*; il se divise en 24 heures, que l'on compte sans interruption de 0 à 24, ou d'un midi au midi suivant. Le jour *civil* commence à *minuit*, et se compose également de 24 heures; mais il est divisé en deux périodes de 12 heures chacune, qu'on distingue en heures du *matin*, de minuit à midi; et en heures du *soir*, de midi à minuit. Dans la *Connaissance des temps*, on emploie le temps civil seulement pour les levers et couchers du soleil, de la lune et des planètes, les phases de la lune, les éclipses de soleil et de lune et les grandes marées; tous les autres phénomènes sont annoncés en temps moyen astronomique.

Le jour *sidéral* commence à l'instant où le point équinoxial du printemps passe au méridien. Il se partage en 24 heures, que l'on compte de 0 à 24.

TRANSFORMATION DU TEMPS CIVIL EN TEMPS ASTRONOMIQUE.

Si le temps civil est exprimé en heures du matin, ôtez un jour de la date proposée, et ajoutez 12 heures; le résultat sera le temps astronomique demandé. Ainsi,

le 24 janvier à 5 h. 49 m. du matin, temps civil, correspond au 23 janvier à 17 h. 49 m. temps astronomique.

Si le temps civil est exprimé en heures du soir, supprimez la désignation *soir*, et vous aurez, sans autre changement, le temps astronomique.

TRANSFORMATION DU TEMPS ASTRONOMIQUE EN TEMPS CIVIL.

Si le nombre d'heures donné est plus petit que 12, ajoutez la désignation *soir*, et vous aurez le temps civil.

Si le nombre d'heures surpasse 12, diminuez-le de 12, ajoutez un jour à la

date proposée, et vous aurez le temps civil demandé, exprimé en heures du matin. Ainsi,

le 17 mars à 22 h. 54 m., temps astronomique,
correspond au 18 mars à 10 h. 54 m. du matin, temps civil.

CONVERSION DU TEMPS D'UN LIEU CONNU EN TEMPS DE PARIS.

Lorsqu'une date sera exprimée en temps d'un lieu connu, on l'exprimera en temps de Paris, à l'aide de la longitude géographique de ce lieu, réduite en heures, minutes et secondes. Si le lieu est à l'est de Paris, de la date proposée retranchez la longitude en temps, et vous aurez l'heure correspondante de Paris; si le lieu est à l'ouest de Paris, à la date proposée ajoutez la longitude en temps, et la somme sera l'heure de Paris.

Exemple. Une observation est faite à Metz, le 13 juillet, à 8 h. 15 m. 5 s., temps civil, on demande quelle heure il était en ce moment à Paris.

| | | | | | |
|------------------------------|---|---------------|------|-------|------|
| Date de l'observation | — | juillet 13 j. | 8 h. | 15 m. | 5 s. |
| Longitude orientale de Metz | — | | | 45 | 22 |
| Temps de Paris correspondant | — | | 7 | 59 | 43 |

Calcul des heures des couchers et des levers du soleil pour les différents lieux au moyen de celles de Paris.

Le problème de la détermination des heures des levers et des couchers du soleil aux différents lieux, au moyen des heures des levers et des couchers du soleil à Paris, est intéressant pour tous nos départements, puisqu'on ne trouve dans les divers calendriers que les heures de Paris. Nous pensons que le lecteur sera bien aise de trouver dans l'Almanach phalanstérien le moyen de résoudre la question.

Pour le besoin de ces calculs et des transformations précédemment indiquées, nous plaçons ci-après le tableau des latitudes et des longitudes des 86 chefs-lieux de nos départements. Pour les localités qui ne sont pas des chefs-lieux, on pourra prendre, sans erreur bien sensible, les nombres du chef-lieu voisin. Nous mettons ensuite la table calculée par M. Bouvard et extraite de l'*Annuaire du bureau des longitudes*, table qui indique les corrections qu'il faut faire aux heures des levers et des couchers du soleil à Paris. Le signe + placé devant une correction de cette table indique qu'elle doit être ajoutée au lever du soleil à Paris; le signe — indique que la correction doit être retranchée de l'heure du lever du soleil à Paris.

Les corrections des heures du *coucher* sont égales à celles du lever, mais de signe contraire; c'est-à-dire que si les premières doivent être *ajoutées*, les secondes doivent être *retranchées*, et réciproquement.

La table n'est calculée que de 10 en 10 jours : pour les époques intermédiaires, on fera une partie proportionnelle.

Deux exemples indiqueront combien l'usage de ces tables est facile.

1° A quelle heure le soleil se lève-t-il et se couche-t-il le 31 janvier 1850 à Perpignan?

La latitude de Perpignan est, d'après la table des *positions*, $42^{\circ} 41' 55''$, ou en nombre rond 43° ; on prendra les corrections dans les colonnes de la table ci-contre qui se rapporte à 43° . On ira chercher dans le calendrier l'heure du lever et du coucher du soleil à Paris, pour le 31 janvier, et on trouvera :

| | |
|--|------------|
| Lever du soleil à Paris. | 7 h. 35 m. |
| Correction. | — 15 |
| <hr/> | |
| Lever du soleil à Perpignan. | 7 h. 20 m. |
| Coucher du soleil à Paris | 4 h. 54 m. |
| Correction. | + 15 |
| <hr/> | |
| Coucher du soleil à Perpignan. | 5 h. 9 m. |

2° A quelle heure le soleil se lève-t-il et se couche-t-il le 5 mai 1850 à Lille?

La latitude de Lille est, dans la table des *positions*, $50^{\circ} 38' 44''$, ou 51 en nombre rond. On cherchera les corrections dans la colonne 51° de la table ci-contre. On remarquera ici qu'il n'y en a pas d'indiquées pour le 5 mai. Il faut alors faire une partie proportionnelle entre la correction du 1^{er} mai et celle du 11. Voici comment : la différence entre ces deux quantités est de 2 m. pour dix jours; elle sera donc de 0, m. 2 s. pour un jour. En multipliant cette dernière quantité par le nombre de jours qui se sont écoulés depuis le 1^{er} mai jusqu'au 5, c'est-à-dire par 4, on aura 0, m. 8 ou 4 m. en nombre rond. Cette minute, ajoutée à la correction indiquée pour le 1^{er} mai, donnera 7 m. pour la correction correspondant au 5 mai. On aura par conséquent :

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Lever du soleil à Paris. | 4 h. 36 m. |
| Correction. | — 7 |
| <hr/> | |
| Lever du soleil à Lille. | 4 h. 29 m. |
| Coucher du soleil à Paris. | 7 h. 18 m. |
| Correction. | + 7 m. |
| <hr/> | |
| Coucher du soleil à Lille | 7 h. 25 m. |

TABLE DE CORRECTIONS

Pour calculer les levers et les couchers du Soleil, dans les lieux compris entre
43 et 51 degrés de latitude boréale, par M. E. BOUVARD.

| ÉPOQUES. | 43° | 44° | 45° | 46° | 47° | 48° | 49° | 50° | 51° |
|-------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Janvier. 1 | -22' | -19' | -15' | -12' | - 8' | - 4' | + 1' | + 5' | +10' |
| 11 | 21 | 18 | 14 | 11 | 7 | 3 | 1 | 5 | 9 |
| 21 | 18 | 16 | 13 | 10 | 6 | 3 | 0 | 4 | 8 |
| 31 | 15 | 13 | 10 | 8 | 5 | 2 | 0 | 3 | 6 |
| Février. 10 | 12 | 10 | 8 | 6 | 4 | 2 | 0 | 3 | 5 |
| 20 | 9 | 8 | 6 | 5 | 3 | 2 | 0 | 2 | 4 |
| Mars. 2 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | - 1 | 0 | + 1 | 2 |
| 12 | - 2 | - 2 | - 2 | - 1 | - 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 22 | + 1 | + 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - 1 |
| Avril. 1 | 4 | 3 | + 2 | + 2 | + 2 | 0 | 0 | + 1 | 2 |
| 11 | 7 | 6 | 5 | 4 | 4 | + 1 | 0 | 2 | 3 |
| 21 | 11 | 9 | 7 | 6 | 4 | 2 | 0 | 3 | 5 |
| Mai. 1 | 14 | 12 | 9 | 7 | 5 | 2 | 0 | 3 | 6 |
| 11 | 17 | 14 | 11 | 9 | 6 | 3 | 0 | 4 | 8 |
| 21 | 20 | 16 | 13 | 10 | 7 | 3 | - 1 | 5 | 9 |
| 31 | 22 | 18 | 15 | 11 | 8 | 3 | 1 | 5 | 10 |
| Juin. 10 | 23 | 20 | 16 | 12 | 8 | 4 | 1 | 6 | 11 |
| 20 | 24 | 20 | 17 | 13 | 8 | 4 | 1 | 6 | 12 |
| 30 | 23 | 20 | 16 | 12 | 8 | 4 | 1 | 6 | 11 |
| Juillet. 10 | 22 | 19 | 15 | 11 | 8 | 3 | 1 | 5 | 10 |
| 20 | 21 | 18 | 14 | 10 | 7 | 3 | 1 | 5 | 9 |
| 30 | 18 | 15 | 12 | 9 | 6 | 3 | - 1 | 4 | 8 |
| Août. 9 | 15 | 13 | 10 | 8 | 5 | 2 | 0 | 3 | 7 |
| 19 | 12 | 10 | 8 | 6 | 4 | 2 | 0 | 3 | 5 |
| 29 | 8 | 7 | 6 | 4 | 3 | 1 | 9 | 2 | 4 |
| Septembre 8 | 5 | 5 | 4 | 3 | 1 | + 1 | 0 | - 1 | 2 |
| 18 | + 2 | + 2 | + 1 | + 1 | + 1 | 0 | 0 | 0 | - 1 |
| 28 | - 1 | - 1 | - 1 | - 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Octobre. 8 | 5 | 4 | 3 | 3 | - 2 | 0 | 0 | + 1 | 2 |
| 18 | 8 | 7 | 6 | 4 | 3 | - 1 | 0 | 2 | 3 |
| 28 | 11 | 9 | 8 | 6 | 4 | 2 | 0 | 2 | 5 |
| Novembre. 7 | 14 | 12 | 10 | 7 | 5 | 2 | 0 | 3 | 6 |
| 17 | 17 | 15 | 12 | 9 | 6 | 3 | 0 | 4 | 7 |
| 27 | 20 | 17 | 14 | 10 | 7 | 3 | 0 | 4 | 8 |
| Décembre. 7 | 22 | 19 | 15 | 11 | 8 | 4 | 0 | 5 | 9 |
| 17 | 23 | 20 | 16 | 12 | 8 | 4 | + 1 | 5 | 10 |
| 27 | 23 | 20 | 16 | 13 | 8 | 4 | 1 | 5 | 10 |



GRANDES MARÉES.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies, ou les nouvelles et pleines Lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles, qui concourent à leur production, varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la terre; elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes ces grandes marées pour l'année 1850. M. Largeteau les a calculées par la formule que le marquis de Laplace a donnée dans *Mécanique céleste*, t. II, p. 289; on a pris pour l'unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la marée totale, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la terre.

TABLEAU DES SYZYGIES.

| | Jours et heures de la syzygie. | Hauteur de la marée. |
|---------------------|---|-------------------------|
| JANVIER | { N. L. le 13 à 11 h. 29 m. du matin. | 0, 78 |
| | { P. L. le 28 à 1 h. 1 m. du matin. | 1, 06 |
| FÉVRIER | { N. L. le 12 à 6 h. 38 m. du matin. | 0, 85 |
| | { P. L. le 26 à 0 h. 40 m. du soir. | 1, 08 |
| MARS | { N. L. le 13 à 11 h. 26 m. du soir. | 0, 94 |
| | { P. L. le 27 à 11 h. 36 m. du soir. | 1, 04 |
| AVRIL | { N. L. le 12 à 0 h. 56 m. du soir. | 0, 99 |
| | { P. L. le 26 à 11 h. 30 m. du matin. | 0, 94 |
| MAI | { N. L. le 11 à 11 h. 18 m. du soir. | 0, 99 |
| | { P. L. le 26 à 0 h. 17 m. du matin. | 0, 82 |
| JUIN | { N. L. le 10 à 7 h. 29 m. du matin. | 0, 99 |
| | { P. L. le 24 à 2 h. 20 m. du soir. | 0, 76 |
| JUILLET | { N. L. le 9 à 2 h. 36 m. du soir. | 1, 01 |
| | { P. L. le 24 à 5 h. 33 m. du matin. | 0, 77 |
| AOÛT | { N. L. le 7 à 9 h. 43 m. du soir. | 1, 06 |
| | { P. L. le 22 à 9 h. 21 m. du soir. | 0, 83 |
| SEPTEMBRE | { N. L. le 6 à 5 h. 38 m. du matin. | 1, 10 |
| | { P. L. le 21 à 0 h. 50 m. du soir. | 0, 90 |
| OCTOBRE | { N. L. le 5 à 3 h. 5 m. du soir. | 1, 07 |
| | { P. L. le 21 à 3 h. 20 m. du matin. | 0, 95 |
| NOVEMBRE | { N. L. le 4 à 2 h. 49 m. du matin. | 0, 97 |
| | { P. L. le 19 à 4 h. 44 m. du soir. | 0, 96 |
| DÉCEMBRE | { N. L. le 3 à 5 h. 25 m. du soir. | 0, 85 |
| | { P. L. le 19 à 5 h. 42 m. du matin. | 0, 97 |

On a remarqué que dans nos ports les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1850 les plus fortes marées seront celles du 29 janvier, du 28 février, du 29 mars, du 11 juillet, du 9 août, du 7 septembre et du 7 octobre. Quoiqu'elles soient éloignées du *maximum*, ces marées pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

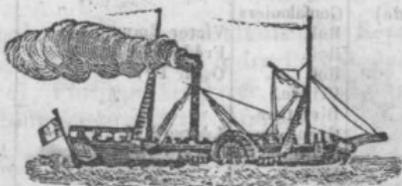
Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

| | | | |
|------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| Port de Brest. | m. 3 21 | Port de Saint-Malo. | m. 5 98 |
| — Lorient. | 2 24 | — Audierne. | 2 00 |
| — Cherbourg | 2 70 | — Croisic. | 2 68 |
| — Granville. | 6 35 | — Dieppe. | 4 40 |

L'unité de hauteur à Brest est connue avec une grande exactitude. Dans une suite d'observations faites pendant seize ans depuis 1806 jusqu'en 1823, on a choisi les hautes et basses mers équinoxiales comme étant à peu près indépendantes des déclinaisons du Soleil et de la Lune. La moyenne de 384 de ces observations a donné 6 m. 415 pour la différence entre les hautes et basses marées; la moitié de ce nombre, ou 3 m. 21, est ce qu'on appelle l'*unité de hauteur*.

Si l'on veut connaître la hauteur d'une grande marée dans un port, il faudra multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port.

Exemple. Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 7 septembre 1850, un jour et demi après la syzygie du 6? Multipliez 3 m. 21, unité de hauteur à Brest, par le facteur 1. 40 de la table, vous aurez 3 m. 53, pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du Soleil et de la Lune venait à cesser.



Noms et Titres des Chefs des États dans les différentes parties du Monde.

EUROPE.

| NOMS DES ÉTATS. | TITRE | NOM | DATE | DATE |
|---|--------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| | DU CHEF D'ÉTAT. | DU CHEF D'ÉTAT. | de sa NAISSANCE. | de son AVÈNEMENT. |
| Andorre (République d'). | Syndic. | | | |
| Autriche. | Empereur. | François-Joseph. | 29 août 1790. | 30 mars 1830. |
| Bade. | Grand-Duc. | Léopold-Frédéric. | 28 nov. 1811. | |
| Bavière. | Roi. | Maximilien-Joseph. | 16 déc. 1790. | 21 juill. 1831. |
| Belgique. | Roi. | Léopold 1 ^{er} . | | |
| Brême-sur-le-Weser (ville libre) | | | | |
| Brunswick. | Duc. | Guillaume. | 25 avril 1806. | 25 avril 1831. |
| Danemark. | Roi. | Cristian Frédéric VII. | 6 oct. 1808. | 7 janv. 1848. |
| Deux-Siciles. | Roi. | Ferdinand II. | 12 janv. 1810. | 8 nov. 1830. |
| Espagne. | Reine. | Isabelle II. | 10 oct. 1830. | 29 sept. 1833. |
| France. | Président. | Louis-Napoléon. | | |
| Francfort-sur-le-Mein (ville libre) | | | | |
| Grande-Bretagne. | Reine. | Victoria 1 ^{re} . | 24 mai 1819. | 20 juin 1837. |
| Grèce. | Roi. | Othon 1 ^{er} . | 1 ^{er} juin 1815. | 6 févr. 1833. |
| Hambourg-sur-l'Elbe (ville libre) | | | | |
| Hanovre. | Roi. | Ernest-Auguste. | 5 juin 1771. | 27 févr. 1821. |
| Hesse-Électorale. | Électeur. | Guillaume II. | 18 juill. 1777. | 6 avril 1830. |
| Hesse-Grand-Ducale. | Grand-Duc. | Louis II. | 26 déc. 1777. | 20 juin 1837. |
| Hollande. | Roi. | Guillaume. | | |
| Hongrie (République de). | Président. | Kossuth. | 1803. | |
| Iles Ioniques (République des). | Sénateurs. | | | |
| Lubeck (ville libre). | | | | |
| Mecklembourg-Schwerin. | Grand-Duc. | Frédéric-François. | 28 févr. 1823. | 9 mars 1842. |
| Modène. | Duc. | François IV. | 6 oct. 1779. | 1815. |
| Moldavie (<i>Jassy</i>). | Prince. | | | |
| Monténégro (Etat de) (<i>Cettigne</i>). | Évêque. | | | |
| Nassau. | Duc. | Adolphe. | 24 juill. 1817. | 20 août 1830. |
| Oldenbourg. | Grand-Duc. | Auguste. | 13 juill. 1783. | 21 mai 1829. |
| Parme. | Duc. | | | |
| Portugal. | Reine. | Maria II. | 4 avril 1819. | 2 mai 1826. |
| Prusse. | Roi. | Frédéric-Guillaume IV. | 15 oct. 1795. | 7 juin 1840. |
| Républ. Romaine (pouvoir spi- rituel). | Pape. | Pie IX. | | |
| Républ. Romaine (pouvoir tem- porel). | Triumvirs. | | | |
| Russie. | Empereur. | Nicolas 1 ^{er} . | 25 juin 1796. | 19 nov. 1825. |
| Saint-Marin (République de) | Gonfaloniers | | | |
| Sardaigne. | Roi. | Victor Emmanuel. | | |
| Sax. | Roi. | Frédéric-Auguste. | 18 mai 1797. | 6 juin 1836. |
| Suède et Norvège. | Roi. | Oscar 1 ^{er} . | 4 juill. 1799. | 8 mars 1844. |
| Servie (<i>Kragujevatz</i>). | Prince. | | | |
| Suisse. | Directeur. | | | |
| Toscane. | Grand-Duc. | Léopold II. | 3 oct. 1797. | 18 juin 1824. |
| Turquie. | Sultan. | Abdul-Medjid-Khan. | 19 avril 1823. | 1 ^{er} juill. 1839. |
| Valachie (<i>Bucharest</i>). | Prince. | | | |
| Venise (République de) | Dictateur. | Manin. | | |
| Wurtemberg. | Roi. | Guillaume 1 ^{er} . | 27 sept. 1781. | 30 oct. 1816. |

AMÉRIQUE.

- Brésil (*Rio-Janeiro*). Empereur, Pédro II.
Bolivie (*Chuquisaca*). Président, général Belzée.
Chili (*Santiago*). Président, Bulnes.
Équateur (*Quito*). Président, Vicente Ramon Roca.
États-Unis (*Washington*). Président, Taylor.
Haïti. { République d'Haïti (partie française). — *Port républicain*. —
Président, Soulouque (noir) (1).
République dominicaine (partie espagnole). — *Santo-Domingo*. — Président, Santana (homme de couleur).
Mexique (*Mexico*). Président, Herrera.
Nouvelle Grenade (*Bogota*). Président, général Hilario Lopez.
Paraguay (*Assomption*). Président, Lopez.
Pérou (*Lima*). Président, général Castilla.
Confédération argentine (*Buenos-Ayres*). Président, Rosas.
République de l'Uruguay (*Montevideo*). Président intérimaire, Suarez
Vénézuéla (*Caracas*). Président, Monagas.
Amérique centrale { État de Guatimala (*Antigua-Guatemala*).
— de San-Salvador (*San-Salvador*).
— de Honduras (*Comayagua*).
— de Nicaragua (*Léon*).
— de Costa-Rica (*San José de Costa-Rica*).

ASIE.

Chine (*Pékin*). Empereur, *Tao-Kouang* (2).

(1) Voici les noms des différents présidents de la République d'Haïti qui se sont succédé depuis l'indépendance : Alexandre Pétion, Jean-Pierre Boyer, Charles Hérard (dit Rivière), Philippe Guerrier, Jean-Louis Pierrot, Jean-Baptiste Riché, Faustin Soulouque, président depuis le 1^{er} mars 1848.

(2) Les noms des trois derniers empereurs sont les suivants : *Kieng-Long*, qui monta sur le trône en 1735 à l'âge de 26 ans et abdiqua en 1796 ; *Kia-Kin*, et l'empereur actuel *Tao-Kouang*, qui règne depuis 28 ans.

La Chine est une monarchie héréditaire, dont le chef prend le nom de *Fils du Ciel*.

Les régions comprises dans l'empire chinois portent les noms de Chine proprement dite, de Mandchourie, de Mongolie, de Dzoungarie, de Tangut, Corée et le Thibet sont des États tributaires, mais indépendants.

Japon (*Yedo*).

L'empire du Japon a deux chefs : un chef de la religion (*dairi*), un chef militaire (*scogoun*).

Le chef de la religion est censé être le chef légitime de l'empire; il réside dans la grande ville de Miaco.

Le chef militaire réside à Yedo.

Le port de Nangasaki est le *seul* où soient reçus les navires des Chinois, des Coréens, des Néerlandais (Hollandais).

Royaume de Lahore (*Lahore*).

Le principal des États de l'Hindoustan est le royaume de Lahore; le chef du royaume prend le titre de maharajah.

Royaume de Boukarie (*Boukara*).

Le principal des États du Turkestan est le royaume de Boukarie, dont une de ses parties a pour limite la mer d'Aral. Le chef prend le nom de Emir-el-Mousselim, chef des croyants.

Le royaume de Boukarie renferme deux villes très-célèbres dans les annales du monde antique : Samarcande et Balkh.

Royaume de Perse (*Téhéran*). Shah-Mahamed Mirza (1).

Le principal des États de la Perse est le royaume de Perse. Ispahan était son ancienne capitale. Le chef du pouvoir prend le nom de shah.

Le Caboul ou l'Afghanistan, dont il a été question si souvent dans ces dernières années, faisait partie des États de la Perse; il est aujourd'hui sous la protection de l'Angleterre.

Empire des Birmans (*Oumerapour*).

L'un des États de l'Indo-Chine, situé le long du fleuve Irraouadi.

Le chef du pouvoir prend le titre d'empereur. L'ancienne capitale était la ville de *Pegu* et plus tard la ville d'*Ava*. La ville la plus commerçante c'est Rangoun, située à l'embouchure de l'Irraouadi.

(1) Il règne depuis 1835.

Royaume de Siam (*Bangkok*).

L'un des États de l'Indo-Chine, situé sur le fleuve Ménam. L'ancienne capitale était Siam.

Empire d'Annam (*Huè*). Empereur : *Tu-duc* (4).

État de l'Indo-Chine. Le chef prend le titre de dova.

Imam de Sana.

Le plus important des États de l'Arabie ; il est situé dans l'Yémen. Il longe la mer Rouge où se trouve le célèbre port de Moka, qui a donné son nom au précieux café de l'Arabie parfumée.

AFRIQUE.

Vice-royauté d'Égypte (*le Caire*). Vice-roi, Mohamed-Ali.

Régence de Tunis (*Tunis*). Bey.

Empire du Maroc (*Fez*). Empereur, Abderrahman.

République de Liberia. — Président, Robert.

Royaume d'Amhara (*Devra-Tabour*).

Formé de la plus grande partie de l'empire de l'Abyssinie, dont l'ancienne capitale était Gondar, l'empire abyssin a été détruit par les invasions des Gallas.

Royaume des Hovas.

Dans l'île de Madagascar.

Océanie.

États des îles Sandwich.

Les îles Sandwich forment un État régulier ; le roi est constitutionnel. Les Sandwichois ont fait de rapides progrès ; leurs navires de commerce exécutent des voyages en Amérique et en Chine.

Les habitants sont de race brune ou malaise.

Les Marquises. Reine, Pomaré.

Un des États des îles Marquises.

(1) Les trois derniers empereurs résidant à Hué furent *Min-Menh*, mort en 1845 ; *Thieu-tri*, mort en 1847, et l'empereur actuel *Tu-duc*.

COSMOGONIE.



Charles Fourier a disséminé dans ses ouvrages une foule de fragments d'un grand système cosmogonique dont certains détails, choisis avec plus au moins d'adresse et de malice, interprétés et commentés plus ou moins plaisamment, défraient depuis longtemps les esprits farceurs qui veulent se donner les airs de juger Fourier.

Nous allons choisir dans ces fragments ce qui forme la partie la plus satisfaisante de la cosmogonie astronomique de notre maître, en prévenant les lecteurs de l'Almanach que ces idées sont absolument rejetées comme des folies par plusieurs disciples de l'École, admises par d'autres comme conjectures grandioses plus ou moins probables, et enfin adoptées par quelques-uns d'entre nous comme conviction scientifique et même comme foi religieuse. L'auteur de cette note est de ceux qui voient dans la cosmogonie de Fourier prise en masse le plus satisfaisant des systèmes universels connus, et qui pensent que plus d'un détail de ce grand système pourra être un jour l'objet d'une vérification positive. Dans ce cas, chacune de ces vérifications constituera certainement une découverte capitale dans le domaine scientifique, une de ces trouées qui ouvrent subitement des perspectives inattendues et profondes dans la nuit de l'inconnu.

IMMORTALITÉ HUMAINE.

Quoique notre intention soit de nous borner à la partie astronomique de la cosmogonie, il faut exposer d'abord comment Fourier entend l'immortalité humaine. Selon ce penseur, rien ne se fait de rien, tout ce qui existe a toujours existé dans le monde matériel comme dans le monde spirituel; les naissances et les morts, les créations et les destructions ne sont que des changements de combinaisons, dans lesquels aucune particule de matière ni aucune âme spirituelle ne peut périr ni commencer d'exister. On paraît assez porté à admettre ce principe quant à la matière; pour l'esprit c'est autre chose, et bien des gens qui se croient spiritualistes nient la préexistence des âmes. Cependant, comme dit Fourier, celui qui ne croit pas l'âme immortelle au passé est bien près de la croire mortelle au futur.

On objecte l'absence de souvenir des existences passées : on va voir comment Fourier résout cette objection.

Nous voyons dans le monde physique la matière solide, liquide, gazeuse; en outre la matière existe à un quatrième état que les physiciens nomment impondérable et que Fourier appelle *arome*, attribuant ainsi les odeurs et les saveurs à des fluides subtils analogues à la chaleur, à la lumière, à l'électricité. Or nos corps sont composés principalement de solides et de liquides. Fourier conclut qu'il doit exister une autre vie pour les âmes humaines, dans laquelle nous avons des corps composés principalement de gaz et d'arome.

Plusieurs de nos condisciples pensent avec quelques physiologistes que ce corps aromal existe dans notre corps terrestre et s'en dégage avec l'âme par la transition appelée mort. C'est ainsi que, selon Doherty, la matière pesante se dépose sur le corps aromal par une sorte de galvanoplastie, pour former le corps terrestre.

Ceci revient à dire que nous admettons l'existence de ce que l'église catholique appelle les *corps glorieux*.

Cette vie aromale doit être plus active, plus puissante, plus passionnée, plus intelligente que la vie terrestre, en raison de la mobilité, de la légèreté des matériaux du corps aromal et de l'énormité

des forces qu'il peut mettre en jeu, ainsi que de l'infinie délicatesse des nuances que ce jeu comporte. Si donc vous concevez que nos âmes alternent d'une vie à l'autre, de même que dans cette vie nous alternons journellement du sommeil à la veille, il doit y avoir entre elles le même rapport qu'entre le sommeil et la veille.

C'est la conception de cet alternat et de cette proportion qui explique toutes les difficultés de la théorie de la métempsycose.

La naissance est une transition descendante, un assoupissement, la vie actuelle un rêve, nos corps terrestres des lits, la mort est une transition ascendante, un réveil d'autant plus pénible qu'on a plus mal dormi, et agréable seulement quand le sommeil a été long et profond.

Les malheurs, les chagrins de cette vie ne sont la plupart du temps que des cauchemars dont un réveil brusque peut nous délivrer ; mais, dans ce cas, il est probable qu'au réveil des douleurs plus profondes et mieux senties succèdent aux maux de la vie présente, comme quand un malade sort d'un sommeil fatigant pour une veille plus fatigante.

Des personnes à qui j'expliquais cette hypothèse m'objectaient avec un certain effroi qu'elle n'allait à rien moins qu'à justifier le meurtre : c'est une grosse erreur. Dans notre analogie, un meurtrier est comme un voisin incommode, un *mauvais coucheur* qui éveille violemment ses camarades de lit par les mouvements désordonnés qu'il fait pendant son sommeil. Il est bon de l'éveiller, de l'envoyer dormir ailleurs, s'il persiste à ne pas laisser dormir les autres.

Il est doux, quand on dort auprès d'une personne aimée, de s'éveiller le premier et ensuite de protéger le reste du sommeil d'une compagne. Plusieurs d'entre nous sont également persuadés que les morts qui nous ont aimés continuent à veiller sur nous du haut de leur vie aromale, en attendant que nous ayons assez dormi de cette vie terrestre.

Fourier n'admet pas que les morts qui ont vécu sur cette terre avec nous ou avant nous se dispersent librement au décès dans toutes les autres planètes habitées ; il pense qu'il y a dans la vie humaine aromale une hiérarchie de onze degrés, complétant la douzaine avec la vie présente ou terrestre ; il estime qu'il y a, entre

deux de ces degrés consécutifs, un rapport analogue à celui qui existe entre les demi-tons de l'octave musicale; à mesure que l'on monte de degré en degré, on trouve des fonctions vitales de plus en plus élevées, des fonctionnaires de moins en moins nombreux; enfin les âmes humaines du douzième degré vivent à l'aide de corps aromaux qui les mettent en communication immédiate avec l'âme planétaire. Celle-ci clôt l'octave en degré supérieur.

Les âmes humaines s'élèvent ou s'abaissent sur cette échelle de vie suivant leurs mérites et leurs besoins, et celles du degré le plus élevé peuvent passer au rang d'âme sidérale. Voilà pourquoi j'ai dû commencer l'exposition de la cosmogonie par la métempsycose humaine.

IMMORTALITÉ PLANÉTAIRE.

L'illustre Képler considérait la terre comme un immense animal. Fourier la regarde non-seulement comme une créature vivante, mais comme occupant un rang supérieur à celui des hommes qui l'habitent, c'est-à-dire comme douée de sens plus subtils et plus pénétrants, d'affections plus passionnées et d'une intelligence plus complète, comme exerçant une industrie plus délicate et plus puissante, comme ressentant des plaisirs, des douleurs, des joies, des chagrins infiniment supérieurs à ceux d'un homme. En effet, selon Fourier, l'humanité qui habite un astre est une collection d'âmes humaines, associées à la vie de l'astre qui est leur chef et qui résume dans son individualité le bien et le mal de tous les êtres qui lui sont attachés.

Ainsi le corps essentiel d'une créature de l'ordre sidéral est à la fois terrestre et aromal, il possède les deux sexes; et même Fourier prétend que les organes mâles sont placés au-dessous du pôle nord, et les organes femelles au-dessous du pôle sud.

La génération des planètes a lieu par la fécondation des comètes, qui sont des embryons d'astres. Ce sont les soleils qui, lorsqu'ils sont pourvus d'un arôme fécondant convenable, fécondent les comètes qui passent auprès d'eux. Alors, ces immenses amas de vapeurs sont condensés et refroidis rapidement, et par parenthèse, nous remarquerons qu'une immense condensation comme celle d'une comète qui aurait contenu en vapeurs tous les matériaux du corps

de Jupiter, ne peut se faire sans l'émission d'une énorme quantité de chaleur et de lumière. Cette remarque tendrait à faire soupçonner que certaines apparitions d'étoiles qui ont brillé tout à coup dans le ciel et ont ensuite paru s'éteindre pourraient bien n'être que l'effet de la condensation de quelque grande comète dont on aurait fait une planète naissante.

Lorsqu'un soleil parvient ainsi à fixer et condenser une comète, le nouveau corps planétaire qui en résulte est aimanté; les astres des tourbillons opèrent sur lui en divers sens pour changer son orbite très-allongée en une orbite presque circulaire, pour donner au plan de son orbite et à la direction de son mouvement des directions qui s'écartent peu du plan de l'équateur solaire et du sens de la rotation du soleil. Après cette opération, que Fourier appelle implanation, une âme planétaire, qui a quitté par le décès quelque vieille planète, ou bien une âme humaine de haut degré récemment promue au rang sidéral, vient habiter ce jeune corps planétaire.

Alors, le jeune astre entre en rapports sexuels avec les autres astres des tourbillons, qui lui envoient des jets d'aromes qui servent de germe à des créations minérales, végétales, animales. Ces aromes portent en eux des caractères symboliques de chacun des astres qui les a fournis; en outre, le nouvel astre, après les avoir reçus, les élabore, les couve, et enfin les fait éclore en une création qui donne une image des passions de l'astre générateur. La faiblesse ou la maladie de l'astre nouveau peuvent quelquefois entraver le développement de ces germes, les faire avorter, ou ce qui est pis, les fausser. Alors on voit éclore des races malfaisantes, images des passions faussées qui constituent l'enfer social, ou la maladie d'enfance des astres.

Nous n'entreprendrons pas d'exposer les applications partielles de cette théorie d'histoire naturelle; c'est d'une poésie trop grande et trop profonde pour nos moyens. Nous renverrons ceux de nos lecteurs qui en seraient curieux aux livres du Maître et à ceux de Tousseinel, le plus gracieux et le plus profond naturaliste que nous connaissions. Nous nous hâtons d'esquisser l'ensemble de la cosmogonie, les détails d'analogie nous mèneraient trop loin.

Lorsque la jeune planète a reçu un mobilier à peu près suffisant, en minéraux, végétaux et animaux, le soleil lui envoie des germes

de races humaines ; des essaims d'âmes humaines provenant, soit de la planète décédée dont l'âme est venue s'*incarner* dans le jeune astre, soit de planètes dans la force de l'âge qui ont senti le besoin de coloniser, viennent habiter les corps de cette humanité naissante, et alors commence la vie sociale qui débute par une ère paradisiaque, dont nos traditions Terrestres ont conservé le souvenir sous les noms d'Age d'or, d'Eden, etc.

Si on nous permet d'interpréter dans un sens symbolique la Genèse de Moïse, elle nous donne des détails fort réguliers sur l'histoire de cette humanité primitive.

Première phase, enfance. Dieu modèle Adam, l'homme-humanité, en pétrissant la matière organique. Dans cette phase, les facultés affectives et intellectuelles sont endormies, les sens de l'homme se développent et se raffinent assez pour que l'image divine, présage de ses hautes destinées, commence à éclater. Lorsqu'enfin les premiers groupes humains ont reçu le visage sublime, et qu'ils se sentent appelés à contempler le ciel et à fixer leurs regards sur la profondeur de l'univers, alors commence la deuxième phase.

Deuxième phase, adolescence. Dieu, ayant donné sa ressemblance à l'homme, lui souffle son esprit, éveille en lui les facultés affectives et intellectuelles, et enfin l'esprit religieux qui complète sa ressemblance avec Dieu. C'est alors que l'homme comprend que son globe est à lui, qu'il doit le remplir et le gouverner, qu'il doit d'abord à cet effet croître et multiplier. C'est alors qu'il commence à passer la création en revue et qu'il impose des noms à toutes les créatures qu'il a sous la main. Dès lors Dieu les a créés mâles et femelles, mais toutefois l'amour proprement dit n'existe encore qu'en germe. L'homme n'en connaît que ce qu'il faut pour croître et multiplier.

APOGÉE. NAISSANCE DE LA FEMME. L'humanité arrive à une crise d'où elle ne peut sortir qu'à la suite d'une époque de torpeur représentée dans la Genèse par le sommeil d'Adam. Son sexe féminin acquiert la pudeur, l'amour devient une poésie, il n'y a plus seulement dans l'humanité des mâles et des femelles, il y a des vierges, des amantes, des femmes.

Troisième phase, déclin. A peine le sexe féminin a-t-il acquis le charme, que l'ambition prématurée du luxe risque d'amener dans la vie humanitaire une crise terrible. Si l'astre a manqué de vigueur

pour l'incubation des races les plus précieuses de végétaux et d'animaux, si l'humanité primitive est pauvre, le luxe de quelques-uns ne peut se fonder que sur l'oppression de la multitude. Dès lors l'humanité voit son harmonie primitive décliner rapidement, le mal s'introduit sous toutes les formes, Adam est chassé d'Eden.

Quatrième phase, caducité. Eden n'existe plus. Toutefois la société primitive se maintient encore quelque temps dans les contrées les plus favorisées; mais l'accroissement de population trop rapide et les discordes intérieures en détachent fréquemment des portions considérables, qui tombent dans l'état sauvage, ou patriarcal, ou barbare. Enfin, les derniers groupes de la société primitive se dispersent et l'Adam primitif a terminé sa carrière.

Après cette période édénique, l'humanité doit conquérir, à travers les douloureuses épreuves qui remplissent nos histoires et qui ne sont point encore achevées, les instruments industriels sans lesquels elle ne peut prendre en main la gestion de son globe; il faut qu'elle retrouve, à force de travail, la vraie notion de sa destinée, il faut surtout qu'elle sache réduire à leur valeur temporaire les doctrines de résignation et de compression qui ont été nécessaires pour conserver sa vie pendant sa longue maladie d'enfance. Cet âge de douleur est comparé par Fourier à la dentition des enfants. Les dents que notre humanité n'a point encore achevées depuis six mille ans qu'elle y travaille, c'est la poudre à canon, c'est la machine à vapeur, c'est l'imprimerie, c'est tout ce qui constitue la puissance industrielle de l'humanité.

L'âme et le corps de la planète partagent la santé et la maladie, les joies et les douleurs de son humanité. Ainsi, le désordre social éagit fatalement sur la vie de la planète, vicie ses aromes, et la rend impropre à élaborer avec les soins convenables les germes créateurs que les autres planètes pourraient lui envoyer. A plus forte raison, les germes qu'elle enverrait aux autres planètes seraient faussés, et l'on n'en pourrait rien faire de bon. C'est pourquoi une planète tombée en subversion sociale est mise en quarantaine, exclue de commerce aromal avec les autres astres ses voisins et ne peut même plus opérer la conjonction de ses deux fluides, pour créer chez elle-même de nouvelles espèces. Elle est privée de toute aculté créatrice jusqu'à sa guérison.

Cependant, si l'humanité de la planète manque de génie inventif pour trouver les voies de la destinée quand elle possède les forces nécessaires pour y entrer, la pauvre planète, tourmentée du besoin de créer, agit violemment ses aromes. Telle est, selon Fourier, l'origine de ces immenses draperies lumineuses qui se déploient par intervalle dans les hautes régions de l'atmosphère du pôle, magnifique phénomène connu sous le nom d'Aurore boréale, dont nous n'apercevons dans nos climats que des reflets éloignés sous la forme d'une lueur rouge ou violette.

Lorsqu'enfin l'humanité a su trouver sa voie, lorsqu'elle y est entrée, lorsqu'elle a établi la richesse et la concorde dans ses familles et dans ses nations en s'associant suivant les lois de sa nature passionnelle, lorsqu'elle est devenue pour son globe un serviteur intelligent, un associé affectueux, la planète revient promptement à la santé, et rentre dans le commerce aromal avec les autres astres du tourbillon.

Alors la guérison de la jeune planète est célébrée par une grande fête sidérale; toutes les planètes, compagnes de la convalescente, la couvrent de germes créateurs destinés à remplacer les espèces avortées ou mal venues, et cette fois ces germes, couvés dans un globe vigoureux et bien portant, arrivent à bien pour la plupart. L'homme, réintégré dans une harmonie supérieure à toutes les harmonies primitives, entouré des puissants auxiliaires que les nouvelles créations lui fournissent en foule, procède à la destruction des espèces nuisibles. L'astre est alors au commencement de sa jeunesse.

En même temps que le mobilier de la jeune planète est ainsi renouvelé, elle fournit à son tour aux autres astres du tourbillon des germes destinés à combler les lacunes que son exclusion temporaire des travaux de création a laissées dans les séries créées pendant sa maladie d'enfance.

Fourier a eu l'audace d'annoncer pour la terre ce que seront quelques produits des prochaines créations qu'il nous promet pour les premières années qui suivront l'établissement de l'harmonie sociétaire parmi nous. De là ces noms d'anti-baleines traînant à travers les mers des flottes entières, d'anti-lions, futurs lions plus grands que les nôtres, obéissant à l'homme et portant sur leur dos sept lionniers avec une vitesse de chemin de fer.

Après la grande crise du passage de la subversion à l'harmonie, la planète parcourt son âge d'adolescence, où les créations se succèdent périodiquement de plus en plus belles. L'humanité, lavée de ses souillures par quelques siècles de bonheur, conserve sans peine son ordre social, qui n'éprouve plus de modifications que dans les dispositions matérielles, par suite des ressources que lui apporte chaque nouvelle création. Elle arrive à communiquer par télégraphe avec les habitants des autres planètes plus anciennes, et elle apprend d'eux l'écriture et la langue que parlent entre eux les habitants de tous les mondes lorsqu'ils sont parvenus à l'harmonie sociale, elle apprend les histoires de toutes ces humanités voisines; et les immenses poèmes qui charment tous ces mondes depuis des milliers de siècles. Le bonheur des défunts s'élève en proportion; et lorsqu'ils en sont dignes, ils peuvent aller en grands essaims peupler des planètes naissantes, ou se joindre à la population humaine des mondes mieux organisés.

Cependant l'accroissement de la vie sur la planète a un terme; elle parvient à l'âge de maturité, puis insensiblement elle commence à décliner; ses créations successives perdent successivement de leur beauté, de leur force, de leur bonté; les créations anciennes s'altèrent également; et enfin, la dernière création donnant des produits subversifs en grand nombre, l'harmonie sociale déjà affaiblie se dissout, la planète tombe dans les infirmités de la vieillesse, qui présentent en ordre inverse des désordres analogues à ceux que nous trouvons décrits dans nos histoires. Cette décrépitude de la planète se termine par un rélet du bonheur primitif, puis par la mort de l'astre. L'âme planétaire, accompagnée de toutes les âmes humaines qui lui sont associées à cette époque, est appelée à une nouvelle carrière sidérale, dans quelque planète naissante; le cadavre abandonné subit l'opération de la *déplanation* qui dépouille successivement ses matériaux de tout ou partie de leurs forces attractives, et dès lors il s'échappe dans les profondeurs du ciel, jusqu'à ce qu'il parvienne dans les parties de l'univers où ses éléments achèvent de se disperser pour être réemployés par la suite à la constitution des astres futurs.

IMMORTALITÉ SOLAIRE.

Fourier n'a émis aucun aperçu relativement à la naissance et à la mort des soleils. Seulement il considère un tourbillon, ou un soleil avec les planètes qui circulent autour de lui, comme un être d'un rang plus élevé que les planètes. Le soleil est le centre de la vie du tourbillon, mais les planètes sont des organes essentiels de cette vie.

En admettant l'existence d'un corps du Tourbillon, formé d'un immense globe éthéré dont le soleil occupe le centre et qui s'étend beaucoup au delà des plus grandes orbites, il devient probable que la lumière des autres étoiles ou soleils éprouve une petite réfraction en entrant dans le corps du Tourbillon. Cette conjecture a déjà acquis un certain degré de probabilité pour les savants purement matérialistes. Elle deviendra certaine du jour où l'on aura bien constaté pour une seule étoile la réalité de ce que les astronomes ont appelé *parallaxe négative*, car cette parallaxe négative ne peut s'expliquer que par cette réfraction. Jusqu'ici les astronomes ont rejeté parmi les erreurs inévitables les parallaxes négatives qu'ils ont quelquefois rencontrées dans leurs observations. Mais, même en ne tenant compte que de quelques parallaxes positives d'étoiles mesurées jusqu'ici, on arrive à cette remarque singulière : c'est que, si les distances résultant de ces parallaxes sont réelles, les soleils les plus voisins de nous sont en général les moins brillants. Si on admet au contraire l'existence du corps du Tourbillon, d'une vaste atmosphère éthérée un peu réfringente, et si on attribue à cette réfraction une valeur d'environ un tiers de seconde d'angle, qu'il faut ajouter à chaque parallaxe d'étoile observée, les distances diminuent, leurs rapports changent, et les éclats réels des soleils paraissent indépendants de leurs distances au nôtre.

Les Tourbillons et leurs soleils, selon Fourier, sont de divers grades. Ainsi, il y en a d'inférieurs au nôtre, dont le cortège se réduit à une douzaine de planètes circulant en orbites indépendantes.

Il prétend qu'un tourbillon du même rang que le nôtre doit, pour être au complet, présenter quatre planètes *lunigères*, comme sont en effet la Terre, Jupiter, Saturne et Herschel.

Mais de plus Fourier croit que ces quatre lunigères ont besoin, pour bien accomplir leurs divers travaux, d'avoir 24 lunes ou satellites, formant deux octaves musicales, réparties par 5, 7, 4 et 8 sur les quatre lunigères. Cette distribution n'est autre chose qu'un résultat de son analyse des passions humaines, qu'il assure être identiques avec celles des astres.

Or il attribue à chacune des quatre lunigères un caractère passionnel déterminé par la dominance d'une des quatre affections principales de l'âme humaine. Et à chacun des satellites, il attribue un caractère formé par une nuance spéciale de la passion dominante de la planète principale.

Ainsi, son analyse des passions lui ayant donné quatre branches principales parmi toutes les affections de famille, et Jupiter ayant quatre satellites, il en a conclu que Jupiter est la Patriarche du tourbillon, la cardinale de famille, et il attribue à cette planète ou à ses lunes la création des plantes et des animaux où il pense reconnaître des symboles des affections familiales. Par une raison analogue, Saturne ayant sept lunes, il en fait la cardinale d'ambition. Enfin, Herschel ayant six lunes reconnues par les astronomes, Fourier assure qu'il doit y en avoir huit, pour que cette planète puisse remplir convenablement les fonctions de cardinale d'amour.

Reste l'amitié, dont l'analyse donne, au dire du maître, cinq nuances principales; la Terre, qui ne peut être que la cardinale d'amitié, devrait donc avoir cinq lunes pour compléter l'octave majeure avec les sept de Saturne. C'est ici que les conjectures de Fourier prennent une forme de plus en plus arrêtée, à mesure qu'elles s'étendent à des faits plus loin de notre portée.

Ainsi Fourier nous raconte tranquillement, comme s'il le savait pertinemment, que la lune de notre Terre avait servi de satellite à une lunigère qui avait occupé l'orbite terrestre avant nous, et qui fut déplanée après être morte de vieillesse; que notre pauvre lune s'affectionna plus particulièrement à la jeune planète qui était venue remplacer l'ancienne lunigère; que notre Terre, à l'époque de sa chute en subversion, fut atteinte d'une maladie violente qui se communiqua à la lune, qui en mourut comme une vieille servante dévouée meurt à la peine en servant une jeune maîtresse malade; que dans les mouvements convulsifs de son agonie, cette pauvre vieille

lune s'étant approchée trop près de la Terre, il en résulta une extravasation des mers, qui fut le déluge; enfin, il prétend qu'une luni-gère ne peut se passer d'au moins une lune pour son service magnétique, que pour ce service la lune morte fut momifiée, et que l'on put ainsi affranchir les lunes vivantes du service pénible et dangereux que l'une d'elles aurait dû faire; pendant qu'une planète luni-gère est en état de subversion sociale, elle est toujours bornée à une seule lune; les autres qui lui sont destinées vivent en attendant dans des orbites simples, sous la tutelle de quelque astre en pleine harmonie. Lorsque Fourier hasardait ses hypothèses, on ne connaissait que quatre petites planètes dans l'intervalle entre Jupiter et Mars: il imagina que ces quatre planètes sont quatre lunes vivantes de la Terre, qui habitent provisoirement ce qu'il nomme l'entre-ciel de Jupiter; que notre cinquième lune vivante n'est autre chose que la planète Mercure, dont le nom lui semble parfaitement faux: il prétend que Mercure est une planète dont toutes les affections ressemblent à celles d'une jeune vierge, que c'est la planète favorite du Tourbillon, et que, pour cette raison, elle est placée dans le parvis du Soleil en attendant que la Terre soit guérie de sa maladie d'enfance.

Mais les mouvements des planètes dans leurs orbites sont, comme notre respiration, involontaires ou volontaires à volonté. Quand nous n'y pensons pas, les muscles de notre poitrine exécutent à notre insu le travail de la respiration; mais quand la volonté s'en mêle, nous pouvons hâter, ralentir, et même suspendre un moment cet exercice. De même, quand la Terre, arrivée à l'harmonie sociale, sera en train de reprendre toute sa santé, quand l'aurore boréale se sera fixée en couronne lumineuse, distribuant la chaleur, la lumière et la vie aux zones glaciales, les astronomes d'observatoire verront avec un certain étonnement une des planètes télescopiques *désorbiter* de son orbite provisoire, venir prendre poste auprès de notre Terre en qualité de lune vivante. Alors les liens attractifs qui retiennent notre lune morte auprès de nous seront brisés, ce cadavre corrompu s'éloignera dans les profondeurs du ciel; puis successivement les trois autres télescopiques viendront *se conjuguer* sur la Terre à des distances croissantes, et enfin Mercure quittera le parvis du Soleil,

pour venir compléter auprès de notre Terre son cortège de cinq lunes vivantes.

Si du temps de Fourier les astronomes avaient découvert les trois ou quatre nouvelles planètes télescopiques situées également entre Mars et Jupiter, il paraît très-probable qu'il y aurait vu une preuve de ce qu'il avait avancé : que Jupiter est la cardinale de famille, chargée d'avoir soin des enfants, de protéger les planètes naissantes dans une sorte de salle d'asile.

Les astres qui habitent un Tourbillon sont de rangs très-inégaux, ceux qui circulent en orbite simple sont d'un titre ambigu, supérieur aux lunes, inférieur aux lunigères. Il n'y a pas davantage d'égalité entre les soleils. Au-dessus de ceux du même rang que le nôtre, il y a ceux qui sont accompagnés de quatre *vice-soleils* ou prosolaires. Ainsi, quand notre petite Terre, rentrée en commerce aromal, pourra verser au Soleil des aromes de bonne qualité, celui-ci pourra compléter l'arome fécondant dont il a besoin pour féconder, fixer et implanter les comètes qui passent à sa portée, et augmenter le cortège de lunes de la plus vigoureuse de ses lunigères, qui est Saturne.

Et celle-ci, dès que son cortège sera porté à douze lunes, pourra, avec leurs versements aromaux, se faire un vêtement lumineux, qui en fera une prosolaire. Cette prosolaire sera rouge, couleur d'ambition, parce que Saturne est la plus ambitieuse des planètes de notre Tourbillon.

Dès lors le Soleil travaillera activement à compléter ses prosolaires. Dans un tourbillon complet, du grade immédiatement au-dessus du nôtre, le Soleil blanc est accompagné de quatre prosolaires colorées, dont chacune est le centre d'un tourbillon secondaire aussi nombreux que celui dont nous faisons partie.

Les observations des astronomes nous montrent dans les étoiles doubles et triples un grand nombre de soleils en train de faire cette opération, à laquelle le nôtre brûle de se livrer. Mais il est retardé par le peu de génie inventif des hommes de cette petite Terre.

IMMORTALITÉ UNIVERSELLE ET OMNIVERSELLE.

Au-dessus des Soleils, ou plutôt au-dessus des Tourbillons dont les soleils sont seulement les organes centraux, sont des créatures

d'un ordre supérieur, ayant pour organes principaux un grand nombre de Tourbillons : ces êtres sont des Univers, ayant comme nous un corps et une âme, des sens, des affections, un langage, une intelligence, le tout très-supérieur à ce que nous pouvons concevoir, mais cependant en degré fini. Ces Univers sont comme nous sujets aux périodes d'enfance, jeunesse, maturité et vieillesse; à la fin de chacune de leurs carrières, ils doivent mourir pour renaître. De même que les Tourbillons vivent au sein d'un Univers, plusieurs Univers vivent au sein d'un Binivers, sujet de même aux phases et aux transitions extrêmes de la vie. Ensuite viennent les Trinivers, et ainsi de suite à l'infini. Dans cette série, le synonyme de ce que nous appelons vulgairement Univers, serait Infinivers ou Omnivers. L'âme de l'Infinivers, c'est Dieu, dont la vie réunit à chaque instant de l'éternité toutes les phases de la vie des êtres particuliers.

Enfin, pour en revenir à nous autres petits hommes, toutes ces créatures ont des âmes homogènes à Dieu, homogènes entre elles, et forment une échelle infinie sur laquelle toutes les âmes complètes montent et descendent éternellement. De sorte que chacun de nous a pu parcourir anciennement plusieurs carrières sidérales ou solaires ou même des degrés supérieurs, et peut par la suite y remonter suivant ses mérites, et retrouver le souvenir de ses gloires oubliées.

CONCLUSION.

Telle est en gros la Cosmogonie de Charles Fourier. Et maintenant, quand un amateur croira pouvoir s'en moquer, il convient de lui demander de produire un système de conjectures approchant de celui-là pour la grandeur, la simplicité, la beauté, qui donne des réponses aussi satisfaisantes à tous les problèmes qui ont toujours tourmenté les penseurs de cette Terre-ci. Pour nous, nous doutons certainement de la réalité de beaucoup de détails de ce vaste système, mais nous pensons qu'il doit y avoir du vrai, parce que c'est beau. Si quelqu'un nous présente un système plus beau, plus digne de la grandeur de Dieu, nous penserons alors que le nouveau système contiendra plus de vérité que celui de Fourier. Nous pourrions attendre encore longtemps.

BRE.

L'ARBRE MERVEILLEUX.

FABLE.

Dans un rêve, je vis s'élever vers la nue

Un arbre d'espèce inconnue,

Dont les bras s'étendaient en vaste parasol,

Dont les pieds, s'allongeant, envahissaient le sol.

Les plantes, et surtout les plus maigres arbustes,

Le buisson, la ronce et le houx,

De mon bel arbre étaient jaloux.

« Fuyez ! s'écriaient-ils, dans leurs haines injustes.

A ses fleurs, à ses fruits, Vivants, ne touchez pas !

De ses fleurs le poison s'exhale,

Ses fruits renferment le trépas,

Et son ombre elle-même au sommeil est fatale. »

A ces mots, les passants fuyaient, saisis d'horreur.

Mais ceux qui, repoussant une vaine terreur,

De l'arbre gigantesque approchaient, — ô merveille !

Respiraient une essence à nulle autre pareille ;

O bonheur ! — savouraient des fruits délicieux,

Et s'endormaient, bercés de songes gracieux.

Par la sottise et l'égoïsme

Cet arbre outragé, méconnu,

Vers le monde réel quand je fus revenu,

Je le nommai : Socialisme !

PIERRE LACHAMBEAUDIE.



LE ROUQUET DE VIOLETTES.

Le ciel était sombre, l'atmosphère humide et brumeuse. Un jeune homme longea à pas lents le mur qui s'étend entre le jardin du Luxembourg et la rue de l'Ouest.

Il portait d'une main nonchalante un petit tableau non encadré.

Le paletot marron dont il était vêtu, ample et d'étoffe commune, laissait voir sur sa poitrine des plis de grosse toile. Son large pan-

talon gris recouvrait des souliers peu aristocratiques... Sa cravate, de nuance rose-vif, s'enroulait comme un ruban étroit sous un col de chemise négligemment rabattu, dont la blancheur contrastait avec le ton brun du visage. Une casquette en drap noir, légèrement inclinée à droite, couronnait de longs cheveux châtains tombant en mèches désordonnées le long des tempes.

Georges avait des traits sympathiques, le front net et pur, le nez droit et fin... Ses lèvres, un peu grosses, traçaient une ligne accentuée à l'ombre de sa moustache juvénile, qui se mariait harmonieusement aux souples ondulations d'une barbe naissante; mais les coins de bouche abaissés, la lèvre inférieure qui s'avancait en saillie exprimaient le dédain et le mépris; ses grands yeux, d'un bleu foncé, vagues et inquiets, reflétaient de douloureuses tristesses.

Franchissant une porte dont la grille s'entr'ouvrait sur la rue, il traversa une cour encombrée de planches et flanquée de baraques qui servaient d'ateliers de menuiserie... puis il entra dans une maison de chétive apparence... Deux étages le conduisirent au petit escalier roide et étroit au bout duquel était son logement.

C'était une chambre carrée, recevant le jour d'en haut par un châssis vitré. Des esquisses, des fragments d'ébauches peintes, des dessins inachetés tapissaient les murs... A terre, des cartons, des papiers en désordre... La cheminée étalait un pêle-mêle bizarre... on y voyait la Vénus de Milo et la Bible, le Bacchus indien, des pipes, une main en plâtre moulée sur nature, les *Iambes* de Barbier, Alfred de Musset, des allumettes, une lampe en cuivre...

Sur une table, des bro-ses éparses, des flacons, des crayons, une boîte à peindre et une palette toute chargée de couleurs desséchées... Le lit du jeune artiste se cachait sous des lambeaux d'étoffe usée à ramages chinois.

Au milieu de la chambre se dressait le chevalet, auquel était fixée par une ficelle une toile d'un mètre environ, esquissée au fusin et au crayon blanc... On distinguait déjà l'ensemble et l'effet de la composition... Dans le haut de la toile, deux petits anges ailés voltigeaient entre des branches et le feuillage à peine indiqué... Des nuages rayaient le ciel de longues bandelettes... A travers des troncs d'arbres, vers l'horizon lointain, s'épandait la douce lumière du soir... Au premier plan, des fragments de roches moussues, sur l'un

desquels était assise, dans une attitude mélancolique, une figure simplement drapée dont les pieds foulaient un gazon touffu brodé de quelques pâquerettes.

Georges suspendit à un clou le tableau qu'il rapportait, il s'éloigna en le regardant et poussa un gros soupir. Puis tirant de sa poche un petit pain, il le déposa avec un bouquet de violettes sur la tablette de son chevalet.

Le tête penchée, les bras croisés, il se tenait droit et immobile, lorsque la clef tourna vivement dans la serrure, et une voix douce et limpide demanda : — Puis-je entrer, monsieur Georges, je ne vous dérange pas ?...

— Entrez, entrez, mademoiselle Marie ; bonjour, ma voisine.

Marie était une jeune fille de dix-sept ans à la mine fraîche et éveillée... des bandeaux noirs soigneusement lissés encadraient son front, et ses cheveux attachés très-bas sur le derrière de la tête en faisaient valoir le gracieux contour ;... sa robe d'indienne fond blanc, parsemée d'imperceptibles fleurettes rosées, dessinait une taille souple et élégante ; un large ruban nouait à sa ceinture un tablier court de soie noire... des mains fines et blanches, de petits pieds précieusement chaussés de brodequins, donnaient à sa personne ce cachet de distinction qu'on trouve souvent chez les ouvrières de Paris.

— Eh bien ! monsieur Georges, êtes-vous moins triste aujourd'hui ?... Allons, voyons, regardez-moi... toujours le même... Mais qu'avez-vous donc, mon Dieu ?

Depuis quelque temps vous ne parlez plus, vous ne chantez plus, et ce qui est mal, bien mal, vous ne travaillez plus... Ah ! merci... voilà mon bouquet de violettes... c'est gentil à vous de ne pas m'oublier... comme il sent bon... Merci, monsieur Georges...

C'est vrai, ça, vous ne travaillez plus... du tout... du tout... — Cette toile est là qui attend de belles couleurs... Savez-vous pourtant que ce sera très-joli, je m'y connais un peu... je vous assure... très-joli, très-joli... Par exemple, je vous donnerai des conseils pour les marguerites ; vous voulez bien, n'est-ce pas ?

A propos, je suis furieuse... toutes les fois que je vais au magasin, c'est la même chose... Qu'ils sont ennuyeux et bêtes ces gens qui se promènent dans les rues !... Figurez-vous, monsieur Georges...

— Ah ! oui, mam'selle Marie, quelque rencontre encore...

— Précisément... Ah! mais je me suis fâchée... Si vous saviez comme on est grossier, malhonnête, impertinent (et elle rougit), des individus si laids, si vieux!... Les imbéciles!!! Et passant subitement à un autre ordre d'idées, elle se mit à fredonner une chansonnette en époussetant une esquisse peinte qu'elle venait de trouver dans un coin, et qu'elle contemplait avec un sérieux charmant...

Comme c'est joli!!... Mais je me sauve, je retourne à mes fleurs... Merci pour votre bouquet, monsieur Georges; adieu, vilain paresseux... merci... et elle disparut en sautillant.

Marie, pauvre fille abandonnée, n'avait connu ni son père ni sa mère. Enfant, elle fut confiée à une fleuriste chez laquelle elle apprit son état... Un jour sa maîtresse lui dit : « Marie, voici trois cents » francs que je suis chargée de te remettre... Ton apprentissage est » fini... Tu vas louer un logement, tu achèteras un mobilier et tu » travailleras chez toi... »

Elle vint alors demeurer dans la même maison que Georges. La chambrette de Marie était un modèle d'ordre et de propreté. Il est vrai que l'entretien n'était pas difficile, car tout son mobilier se composait de quatre chaises, d'une commode et d'un lit en noyer, d'une grande table, sur laquelle se rangeaient quelques cartons et les ustensiles nécessaires à sa profession... deux vases de porcelaine, un grand verre en cristal ciselé et un miroir décoraient sa cheminée... Tout le luxe était dans la fenêtre, soigneusement voilée de mousseline brodée et entourée de rideaux bleu-clair, drapés avec un goût exquis.

La jeune fleuriste vivait seule, travaillant et chantant tout le long de la journée. Son salaire lui suffisait, il lui fallait si peu!...

Le dimanche elle allait entendre la messe à Saint-Sulpice; et pour toute distraction, elle étudiait la botanique dans un gros livre orné de gravures.

Son cœur était pur et simple... son âme chaste... Isolée dans ce monde, ce ne fut qu'après trois mois de voisinage que des relations s'établirent entre elle et Georges, et ces relations consistaient à venir causer une fois ou deux par jour, pendant un quart d'heure, avec son voisin... qui n'entraît jamais dans sa chambre.

D'amour, on n'en parlait pas. Le langage de Georges était aussi respectueux et pudique que la confiance que Marie était affectueuse

et naturelle... Un bouquet de violettes, offert et accepté chaque jour avec un secret bonheur, tel était le tribut naïf de cette sympathique liaison.

Georges, après la visite de sa voisine, resta plongé dans d'amères réflexions... Il s'assit au bord de son lit, et quelques gouttes de sueur, brillant sur son front, trahirent de profondes souffrances... Hélas! pensa-t-il, que devenir?... J'espérais encore ce matin vendre mon petit tableau... mais refusé partout... Je suis inconnu, et les marchands reçoivent mal ceux qui se présentent timidement et dans un accoutrement misérable... Pas de couleurs... pas d'argent pour en acheter, pour payer un modèle... que faire, mon Dieu! Et cette lettre de mon père! il veut que je retourne chez nous... « Mon ami, » je t'avais bien prévenu, tu as voulu en faire à ta tête... au lieu » de te placer, comme je le désirais, chez M. N*** l'avoué, tu as » mieux aimé te lancer dans les arts... mais les arts, ça ne mène à » rien... tu ne gagnes rien, tu ne gagneras jamais rien... Je pense » que tu n'es pas très-satisfait de ta position... Que la misère te » serve une bonne fois de leçon... Quant à moi, je ne puis continuer » à te faire une pension et à encourager ta paresse... Réfléchis... » si tu reviens, tu seras bien reçu et ta famille sera heureuse... Nous » avons une place toute prête chez l'ami N***. »

Non, non, je ne puis me décider à renoncer ainsi à mes goûts.. à un travail qui me plaît... abandonner à la carrière d'artiste, une carrière si noble, si glorieuse!!! avoir un jour une réputation acquise par mon talent... et quitter le Louvre, ne plus peindre... ne plus peindre!!!

Devenir clerc d'avoué! Ah! c'est impossible, et pourtant je vais mourir de faim... Pauvre Marie! elle ne se doute pas que, si cette toile n'avance pas, c'est que je n'ai pas d'argent pour acheter ce qu'il me faut... Pauvre Marie! elle m'accuse de paresse!... Mon Dieu, mon Dieu!!!

Mais me brouiller avec mon père, avec ma famille!... moi, qui aime tant mes parents!... Ils ont peut-être raison... Et-il se laissa tomber tout de son long sur son lit, les larmes aux yeux... absorbé dans une cruelle incertitude...

Quinze jours après, Georges était installé chez maître N***, avoué à B***, petite ville de Bourgogne.

Le sentiment de famille l'avait emporté, la misère l'avait vaincu... Honteux d'une pensée de suicide qui avait un jour traversé son imagination malade, il s'était respectueusement sacrifié aux volontés paternelles. Le cœur gonflé, il quitta Paris, qu'il ne devait plus revoir.

Ce fut pour lui une grande peine de se séparer de Marie. Il lui dit tout avec franchise... A cette nouvelle inattendue, une pâleur mortelle se répandit sur le visage de la pauvre petite fleuriste; mais elle eut la force de contenir sa douleur et ses larmes... Elle tendit la main à son ami; seulement elle ne put articuler qu'un mot : ADIEU !...

De ce jour, Marie ne chanta plus... elle pleurait beaucoup et travaillait peu...

Sa chambre lui déplaisait, le souvenir de Georges était sans cesse présent à sa pensée... Elle se décida à déménager, à changer de quartier; à abandonner cette maison où elle avait fait quelques beaux rêves... car bien souvent elle s'était dit :

« Oh ! si une pauvre fille comme moi pouvait se marier, j'aimerais » un artiste... un artiste comme lui !... Faire des fleurs, c'est aussi » de l'art... »

Marie loua une chambre dans le quartier Montmartre... son ennui allait toujours croissant. Elle ne travaillait presque plus... son gain diminuait... elle commençait à faire quelques petites dettes... le livre de botanique fut abandonné pour Paul de Kock... la misère arrivait à grands pas. Elle fit connaissance d'une femme qui habitait un élégant appartement à l'étage au-dessous...

Trois mois... et Marie était la maîtresse d'un *quart* d'agent de change.

Des toilettes élégantes, de l'esprit naturel, les grâces de sa tournure et sa piquante physionomie ne tardèrent pas à la mettre à la mode...

Entourée de flatteries et d'adorations, entraînée dans une société équivoque, elle dut bientôt à quelques excentricités une facile et triste réputation. La pauvre enfant de la rue de l'Ouest était devenue une luxueuse courtisane, l'héroïne lascive d'un monde de viveurs et de délabrés. — Un gentilhomme écrivait à un de ses amis : « Viens souper demain avec nous... toujours chez Madagas-

» car... Paul, Léon et de T*** y seront.. Ce sera parfaitement
» composé en femmes; amène qui tu voudras... Je te prévien que
» MARIE s'est engagée d'honneur à nous favoriser de sa présence...
» En avant donc le tremblement, nous serons en pleine chaloupe...
» A propos, cet imbécile de Bellechasse a un consulat, celui-là
» précisément que le ministre avait promis à mon père pour moi.
» Mon père est furieux, et cela t'explique pourquoi il a voté hier
» avec l'opposition.

» Tout à toi, ***.»

Deux années s'écoulèrent, deux années de plaisirs fiévreux, de succès impudiques, de luxe raffiné, de bals, de danses effrénées, de débauches et d'orgies...

Un souvenir virginal venait de temps en temps mourir au cœur de la courtisane... Une pensée chaste passait dans sa tête pour s'évanouir au souffle de paroles passionnées et brutales, aux refrains de chansons lubriques, au bruit de pièces d'or et de bouteilles remuées la nuit dans quelque tripot élégant.

La vie de Marie s'usait... une toux sèche et fréquente annonçait la faiblesse de sa poitrine. Ses joues naguère rosées se creusaient pâles et ternes... un cercle bleuâtre cernait ses yeux fatigués... ses lèvres décolorées se desséchaient.

A la suite d'une nuit de carnaval, elle fut obligée de garder le lit.. Le mal fit en peu de temps de rapides progrès, et de toutes ces grâces, de toutes ces fraîcheurs, de toutes ces vaillantes beautés, il ne restait plus rien qu'un corps fletri et décharné.

Marie se sentait mourir.

« Madame, dit-elle un jour à la garde qui la soignait, ayez la bonté d'appeler près de moi une sœur de charité.

— N'êtes-vous donc pas contente de mes soins? répondit sèchement la garde.

— Oh! très-contente, madame. Mais je vous en prie, une sœur... une sœur, par grâce...

On se rendit à ses désirs, et quelques heures après une jeune religieuse s'approchait du lit de la malade, qui lui tendit la main en essayant un douloureux sourire.

— Approchez, ma sœur, bien près, bien près... j'ai peine à parler... Ecoutez-moi...

La sœur de charité pencha sa tête sur celle de la malade... Leurs mains étaient étroitement pressées l'une dans l'autre...

Quelles paroles furent échangées? Dieu seul le sait... mais le front de Marie reçut le baiser de paix... et quelques instants après un léger frémissement agita ses membres, et elle rendit l'âme...

La sœur tomba à deux genoux et pria...

Elle voulut rendre elle-même les derniers devoirs à cette amie d'un moment... elle lui ferma les yeux et la bouche... l'ensevelit et plaça près du lit, sur une table, deux cierges, un crucifix et des fleurs... puis, entre les mains de la morte qu'elle croisa sur sa poitrine, elle déposa un petit BOUQUET DE VIOLETTES.

Elle resta jusqu'à l'heure des funérailles, descendit avec le cercueil; et dans la rue, comme la foule était grande, elle s'approcha d'un groupe de pauvres femmes...

— Pardonnez comme j'ai pardonné, dit-elle, au nom du Seigneur, et venez avec moi vous agenouiller sur sa tombe; venez demander à Dieu la rédemption de nos sœurs.

Les femmes pauvres suivirent...

La mort de Marie fut annoncée dans les journaux, ainsi que la vente de son riche mobilier... Pendant trois jours, l'appartement qu'elle avait occupé excita la curiosité publique et fut visité par un grand nombre de personnages distingués, des magistrats, des femmes du grand monde, des financiers, des diplomates. Pendant trois jours les salons de Paris eurent un texte de causeries semi-scandaleuses et de vertueuses indignations.

A la même époque, un jeune homme de vingt-cinq ans expirait dans une petite ville de province, entre les bras de sa mère désolée.

Il succombait à une maladie de langueur, contre laquelle la médecine avait été impuissante, et dont personne ne comprenait les causes.

CHARLES BRUNIER.

FOI ET ESPÉRANCE.

Nous allons faire un pas de géant dans la carrière sociale. En passant immédiatement à l'harmonie, nous échapperons à vingt révolutions qui pourraient ensanglanter le globe pendant vingt siècles encore, jusqu'à ce que la théorie des destinées ait été découverte. Sachons faire même progrès dans la carrière de la raison, dans la renonciation aux préjugés. Repoussons les idées de médiocrité, les désirs modérés que nous souffle l'impuissante philosophie. Au moment où nous allons jouir du bienfait des lois divines, concevons l'espoir d'un bonheur aussi immense que la sagesse de Dieu qui en a formé le plan. En observant cet univers qu'il a si sagement disposé, ces milliards de mondes qu'il fait graviter en harmonie, reconnaissons qu'un Être si grandiose ne saurait se concilier avec la médiocrité, *et qu'on lui ferait injure si on s'attendait à des richesses médiocres et à des plaisirs simples et modérés dans un ordre social dont il serait l'auteur.*

FOURIER.

COLONIES AGRICOLES.

Fonder sur les landes et autres terrains en friche, si nombreux encore en France, des colonies agricoles;

Soutenir ces colonies par des subventions en argent, et surtout par des subventions en travaux qui puissent fournir aux colons un utile emploi du temps que ne réclamerait pas le travail des cultures;

Avoir ainsi des colonies, accessoirement agricoles, et principalement industrielles dès le début (l'industrie comprenant ici les grands travaux publics), puis devenant d'année en année plus agricoles et moins industrielles, jusqu'au moment où les travaux publics terminés dans le voisinage et les terrains mis en rapport, la colonie se livre uniquement à la culture.

Telle est, en résumé, la combinaison que nous allons esquisser rapidement.

Choix des colons.

Pour les colonies agricoles, on devra prendre de préférence des jeunes gens qui puissent encore se prêter aux exigences d'un nouveau métier, et se déplacer facilement. Ils cesseront de faire concurrence aux ouvriers âgés qui ont de la famille et ne sont plus propres à un travail autre que celui qu'ils ont exercé.

On devra choisir des célibataires, car la vie rude qui attend les colons dans les premiers moments, ne permettrait pas de donner aux femmes et aux enfants tous les soins qu'ils exigent. Cependant, on pourra prendre aussi quelques hommes mariés, afin que les travaux de la cuisine, du blanchissage et autres besognes du ménage de la colonie puissent être faits par leurs femmes. La proportion à établir sera à peu près d'un homme marié pour quatre célibataires.

On devra prendre dans la colonie un nombre suffisant de charpentiers, forgerons, menuisiers, quelques tailleurs, cordonniers, etc., puis la grande masse des colons sera composée de jeunes gens qui, par leur apprentissage sur les grands travaux publics, devront se préparer à la rude et utile profession d'agriculteurs.

Emplacement de la colonie.

Les ouvriers des colonies agricoles devant, dans les premiers temps, être employés pendant une partie de l'année sur les grands travaux publics, tels que dessèchement de marais, reboisement de montagnes, endiguement de rivières, routes et chemins vicinaux, et surtout à l'achèvement des lignes de chemins de fer et de canaux; il importe que ces établissements soient placés à peu de distance des ouvrages à exécuter, car il faut que les communications soient aciles entre chaque colonie et l'essaim qu'elle enverra sur les chantiers. Il faut aussi que l'on ne dépense pas un temps considérable dans les déplacements.

Les terrains à cultiver par les colons devront être des landes, terres vaines et vagues, aujourd'hui abandonnées par les agriculteurs. On devra donc rechercher ceux de ces terrains qui se trouvent à une distance de dix à douze lieues au plus des grands tra-

vaux, de manière qu'il ne faille que deux ou trois jours de marche pour s'y rendre.

Dans les conditions ci-dessus énoncées, on trouvera sur les landes de la Bretagne, de la Gascogne, du Périgord, sur les terrains incultes de la Sologne et de la Champagne, l'emplacement de bien des colonies. Le voisinage des travaux du chemin de fer de Paris à Strasbourg, de la navigation de la Marne et des canaux de la Marne au Rhin et de l'Aisne à la Marne, recommanderait spécialement l'espèce de désert qui s'étend entre Châlons et Reims et se prolonge aux environs de Vitry. Les terres y sont à très-bon marché, et, malgré leur désolante apparence, elles sont, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, susceptibles de recevoir une bonne culture. Alors même que leur mise en rapport devrait être plus lente que partout ailleurs, comme l'ouverture des grandes voies de communication qui sont commencées dans le voisinage donnera pour plusieurs années encore un travail abondant aux colons, on ne devra pas hésiter à y placer des colonies, si, comme je le crois, elles peuvent à la longue y prospérer.

Nombre d'habitants d'une colonie. — Étendue du territoire à leur concéder.

Je crois que l'on peut fixer dès l'abord le nombre d'habitants de chaque colonie à 700 (enfants non compris), à savoir 400 célibataires, 400 hommes mariés et 400 femmes. Plus tard, lorsque les célibataires seront mariés, le nombre des adultes de la colonie se trouvera élevé à mille environ, ce qui formera une forte commune.

Le terrain à concéder à la colonie, dès le début, devra être fixé au chiffre de un hectare et demi par adulte, soit pour les 600, de 900 hectares.

Dans les terrains incultes de la Champagne, un hectare ne coûterait pas plus de 300 fr., la dépense d'acquisition de terrains serait donc de 27,000 fr.

Achat des terrains.

Il importe en ce moment où le trésor est obéré, où il a à faire

face à d'énormes dépenses, de ne pas le grever encore de frais considérables; il importe surtout de reporter autant que possible le fardeau des nouvelles acquisitions, sur un avenir qui en récoltera les fruits.

Il faut donc autant que possible solder les terrains au moyen d'une émission de rentes, et pour cela voici la combinaison qui me paraît la plus naturelle.

Toutes les sommes de 100 fr. 00 seront remplacées par un titre de rentes 5 p. 0/0 au pair, donnant droit à 5 fr. d'intérêt; toutes les sommes moindres de 100 fr. seront payées en argent.

Comme, en général, l'Etat paye les terrains plus qu'ils ne valent, et comme les terrains en friche ne sont d'aucun rapport, en les payant en titres de rentes, et d'après les estimations du jury, évidemment on ne froisse en rien les intérêts des vendeurs, ils retire-ront à 6 0/0 au moins l'intérêt de propriétés qui étaient sans valeur entre leurs mains.

Les formes à suivre pour opérer cette acquisition seront celles prescrites par la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Avances diverses faites par le Trésor.

Outre la fourniture des terrains, l'Etat aurait à faire à chaque colonie des avances en matériel, constructions et bestiaux. Le chiffre de ces avances sera réduit autant que possible à ce qui sera strictement nécessaire pour mettre les colons en état de suffire à leurs premiers besoins et de se nourrir. Il ne devra pas dépasser 300 fr. par adulte pour la première année, et 100 pour la seconde, soit pour chaque colonie 480,000 fr. pour la première année et 60,000 pour la seconde; il sera supprimé pour la troisième.

Avances faites par des particuliers.

L'établissement des colonies agricoles ayant pour but de soulager la misère de la classe ouvrière des villes, et de combattre ainsi les seules causes de trouble et de désordre que nous ayons en ce moment, il est permis de croire que les particuliers voudront concourir avec l'Etat à cette œuvre éminemment utile et nationale. Si ce con-

cours se traduit par des dons, l'Etat aura soin de les répartir convenablement entre les diverses associations. S'il se traduit par des prêts, l'Etat veillera à ce qu'ils soient remboursés aux échéances voulues ; en s'en portant lui-même responsable.

Remboursement des avances de l'Etat.

Avec les colonies agricoles, l'Etat ne fait pas une spéculation. Il ne doit pas non plus sacrifier au profit de quelques colons les fonds provenant de l'impôt, c'est-à-dire prélevés sur tous les travailleurs.

Il faut qu'il rentre dans ses avances, mais sans obérer ses colonies.

Pour cela, il me semble qu'il ne doit rien prélever tant que les colonies ne seront pas installées de manière à se suffire à elles-mêmes, c'est-à-dire pendant cinq années environ. Pendant les dix années suivantes, il prélèvera un intérêt annuel de 2 50 p. 010 de toutes ses avances, et enfin, à l'expiration de cette dernière période, c'est-à-dire quinze années après la fondation de la colonie, il prélèvera un intérêt annuel de 6 p. 010.

Si l'on tient compte à cette époque de la plus-value acquise par les terrains, on reconnaîtra facilement que l'intérêt à 6 p. 010 n'a rien d'usuraire, et que, en définitive, les colons seront placés dans de bonnes conditions d'exploitation.

Culture.

Les habitants des villes et les ouvriers des fabriques sont extrêmement ignorants de tout ce qui concerne l'agriculture. Il faudra donc que les colonies soient dirigées dans leur travail par des hommes spéciaux, si on veut leur éviter bien des mécomptes et des fausses manœuvres.

Ces hommes spéciaux ne seront autres que ceux qui composent les comices agricoles. Il faut que dans tous les arrondissements où les colonies seront établies, les comices rédigent un programme très-détaillé et des instructions spéciales. Il faut que ces instructions soient obligatoires pour la colonie, et que les colons soient responsables de

leur exécution, sous peine du retrait d'une partie de la subvention de l'État.

L'attention des comices devra se porter sur la culture des plantes alimentaires, légumes et céréales. Ils devront aviser au moyen de mettre la colonie en état de suffire au plus tôt à sa nourriture. Ainsi, et sauf meilleur avis, ils devront d'abord faire cultiver des légumes et des pommes de terre, puis, la terre ameublie et préparée, passer à la culture des céréales.

La question des engrais devra appeler toute leur attention. Ils devront veiller à ce que les dispositions soient prises pour qu'aucune partie de l'engrais humain, solide ou liquide, ne soit perdue. Comme au début, les colonies n'auront pas beaucoup de bestiaux; il importe, par tous les moyens possibles, de suppléer à l'insuffisance d'engrais qui proviendra de cette cause.

Les comices devront en outre indiquer de quelle manière on pourrait former d'autres engrais, ou en acheter, ou en faire venir des lieux de production.

En un mot, les comices auront la haute surveillance des colonies et délègueront près de chacune d'elles un de leurs membres chargé de veiller de plus près à l'exécution du programme arrêté pour la culture.

Travaux publics.

Le travail agricole doit être l'accessoire, et les travaux publics le principal dans les premières années de la fondation de la colonie. Les travaux publics sont une seconde sorte de subvention donnée aux colons. Pour que ce mode de construction des grands ouvrages ne soit pas onéreux à l'État, voici comment il conviendrait de le mettre en pratique.

Désignation par le ministre et sur la proposition des ingénieurs du lot affecté à chaque colonie. Ce lot devra consister principalement en travaux de terrassement, d'empierrement et autres qui n'exigent pas une aptitude et un apprentissage spécial.

Le lot affecté à chaque colonie sera calculé d'après le nombre de travailleurs dont se composera l'essaim qu'elle enverra sur les chantiers, et de manière à donner environ 150 journées de travail à chaque homme dans la campagne.

Ces travaux seront donnés à l'entreprise aux prix du bordereau, et le bordereau réglé en prenant pour base une journée de dix heures et un salaire de 4 fr. 50 c. par jour. La colonie, en même temps qu'elle prendra un lot, s'engagera à la mener à bonne fin dans un délai déterminé. Ces lots eux-mêmes seront calculés de manière que l'essaim puisse les terminer dans la campagne d'été, avant l'époque des semailles.

La réception faite, la colonie sera payée du montant de ses travaux : déduction faite du prix de location des outils, dont il sera fait mention ci-après.

Outils.

Les outils seront fournis aux travailleurs par l'administration, qui passera marché pour la location des pelles, pioches, brouettes, nécessaires, pour un prix déterminé par chaque jour. Le compte de l'entrepreneur des outils sera réglé par les ingénieurs en présence des délégués de chaque colonie, et le montant du compte défalqué du prix des travaux.

Cette disposition a pour but, d'une part, d'éviter à la colonie des achats et des réparations d'outils, toutes choses fort coûteuses, et, d'autre part, d'empêcher le gaspillage qui aurait lieu si la colonie n'était pas responsable.

Ménage associé.

Pour faire vivre les colons le mieux et aux moindres frais possibles, il convient d'employer le système pratiqué à l'armée, c'est-à-dire le ménage associé.

Il convient que l'état passe des marchés au nom de chaque colonie et en présence de ses délégués, pour la fourniture des rations de pain, de vin, de viande, de fromage, de salaisons dont elle aura besoin, et que la cuisine se fasse en commun.

Le prix des fournitures sera garanti par l'Etat, qui le payera soit sur le montant des travaux, soit sur les avances qu'il devait faire en numéraire.

Les habitations, au début, seront aussi simples et économiques que possible. Des baraques en torchis recevront d'abord les colons. Les célibataires seront couchés dans des hamacs empruntés à l'ad-

ministration de la marine, les hommes mariés dans des lits. Chaque ménage aura son appartement à part. Un même appartement servira pour une escouade de célibataires.

L'usage des hamacs, économique sous le rapport de l'emplacement, a en outre l'avantage d'être très-sain. Il met les hommes à l'abri des émanations du sol, et leur évite les fièvres si fréquentes dans les campements ou les habitations provisoires.

Médecins.

Un médecin sera désigné par le gouvernement pour faire deux ou trois fois par semaine la visite des colonies agricoles, et, en cas de maladie, pour donner tous les soins que réclameront les malades.

Les honoraires de ce médecin, les frais de médicaments ou d'hôpital seront portés au crédit de l'Etat, et entreront dans le chiffre des avances, dont il devra se faire rembourser à la colonie.

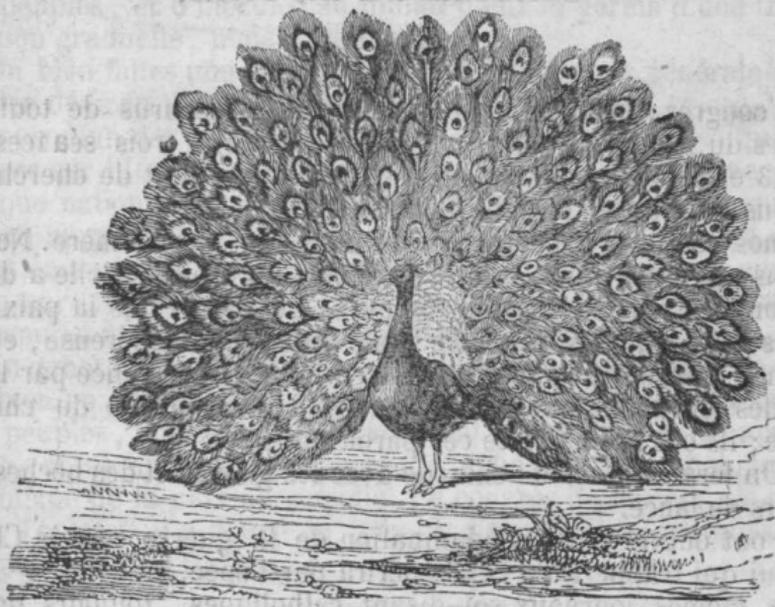
Ce projet, s'il est susceptible d'une utile réalisation, aura l'avantage de diminuer la population des villes et des manufactures au profit de celle des campagnes;

D'exploiter des terrains laissés incultes jusqu'à ce jour, et d'augmenter la richesse alimentaire du pays;

De fournir des bras à nos grands travaux publics commencés partout et partout abandonnés;

De détourner l'attention des stériles agitations de la rue, pour les reporter sur les œuvres fécondes que l'on doit attendre de l'ordre de choses nouveau;

Enfin il donnera à la révolution nouvelle son caractère définitif. Il montrera qu'elle a non pour but d'organiser la victoire, mais d'organiser le travail; non de combattre une coalition de rois, mais de combattre la misère, notre vieille et antique ennemie; non d'arracher une province aux peuples voisins, mais d'arracher à la stérilité une partie de notre territoire. En un mot, il lancera définitivement la nouvelle République dans la voie qu'elle doit parcourir, et ce faisant lui évitera les angoisses de l'anarchie.



LE PAON.

L'association a pour hiéroglyphe visuel le *paon*. Les yeux dont sa roue est parsemée sont l'emblème de l'ordre sociétaire, de sa magnificence et de son inégalité ; cette série d'yeux rangés en ordre progressif dénote que l'association ne peut s'allier avec les rêves d'égalité et de nivellement de nos philosophes. Mais pourquoi ce cri rebutant, ce contraste de la voix la plus déplaisante avec le plus superbe plumage ? C'est pour peindre l'action individuelle qui est mensongère et discordante. Le plumage attire et charme comme emblème de l'ordre sociétaire, mais l'animal n'ayant par lui-même aucune propriété sociale et ne s'unissant pas à nos travaux, Dieu nous peint dans son cri la fausseté de tout individu hors de l'association sérieaire.

FOURIER.

CONGRÈS DE LA PAIX.

Un congrès, formé d'amis de l'humanité accourus de toutes les parties du monde, a tenu cette année à Paris trois séances, les 22, 23 et 24 août. Le but de cette réunion était de chercher les moyens de réaliser la paix universelle.

A nos yeux, la paix universelle n'est pas une chimère. Nous ne faisons pas cette injure à la Providence, de croire qu'elle a destiné les hommes à s'entrégorger toujours. Le congrès de la paix a inscrit sur sa bannière une idée vraie autant que généreuse, et nous sommes surpris de l'attitude prise en cette circonstance par la plupart des journaux, qui prétendent avoir le monopole du christianisme; ils ont donc oublié ces paroles d'Isaïe :

« On fera des socs de charrue avec les glaïves et des bèches avec les fers de lance. »

Ils ont oublié cette condamnation de la guerre par le Christ :
« Celui qui frappera de l'épée périra par l'épée. »

Les mêmes journaux soi-disant catholiques, toujours prêts à tourmenter les livres saints pour en tirer des arguments à l'appui des doctrines fatalistes qui vouent le genre humain à l'ignorance et à la misère, ne savent pas voir dans ces livres les éclatantes promesses de paix et de bonheur même terrestre qui s'y trouvent à chaque page.

Quant à nous, qui ne voyons en Dieu ni un juge ni un bourreau, mais un père, nous avons foi dans la paix universelle, et nous applaudissons à l'inspiration qui porte aujourd'hui les représentants de diverses nationalités à proclamer cette idée consolante au moment même où la guerre dévaste encore plusieurs contrées de l'Europe.

Mais si nous trouvons leur aspiration sainte, leur sentiment noble et vrai, les moyens de réalisation n'ont pas été produits par eux.

Il n'y a que deux manières d'arriver à la paix universelle :

Faites-vous socialistes organisateurs et pacifiques, régénérez la

nation en régénérant d'abord la commune, créez dans son sein un type d'association agricole et industrielle capable de séduire tous les peuples, et d'inoculer au milieu d'eux le germe d'une transformation graduelle, mais complète.

Ou bien faites une dernière guerre, une guerre générale de toutes les démocraties contre toutes les aristocraties; brisez, par un dernier élan des peuples opprimés, tous les despotismes qui pèsent encore sur l'Italie, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne; rendez chaque nation maîtresse chez elle, maîtresse de son sol; qu'elle se donne un gouvernement de son choix, et la confédération des nations émancipées, la création d'un congrès permanent européen, puis universel, suivront comme des conséquences naturelles de cet épanouissement de toutes les races comprimées.

En dehors de la rénovation de la commune par la science sociale, ou bien en dehors d'une dernière guerre européenne pour la liberté des peuples, guerre que la France eût pu rendre courte après Février, on ne peut rien proposer de définitif et de concluant sur le problème de la paix universelle. Le congrès de la paix n'a pas conclu. Toutefois il a donné le jour à d'excellentes critiques contre l'état actuel de l'Europe.

CE QUE COUTENT LES ARMÉES.

Il résulte des statistiques et des budgets comparés, que les nations européennes dépensent tous les ans pour l'entretien de leurs armées une somme qui n'est pas moindre de 2 milliards, et qui, si l'on y ajoute l'entretien du matériel des établissements de guerre, s'élève à 3 milliards; ajoutez-y encore le produit perdu des journées de travail de 2 millions d'hommes, les plus sains, les plus vigoureux, les plus jeunes, l'élite des populations, produit que vous ne pouvez évaluer à moins d'un milliard, et vous arrivez à ceci, que les armées coûtent annuellement à l'Europe 4 milliards. La paix vient de durer trente-deux ans, la somme de 128 milliards a été dépensée pendant la paix pour la guerre.

(Extraits du discours prononcé par M. Victor Hugo, président du Congrès de la paix.)

GLOIRE A DIEU!

— Oh! si Celui qui sait diriger les mondes en harmonie, si Celui qui a établi dans la mécanique céleste un ordre si magnifique avait négligé de composer un système régulier pour les relations sociales des hommes, si ce Dieu, dont les cieus proclament la sagesse, n'avait inventé pour la terre que les sociétés civilisée, barbare et sauvage, s'il nous avait destinés irrévocablement à souffrir, à nous désespérer dans cet abîme de persécutions, ne devrait-il pas avoir honte de son propre ouvrage et rougir du contraste qu'étaient sa sagesse infinie au firmament et sa malice infinie sur la terre? Nous-mêmes, si nous croyons que Dieu, en créant le genre humain, lui ait assigné pour doctrine irrévocable ce gouffre de tortures et d'avilissement, civilisé, barbare et sauvage, dont les antiques fureurs tendent à s'aggraver encore par l'imminence des monopoles insulaire et féodal, si nous croyons que le chaos d'injustice, de fourberie et de carnage soit le vœu ultérieur de la divine Providence, livrons-nous à notre juste indignation, courons renverser les temples du Dieu indigne de notre encens, puisqu'il peut se complaire aux tortures des hommes. N'élevons désormais des autels qu'au prince des démons, seul digne de présider à nos infâmes sociétés et d'en accueillir les hypocrites hommages. — Bonnes gens, ne croyez pas que Dieu s'offense de vos soupçons; il brûle d'amour pour vous et vous prépare le bonheur. O vous qui avez inventé l'enfer, vous n'aurez pas assez de voix pour louer Dieu.

FOURIER.

« Le dernier des crimes qu'on pardonne est celui d'annoncer des vérités nouvelles. »

THOMAS.

« Les sociétés humaines sont atteintes d'une maladie de langueur, d'un vice intérieur, d'un venin secret et caché. »

MONTESQUIEU.

« Ce ne sont pas là des hommes, il y a quelque bouleversement dont nous ne savons pas pénétrer la cause. »

J.-J. ROUSSEAU.

HISTOIRE DE L'ANNÉE.

ÉVÉNEMENTS ACCOMPLIS

Depuis septembre 1848 jusqu'en septembre 1849.

SEPTEMBRE 1848.

Les hommes qui possèdent l'idéal d'une société heureuse et qui ont foi dans sa réalisation, n'ont formé jusqu'à ce jour qu'une minorité ; la crainte de l'avenir est générale chez les classes privilégiées. Aussi le progrès a-t-il été plus d'une fois obligé de se faire violent, révolutionnaire, malgré son but pacifique et conciliateur. Les privilégiés s'opposant aveuglément aux institutions qui généraliseraient le bien-être, les révolutions de 89, de 1830, de 1848 ont été faites surtout par l'effort des masses déshéritées que l'avenir ne saurait effrayer parce que le présent les écrase.

Toutefois, après chacun de ces grands mouvements révolutionnaires, et quand l'effervescence popu-

laire est un peu calmée, on a toujours vu les privilégiés, employant l'astuce, l'influence de leur position acquise et leurs moyens financiers, opérer une réaction puissante, et regagner, par un mouvement rétrograde, presque tout le terrain qu'ils avaient perdu. Après la première république, la restauration, — après la révolution de juillet, le triomphe de la *résistance* et du *juste milieu*, — après février, la *réaction*, qui, du fond de la rue de Poitiers, forge des entraves à la nouvelle république.

Dans les premières années qui suivirent 1830, on a vu Lafayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure) disgraciés, la Pologne abandonnée, le titre de héros de juillet devenant une mauvaise recommandation près d.

magistrats ; après février , nous voyons les hommes de la révolution proscrits : Ledru-Rollin mis à l'index , Louis Blanc et Caussidière en exil , l'Italie trahie , le titre de combattant de février signalé comme une tache devant les conseils de guerre. Le parti du juste-milieu , c'est-à-dire de l'immobilisme , renaît dans l'Assemblée nationale et se fait un malin plaisir d'annuler tous les actes du gouvernement provisoire , de déchirer la reconnaissance du droit au travail , l'abolition de la contrainte par corps , la limitation des heures de travail , etc. , etc.

Le mois de septembre 1848 fut particulièrement consacré à cette occupation rétroactive. On démolit presque toutes les bases posées par le gouvernement provisoire , non pour les remplacer par les fondements d'un édifice nouveau , mais pour revenir , à très-peu de chose près , à la société monarchique. Aussi le gouvernement provisoire , comparé à l'Assemblée , gagna-t-il alors du relief et de la popularité dans l'opinion démocratique. Si ce gouvernement n'avait pas su agir , si la science et la décision lui avaient manqué , du moins il avait été progressif , démocratique par ses intentions , par ses aspirations , par ses sentiments. Telle était la fâcheuse situation de l'Assemblée nationale , qu'elle grandissait immédiatement aux yeux du peuple ouvrier tout ce qu'elle essayait de proscrire.

L'attitude du parti légitimiste était louche. Tout en se déclarant sincèrement rallié à la république , ce parti n'abdiquait pas , il montrait au contraire beaucoup plus d'activité que sous le règne de Louis-Philippe. Le suffrage universel , institution plus avancée que l'état intellectuel du pays , mettait à la disposition des légitimistes des masses de campagnards ignorants , ne jurant encore que par le puissant propriétaire et par le curé. Enchanté de ce résultat , le parti se montrait idolâtre du suffrage universel et feignait de croire que c'est le nombre et non pas l'intelligence qui doit gouverner le pays ; loin d'émanciper les esprits et de les élever jusqu'à la hauteur du droit conquis , cette faction les maintenait avec soin dans l'ignorance , dans l'horreur de toute nouveauté sociale , et par conséquent dans les liens d'une abrutissante féodalité électorale. A Montpellier , l'élection d'un conseil municipal antirépublicain révolta les démocrates de la ville. Au lieu de se préparer une revanche en instruisant le peuple , ils se laissèrent entraîner , pendant les derniers jours du mois d'août , à protester par des manifestations dans les rues , promenant le drapeau tricolore et chantant les airs patriotiques.

A ces démonstrations les royalistes répondirent par l'effusion du sang. Le soir du lundi 28 août , près du *club de l'Urne* , lieu de leurs réu-

nions, ils se ruèrent en armes sur le porte-drapeau républicain, le blessèrent; une lutte s'engage, plusieurs des assaillants sont blessés à leur tour; le préfet, revêtu de son écharpe et courant au lieu du tumulte avec plusieurs agents de l'autorité, se voit accueilli par les royalistes à coups de pierres et de fusil, le gendarme Montredon tombe frappé mortellement, l'agent de police Mathieu reçoit une blessure, le citoyen Reynier et les commissaires de police sont atteints par des pierres, les buffleteries et la tunique d'un garde national sont criblées de plomb; la milice citoyenne ne riposta qu'après avoir essuyé plusieurs décharges; le juge d'instruction Peytavin, seul dans une rue, fut blessé d'un coup de fusil tiré par-derrière.

Presque partout les légitimistes montrèrent autant d'activité qu'à Montpellier, mais plus de prudence; ils firent une propagande sourde au sein des campagnes, excitant les paysans appauvris contre la république et contre Paris. Des crédules cultivateurs s'imaginèrent que les Bourbons de la branche aînée, chassés de la France quatre fois en quarante ans, offraient des garanties de stabilité politique, et que le duc de Bordeaux avait un secret pour assurer le crédit et le travail.

Le dimanche 3 septembre, le général Cavaignac, voulant entourer son gouvernement de prestige, passa

une magnifique revue au Champ-de-Mars; près de 100,000 hommes y assistèrent.

Le général parut, accompagné d'un nombreux état-major et suivi d'un escadron de guides, corps de récente formation. Des cris de : *Vive la République! vive Cavaignac!* le saluèrent; quelques cris de : *Vive l'Italie!* échappèrent à la jeune ardeur de la garde mobile.

Cette journée, qui devait être une prise de possession de l'armée par le gouvernement du général Cavaignac, ne prouva rien, si ce n'est la puissance de la France. Louis-Philippe avait offert en spectacle à ses alliés de splendides revues sans consolider son trône. Malheureusement pour la puissance morale et pour l'avenir du général Cavaignac, il avait accepté la guerre civile et refusé la guerre étrangère!

La veille du jour où la discussion de la Constitution fut entamée, M. Léon Faucher, l'une des personnifications les plus extrêmes de la réaction antisocialiste, laissa tomber ces paroles à la tribune : Le socialisme est une *peste*. A partir de ce jour, on vit les représentants et les journalistes démocrates accepter le nom de *pestiférés* comme un titre de gloire; les libéraux qui triomphèrent en juillet avaient bien été nommés *libérés* sous la restauration.

L'Assemblée nationale, abrogeant le décret du gouvernement provisoire qui avait limité à dix heures

le maximum de la journée de travail, porta ce maximum à douze heures. Beaucoup de maîtres imposèrent à leurs ouvriers ce dernier chiffre comme la mesure légale de la journée : il en résulta des agitations et des grèves.

Le 5 septembre, la discussion de la Constitution s'ouvrit. Cette discussion n'eut rien de brillant ; aucun Mirabeau ne s'y révéla. Entre les deux partis extrêmes, l'un revendiquant la république sociale, l'autre aspirant hautement au retour de la monarchie, l'Assemblée prenait un moyen terme, elle se prononçait pour la république, mais pour la république *nominale*, dépourvue de toutes conséquences fécondes à l'intérieur comme à l'extérieur. On cherchait à perpétuer, sous le nom de république et avec le suffrage universel, ce *statu quo* diplomatique et social qui avait fait la honte et la ruine de la dernière monarchie. Une assemblée maintenue par une imposante majorité dans une pareille voie ou plutôt dans une telle impasse, ne pouvait y recueillir aucune gloire.

Les transportations d'insurgés au Havre et à Brest continuaient en même temps que les jugements des conseils de guerre. Plus on s'éloignait des journées de juin, plus l'opinion publique, revenue au calme et retrouvant la notion de la justice, comprenait toute l'iniquité de cette monstrueuse procédure. On

devait, suivant le décret, transporter les insurgés les moins coupables, et ces hommes *les moins coupables* n'avaient pas la garantie d'un jugement ; on les condamnait, sans débats, à la perte de la famille et de la patrie, tandis que *les plus coupables* paraissaient devant le conseil de guerre avec les garanties de la publicité, du débat contradictoire, de la défense, et la chance de l'acquiescement !

Les conseils de guerre ordonnèrent plus d'une mise en liberté : cependant ils étaient plus que rigoureux, et l'opinion protesta souvent contre leurs condamnations. On ne peut oublier le malheureux Cornu, condamné à dix ans de travaux forcés. Il avait paru sur les barricades le lendemain du jour où sa femme expirait de misère et où il avait dû refuser du pain à son enfant !

La politique intérieure et la politique extérieure sont solidaires. Si le gouvernement du général Cavaignac avait su gagner les sympathies de l'élément démocratique en entrant dans la voie de l'organisation du travail, en y entraînant l'Assemblée, l'armée, rendue inutile comme instrument d'intimidation, serait devenue disponible pour l'affranchissement de l'Italie.

Mais le pouvoir exécutif, manquant d'idées, flattant au lieu de la conduire, une assemblée qui n'en avait pas davantage, mécontente les masses lassées de souffrir. Le

général Cavaignac avait besoin de ses troupes pour garder Paris; il craignit l'Autriche, il craignit la Prusse, il redouta la Russie et résolut, en maudissant les engagements pris par Lamartine, d'éviter à tout prix une intervention en Italie.

Il fallait se cuirasser pour ce triste rôle d'une grande insensibilité. L'Autrichien martyrisait ce peuple italien à qui nous avions promis, offert notre assistance. L'Autrichien, dans Milan, pillait les châteaux et les musées, fusillait la nuit les patriotes.

Cependant M. Bastide négociait toujours, et venait annoncer à l'Assemblée, avec une joie fort naïve, que l'Autriche acceptait la médiation de la France.

En septembre, l'Académie des sciences morales et politiques exécuta la commande de publications antisocialistes qui lui avait été faite par le général Cavaignac. Mais ces livres, publiés par des hommes qui avaient cessé de communier avec les idées de leur époque, par des hommes dont l'ouvrier se défiait parce qu'ils lui préchaient la résignation en gardant pour eux la fortune, n'apprirent à la bourgeoisie rien de neuf et provoquèrent la risée du prolétaire. Il appela ces publications des *brioche*s. C'est M. Cousin qui enfourna le premier, en réimprimant le *Vicaire savoyard*, avec une préface de sa façon, plus un petit traité intitulé *Justice et*

charité. Le four fut complété par MM. Troplong, Charles Dupin et Passy.

Paris devait nommer trois représentants le 17 septembre. Cette élection fut précédée d'une vive agitation électorale.

La réaction, voulant consacrer ce qu'elle appelait sa victoire de juin, présentait le maréchal Bugeaud, l'épée de Louis-Philippe; un banquier, Achille Fould, incarnation de la féodalité financière; Delessert, connu seulement comme parent du dernier préfet de police de la monarchie; puis quelques noms obscurs formant le fond de boutique de la république non socialiste, de la république dérisoire.

Aux noms provocateurs de MM. Fould et Bugeaud, le parti démocratique et socialiste répondit par une vive manifestation en sens inverse: il se groupa autour des noms de MM. Cabet, chef des communistes icariens, Thoré, rédacteur du journal la *Vraie République*, et Raspail, le prisonnier de Vincennes, accusé d'avoir violé le sanctuaire législatif au 15 mai. Il était difficile d'adresser à un corps politique un plus énergique défi que la réunion de ces trois noms, mais aussi jamais protestation n'avait été mieux justifiée.

Pendant les quatre mois de son existence écoulés déjà, l'Assemblée nationale s'était montrée constam-

ment au-dessous de sa tâche, hostile par ignorance à toutes les idées d'avenir. Pendant les journées qui précéderent immédiatement l'élection, cette Assemblée écouta les discours les plus inintelligents contre le socialisme avec une faveur marquée. Elle fit pressentir son opinion hostile au *droit au travail*, cette porte qui ouvre la société de l'avenir. L'Assemblée avait besoin d'un avertissement solennel. Aussi tous les hommes qui croient à la nécessité d'une transformation sociale donnèrent-ils leurs voix à MM. Cabet, Raspail et Thoré, quelle que fût leur opinion sur le communisme et sur l'invasion du 15 mai.

Le 13 septembre, M. Thiers fulmina contre le *droit au travail* inscrit au préambule du projet de Constitution, et défia tous les socialistes de lui indiquer les moyens de réaliser l'exercice d'un pareil droit.

M. Victor Considerant répondit à l'appel de M. Thiers ; il déclara qu'il avait conscience de posséder les idées qui peuvent assurer l'exercice du droit au travail et régénérer la société tout entière. Acceptant le défi dans les conditions qui seules pouvaient le rendre sérieux, il demanda que l'Assemblée, en dehors de ses réunions ordinaires, lui consacrat quatre séances du soir dans lesquelles il pût développer ses théories, et conclure par une proposition d'application. Des éclats de rire accueillirent sa demande, tant l'ap-

pel fait au socialisme était peu sincère. La partie de l'Assemblée qui désirait au fond de l'âme *couler* séance tenante le chef de l'école phalanstérienne en l'interrompant aux premières idées un peu générales qu'il eût développées, n'eut pas le courage de feindre l'impartialité et le désir de s'instruire jusqu'au point d'accorder quatre séances à l'exposition d'un système social qui a des adhérents dans le monde entier. Le parti réactionnaire leva les épaules et cria par la voix de ses journaux que M. Considerant avait reculé devant le débat.

Le gouvernement, sentant palpiter dans toute la France les intrigues de la légitimité, avait résolu d'envoyer dans les départements les plus travaillés par le royalisme des commissaires chargés de rattacher la population à la république, en l'éclairant sur les intérêts et la situation du pays. Le 16 septembre, les ennemis plus ou moins déguisés du gouvernement républicain dans l'Assemblée nationale dénoncèrent ce projet comme un abus de pouvoir, et le firent échouer par un vote de défiance. Ajoutons que des montagnards mêmes se prononcèrent contre la mesure, craignant qu'elle ne présentât un caractère de courtage électoral, et qu'elle n'eût pour objet de perpétuer au pouvoir le général Cavaignac avec un cortège de républicains bornes, c'est-à-dire de républicains non socialistes.

Aux élections du 17 septembre les socialistes votèrent avec un ensemble qui prouva combien l'organisation politique de la masse ouvrière était avancée. La réaction, plus nombreuse si elle avait su concentrer ses forces, ne sut pas ébrancher avec assez de soin l'arbre touffu de ses candidatures; elle ne concentra ses voix que sur M. Fould, les disséminant ensuite sur une foule de candidats secondaires. Mais ce qu'il y eut d'étrange dans cette élection, ce fut le prodigieux succès d'un candidat imprévu la veille, ce furent les cent mille voix obtenues par Louis Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur, fils de Louis Bonaparte et de la reine Hortense. Nul parti ne l'avait recommandé; sa candidature n'entraît pas dans les combinaisons des journaux ni des clubs, et cependant, porté par un engouement populaire, favorisé par les nombreuses déceptions que les hommes d'État républicains avaient fait subir au pays, il se plaça au premier rang des élus.

Voici les résultats du scrutin tels qu'ils furent proclamés le 21 septembre à l'Hôtel-de-Ville :

| | |
|----------------------|---------------|
| MM. Louis Bonaparte. | 110,752 voix. |
| Fould. | 78,891 |
| Raspail. | 66,963 |

MM. Thoré, Cabet, restés pour ainsi dire sur le seuil de l'élection, suivaient M. Raspail à un intervalle très-rapproché.

La proclamation des trois noms sortis de l'urne fut accueillie par des cris de *Vive la république sociale!*

Durant le mois de septembre, la garde nationale de Paris devint très-nomade. Depuis les journées de juin elle avait fraternisé dans de lointaines excursions avec les gardes nationales des provinces; par degrés elle étendit ses explorations au delà des frontières. 180 gardes nationaux de Paris, en uniforme, se montrèrent à Douvres, où ils furent curieusement examinés et fraternellement accueillis. Les merveilles qu'ils racontèrent de l'hospitalité britannique amenèrent des soldats citoyens avec armes et bagages à Londres, puis à Bruxelles. Partout on les fêta; mais le gouvernement hollandais, redoutant l'effet de la cocarde tricolore et du *chœur des Girondins*, ne leur permit de franchir la frontière qu'à la condition de renoncer à l'uniforme et de paraître en simples bourgeois.

Le 22 septembre, l'anniversaire de la fondation de la République française en 1792 fut célébré par un banquet au Chalet des Champs-Élysées. A cette fête démocratique assistaient environ cinq cents citoyens et parmi eux cent représentants du peuple. M. Ledru Rollin prononça un discours chaleureux dans lequel il insista sur les obstacles apportés à la révolution par les gens de finance; il fit appel aux innovations en ma-

tière de crédit. « Le père des assi-
» gnats, Cambon a sauvé la première
» République, ne trouverons - nous
» pas, dit l'orateur, un autre Cam-
» bon? »

L'Assemblée nationale avait ap-
porté des clubs électoraux une cer-
taine dose d'enthousiasme démocra-
tique; mais l'attentat du 15 mai la
refroidit, les journées de juin la
glacèrent, et sa majorité, décidée
désormais à chercher l'ordre dans
la résistance à toute idée démocra-
tique ou sociale, se laissa persuader
par M. Thiers; elle raya du
préambule de la Constitution le droit
au travail et le principe de l'impôt
progressif. Elle fut cependant encore
assez démocratique pour concentrer
le pouvoir législatif dans une seule
Chambre, ruinant ainsi le principe
aristocratique, et créant pour l'ave-
nir un instrument énergique de pro-
grès. *Suffrage universel, une seule
Chambre*, telles sont les deux con-
quêtes populaires consacrées par la
Constitution de 1848. La discussion
fut interrompue le 26 par l'appari-
tion de Louis-Napoléon Bonaparte
au milieu de l'Assemblée. Agé de
quarante ans, mais paraissant plus
jeune, de petite taille, vêtu de noir,
recherché dans sa mise, il se diri-
gea vers la tribune et lut le dis-
cours suivant avec un léger accent
qui tenait de l'alsacien et du suisse :

« Citoyens représentants, il ne
» m'est pas permis de garder le si-
» lence après les calomnies dont j'ai

» été l'objet. J'ai besoin d'exposer ici
» hautement et dès le premier jour
» où il m'est donné de siéger parmi
» vous les vrais sentiments qui m'a-
» niment et qui m'ont toujours
» animé.

» Après trente-trois ans de pro-
» scription et d'exil, je retrouve
» enfin une patrie et tous mes droits
» de citoyen.

» La République m'a fait ce bon-
» heur; que la République reçoive
» mon sentiment de reconnaissance,
» mon serment de dévouement, et
» que les généreux concitoyens qui
» m'ont porté dans cette enceinte
» soient certains que je m'effor-
» cerai de justifier leurs suffrages
» en travaillant avec vous au main-
» tien de la tranquillité, ce premier
» besoin du pays, et au développe-
» ment des institutions démocrati-
» ques que le peuple a le droit de
» réclamer.

» Longtemps je n'ai pu consacrer
» à la France que les méditations de
» l'exil et de la captivité; aujour-
» d'hui la carrière où vous marchez
» m'est ouverte. Recevez-moi dans
» vos rangs, mes chers collègues,
» avec le même sentiment d'affec-
» tion et de confiance que j'y ap-
» porte. Ma conduite, toujours in-
» spirée par le devoir, toujours ani-
» mée par le respect de la loi, ma
» conduite prouvera, à l'encontre
» des passions qui ont essayé de me
» proscrire encore, que nul plus que
» moi n'est résolu à se dévouer à la

» défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

Cette harangue, bien que rédigée à loisir, n'avait rien d'éclatant; mais elle était convenable et fut convenablement accueillie. Elle fit espérer aux hommes naïfs que l'ex-prince, après avoir conspiré deux fois le rétablissement de l'Empire, donnerait en effet à la République un gage de son dévouement en abdiquant toute prétention au rang suprême et en laissant les républicains aspirer seuls à la présidence de la République.

Le jour de cette apparition, l'Assemblée décida que M. Raspail, malgré son titre de représentant, resterait captif à Vincennes pour y attendre la décision du jury.

Voulant contribuer pour sa part à la défense de l'ordre social, c'est-à-dire au maintien de tous les abus, de tous les privilèges, à la guerre faite par l'Académie des sciences morales au vrai christianisme, au progrès social, à la liberté, M. Thiers imprima un lourd volume intitulé *De la propriété*. Cette œuvre indigeste, publiée d'abord en premier-Paris dans le *Constitutionnel*, n'était que le développement du défi adressé par l'auteur aux socialistes, le 13 septembre, du haut de la tribune nationale.

Le livre, aussi bien que la harangue, révélait l'ignorance la plus honteuse des systèmes qu'on prétendait réfuter. Dans ses classifica-

tions, M. Thiers plaçait le *communisme* d'un côté, le *socialisme* de l'autre, il divisait arbitrairement ceux qu'il appelait socialistes en partisans de l'*association*, de la *réciprocité*, du *droit au travail* : il déclarait avec un aplomb risible que *les socialistes ne s'étaient jamais occupés d'agriculture*, et que *l'association en agriculture était impossible*.

Tandis que les socialistes levaient les épaules en présence de ces assertions aussi tranchantes que mal fondées, les ouvriers s'indignaient surtout d'un passage où M. Thiers vantait les bienfaits du *marchandage* : odieuse exploitation des travailleurs par des aigrefins qui leur distribuent le travail et qui se placent entre eux et les patrons. La réputation politique et littéraire de M. Thiers ne gagna rien à la publication de son ouvrage sur la *propriété*, son impopularité seule en reçut un vernis nouveau.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Belgique.

En Belgique, les accusés compromis dans l'affaire de *Risquons-Tout* furent frappés par le jury avec une rigueur qui rappelait les cours prévôtales de Louis XVIII : dix-sept d'entre eux furent condamnés à la peine de mort. Un pareil arrêt ne pouvait être exécuté, il ne le fut pas ;

le roi Léopold montra plus d'intelligence et d'humanité que les Bourbons de la branche aînée.

Angleterre.

Le 5 septembre, la reine d'Angleterre vint proroger le parlement jusqu'au 2 novembre; elle lut un discours que le lord chancelier vint lui présenter à genoux suivant un gothique cérémonial. Il est des époques où ces exhumations du passé paraissent insignifiantes, et il en est d'autres où elles ont le caractère d'un défi au génie des révolutions.

Italie.

La nation française, toujours sympathique à la cause italienne, s'émut en apprenant que le 25 août une grave insurrection avait éclaté à Livourne, port principal de la Toscane. Le P. barnabite Garazzi, moine socialiste qui prêchait à la fois l'organisation du travail et la guerre sainte contre les Autrichiens, avait été arrêté et conduit militairement jusqu'à la frontière du grand-duché. Le peuple se révolta, la troupe fut obligée de battre en retraite et de se réfugier dans les forts; une autorité populaire remplaça celle du gouverneur, et toute communication avec l'administration florentine fut interrompue.

Le roi de Naples ne pouvait se résoudre à la perte de la Sicile; ses

troupes embarquées sur des bateaux à vapeur emportèrent Messine après un combat de cinq jours. La ville ne se rendit qu'après avoir subi le bombardement et l'incendie. Les détails du combat furent odieux; les commandants des flottes française et anglaise n'osèrent prendre sur eux d'arrêter par la force cet assassinat commis sur un peuple, ils se contentèrent de recevoir des réfugiés à leur bord. Bientôt après, la médiation anglo-française obtint une suspension d'armes entre le bourreau de Naples et la Sicile.

Le pape Pie IX avait disparu de la scène. Effrayé du mouvement gigantesque dont il avait donné le signal, il ne cherchait plus qu'à l'entraver. Craignant un schisme de la part du clergé autrichien s'il prenait une part active à la guerre nationale de l'Italie contre l'Empire, se perdant aux yeux des Romains en restant neutre, ne voulant pas comme chef de l'Eglise ordonner l'effusion du sang, ne pouvant se résoudre à renoncer au pouvoir temporel ni se résoudre à l'exercer, ce pape jouait un rôle pénible pour ses anciens admirateurs. Après avoir essayé de plusieurs ministres réactionnaires, il finit par placer à la tête de son cabinet M. Rossi, diplomate cosmopolite, instrument de la politique guizotine, mis en disponibilité par la révolution de février.

La République française protesta

vainement contre cette provocation, tandis que les bustes de Pie IX étaient brisés dans toutes les villes libérales de l'Italie.

Allemagne.

Les plus graves événements se préparaient dans l'empire d'Autriche. Les contre-coups de la révolution de février avaient porté dès le mois de mai une atteinte profonde à cette puissance, composée d'éléments germains, italiens et slaves. La Gallicie et la Lombardie n'étaient plus seules à s'agiter, chaque nation slave jugeait le moment venu de ressaisir son indépendance. Vainement les Tschèques de la Bohême avaient été soumis à Prague par les bombes de Windisgraetz, ils frémissaient encore sous le joug. A l'autre extrémité de l'Empire les Croates s'insurgèrent contre la Hongrie.

La Croatie, considérée dans l'administration impériale comme une dépendance de la Hongrie, est cependant habitée par une race entièrement distincte des Hongrois, et surtout des Magyares, conquérants venus de l'Orient il y a des siècles pour former la noblesse hongroise. Les Croates n'avaient obtenu à la diète de Presbourg qu'une représentation insuffisante; on leur enjoignait d'accepter la langue magyare pour idiome officiel. Ces griefs, analogues à ceux des Belges contre la

Hollande en 1830, amenèrent une insurrection; le ban Jellachich, chef d'un régiment frontière, espèce de colonies militaires établies en Illyrie et en Croatie, prit le commandement de ses compatriotes et pénétra dans la Hongrie. La camarilla impériale stupéfaite de cette guerre intestine fut d'abord tentée de proscrire Jellachich et lança contre lui un manifeste; mais le ban, ne voulant pas avoir sur les bras deux ennemis en même temps, sut persuader à la cour qu'il travaillait pour elle en châtiant cette Hongrie, éternel foyer de libéralisme et de résistance à l'autorité impériale. La cour se laissa convaincre; elle appuya résolument Jellachich, qui, dès lors, eut un double rôle. Représentant l'indépendance nationale aux yeux des Croates, il fut pour la Hongrie et pour le reste de l'Empire un instrument de réaction, un agent du despotisme impérial.

Jellachich débuta par des succès dans sa guerre contre la Hongrie.

A peine la camarilla se fut-elle prononcée pour Jellachich, que les libéraux viennois sentirent redoubler leur vieille sympathie pour les Hongrois. Vienne s'agita pendant la nuit du 28 septembre. Dans le faubourg de Schottenfeld, la garde nationale dut intervenir. Lorsqu'elle s'avança la baïonnette croisée, le peuple lui jeta des pierres et tira par les fenêtres. Trois gardes nationaux et six hommes du peuple

tombèrent blessés mortellement. La garde nationale n'était pas ralliée tout entière au mouvement démocratique ni même constitutionnel, et l'on distinguait dans son sein les *noir-jaune* : ainsi appelés parce qu'ils préféraient ces vieilles couleurs impériales au drapeau tricolore de l'Allemagne régénérée.

A Francfort, comme à Paris, l'Assemblée nationale constituante était loin de correspondre aux vœux du parti le plus avancé. Les républicains de Francfort, mécontents de la Constituante, n'attendaient qu'une occasion pour s'insurger. Elle fut offerte par un vote qui suspendait la guerre contre le Danemark, guerre devenue populaire, nationale même, en Germanie.

Le 16 septembre, les clubs se réunirent pour protester : l'Assemblée, d'autre part, avait appelé les troupes de divers Etats allemands : les démocrates, menacés, prirent les armes, le feu s'engagea, des barricades s'élevèrent et furent attaquées à coups de canon ; la lutte dura plusieurs jours, elle coûta beaucoup de sang.

Le 20, les insurgés, chassés de la ville, n'occupaient plus que Sachsenhausen ; ville hessoise séparée de Francfort par le Mein. Les paysans avaient montré le plus grand zèle pour l'insurrection, plus de zèle encore que les habitants des villes. En Allemagne, la vue des *châteaux féodaux* et le souvenir d'un

récent servage les irrite encore. Ils sont à leur 93. Dès le commencement du combat, le prince prussien Félix Lichnowski, député de la diète de Silésie, siégeant à l'extrême-droite, avait péri sous leurs coups.

Le prince était sorti de la ville avec le colonel d'Auerswald pour reconnaître les renforts d'insurgés attendus de Hanau. Un groupe assaillit les deux éclaireurs et les mit à mort ; le prince ne succomba qu'après de nombreuses blessures.

Les journées de septembre à Francfort prouvèrent combien était puissante l'organisation des sociétés démocratiques en Allemagne ; partout la monarchie constitutionnelle était minée par la République.

Une explosion prématurée eut encore lieu dans le grand-duché de Bade : le chef républicain Struve y reparut et proclama, sans opposition, la république à Loerrach. Dans ses manifestes il célébrait les insurgés de Francfort, *ce siège du pouvoir central impuissant et de l'Assemblée nationale verbeuse*.

Bientôt Struve, vaincu, arrêté par des paysans, comparut à Mulheim, l'un des théâtres de sa puissance éphémère, devant une commission composée de trois officiers et de trois juges. La commission se déclara incompétente, et Struve, chargé de chaînes, languit longtemps au sein des cachots.

OCTOBRE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le 30 septembre, les réactionnaires provoquèrent à l'Assemblée nationale une scène des plus violentes.

Dans un grand nombre de villes on avait imaginé, comme à Paris, de fêter le 57^e anniversaire de la proclamation de la République en 92, ou plutôt le 10 vendémiaire an iv.

Dans ces réunions, on célébra la *république démocratique et sociale*, le *droit au travail*, l'*organisation du travail*; et même, après ces festins, quelques groupes animés parcoururent les rues. Les réactionnaires, déconcertés par le côté sérieux de ces manifestations, par le caractère grave, imposant qu'elles avaient gardé presque toujours, s'emparèrent des désordres de détail et les exploitèrent. Le représentant Denjoy, adhérent de la rue de Poitiers, vint formuler à la tribune un réquisitoire en forme contre les banquets; il demanda comment un préfet, comment des autorités avaient pu assister au banquet de Toulouse. Au banquet de Bourges, ô scandale! un ingénieur des ponts et chaussées avait osé porter un toast *au travail attrayant!* et formé le vœu de voir le royaume de Dieu réalisé sur la

terre. Comment cet ingénieur n'était-il pas destitué? *Quelles mesures l'autorité avait-elle prises envers de pareils fonctionnaires?*

M. Denjoy, s'irritant de plus en plus, attaqua directement le banquet du Chalet, et, par suite, ses collègues de la gauche ou de la *Montagne*; les accusant de vouloir les assignats, *et par conséquent la guillotine*. A cette injuste et violente provocation, les représentants de la gauche, qui tous avaient peu de jours auparavant voté pour l'abolition de la peine de mort en toute matière, se levèrent indignés et s'avancèrent jusqu'au pied de la tribune en apostrophant énergiquement l'orateur. On le crut exposé à des voies de fait, et des huisiers l'entourèrent comme pour le défendre. L'impression produite par cette scène fit baisser les fonds publics.

Dans les premiers jours d'octobre, le ministre de l'agriculture, M. Thouret, s'honora en faisant accepter par l'Assemblée, malgré la résistance des ultraréactionnaires, un projet de loi sur les fermes-écoles destinées à propager l'enseignement agricole et, par suite, à tirer les campagnes de leur servage intellectuel.

L'Assemblée nationale allait bientôt résoudre une grave question. Nommerait-elle le président de la République elle-même? en appellerait-elle au suffrage des électeurs?

Il était clair que si le principe de la présidence était admis, l'intérêt du pays et de l'unité dans le pouvoir commandait à l'Assemblée de désigner elle-même le premier magistrat de la République, afin de maintenir dans la subordination ce pouvoir secondaire, de fermer l'arène aux candidats dynastiques et à tous ces ennemis de la République qui comptaient sur des élections générales pour diviser, déchirer la France.

Chaque parti comprit dans cette question son rôle naturel. On vit bien quelques démocrates s'agenouiller aveuglément devant le principe du suffrage universel et réclamer l'élection du président par le pays ; mais cette thèse, en général, fut celle de la réaction. Tous les ennemis de la République, feignant l'enthousiasme pour la souveraineté du peuple, et pleurant de tendresse au seul nom du suffrage universel qu'ils avaient traité de chimère toute leur vie, se coalisèrent pour que la question fût renvoyée aux électeurs.

Le citoyen Flocon, républicain des plus décidés, ancien rédacteur en chef de la *Réforme*, ancien membre du gouvernement provisoire, fit distribuer à l'Assemblée nationale un amendement ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale délègue
» le pouvoir exécutif à un citoyen
» qui prend le titre de président de
» la République. »

Le jour où l'on entama la discussion de cette proposition, une lettre de M. Louis-Napoléon Bonaparte annonça que ce représentant, élu dans cinq départements, optait pour Paris *lieu de sa naissance*. Cette fin de phrase parut d'un style *ambitieux*.

M. Félix Pyat combattit avec force l'institution même de la présidence ; M. Parrieu se distingua comme orateur en signalant la crise terrible dont l'élection par le pays pouvait devenir le signal. La discussion fut close, le 6 octobre, par un discours de M. Lamartine, considéré généralement comme un programme de candidat à la présidence. L'illustre orateur demandait l'élection par le pays ; toutefois il ne dissimulait pas tous les périls de cette mesure, et l'on remarqua dans son discours la répétition du mot de César passant le Rubicon : *Alea jacta est !* Le sort en est jeté !

Le 9 octobre, après plusieurs jours de discussion, l'Assemblée décida, à la majorité de 627 voix contre 130, que le président serait nommé par le pays.

A peine cette décision avait-elle été prise, que chacun en comprit le péril et que les amendements se multiplièrent pour en atténuer l'effet. M. Antony Thouret, désireux d'entraver les intrigues bonapartistes, proposa un amendement ainsi conçu :

« Aucun membre des familles

» ayant régné en France ne pourra
» être nommé président ou vice-
» président de la République. »

M. Louis-Napoléon Bonaparte, ainsi mis en suspicion, parut à la tribune pour dire, avec de pénibles efforts : « Citoyens représentants, » je ne viens pas parler contre l'ameudement; *je me trouve assez récompensé d'avoir recouvré mes droits de citoyen pour ne pas avoir une autre ambition.* » Je viens seulement protester contre les calomnies qui m'ont été prodiguées et contre les prétentions qu'on m'a attribuées. Je dois aux 300,000 électeurs qui m'ont donné leurs suffrages de déclarer que je proteste contre ce titre de prétendant que l'on persiste à me donner. »

Cette déclaration de Louis-Napoléon ne pouvait avoir de valeur qu'à la condition d'une renonciation formelle à toute candidature à la présidence. Louis Bonaparte ne fit pas cette renonciation; mais l'Assemblée, qui venait de le voir et de l'entendre, le jugea si peu dangereux, qu'elle applaudit. M. Antony Thouret retira son ameudement *comme inutile.*

Le 10 octobre, un projet de banque hypothécaire, soumis à l'Assemblée nationale, fut écarté après un discours sophistique de M. Thiers, qui déclara tout système de papier-monnaie *exécrable*, et qui acquit ainsi de nouveaux titres à

l'estime des conservateurs aveugles.

Paris était toujours encombré de tentes. Les tentes dressées au Champ-de-Mars, sur l'esplanade des Invalides, au grand carré des Champs-Élysées, dans le bois de Vincennes, ne disparaissaient que pour faire place à des baraques.

De nombreux commis voyageurs entraient en campagne pour préparer l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République. Ils colportaient partout les œuvres du prince, et surtout des images faites pour exciter cette ardeur belliqueuse irréfléchie qu'on appelle en France le *chauvinisme*. Sur des placards ou plutôt des *canards*, pour employer le mot technique, figuraient le chapeau du grand Napoléon, son aigle, son étoile; et les auteurs de la rédaction qui servait d'accessoire à ces fétiches, s'épuisaient en grotesques efforts pour assurer à leur candidat une partie de l'admiration réveillée par le nom de l'Empereur.

« Il est vrai, confessait un de ces » factums, intitulé : *Son portrait*, » que Louis-Napoléon n'ayant ni » l'ovale de figure, ni les joues » pleines, ni le teint bilieux de son » oncle, l'ensemble de sa figure est » privé de *quelques-unes des particularités* qu'on remarque dans » la tête de l'Empereur. Les moustaches qu'il porte avec une légère » impériale *nuisent un peu* à cette » ressemblance. Cependant, en ob-

» servant attentivement les traits
» essentiels, on ne tarde pas à voir
» que le type napoléonien est repro-
» duit avec une étonnante fidélité.
» C'est à faire frissonner, surtout
» lorsqu'il se tourne, un soldat de la
» vieille garde. »

Le général Cavaignac avait déjà fait aux partis réactionnaires bien des concessions nuisibles à sa popularité, à son avenir politique. A la veille des élections il se crut obligé de jeter au cerbère un nouveau gâteau de miel, en se privant du concours de trois ministres républicains : MM. Senard, Recurt et Vaulabelle ; il les remplaça par MM. Dufaure et Vivien, anciens ministres de Louis-Philippe, et Freslon, orateur dont l'Assemblée ne connaissait encore que la gesticulation excentrique.

En apprenant aux affaires le retour de deux ministres du roi déchu, M. Ducoux, préfet de police, estimé pour son activité, pour son zèle, donna une démission éclatante, expliquée par une lettre qui parut dans tous les journaux et dont voici la première phrase :

« Citoyen président,

» Vous venez de constituer un
» ministère qui est à mes yeux la
» personnification de la contre-ré-
» volution. »

Paris était toujours en état de siège ; mais cette mesure n'était plus qu'un mot : les visites domiciliaires, les arrestations politiques, les sus-

pensions de journaux avaient cessé. Enfin le 19 octobre, sur la proposition d'une commission nommée par l'Assemblée nationale pour s'entendre sur ce point avec le pouvoir exécutif, l'Assemblée rapporta à l'unanimité le décret du 24 juin, qui établissait l'état de siège.

La séance du 21 octobre fut chaude. Le général Lamoricière, ministre de la guerre, demandait l'abolition du remplacement ; il voulait que le riche payât comme le pauvre l'impôt du sang, et que l'armée devint une école de fraternité. Il soutint chaleureusement cette thèse contre les arguties de M. Thiers, qui tendaient à perpétuer en tout et partout le règne de la classe moyenne.

Le dimanche 22 octobre, un banquet phalanstérien réunit dans la magnifique salle du Jardin-d'Hiver 500 convives auxquels se joignirent, à la fin du repas, plus de mille spectateurs sympathiques. Du haut de la tribune, ornée de fleurs et dominée par le buste de Fourier ; des toasts furent portés : *A Fourier ! à la république démocratique et sociale ! au droit au travail !* M. Dain, créole, représentant de la Martinique, ayant à ses côtés un représentant mulâtre, M. Pory-Papy, et un représentant noir, M. Mathieu, prononça un toast vivement applaudi : *A la fusion fraternelle des races humaines !* Enfin M. Victor Considerant termina la séance

par un discours où le phalanstère intervenait au milieu du cataclysme révolutionnaire, comme l'arche au milieu du déluge, pour sauver l'humanité.

Le 25 octobre, un sujet brûlant, la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, fut brusquement apporté à la tribune de l'Assemblée nationale.

M. Dufaure, le nouveau ministre de l'Intérieur, interpellé par M. Grandin, républicain honnête et fabricant de drap, sur les banquets démocratiques, sur la tolérance que leur accordait le pouvoir, avait introduit dans une spirituelle réponse une attaque très-vive contre Louis-Napoléon. Saisissant cette occasion, ou pour parler la langue théâtrale cette *réplique*, un démocrate zélé, mais peu adroit, M. Clément Thomas, fit une charge à fond sur l'ex-prince, lui reprochant son ambition suspecte à la république et les intrigues de ses amis. Louis Bonaparte était absent : il se montrait fort peu aux séances afin de ménager son prestige; ses cousins, représentants comme lui, répondirent vivement à l'orateur, auprès duquel les huissiers apparurent en protecteurs, comme ils s'étaient montrés aux côtés de M. Denjoy.

Le lendemain, Louis Bonaparte montait à la tribune pour y lire encore un petit discours où il se déclarait candidat à la présidence de République; affirmant que son

nom pouvait servir à la *consolidation de la société*. Le petit discours une fois lu et la candidature posée, l'ex-prince resta muet en présence des interpellations les plus directes, et de questions *ad hominem* qui eussent fait parler des murailles.

Malgré la mauvaise impression produite par le candidat sur l'Assemblée, la candidature de Napoléon-Louis à la présidence de la République fit promptement son chemin. La presse étrangère insultait d'avance à la versatilité de la France proclamant la République et se donnant immédiatement pour chef un homme recommandé seulement par le nom d'un autre et par les entreprises qu'il avait tentées pour le rétablissement d'une dynastie. « Si Louis-Napoléon devient président, dit un journal anglais, le *Times*, cette élection restera dans la mémoire des hommes comme une des plus grotesques aberrations de la superstition populaire, et une des plus pitoyables humiliations qu'un grand peuple puisse s'infliger à lui-même. »

Le *Morning-Advertiser* ne fut pas moins sévère; il vit dans l'élection de Louis-Napoléon la guerre civile, puis la terreur, et la déconsidération du suffrage universel aux yeux du monde entier.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Europe orientale.

Le mouvement émancipateur s'é-

tendait jusqu'aux extrémités du monde civilisé. A Bucharest, capitale de la Valachie, les habitants protestant à la fois contre la suzeraineté ottomane et l'influence russe, firent un auto-da-fé du livre d'or de la noblesse et du *règlement organique* qui leur était imposé par la Russie. Ces monuments du despotisme étranger et de l'aristocratie nationale furent transportés dans un char au son des cloches et d'une musique funèbre, accompagnés du clergé comme un convoi mortuaire; puis on les brûla dans la cour de l'évêque métropolitain qui les couvrit d'anathèmes au milieu des acclamations populaires.

Bientôt l'intervention russe et turque devait étouffer ce mouvement émancipateur.

Le ban Jellachich continuait le cours de ses succès en Hongrie. Vainement le ministre Kossuth organisait la résistance, presque partout les Magyares étaient écrasés. Les victoires de Jellachich confirmèrent la cour de Vienne dans la résolution de s'allier à lui, on le nomma lieutenant général autrichien (feld-maréchal-lieutenant); et l'on refusa des secours à la Hongrie qui protestait contre cette invasion de barbares.

A la nouvelle de quelques avantages obtenus par les Magyares, la camarilla impériale décida qu'une partie de la garnison de Vienne marcherait au secours du ban de

Croatie. Cet ordre fut le signal d'une explosion démocratique. La population de Vienne, pleine de défiance contre la cour et sympathique pour le libéralisme hongrois, n'attachait aucune importance aux réclamations des Croates, elle redoutait pour la liberté l'armée de Jellachich; aussi les troupes en route pour le quartier général du ban furent-elles arrêtées aux faubourgs mêmes de Vienne. Le peuple démolit un pont du Danube et la fusillade s'engagea. C'était le 6 octobre au matin.

A trois heures on canonnait à mitraille. Étudiants, ouvriers, bourgeois, tous rivalisaient de courage; on prenait des canons, on élevait des barricades.

A cinq heures les troupes cédaient le terrain; à cinq heures et demie le ministre de la guerre, Latour, entouré par un groupe de furieux, était assommé, pendu à la lanterne et criblé de coups de fusil.

A sept heures du soir l'arsenal fut attaqué; la canonnade s'engagea de part et d'autre aux abords de cet édifice, qui capitula vers les quatre heures du matin. Le ministre de la justice fut arrêté, ses collègues disparurent, et la ville se trouva complètement dégarinée de troupes.

Revenu depuis peu dans sa capitale, ou du moins au château de Schönbrunn, le Versailles de l'Autriche, l'empereur se dirigea vers Lintz avec une escorte de cavalerie.

Il fallait promptement utiliser la

victoire populaire; sur la proposition des étudiants et du comité central, la diète fit à l'empereur les conditions suivantes :

1° Le dernier manifeste impérial sera retiré;

2° Le ministère sera composé par le député Lohler, de l'extrême gauche;

3° L'armée sera soumise à l'autorité civile;

4° Tous les soldats quitteront la ville (la garnison campait encore sous le commandement du général Auersperg dans les environs du Belvédère);

5° L'archiduc Louis, oncle de l'empereur, sera banni, ainsi que son épouse l'archiduchesse Sophie;

6° Radetzki sera révoqué de ses fonctions;

7° L'Italie sera dotée d'un gouvernement civil.

La démocratie autrichienne eût donné de puissants alliés à sa cause en stipulant sans réserve l'*affranchissement* de l'Italie autrichienne et de la Gallicie; mais le défaut de générosité envers les peuples soumis à son empire devait être pendant longtemps l'erreur et la fatalité de l'Allemagne.

Quant à la question politique intérieure, toute mesure autre que la proclamation immédiate de la république ne pouvait être que duperie.

Le manifeste impérial dont les étudiants et le peuple avaient réclamé la suppression renfermait une

menace. L'empereur y disait : « Je quitte le voisinage de Vienne pour m'occuper ailleurs des moyens de délivrer la population opprimée. » Les princes feignent toujours de se croire adorés. Si la population se lève contre eux, c'est qu'on l'opprime, c'est qu'on la fait agir en dépit de son cœur. L'excellent empereur s'occupait immédiatement de réunir des troupes et des canons, moyens nécessaires pour délivrer les Viennois.... de la vie en les égorgeant, de la propriété.... en brûlant leur ville.

Jellachich, qui se trouvait à Presbourg avec ses hordes, accourut au secours de la monarchie; le 9 il était sous les murs de Vienne, des manteaux rouges et autres soldats irréguliers servaient d'avant-garde à ses régiments frontières.

Dans cette situation décisive la diète fut au-dessous des événements; au lieu de saisir énergiquement la République et de proclamer l'émancipation des Italiens, des Polonais, des Hongrois, des Croates et de tous les Slaves, elle négocia pitoyablement pour obtenir le *retour de l'empereur*, et refusa d'appeler le secours de l'armée hongroise.

L'empereur ne répondit qu'en ordonnant au feld-maréchal Windisgraetz, le bombardeur de Prague, de marcher contre Vienne avec toutes les troupes qu'il pourrait rassembler, et bientôt la ville impériale se trouva bloquée.

Les nouvelles de Vienne ébranlèrent tous les États-Italiens. A Modène on promena le drapeau rouge en criant Mort à Francesco ! C'était le nom du despotisme réintégré dans le pays par les baïonnettes de l'Autriche. Livourne devint le foyer du progrès démocratique et social en Italie, exprima bruyamment son enthousiasme pour le gouverneur libéral Montanelli, pour Guerazzi, chef de l'insurrection livournaise, et finit par les imposer tous deux comme ministres au grand-duc. Dans la Lombardie les affiches menaçantes reparurent ; même dans les casernes de Radelzki, les Hongrois frémissaient, en comprenant que leur cause était liée à celle de la démocratie viennoise et de l'indépendance lombarde, les régiments hongrois et croates se devinrent mutuellement hostiles. Les soldats hongrois désertèrent, mais individuellement et par petits groupes ; et l'on ne vit pas encore de régiments passer en masse à la cause de l'indépendance européenne. Cependant, le drapeau de l'insurrection se relevait dans la Valteline.

La ville de Vienne, étroitement cernée, attendait le secours des Magyars, des Hongrois, en faveur desquels elle avait engagé la lutte ; elle espérait qu'ils apparaîtraient spontanément à la première nouvelle de l'insurrection. Le prince Windisgraetz, général de l'armée assiégeante, présentait au peuple et

à la diète cet insolent ultimatum :

« 1° Il faut que dans dix-huit heures toutes les armes soient rendues, les armes qui sont une propriété particulière pourront être marquées ;

« 2° La légion académique et tous les autres corps volontaires devront être dissous ;

« 3° On fermera l'Université, les chefs de la légion académique et douze étudiants seront livrés comme otages ;

« 4° Les individus que le prince nommera devront lui être livrés ;

« 5° Toutes les associations seront dissoutes ;

« 6° Tous les journaux seront suspendus, la *Gazette de Vienne* se bornera à des communications officielles. »

Cette sommation faite le 22 octobre au soir n'excita que le mépris, et le 24 l'armée assiégeante ouvrit le feu contre les défenseurs de la ville ; deux sorties des Viennois furent repoussées avec de grandes pertes.

Après une canonnade meurtrière, les impériaux se logèrent d'abord dans le faubourg Léopoldstadt. La ville, étroitement bloquée, manqua de vivres ; enfin elle capitula le 29 octobre après avoir vu périr une grande partie de ses défenseurs, et lorsque les bombes, les grenades, les fusées, dernier présent de l'empereur *paternel*, avaient semé partout l'incendie.

Prusse.

Le poète Freillisgrath accusé d'avoir injurié le roi de Prusse, qu'il appelait le futur *guillotiné* dans une pièce de poésie intitulée *Les Morts aux Vivants*, fut acquitté par le jury de Dusseldorf à l'unanimité moins une voix. Le poète fut porté en triomphe par le peuple et couvert de fleurs.

De pareilles démonstrations épouvantaient les derniers défenseurs de la monarchie. Prévoyant une lutte terrible, ils concentraient les troupes autour de Berlin, afin que la garde nationale chargée seule de la police devint impopulaire, antipathique aux ouvriers, et que les deux éléments révolutionnaires se déchirassent entre eux.

Un conflit préparé par ce machiavélisme éclata le 16 octobre à Berlin entre les ouvriers et la garde nationale; des coups de feu furent tirés, il y eut des morts et des blessés. L'enterrement des ouvriers tués amena de la part de la classe ouvrière un grand déploiement de forces; on y vit des drapeaux, des bonnets rouges, des blouses bordées d'un liséré de cette couleur.

Suisse.

Dans le canton de Fribourg éclata une insurrection rétrograde. L'esprit du Sonderbund, entretenu par l'évêque Marilley, fit explosion dans

la nuit du 24 octobre. Des paysans réunis à Rue, résidence de la famille Maillardoz, et conduits par des parents de l'évêque, s'emparèrent de quelques canons, arrêterent un préfet. Mais le lendemain matin les troupes libérales du canton de Vaud arrivaient à Fribourg, comprimaient l'émeute, et envoyaient prisonnier à Lausanne l'évêque conspirateur.

Grande-Bretagne.

En Irlande le brave O'Brien parut devant une commission spéciale. Il ne chercha pas à nier les faits qui lui étaient reprochés ni à les excuser: Je suis vaincu, j'attends ma condamnation; tel est le résumé des paroles qu'il prononça. Il fut condamné à mort, et le lord premier juge, Blackburn, lui signifia cet arrêt barbare:

« William Smith O'Brien, vous allez être enmené d'ici et conduit à la place d'où vous êtes venu; de là vous serez mené sur une charrette au lieu de l'exécution pour y être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ensuite votre tête sera séparée de votre corps, qui lui-même sera divisé en quatre quartiers *pour qu'il en soit disposé ainsi que Sa Majesté le jugera convenable.* »
Puisse le Seigneur avoir pitié de votre âme!

En Espagne, le chef carliste Cabrera fut battu près de Repoll et sa bande se dispersa.

NOVEMBRE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le socialisme est impérissable, et ceux qui avaient cru l'enterrer, soit par des votes, soit par la force des armes, furent stupéfiés de le voir reparaître le 2 novembre, à la tribune, en la personne de M. Félix Pyat.

Cet orateur, usant du droit de présenter des amendements à la Constitution déjà votée, demanda qu'on rétablît dans le préambule la reconnaissance du *droit au travail*, cette formule qui résume aujourd'hui le progrès social tout entier. La droite étonnée garda le silence d'abord, mais ensuite elle s'indigna. De violentes clameurs interrompirent l'orateur quand il présenta l'insurrection de juin comme un *protêt* de la misère, et conjura, nous dirions presque somma, l'Assemblée de ne pas attendre la *saisie*.

Le samedi 4 novembre, l'Assemblée nationale vota l'ensemble de la Constitution. Sur 769 représentants, 739 se prononcèrent pour, et 30 contre. Cette naissance fut annoncée, comme celle d'un souverain, à la ville entière par 101 coups de canon tirés à l'Hôtel des Invalides.

La France devait élire, le 10 décembre, le président chargé pour

quatre années de choisir les ministres et de régler l'action du pouvoir exécutif. Deux candidatures seulement avaient des chances de succès, celle de Louis Bonaparte et celle du général Cavaignac.

Le général avait sacrifié toute popularité aux réactionnaires. Pour eux, il s'était montré impitoyable après les journées de juin; pour eux, malgré sa promesse, il avait fait des *victimes*, ajournant indéfiniment l'amnistie des transportés, et ne permettant pas à leurs femmes, à leurs enfants de les rejoindre.

Pour se concilier la réaction, le général Cavaignac avait prêté les mains aux poursuites dirigées contre Louis Blanc et Caussidière. Pour elle encore il avait appelé dans ses conseils deux ministres de Louis-Philippe, et fait exécuter son nom par les faubourgs de Paris.

La rue de Poitiers fut ingrate; le général n'aurait pu la satisfaire qu'en devenant son esclave. Il était républicain avec peu de largeur dans les vues, mais avec sincérité. On sentait que la République n'était pas à ses yeux une *expérience*, une *épreuve* temporaire, mais une forme de gouvernement définitive qui ne pouvait être mise en discussion, qui devait être défendue contre tous les partis, même par les armes. Le républicanisme sincère du général Cavaignac devait déterminer en sa faveur un assez grand nombre de démocrates qui l'acceptèrent faute

de mieux, malgré des complaisances funestes, et comme le seul nom qu'on pût opposer au neveu de l'empereur avec chances de succès.

Par les mêmes raisons, la rue de Poitiers, qui conservait toujours une arrière-pensée contre la Révolution de février, abandonna la candidature du général. Après un discours insidieux et louche de M. Thiers, elle décida qu'elle ne proposerait personne au choix du pays.

Ce vote amena un fait significatif. M. Degoussé, questeur de l'Assemblée nationale et vice-président de la rue de Poitiers, où il s'était fourvoyé malgré son républicanisme, se sépara de cette réunion par une lettre imprimée dans les journaux.

Le général s'aliéna au dernier moment les démocrates socialistes les plus conciliants par suite de l'apparition d'une brochure intitulée *Les Prétendants devant le Peuple*. Cette brochure, émanée des bureaux officiels, déchirait avec emportement tous les candidats, tous les partis, en adulant le général Cavaignac, en exaltant sa ligne de conduite; les socialistes de toutes les écoles s'y voyaient entraînés dans la boue.

Tous les démocrates socialistes ouvrirent les yeux, et comprirent qu'ils ne pouvaient, sans oubli complet de leur dignité, inscrire sur leurs bulletins le nom du général Cavaignac.

Quant à Louis-Napoléon Bonaparte, MM. de Girardin, Victor Hugo, Thiers, Odilon-Barrot, de Genoude le défendaient à grand'peine contre la presse démocratique contre la voix des clubs, contre les caricatures, les almanachs, les pamphlets.

Les démocrates reprochaient sous mille formes à Louis-Napoléon Bonaparte ses antécédents, qui les remplissaient de méfiance; les conspirations de Strasbourg et de Boulogne étaient racontées dans tous leurs détails, avec citation de pièces judiciaires à l'appui. La presse qu'on appelait *rouge* montrait à ses lecteurs Louis Bonaparte embauchant à Strasbourg un régiment d'artillerie, puis embrassant le général Voirol en lui disant : Reconnaissez en moi Napoléon II, le même prétendant dispensé de paraître en cour d'assises, exprimant, par une lettre authentique, sa reconnaissance et son repentir au roi Louis-Philippe, renouant toutefois des intrigues près de nos frontières et se couvrant du titre de citoyen de Turgovie, jusqu'au point de compromettre les relations pacifiques de la Suisse et de la France; Louis Bonaparte débarquant ensuite à Boulogne, avec des domestiques déguisés en soldats, criant lui-même *vive l'Empereur*, blessant un grenadier d'un coup de pistolet, se laissant prendre enfin avec toute sa suite, y compris un aigle vivant, gardé long-

temps depuis à l'abattoir de Boulogne.

La presse démocratique peignait le même candidat réclamant à Londres, pendant son exil, un bâton de constable, afin de mettre à la raison les chartistes; elle ne faisait pas grâce à son écrit principal, *Extinction du paupérisme*, où l'ex-prince promettait modestement aux ouvriers des habitations *en torchis et en clayonnage*; ni à son ouvrage sur le sucre, où l'auteur hésite, par des raisons dynastiques, entre le sucre de betteraves, *création de l'Empereur*, et la canne à sucre, née dans le pays de l'impératrice Joséphine.

La vivacité même et la persévérance de ses attaques prouvaient que les chances de la candidature bonapartiste augmentaient chaque jour. Les hommes d'Etat, que la proclamation de la République avait écartés des affaires, la plupart des légitimistes, les membres du parti catholique, trus ceux enfin qui craignaient de voir la révolution de février suivre cette pente démocratique au bout de laquelle le socialisme apparaît inévitable, voient dans la candidature d'un prince habitué aux grandeurs, allié à plusieurs familles souveraines, un excellent instrument pour enrayer le mouvement révolutionnaire dans toute l'Europe, et pour restaurer au milieu de nous tout ce que la Constitution pouvait admettre en-

core de formes et d'idées monarchiques. Parmi les journaux qui entrèrent dans cette combinaison, plusieurs, et notamment le *Constitutionnel* et la *Presse*, avaient, sous le règne de Louis-Philippe, accablé de leurs dédains Louis Bonaparte; mais l'espoir d'un succès prochain leur rendit la rétractation facile, et comment douter du succès, quand on entendait, d'un bout à l'autre de la France, la population des campagnes, sans discuter, sans raisonner, sans souffrir même aucune objection, pousser des cris d'enthousiasme au seul nom du neveu de l'Empereur!

Comme candidat, M. de Lamartine perdait chaque jour du terrain et manquait à la fois d'adversaires et de partisans. Malgré les efforts solitaires de son journal le *Bien public*, malgré les ovations que lui décernait la population mâconnaise, il avait cessé d'être un candidat important. La réaction ne lui avait pas encore pardonné son dévouement pour Ledru-Rollin, et les démocrates socialistes furent indignés des harangues électorales par lesquelles il entretenait l'ignorance brutale des paysans mâconnais en leur assurant que le socialisme *trouverait son tombeau dans leurs sillons*.

Ledru-Rollin acquérait chaque jour des chances non pas de succès absolu, mais au moins d'éloquente minorité. Il avait pour lui

tous les représentants de la Montagne, tous les journaux démocratiques des départements; les socialistes, justement froissés par la conduite de Cavaignac et de Lamartine à leur égard, se rejetaient sur lui malgré la division tentée par des exaltés en faveur du citoyen Raspail. Cette dernière candidature était appuyée par le citoyen Proudhon, qui tenait à se distinguer des montagnards.

Des troupes nombreuses de colons partaient sans cesse pour l'Algérie. Quant aux malheureux condamnés à la transportation sans aucune forme de procès, ils subissaient à Cherbourg et à Brest toutes les misères, pleins d'inquiétudes sur le sort de leurs familles, décimés par la maladie, oubliés par la justice humaine, bien qu'il y eût au milieu d'eux des vieillards, des enfants ignorant jusqu'à l'histoire des journées de juin, un *muet* accusé d'avoir engagé la troupe à rendre ses armes.

Après avoir habité successivement Toulon et la ville de Pau, Abd-el-Kader arriva le 8 novembre à Amboise; sa suite se composait de 32 hommes, autant de femmes, et 30 enfants.

Les journaux démocratiques du 9 novembre publièrent une déclaration adressée au peuple par les représentants de la réunion Taitbout, antipode de la rue de Poitiers et formée de l'extrême gauche de l'Assemblée dité la *Montagne*. On re-

marquait parmi les signataires, au nombre de 56, les citoyens Bac, Buvignier, David (d'Angers), Charles Dain, Demontry, Greppo, Joigneaux, Lagrange, Lamennais, Ledru-Rollin, Mathieu (de la Drôme), Démosthène Ollivier, Agricol Perdiguiet, Félix Pyat, Eugène Raspail, Schœlcher.

Ce programme politique et social, rendant hommage au principe de l'association industrielle, insistant sur la nécessité de fonder le crédit démocratique, cimentait l'alliance intime qui devait exister pour toujours entre la démocratie politique et le socialisme.

Le dimanche 12 novembre une grande fête fut célébrée en l'honneur de la Constitution terminée. Un autel surmonté d'un baldaquin s'élevait sur la place de la Concorde. A huit heures et demie du matin, l'Assemblée nationale, précédée de son président, M. Marrast, et du général Cavaignac en uniforme, se rendit sur la place au bruit du canon. Paris était couvert de baionnettes et retentissait de fanfares; mais le soleil et l'enthousiasme firent également défaut à la solennité. Les hommes du progrès regrettaient que la Constitution eût repoussé le *droit au travail* et tous les principes socialistes; les réactionnaires déploraient qu'elle eût proclamé la République, et surtout qu'elle eût réduit la représentation nationale à une seule assemblée.

Aussi la curiosité surtout avait-elle répandu sur les quais, sur les places publiques une immense population. La neige et la pluie, qui ne cessèrent de tomber toute la journée, achevèrent de donner à la cérémonie un caractère triste et monotone.

M. Marrast, qui devait rayonner seul comme représentant du *National* et de la République avortée, lut triomphalement la Constitution devant l'autel; l'archevêque de Paris, M. Sibour, officia. La garde nationale et les troupes défilèrent ensuite. On cria faiblement *Vive la République!* plus rarement encore *Vive Cavaignac!* L'artillerie de la garde nationale parisienne osa lancer le cri de : *Vive la république démocratique et sociale!* La même légion d'artillerie scandalisa par ses opinions avancées des artilleurs départementaux qui s'étaient unis à elle dans un banquet pour entendre célébrer ce qu'on appelle par antiphrase la république des *honnêtes gens.*

Dans la séance du 21 novembre, le général Cavaignac éveilla vivement la curiosité de l'Assemblée nationale. violemment attaqué depuis plusieurs mois par M. de Girardin, rédacteur de la *Presse*, écrivain distingué par son talent, mais aussi par l'intensité de ses haines et par l'amertume de son style, le général avait paru indifférent à ces accusations constamment renouvelées. Il avait, sans protester, laissé

dire que le 23 juin, soit incapacité, soit calcul machiavélique, il ne s'était pas opposé à la construction des premières barricades, qu'il avait sciemment prolongé la lutte afin de rendre la dictature militaire indispensable et de se substituer à la commission exécutive.

Cependant ces reproches faisaient leur chemin dans le public; ils minaient sourdement l'influence et la considération du général, qui saisit avidement l'occasion de les discuter au grand jour de la tribune. Apprenant que des membres de l'Assemblée nationale, MM. Garnier-Pagès, Duclerc, Pagnerre et Barthélemy Saint-Hilaire, semaient partout les mêmes insinuations, le général vint demander à l'Assemblée nationale, le mardi 21 novembre, qu'elle voulût bien lui fixer un jour pour se laver d'accusations qu'il déclarait calomnieuses. Le samedi suivant fut choisi pour le débat. Dans l'intervalle, M. de Lamartine, considéré comme un témoin important, fut appelé de Mâcon par le télégraphe, et Paris demeura dans une attente pleine d'anxiété. Depuis la séance de nuit qui s'était terminée par un mandat d'arrêt contre Louis Blanc et Causidière, on savait que ces procédures parlementaires sont fécondes en étranges péripéties. Presque tous les soirs des groupes animés et cependant inoffensifs se formèrent sur la place de la Bourse et aux abords de l'Assemblée nationale. On y débat-

taient les questions du jour. Le samedi soir seulement, sur la place de la Concorde, ces rassemblements inquiétèrent le pouvoir exécutif, qui leur fit adresser des sommations soutenues par la présence d'un escadron de cavalerie.

Enfin, le samedi 25 eut lieu la séance d'explications si impatiemment attendue. Les adversaires du général Cavaignac y furent mesquins, maladroitement personnels, et lui ménagèrent un triomphe éclatant. Lamartine se tint à l'écart de la discussion, qui fut interrompue à six heures du soir pour reprendre ensuite de huit à onze heures. Cavaignac prouva qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour écraser l'insurrection et pour la noyer dans le sang; la droite applaudit, une immense majorité déclara que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie.

La justification du général aurait été plus difficile si quelque membre de la Montagne lui avait demandé quelles mesures il avait prises contre la misère générale, quelle institution fraternelle et progressive datait de son gouvernement, et comment, en présence des transportés et de leurs familles, il justifiait ce passage des proclamations signées par lui pendant les journées de juin : *Que je sois maudit s'il y a des victimes!*

Un déplorable incident mit le public dans la confiance de la vive

animosité née entre M. Proudhon et les membres de la Montagne

M. Proudhon ne s'était pas borné à désavouer le programme socialiste des montagnards, à refuser de voter avec Félix Pyat et à critiquer le discours de ce représentant, il lui témoignait dans son journal le *Peuple* une malveillance quotidienne.

C'est ainsi qu'une lettre insérée dans le *Peuple* affirmait que M. Pyat n'avait pas assisté au banquet démocratique et social du Château-Rouge, bien que M. Pyat y fût assis à côté de M. Mathieu (de la Drôme). L'insertion de cette lettre amena dans les couloirs de l'Assemblée entre MM. Pyat et Proudhon une altercation des plus vives; des coups furent donnés de part et d'autre. C'était le samedi 25 novembre.

Le lendemain, les représentants Baune et Martin-Bernard, amis de Félix Pyat, allèrent trouver deux amis de M. Proudhon, afin d'exiger, suivant un usage barbare et fort peu socialiste, une réparation par les armes.

M. Proudhon répondit qu'il se tenait pour l'offensé, et prétendait se réserver entièrement le droit d'initiative quant aux suites à donner à cette affaire.

En effet, tout n'était pas terminé. Malgré la protestation des ouvriers délégués du Luxembourg qui s'opposaient au nom de la cause populaire au combat de deux socialistes, malgré la résolution prise par les

délégués des réunions électorales démocratiques, se constituant en tribunal d'honneur et appelant à leur barre les deux représentants, MM. Pyat et Proudhon cédèrent au préjugé contre lequel ils auraient dû réagir. Après avoir cherché vainement pendant la journée du 28 un lieu où la police et les délégués des ouvriers ne vissent pas les troubler, les deux représentants se rencontrèrent enfin, le 1^{er} décembre, et tirèrent chacun deux coups de pistolet sans se blesser. Ils auraient agi plus dignement en se déclarant adversaires du duel comme de l'échafaud, et en portant par leur exemple une atteinte décisive au préjugé qui perpétue la plus absurde et la plus arriérée de nos coutumes.

Le 29 novembre, le 18^e anniversaire de la révolution polonaise fut célébré à Paris par un banquet. Le proscrit Mieroslawski, dont la tête avait failli tomber en Prusse sous le fer du bourreau, et qui avait expié son patriotisme par une dure captivité, prononça un discours accueilli par les plus vives sympathies, et justifia par d'excellentes raisons l'instinct populaire qui attache à la résurrection de la Pologne le triomphe de la démocratie en Europe.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Autriche.

Sous l'étreinte du vainqueur,

Vienne palpitait encore. Le conseil municipal avait capitulé le 30 octobre à midi; on apprit à deux heures que 20,000 Hongrois apparaissaient à Schwechat, à une lieue de la ville, pour opérer une diversion, et que Jellachich faisait contre eux volte-face. Cette nouvelle ranima l'élan populaire, la capitulation fut rompue, la canonnade recommença; mais bientôt le ban eut repoussé les Hongrois, les jetant par milliers dans le Danube. Le bombardement ralluma l'incendie dans la ville jusqu'au 31 octobre à huit heures du soir, et les soldats du despotisme y entrèrent le lendemain en conquérants, emportant les maisons d'assaut et ne se refusant pas le pillage.

L'empereur d'Autriche, n'osant reparaitre à Vienne, et prévoyant de nouvelles tempêtes, se fixa provisoirement à Olmutz, ville de Moravie, et convoqua la diète autrichienne à Kremsier, petite ville de la même province. Un petit nombre de représentants répondit à cet appel.

Le rétablissement de l'ordre à Vienne, c'est-à-dire le succès passager du despotisme et de la violence, fut un signal de vengeances cruelles. Au nom de l'empereur paternel, des prisonniers nombreux furent fusillés. L'exécution qui causa le plus d'horreur fut celle de Robert Blum, député de la diète de Francfort, fusillé, malgré son caractère

inviolable, par les chasseurs bohèmes de Windisgraetz.

Malgré les efforts désespérés et les derniers crimes du despotisme, l'enthousiasme démocratique envahissait toute l'Allemagne, et la contagion se propageait parmi les Slaves; l'assassinat d'un garde national de Lemberg par des canoniers, le jour de la Toussaint, souleva toute la capitale de la Gallicie. Au lieu d'accorder justice à la population, le feld-maréchal Hammerstein bombarda la ville et la dévasta par l'incendie.

Le 16 novembre, à Vienne, le brave Messenhauser, qui avait commandé la garde nationale insurgée, tomba fusillé dans un fossé de la ville.

Prusse.

Les nouvelles de Vienne causèrent à Berlin un ébranlement sympathique : le peuple s'agita, voulut contraindre l'assemblée nationale à faire marcher les troupes au secours des Viennois.

Le 31 octobre, des rassemblements, couronnés de drapeaux rouges, assiégèrent à la lueur des flambeaux la salle des séances; tandis que le roi, concentrant autour de la ville une armée de 80,000 hommes, abandonnait la police intérieure à la garde bourgeoise.

La nouvelle de la capitulation de Vienne empêcha les démocrates berlinois de faire une croisade en

faveur de leurs frères d'Autriche, mais l'agitation intérieure se perpétua; elle prit même un caractère parlementaire par suite de la nomination d'un ministère présidé par le comte de Brandebourg, vieille épée dévouée à la monarchie. L'assemblée nationale protesta comme les 221 députés français avaient protesté, sous Charles X, contre le ministère Polignac; mais le roi de Prusse maintint son choix avec hauteur.

Le ministère Brandebourg, ministère d'intimidation, et l'assemblée prussienne s'étaient exprimé leur mutuelle antipathie. Le roi de Prusse accepta la guerre contre la nation. Le *Moniteur* prussien contenait, dans sa partie officielle du 10 novembre, une ordonnance royale prescrivant l'interruption immédiate des séances parlementaires. A partir du 27 seulement, l'Assemblée devait siéger, non plus à Berlin, mais dans la ville de Brandebourg.

Cette ordonnance était motivée par la manifestation du 31 octobre, qualifiée de *républicaine*, et par l'intimidation exercée sur les membres de la droite. Cependant, la constituante refusa courageusement de suspendre ses séances et de quitter Berlin. Cette résolution, qui rappelle le mot de Mirabeau : *Nous sommes ici par la volonté du peuple*, fut prise à la majorité de 252 voix contre 30, et l'ordonnance de

translation fut déclarée inconstitutionnelle.

Cette résistance légale était plus dangereuse pour la royauté que les coups de fusil ; le ministère le comprit et, le 10 novembre, une armée entière bloqua l'assemblée. En terminant sa séance, la constituante protesta contre l'intervention de la force, engagea la garde nationale à ne pas faire usage de ses armes, et déclara qu'elle pousserait jusqu'au bout la résistance constitutionnelle.

S'inspirant du souvenir des constituants français qui se réunirent au Jeu de Paume de Versailles, les constituants de Berlin se rassemblèrent, le 11 novembre, à l'hôtel de Russie. La population les salua des plus vives acclamations tandis qu'ils défilaient dans les rues, trois par trois, précédés de leur président, Unruhe.

Après avoir voté le refus d'impôt, les membres de l'assemblée constituante prussienne se séparèrent en s'embrassant. A partir de ce moment, l'agitation parut se propager dans les provinces. Une lutte décisive entre la démocratie et la monarchie semblait imminente, et le roi Frédéric-Guillaume cherchait en vain son glaive à ses côtés. Des faits nombreux faisaient pressentir que l'armée lui ferait défaut dans ses projets de vengeance.

La province, toutefois, se résolut au paiement de l'impôt. Ces défaillances passagères de l'opinion n'ar-

rêtent pas les révolutions, mais les rendent plus longues et plus douloureuses.

Italie.

Malgré l'asservissement de l'Italie, Venise conservait son indépendance ; et le général Pépé, commandant les troupes, faisait des sorties contre les avant-postes autrichiens. Venise appelait le concours de tous les patriotes italiens. Le timide Pie IX ne crut pas se compromettre en lui envoyant 27,000 écus.

Initiateur du mouvement émancipateur qui transforme aujourd'hui la société, le pape avait abdiqué son rôle et même déshé, provoqué la révolution française, devenue révolution européenne, en ramassant, pour en faire son ministre, l'ex-ambassadeur Rossi tout froissé de la lourde chute qu'il avait faite après février. Ce choix indigna Rome, honteuse de se trouver à la remorque des autres villes de l'Italie et jalouse de contribuer à la conquête de l'indépendance et de l'unité nationale.

Le 14 novembre, M. Rossi, représentant les dispositions du peuple, fit un grand déploiement de force publique et passa la revue des carabiniers ; croyant intimider les Romains.

Le 15 novembre, il se rendit à la chambre des députés, fut sifflé sous le vestibule, insulta le peuple par

des ricanements et tomba poignardé.

Nul ne le regretta, nul ne poursuivit l'assassin ; ce meurtre, il faut bien le dire, fut accueilli dans l'Italie tout entière avec le sentiment que témoignait un peuple antique à la mort des tyrans.

Le 16, le peuple romain fraternisait avec les carabiniers et la troupe de ligne.

Le 17, on somma le pape de constituer un ministère libéral sous les auspices de Mamiani, de proclamer la nationalité italienne et de convoquer une assemblée constituante. La légitimité de ces vœux exprimés au nom de la nation n'était pas contestable, quelque réprobation que dût inspirer l'assassinat de M. Rossi.

Cependant, le pape résista comme eût pu le faire un roi de Prusse ou de Naples : le Quirinal fut attaqué par la ligne, les dragons, les carabiniers et l'artillerie mêlés au peuple ; les Suisses de la garde pontificale résistèrent par une fusillade fort peu meurtrière. Enfin Pie IX, se voyant bloqué, capitula ; il subit un ministère démocratique, mais en témoignant, par son attitude et ses protestations, qu'il ne se considérait plus comme souverain ni comme libre.

L'insurrection romaine était remarquable entre toutes par son caractère d'unanimité. Bourgeoisie, peuple, armée, elle avait tout réuni pour la revendication des droits les plus incontestables ; et le pape, lut-

tant au nom de l'absolutisme, n'avait trouvé pour défenseurs que des mercenaires étrangers. La France républicaine devait applaudir au triomphe de la volonté nationale, à la résurrection de la démocratie dans la ville éternelle ; mais la constituante française, privée, à la veille des élections et par suite de congés nombreux, de ses membres les plus républicains, n'était guère plus animée de l'esprit révolutionnaire de février que les chambres de Louis-Philippe n'étaient animées de l'esprit de juillet.

Cette Assemblée constituante ne s'occupa des événements de Rome que pour les déplorer et pour menacer les Romains d'une quasi-intervention.

Le 28 novembre, le représentant Bixio adressa, sur l'incident romain, des interpellations au pouvoir exécutif. M. Bixio, considéré jusqu'alors, non comme socialiste, à la vérité, mais comme démocrate, eut le malheur de traiter les Romains d'anarchistes. M. le général Cavaignac lui répondit en lisant une dépêche adressée à M. de Corcelles, envoyé extraordinaire à Rome. Le pouvoir exécutif, préjugéant les dispositions de l'Assemblée, et tenant à gagner, par un coup de théâtre, les suffrages du clergé, si puissant dans les élections, envoyait à Civita-Vecchia une brigade de 3,500 hommes sur quatre frégates, afin d'assurer l'existence et la liberté personnelle du

pape. C'était un outrage aux Romains et une immixtion détournée dans leurs affaires. L'opinion démocratique en fut indignée. Elle trouvait légitime que la France assurât au pape un refuge, une hospitalité honorable; mais un bâtiment désarmé, appuyé seulement par une note diplomatique, aurait suffi pour cette mission. La brigade était une menace impardonnable, quand on se rappelait que la République française avait refusé d'envoyer un seul bataillon au secours de la Lombardie opprimée.

Nous rentrions à pleines voiles dans la politique de M. Guizot; on en acquit la certitude quand on vit, dans la séance du 29 novembre, le ministère convaincu de faire la police au profit du sanguinaire Narvaez, et de lui livrer tantôt les papiers, tantôt les personnes même des républicains espagnols réfugiés en France. Le *Journal des Débats* choisit ce moment pour féliciter le pouvoir et lui offrir ses éloges.

Heureusement pour le gouvernement français, les événements rendirent inutile sa démonstration contre la liberté des Romains. Le pape, reconnaissant que son influence était perdue, refusa de servir d'ornement au triomphe du parti vainqueur. Il quitta Rome le 24 novembre au milieu de l'indifférence publique, se dirigea sur Gaète, et prit passage à bord du *Ténare*, bateau à vapeur français.

Grande-Bretagne.

Rien d'important ne se passait dans la Grande-Bretagne, rien d'important du moins au point de vue des *civilisés*; mais les socialistes, qui savent apercevoir en tout pays les germes d'un monde meilleur, furent heureux d'apprendre que M. Buckingham, orateur distingué, ancien membre du parlement, avait exposé la théorie de Fourier à Leeds et à Greenock en Ecosse, à York en Angleterre. Tous ces cours avaient obtenu un grand succès. L'exposition de Greenock avait été faite dans une église protestante, mise par le pasteur au service d'une œuvre qui est la continuation de l'Évangile.

L'exécution d'O'Brien était indéfiniment ajournée.

DÉCEMBRE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le pape ne venait pas en France, il se rendit à Gaète dans le royaume de Naples; et le roi Ferdinand tout souillé de sang, d'incendies, de parjures, vint lui faire des offres de service compromettantes pour tous deux. Aussitôt que cette nouvelle fut connue à Paris, les journaux bonapartistes tressaillirent de joie; le général Cavaignac ne recueillerait

donc pas les fruits de sa réclame religieuse, il n'aurait donc pas l'honneur, aux yeux du clergé, d'accorder au pape une hospitalité splendide. Le fait ayant tourné contre le général, on ne voulut pas même lui laisser le mérite de l'intention. On affirma qu'avant d'ordonner le départ d'une escadre chargée de protéger, de ramener le souverain pontife, le général savait déjà pertinemment que Pie IX devait chercher un asile ailleurs qu'en France; on alla jusqu'à prêter au pape des expressions pleines de dédain pour le *fiis d'un régicide*. Ce n'est pas tout : on résolut de terminer par un coup de maître la campagne électorale faite en faveur de Louis Bonaparte.

Un projet de décret destiné à récompenser les républicains de la veille persécutés sous Louis-Philippe et sous la restauration avait été présenté au mois de septembre, puis renvoyé à une commission composée en majorité de réactionnaires.

Le projet de décret des *récompenses nationales*, élaboré par les hommes exaltés du vieux parti républicain, contenait des noms fort malsonnants, tels que ceux des familles Morey, Darmès; l'insurrection, l'attentat même contre des personnes royales y étaient pré-enlètés comme des titres. Le pouvoir exécutif n'était en rien responsable de ce projet, qu'il appartenait à la commission d'amender, et qui de-

vait, en tout cas, rester secret jusqu'à l'achèvement de ses travaux. Mais le secret de la commission fut trahi, des représentants de la droite envahirent ses bureaux, enlevèrent les pièces, qui furent publiées dans les journaux bonapartistes avec de grandes lamentations sur la corruption du siècle, et de vives exclamations contre le général Cavaignac, dont le nom fut associé plus que jamais à la république rouge.

Le général avait cependant ignoré complètement les termes du projet, retiré par son ministère dès le premier avertissement de l'opinion.

Il importait que ces explications fussent données; mais le général ne put les porter à la tribune que le jeudi 7, trois jours avant l'élection. On retarda de quelques heures le départ des malles, afin d'envoyer aux provinces la réplique du général en même temps que la connaissance de la calomnie dirigée contre lui. Malgré ces précautions, qui donnèrent lieu elles-mêmes à de nouveaux reproches, le coup de Jarnac des bonapartistes vint tout à point pour soustraire un grand nombre de voix à leur seul adversaire dangereux.

L'enlèvement des pièces de la commission, l'invasion de ses bureaux, la communication du projet de décret aux journaux bonapartistes, étaient des actes de déloyauté d'autant plus répréhensibles qu'ils émanaient de représentants chargés

de donner l'exemple au pays. Mais le succès électoral de cette manœuvre assura l'impunité à ses auteurs. Le 10 et le 11 décembre, la France jeta le dé dont avait parlé Lamartine. Elle vota partout avec calme. Dans Paris, encombré de troupes, on vit les soldats marcher au scrutin par compagnies, par escadrons, par batteries. Dès la fin du premier jour, les résultats transpirèrent, la population de la capitale eut conscience d'un triomphe assuré à Louis Bonaparte. Ses partisans, depuis longtemps recrutés dans toutes les opinions, lui étaient restés fidèles; l'armée en masse avait voté pour lui, par aversion, disait-elle, pour le *mauvais biscuit* du général Cavaignac et pour le régime du bivouac. Les démocrates-socialistes eux-mêmes avaient en grand nombre abandonné subitement Ledru-Rollin et Raspail dans la crainte de laisser des chances au général Cavaignac, l'homme des journées de juin, l'homme des transportations, l'homme de l'état de siège. Louis-Napoléon Bonaparte allait être porté au faite de l'Etat par un entraînement presque universel. Les premiers dépouillements du scrutin le mirent en tête de toutes les listes, et les résultats suivants obtenus dans le département de la Seine firent présager les dispositions de la France entière.

Electeurs inscrits, 433,632; votants, 341,829, Louis-Napoléon Bo-

naparte, 198,484; le général Cavaignac, 95,567; Ledru-Rollin, 26,648; Raspail, 15,371; Lamartine, 3,838; Changarnier, 66; Bugeaud, 58; Louis Blanc, 20.

Les nouvelles électorales arrivant chaque jour des départements, et qui assuraient à Louis Bonaparte la majorité des suffrages, absorbèrent pendant une dizaine de jours l'attention du pays entier.

Enfin cette nouvelle retentit en France: Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République à une immense majorité. Il a recueilli près de six millions de suffrages. On le savait déjà le mercredi 20, mais on ne croyait pas que la proclamation officielle de ce résultat fût immédiate. Ce jour-là, pourtant, vers deux heures, un régiment de dragons, le fusil en bandoulière, dans une tenue de combat plutôt que de solennité, vint se ranger en bataille sur le quai d'Orsay. Au même instant, le jardin des Tuileries se remplissait de troupes ainsi que les Champs-Élysées. En ce moment, Louis-Napoléon Bonaparte était proclamé président dans le sein de l'Assemblée nationale; l'élu de la nation prêtait serment de fidélité à la République et à la Constitution. Bientôt après il se rendait à l'Élysée Bourbon, lieu fixé pour sa demeure, dans une voiture escortée par un détachement de cavalerie. Dans ce cortège, le général Changarnier, entouré de son état-majo

attirait surtout les regards et semblaient un triomphateur.

Cette installation brusque surprit l'opinion publique. On comprit cependant que le pouvoir avait agi avec prudence, et déjoué par cette célérité des mouvements qu'une proclamation solennellement annoncée, attendue à jour fixe, eût fait éclater peut-être. Paris demeura le 20 décembre dans un état de tranquillité complète. Louis Bonaparte avait gardé devant l'Assemblée une attitude convenable, sa profession de foi républicaine avait paru sincère; on lui savait gré de la poignée de main qu'il était allé offrir à son concurrent malheureux, le général Cavaignac.

Louis-Napoléon Bonaparte choisit pour ministres MM. Odilon-Barrot, président du Conseil; Drouyn de Lhuys, ancien adversaire de M. Guizot; Léon de Malleville, aide de camp de M. Thiers; le général Rulhières, très-peu connu du pays; MM. de Tracy, de Falloux, catholico-légitimiste, promoteur de la dissolution brusque et imprévoyante des ateliers nationaux; Léon Faucher, économiste antisocialiste; Bixio, qui avait des amis dans le *National*; Passy, pâle ministre de Louis-Philippe, débris de la plus incolore des oppositions dynastiques.

Cette composition ministérielle ne contenta personne; mais on s'accorda généralement à la considérer

comme provisoire, et l'opposition fut modérée.

Immédiatement après l'élection présidentielle la situation était calme. On s'inquiétait un peu des pouvoirs extraordinaires confiés au général Changarnier, qui venait de recevoir le commandement de la première division militaire, de la garde nationale de la Seine et des bataillons de la garde mobile; mais les partis et les journaux qui avaient combattu la candidature de Louis-Napoléon, par patriotisme, se jugeaient obligés, par le même sentiment, à ne pas accueillir avec défiance, avec amertume l'élu du pays. Il trouva des critiques plus importants chez les publicistes et les hommes d'Etat qui avaient patroné son élection, et qui se voyaient exclus de la curée ministérielle.

Le dimanche 22 décembre, le président de la République passa en revue la garde nationale parisienne, la garde républicaine, la garde mobile et la garnison de Paris. Louis Bonaparte, accompagné de M. Changarnier et d'un nombreux état-major, portait un costume de général de la garde nationale, auquel il avait ajouté un panache tricolore un peu théâtral. On fut étonné de lui voir des épaulettes malgré le caractère exclusivement civil de la présidence. Quelques cris de *Vive l'empereur!* *Vive Napoléon!* partirent des légions de la banlieue; mais les cris de *Vive la République!* furent plus

nombreux, plus énergiques, et protestèrent contre toute pensée d'usurpation.

Le triomphe du président ne fut troublé que par un incident sarcastique et rappelant encore les hostilités dirigées contre sa candidature : tandis qu'il assistait au défilé sur la place de la Concorde, un cerf-volant imitant la forme d'un aigle vint planer malicieusement sur sa tête.

Le 27 décembre, le ministère Odilon Barrot éprouva son premier échec parlementaire. M. Passy, ministre des finances, déclara qu'il lui serait impossible de pourvoir aux besoins de l'Etat si l'Assemblée votait la réduction de l'impôt du sel ; la réduction n'en fut pas moins votée à une majorité de quelques voix. Cette décision populaire eût étonné de la part d'une assemblée peu sympathique au progrès social, si l'on ne l'avait généralement considérée comme une gracieuseté à l'adresse des électeurs.

Cette première atteinte était faible encore. M. Passy, qui l'avait reçue en pleine poitrine, ne s'en laissa pas désarçonner, il resta ministre.

Deux jours après apparut un symptôme de décomposition beaucoup plus grave. MM. Léon de Malleville et Bixio donnèrent leur démission à l'improviste. On apprit qu'ils avaient été froissés par le ton du président, qui, dans une lettre dictatoriale, avait exigé vainement de M. de Malleville la communi-

tion des pièces relatives aux tristes procès de Strasbourg et de Boulogne.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Allemagne. — Italie.

Les fameuses négociations de M. Bastide en faveur de l'Italie, négociations présentées par le ministre français comme l'équivalent d'une intervention armée, étaient comptées pour rien, absolument pour rien par l'Autriche. Le nouveau ministère autrichien publia son programme ; on y lut ce paragraphe relatif à l'Italie :

« En ce qui concerne l'Italie, le royaume Lombardo-Vénitien trouvera après la conclusion de la paix *la plus sûre garantie de sa nationalité* DANS SON INCORPORATION ORGANIQUE A L'AUTRICHE CONSTITUTIONNELLE. »

Tel est le cas que faisait de la France et de ses réclamations le cabinet autrichien, héritier de M. de Metternich dans toutes les questions extérieures.

L'empereur d'Autriche, Ferdinand, mettant sa faiblesse intellectuelle et physique en regard de la gravité des circonstances et du besoin de transformation qui agitait convulsivement l'Empire, abdiqua, en même temps que son frère l'archiduc François-Charles, en faveur du fils de ce dernier, l'archiduc François-Joseph, âgé seulement de dix-huit ans.



Malgré le refus exprimé par la grande majorité de la diète prussienne, la minorité des députés se réunit à Brandebourg suivant la décision royale. Cette minorité devint assez forte pour attirer une partie de l'opposition. Craignant que ce fantôme de diète n'acquît de l'influence dans le pays, les députés libéraux, à l'exception de l'extrême gauche, ne voulurent pas céder le terrain parlementaire à la réaction; et l'Assemblée de Brandebourg s'éleva le 1^{er} décembre à 262 membres, nombre plus que suffisant pour la validité des opérations.

Le roi pouvait se tenir pour satisfait de ce triomphe; mais l'Assemblée, qui avait bien voulu transiger quant au lieu du rendez-vous, ne transigeait pas dans son duel avec l'absolutisme. A Brandebourg comme à Berlin elle repoussait le ministère. Engagé dans une lutte suprême le roi de Prusse, par ordonnance du 5 décembre, prononça la dissolution de l'Assemblée constituante, en octroyant une constitution lui-même, en vertu de son bon plaisir.

Pie IX, toujours à Gaëte, protestait avec peu de clairvoyance contre l'émancipation politique de Rome; il lança, le 17 décembre, un manifeste dont voici la conclusion :

« Nous déclarons nuls et de nulle valeur comme entachés d'illégalité tous les actes accomplis à la suite de ces violences, répétant encore que cette junte d'État instituée à

Rome n'est qu'une usurpation de notre souverain pouvoir; qu'elle n'a et ne peut avoir aucune autorité. Sachent donc tous nos sujets, à quelques rang et condition qu'ils appartiennent, que dans Rome et dans l'État il n'y a en et ne peut y avoir de pouvoirs légitimes que ceux qui émanent expressément de nous; que la commission temporaire, instituée par notre *motu proprio* souverain du 27 novembre, est seule légitime, et qu'à elle seule appartient le gouvernement de la chose publique pendant notre absence, jusqu'à ce qu'il en soit par nous-même autrement disposé.

» PIUS PAPA IX. »

C'est ainsi que Pie IX, se faisant mieux connaître, enlevait à ses anciens sujets toute espèce de regret d'avoir brisé le pouvoir temporel entre ses mains.

JANVIER 1849.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Amnistie pour tous les délits politiques, réconciliation universelle : tel était l'espoir qui avait décidé les masses ouvrières à voter pour Napoléon Bonaparte. Cet espoir fut déçu, l'amnistie, large, spontanée, généreuse, ne vint pas inaugurer la nouvelle présidence. M. Odilon Barrot, interpellé à ce sujet par le re-

présentant Bac, répondit par des ajournements et par de mauvaises défaites.

Le ministère répara les brèches que les démissions de MM. de Malleville et Bixio lui avaient faites, en appelant dans son sein deux *hommes nouveaux*, très-nouveaux, MM. Lacrosse et Buffet. Des couples coururent à propos de ce replâtrage, et le nom inédit de M. Buffet devint une source inépuisable de plaisanteries.

Chaque jour on comprenait mieux combien ce ministère était rétrograde. M. de Falloux, catholico-légitimiste, que Louis-Philippe n'eût certainement pas admis dans ses conseils, plaçait ses collaborateurs du *Correspondant* et autres journaux fanatiques, brisait les doyens, professeurs et autres fonctionnaires suspects de tendances démocratiques ou sociales. Si endurante que fût l'Assemblée, une explication devint nécessaire; elle fut bruyante. Une commission avait été nommée pour préparer la loi organique de l'enseignement primaire; le projet de loi, bien que modifié profondément, émanait originairement de M. Carnot.

Pour châtier ce péché originel, l'archange Falloux s'arma de l'épée flamboyante; il retira le projet, sans tenir compte de la commission ni de ses travaux, et nomma *pour s'éclairer*, disait-il, deux commissions extraparlementaires, compo-

sées en très-forte majorité de légitimistes affichés et de catholiques intolérants. De pareils hommes, au surplus, étaient ceux qui fréquentaient les salons du nouveau ministre, à l'exclusion des fonctionnaires universitaires, peu empressés de faire leur cour à l'adversaire de la libre pensée.

L'Assemblée nationale se sentit blessée; et dans la séance du 4 janvier elle déclara, par suite d'une interpellation de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qu'elle entendait voter les lois organiques, et qu'elle allait charger une commission nouvelle de préparer la matière de l'enseignement. Cette commission, nommée le lendemain, présenta un caractère universitaire et philosophique très-prononcé. M. de Falloux résolut cependant de rester ministre.

Toujours hostile à l'esprit des temps modernes, il continuait à désorganiser l'instruct on publique; il décourageait les élèves et les professeurs de l'*Ecole d'administration*, en leur faisant entrevoir que cette conception de février ne serait pas sérieusement réalisée. Les monarchiens, se voyant appuyés par le ministère, remuaient ciel et terre afin de renverser l'Assemblée nationale, seul palladium de la République; on faisait signer des pétitions réclamant la dissolution immédiate de la Constituante. On espérait que, les élections s'opérant sous l'influence d'un ministère rétrograde,

l'Assemblée future serait assez homogène dans ses tendances réactionnaires pour détruire dans nos institutions non-seulement le principe socialiste méconnu par l'Assemblée constituante elle-même, mais le principe démocratique et même le principe républicain. La lutte sur le terrain de la dissolution, engagée d'abord dans les journaux, se reproduisit le 12 janvier devant l'Assemblée nationale. M. Râteau avait déposé une proposition tendant à ce que l'Assemblée fixât au 19 mars le terme de son existence. La discussion fut chaude. M. Pierre Bonaparte, cousin du président, s'y prononça contre la coalition hypocrite qui venait d'appuyer l'élection de son cousin, et qui travaillait ensuite à le balayer avec la République elle-même.

Au scrutin, l'Assemblée se partagea en deux parties presque égales :

404 représentants votèrent pour la prise en considération de la proposition Râteau, et 401 contre.

L'Assemblée nationale avait à peine voté à une faible majorité la prise en considération de la proposition Râteau, que les cris de joie de la réaction lui signalèrent dans ce vote un péril. Elle s'arrêta sur la pente où l'on cherchait à l'entraîner, et plaça quatorze adversaires bien connus de la proposition Râteau dans la commission de quinze membres chargée de préparer par un rapport la discussion de cette proposition.

L'Assemblée voulait donc faire lois organiques, se retirer à son heure, et repousser tout *ultimatum* insolent qui lui fixerait d'avance l'instant du départ; l'Assemblée ne permettrait donc pas au ministère d'influencer les élections; elle ne laisserait pas M. de Falloux préparer les voies à la monarchie; elle ne permettrait pas à M. Barrot, cette dupe éternelle, de tirer les marrons du feu pour Henri V.

L'Assemblée nationale avait ajourné, compromis, faute d'études et de lumières, les conséquences de la révolution de février; mais elle en sauvegardait les conséquences politiques : elle voulait sérieusement la République et le suffrage universel. Cette attitude, nettement prise, rallia promptement à l'Assemblée nationale républicaine et démocratique tous les hommes de progrès qui avaient jugé sévèrement l'Assemblée nationale antisocialiste; d'autre part les partis rétrogrades, qui avaient secondé l'Assemblée dans sa résistance aveugle à toutes les innovations sociales, organisèrent l'agitation contre l'Assemblée atteinte et convaincue d'attachement consciencieux à la Constitution qu'elle avait votée.

Pour tuer la Constitution, il faut d'abord expulser les hommes qui l'ont faite. On s'agite et l'on cabale dans ce but; on multiplie les pétitions réclamant la dissolution de l'Assemblée. Tous les journaux réac-

tionnaires qui avaient simulé l'enthousiasme pour l'élection bonapartiste démasquent leurs batteries. A bas l'Assemblée ! crient le *Constitutionnel*, l'*Union*, la *Gazette de France* et l'*Événement*.

Mais la *Liberté*, journal attaché plus sincèrement aux intérêts de M. Louis Bonaparte, comprend que le président, trahi par ses auxiliaires de la veille, et perdant chaque jour de son prestige, ne peut trouver d'appui que dans la Constitution républicaine. La *Liberté* défend la Constitution, la République, l'Assemblée, et réclame le renvoi du ministère Barrot-Falloux.

Une publication imprévue fait quelque diversion à cette lutte. M. Guizot, le ministre impopulaire, le dernier représentant d'un gouvernement honteux, l'homme tombé le 23 février dans la boue et dans le sang, juge à propos d'imprimer une brochure sur la *démocratie en France*. Au lieu de se frapper la poitrine il donne des conseils, conseils qui expliquent sa ruine; car on y trouve une ignorance profonde de toutes les idées, de tous les besoins de la France actuelle. Le nom de M. Guizot attire beaucoup de lecteurs; mais ils sont mystifiés. La publication de M. Guizot, dirigée contre les socialistes, est plus vide encore que le livre de M. Thiers sur la propriété, conçu dans le même but. Les oracles du passé ne comprennent plus rien au présent ni à l'avenir.

Cependant le président avait épuisé le délai à lui laissé par la Constitution pour présenter à l'Assemblée trois candidats à la vice-présidence de la République: l'emploi était insignifiant, à vrai dire; les candidats ne le furent pas moins. Louis Bonaparte fit présenter à l'Assemblée les noms de MM. Boulay (de la Meurthe), son ami personnel; Vivien, ancien ministre de Louis-Philippe et du général Cavaignac, *utilité ministérielle*, enfin Baraguay-d'Hilliers, président des réactionnaires de la rue de Poitiers.

M. Boulay (de la Meurthe) fut nommé à une majorité très-forte. Il était le premier sur la liste. L'Assemblée voulut, en le désignant, manifester son désir d'être en bon accord avec le président de la République, et démentir une prétendue incompatibilité entre Louis Bonaparte et la Constituante mise en avant par les promoteurs de dissolution comme un argument invincible.

La société a terminé la conquête des droits politiques, elle est en face de la question sociale. Elle souffrira de plus en plus, tant qu'elle ne sera pas entrée dans la voie socialiste. Voilà ce que l'aristocratie et la bourgeoisie refusent de reconnaître par ignorance et par égoïsme. Pour ces partis actuellement ligués le socialisme c'est l'abîme; aussi ont-ils recours à tous

les expédients politiques : cherchant à se créer des illusions, mettant de nouveau à l'essai les partis les plus complètement usés. Les partis légitimiste et catholique, sans influence sérieuse sous Louis-Philippe, reprennent faveur et trouvent en la personne de M. de Falloux un agent habile et décidé dans le premier ministère de Louis-Napoléon Bonaparte.

Quelle que fût la souplesse de M. de Falloux, cette expérience froissait vivement tous les instincts libéraux et progressifs de notre pays. Dans la dernière semaine de janvier, Paris entra en fermentation sérieuse ; les journaux démocrates socialistes protestèrent énergiquement contre le projet présenté par le ministère, adopté par l'Assemblée, de traduire les accusés du 15 mai, Barbès, Raspail, etc., devant la *haute cour nationale* siégeant à Bourges, tribunal exceptionnel qui ressuscitait la cour des pairs sous une nouvelle forme.

Bientôt après, nouvelle cause d'irritation. M. Lherminier, professeur de législation comparée au collège de France, ancien tribun républicain, chassé de sa chaire par les étudiants sous Louis-Philippe pour cause de conversion subite et suspecte à la politique du gouvernement d'alors, résolut, après onze ans de silence, de remonter en chaire. Le ministère lui promit main-

Cette résurrection d'un homme abandonné par la monarchie elle-même, était une provocation véritable. Il était ridicule de faire valoir en faveur de M. Lherminier la liberté de l'enseignement au moment où l'autorité fermait tous les clubs républicains sous les prétextes les plus déloyaux, au moment où le Polonais Mickiewicz, privé de sa chaire par le ministère Guizot, demeurait exclu du collège de France ; les huées et les sifflets s'opposèrent, le mardi 23 janvier, à la reprise du cours de législation comparée.

Presque en même temps, autre grief pour les démocrates, l'École d'administration, création du gouvernement provisoire, est décidément supprimée. Les réactionnaires multiplient leurs conciliabules et font pleuvoir sur le bureau de la Constituante des pétitions hautaines, impertinentes dans la forme, et réclamant la dissolution de l'Assemblée. Comme pour interpréter la pensée des agitateurs, l'image du comte de Chambord apparaît dans toutes les rues de Paris. La monarchie, dédaignant le travail souterrain, agit à ciel ouvert, elle croit ses adversaires découragés et vaincus d'avance.

Pourtant la fibre révolutionnaire tressaille. On apprend que le ministère, non content des chicanes à l'aide desquelles il a fermé presque tous les clubs, va porter un défi en

règle au droit constitutionnel de réunion par un projet de décret interdisant absolument les clubs, c'est-à-dire toutes les réunions ayant pour objet la discussion des questions politiques et sociales. Les républicains s'indignent et déjà se concertent.

La journée du samedi 27 janvier fut analogue dans Paris à toutes celles qui précèdent des insurrections générales. Le matin M. Lherminier, reparaissant en chaire, s'adressait à un auditoire trié, sous la protection de la police; mais six cents étudiants allaient signer dans les bureaux de la *Démocratie pacifique* et porter à l'Assemblée nationale une protestation contre son cours.

Les chefs de bataillon de la garde mobile, privés de leur grade par une mesure que motivaient au fond leurs opinions républicaines, se rendaient chez le général Changarnier. L'un d'eux, M. Aladenize, ami particulier du président, brisait son épée et s'emportait contre le général en paroles assez vives pour être immédiatement incarcéré; les ouvriers s'aggloméraient sur les places. M. Ledru-Rollin se chargeait de réclamer la mise en accusation des ministres. M. Thiers, considéré comme le chef occulte de la réaction, était apostrophé par M. Trélat en des termes qui faillirent amener un duel.

Cependant, vers le soir, l'effervescence se calma; on apprit que

M. Lherminier renonçait à continuer son cours, et que l'Assemblée nationale, malgré les instances de M. Barrot, avait refusé de décréter l'urgence du projet de loi contre les clubs.

Ainsi, l'Assemblée nationale mettait son vote en travers de la réaction monarchique. Le peuple parisien n'a recours aux révolutions qu'en désespoir de cause, il attendit et résolut de laisser les pavés en place.

On fut donc bien étonné le lundi 29 janvier, jour choisi pour la seconde discussion de la proposition Râteau, d'entendre le rappel battre dans les rues; les 1^{re}, 2^e et 10^e légions de la garde nationale étaient seules convoquées. Ces légions, habitant les quartiers riches, aristocratiques, ne passaient point pour favorables à la cause républicaine et démocratique. Les républicains s'étonnent, s'alarment; ils voient le palais de l'Assemblée nationale enveloppé de troupes et de canons, des régiments de cavalerie sur pied, tous les points importants de la ville hérissés de baïonnettes. Quel danger menace donc le pays? On n'aperçoit nulle part le moindre germe d'émeute ni même de rassemblement tumultueux. La garde mobile, irritée la veille, est rentrée par l'effet du vote républicain de l'Assemblée dans le calme le plus complet. Elle est en armes comme la troupe de ligne aux postes qu'on a voulu

lui assigner. L'appareil militaire dont Paris s'étonne n'est donc pas dirigé contre elle.

Le ministère n'aurait-il pas conçu la pensée d'en finir brusquement avec la Constituante, et peut-être avec la République elle-même ! Ecra-ser les démocrates, chasser l'Assemblée, improviser un empereur chargé de garder quelques mois la place d'un souverain plus légitime, le coup serait hardi ; mais il vaudrait la peine d'être tenté. L'esprit général des 1^{re}, 2^e et 10^e légions y apporterait peu d'obstacle. Ces réflexions se répandent comme l'éclair parmi les gardes nationaux républicains non convoqués ; ils se rassemblent, mais pour défendre la Constitution, pour voler au secours de l'Assemblée nationale à la première démonstration dirigée contre elle. La légion d'artillerie, spontanément réunie au Palais National, se distingue par son ardeur patriotique. Tout Paris est bientôt sur pied.

Nulle part il n'y eut bataille ni commencement de conflit, mais l'opinion parisienne fut manifestée. La réaction vit la majorité des légions décidée à réprimer ses attentats, la garde mobile désireuse de combattre pour la cause démocratique, et d'inscrire dans ses fastes un autre souvenir que celui des journées de juin, l'armée elle-même divisée. — La réaction n'osa rien tenter. Quant à la proposition Râteau, elle fut renvoyée à une troisième discussion.

Le lendemain de cette journée, tous les organes de la presse démocratique manifestèrent leur indignation. Pourquoi la veille avait-on changé Paris en un vaste campement, alarmé tous les esprits, suspendu le commerce ? Il n'y avait ni émeute ni conspiration ; ou plutôt la conspiration était dans le pouvoir, dans un ministère réprouvé par les républicains et cherchant son point d'appui dans les opinions monarchiques.

Le ministère et la réaction ne manquèrent pas de récriminer. Ils avaient craint une insurrection de la garde mobile, ils avaient même découvert dans la nuit du dimanche au lundi un affreux complot de la république rouge dirigé contre la famille, contre la propriété, contre toutes les bases de l'ordre social.

— Mais pourquoi, disaient les républicains, avez-vous assiégé l'Assemblée ? pourquoi l'investir nuitamment de troupes et de canons sans vous concerter avec son président, sans lui faire l'honneur de le prévenir ?

— Nous n'avons appris le complot que peu d'heures avant le moment fixé pour son explosion, c'était la nuit ; comment aurions-nous eu l'indélicatesse de troubler M. Marrast pendant son sommeil ?

MM. Barrot — Faucher — Falloux avaient grand besoin de prouver l'existence d'une conspiration rouge, il le fallait pour justifier leur prise

d'armes ; pour justifier une proclamation de M. Faucher affichée dans tout Paris, et poussant une partie de la population à exterminer l'autre.

On crut démontrer la conspiration par des arrestations arbitraires. Un républicain loyal, éprouvé, M. Forestier, colonel de la 6^e légion, avait été arrêté le lundi même, au grand scandale de ses frères d'armes ; les jours suivants, on continua de faire main basse sur les démocrates : les membres de la *Solidarité républicaine*, association politique, furent arrêtés dans leurs bureaux ; on jeta dans les prisons M. d'Alton-Shée, ancien pair de France. Mais ces arrestations ne donnèrent pas le change à l'esprit public. Interpellé sur les motifs, sur les présumptions qui les avaient provoquées, le ministère se contentait d'une fin de non-recevoir. *La justice est saisie*. Par cette formule invariable, on éludait les questions embarrassantes. Le pouvoir devait achever de prouver que sa conscience était loin d'être pure en repoussant avec obstination la proposition d'une *enquête parlementaire* sur la journée du 29 janvier.

Au milieu de l'irritation excitée par des machinations trop transparentes, le ministère voyait avec plaisir les jeunes gardes mobiles, devenus démocrates et rebutés par la nouvelle organisation qui leur était imposée, quitter le service par

milliers et revêtir la blouse tandis que de pesantes voitures emportaient leurs fusils aux arsenaux.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

L'Europe ne peut marcher dans la voie du progrès si la France ne la guide ; la France rétrogradant, la révolution s'arrêta en Prusse. On avait payé généralement l'impôt, malgré le décret de la diète dissoute, et l'octroi d'une constitution par le roi n'amena pas d'explosion subite.

Pendant, la démocratie prussienne reprit bientôt courage : les élections pour la seconde Assemblée nationale furent un succès pour la cause de l'avenir.

En Autriche, bien que la constitution de l'empire fût toujours discutée à la diète de Kremsier, rien ne troubla le pouvoir inique, oppresseur de cette trinité funèbre : Windisgraetz, Jellachich et Radetzki. Les deux premiers poursuivirent l'esprit émancipateur dans la Hongrie soulevée ; leurs bataillons et leur artillerie triomphèrent des premiers obstacles et réduisirent bientôt à l'isolement le Hongrois Kossuth, organisateur de la résistance.

Les Romains, après un élan plein d'enthousiasme, se décourageaient, se divisaient ; le ministre Mamiani, la junte provisoire de Rome abandonnaient successivement le pouvoir ; sortant d'une longue tutelle,

le peuple était intimidé comme un enfant qu'on laisse aller seul dans la rue pour la première fois; une nouvelle provocation de Pie IX rendit cependant courage à la démocratie.

Pie IX ne songeait pas à s'effacer devant la souveraineté populaire; il voulait garder son pouvoir temporel à tout prix, et profanait les armes spirituelles de l'excommunication en les mettant au service de cette cause égoïste et perdue. La convocation des collèges électoraux, pour qu'ils eussent à former une Assemblée constituante, alluma la bile de ce pontife tant aimé des Romains jusqu'au jour où il avait trahi par faiblesse la nationalité de l'Italie. Pie IX excommunia, par une encyclique riche en invectives, tous ceux qui prendraient part aux opérations électorales. Le peuple de Rome, justement indigné de cette atteinte à ses droits, à sa liberté, livra l'encyclique aux gémonies, et jeta dans le Tibre tous les chapeaux de cardinal qui lui tombèrent sous la main.

En Suisse, le Sonderbund, ressuscité par les victoires autrichiennes, s'agite et cherche à sortir de son tombeau; mais le mouvement italien continue avec ensemble, avec grandeur. Plus de la moitié des électeurs inscrits votent dans les Etats-Romains, malgré les foudres Vapales, et composent une Assemblée constituante. Rome donne aussi

rendez-vous dans ses murs aux membres d'une Constituante italienne, et le grand-duc de Toscane accepte solennellement le rendez-vous au nom de ses administrés. La Toscane promet à l'Assemblée nationale italienne 37 députés élus par le suffrage universel et direct.

FÉVRIER.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le ministère et l'Assemblée nationale étaient désormais incompatibles. L'Assemblée, dans sa séance du 3 février, eut à se prononcer sur l'enquête parlementaire relative à la prise d'armes du 29 janvier. Le ministère, témoignant une horreur de la lumière, qui suffisait à le confondre, réclamait à grands cris l'ordre du jour pur et simple. Cet ordre du jour fut repoussé à une majorité de 407 voix contre 387.

C'était un coup de massue; mais le ministère, appuyé sur le président et comptant sur l'Assemblée future, résolut de se cramponner encore au pouvoir.

Sa considération avait reçu pourtant une cruelle atteinte; dans la séance du 3 février, MM. Léon Faucher et de Falloux furent convaincus d'avoir manqué de sincérité en désavouant un journal de Maine-et-Loire qui recevait du ca-

binet des articles insultants et provocateurs contre l'Assemblée nationale.

Après avoir écarté dans la question de l'enquête l'ordre du jour pur et simple, auquel le ministère paraissait avoir attaché sa destinée, l'Assemblée mollit et parut craindre de porter au cabinet un coup décisif. Elle repoussa un ordre du jour de M. Perrée, conçu en ces termes énergiques :

« L'Assemblée nationale, considérant que la conduite du ministère cause des embarras au pays et qu'il n'a pas sa confiance, passe néanmoins à l'ordre du jour. »

La majorité adopta un ordre du jour, insignifiant, rédigé par M. Oudinot ; dès lors les démocrates, cessant de compter sur cette Assemblée faible et versatile, se refroidirent pour sa cause et plaidèrent pour son maintien avec beaucoup moins d'ardeur.

La proposition Rateau, qui tendait à la dissolution de l'Assemblée, devait être débattue de nouveau le 6 février ; mais, au moment de la discussion, son auteur se réunit à la proposition Lanjuinais, qui attribuait à l'Assemblée, avant sa séparation, le vote de plusieurs lois organiques : la loi électorale, la loi du conseil d'Etat, la loi sur la responsabilité ministérielle et présidentielle. On y ajouta, par amendement, la discussion du budget. Entre les désirs de la réaction et ceux

des républicains, ce vote était un compromis comme toutes les décisions de l'Assemblée constituante.

A ce moment, le conseil de guerre qui jugeait les meurtriers du général Bréa, assassiné pendant les journées de juin, condamna cinq des accusés à perdre la vie. Le crime commis contre un général venu presque seul en parlementaire avait été odieux, mais une discussion légale s'engagea sur les droits du conseil de guerre : on se demanda si la peine de mort, en matière politique, pouvait être rétablie, ou si les conseils de guerre avaient le droit, même en état de siège, de se substituer au jury pour l'appréciation des crimes de droit commun.

M. Proudhon, le plus bruyant, le plus tranchant des socialistes, publia, dans son journal le *Peuple*, les statuts d'une *banque d'échange*. Dans une déclaration servant de préface, M. Proudhon affirmait, *la main sur la Constitution et sur l'Évangile*, que ses idées constituaient *tout le socialisme*. Cette pièce ne fit pas honneur à la valeur pratique d'un homme énergiquement doué d'ailleurs pour la négation et la destruction.

Chaque jour voyait paraître de nouvelles destitutions brutales frappant des pères de famille pour cause d'opinion républicaine. Dès sa naissance, l'hostilité radicale du ministère, non pas seulement contre la *république rouge*, mais con-

tre le principe républicain, devenait notoire, indéniable. A chaque instant elle se révélait par les indiscretions des fonctionnaires du second ordre.

Le ministère s'était rendu odieux ; mais l'Assemblée nationale n'était pas devenue populaire. On l'avait jugée, dès sa naissance, faible de caractère et dépourvue d'idées fécondes. Elle justifia cette appréciation jusqu'au dernier jour.

Le 21 février, en votant la loi organique électorale, elle y accumule les incapacités, les exclusions.

— Puisque vous entrez dans cette voie mesquine, s'écrie Pierre Leroux, puisque vous entamez ainsi la souveraineté des électeurs, il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin ! Vous avez chassé de l'Assemblée les voleurs ; il faut en chasser les adultères. Vous défendez la propriété : moi, socialiste, je viens sauvegarder la famille ; je demande que l'éligibilité soit enlevée aux hommes condamnés pour adultère.

La droite, si vertueuse en théorie, regarde du coin de l'œil plusieurs de ses membres, et ne peut se résoudre à voter un principe qui enlèverait à l'ordre, à la société, à la morale tant de pudibonds défenseurs. On ne veut pas de l'amendement, on craint cependant de le repousser en face du public. La droite réclame le scrutin secret. Cependant l'exclusion est votée.

Les provocations ministérielles

venaient se briser à Paris devant la modération intelligente, devant le calme résolu des démocrates-socialistes ; mais, en province, l'indignation populaire éclata sur divers points : une rixe eut lieu à Niort, où un colonel de cavalerie, traitant la foule de canaille, avait brisé la lame de son sabre sur la tête d'un conducteur des ponts et chaussées ; des coups de sabre furent donnés à Lyon, où le maréchal Bugeaud avait prescrit de retirer le factionnaire qui gardait une statue populaire, un emblème de révolution : *l'Homme du peuple* ; à Châteauroux, une plantation d'arbre de la liberté, contremandée par des ordres ministériels, amena la révocation du maire, du conseil municipal et le licenciement de la garde nationale.

La réaction marchait incessamment à ses fins ; le maréchal Bugeaud en devenait le héros ou plutôt le don Quichotte et le capitaine Fracasse. Nommé général en chef de l'armée des Alpes, il ne se rendit à son poste qu'en faisant des stations à Bourges, à Lyon ; réunissant les officiers, les gardes nationaux, les magistrats mêmes ; invitant les uns à marcher contre Paris à la nouvelle de la première insurrection survenue dans cette ville, fût-elle aussi légitime que la sainte révolution de février ; recommandant aux autres d'écarter impitoyablement les circonstances atté-

nuantes. Ceux qui se souvenaient du 24 février ne trouvaient pas les menaces du maréchal redoutables pour la démocratie, mais elles divisaient la France, irritaient, indisposaient les esprits; et des protestations sortirent des rangs de l'armée française quand le maréchal ne craignit pas de lui présenter en exemple l'armée autrichienne, l'armée des Windisgraetz et des Radetzki, si tristement célèbres par le pillage de Milan, par les exécutions militaires de Vienne.

Dans la séance du 12 février, des interpellations furent adressées au ministère, par le représentant Corali, au sujet du rôle provocateur pris officiellement ou officieusement par le maréchal Bugeaud. La réponse du ministre Odilon Barrot fut embarrassée. N'osant donner raison ni au maréchal ni à M. Corali, il avança que les paroles imprudentes de M. Bugeaud n'avaient pas été prononcées dans des lieux publics, que les journaux avaient pu les dénaturer en les reproduisant... Bref, en cette circonstance comme en toute sa vie, le célèbre M. Odilon Barrot fut déplorable de faiblesse et d'indécision.

L'Assemblée, à une majorité de 397 voix contre 285, se déclara satisfaite.

Une accusation d'*apostasie* et de *trahison*, formulée inopinément dans le *Peuple* contre la *Démocratie pacifique*, amena une polémique

des plus vives entre MM. Proudhon et Considerant, tous deux représentants du peuple et rédacteurs en chef de ces deux journaux. Dans un article intitulé : *Pour en finir avec M. Proudhon*, M. Considerant se plaignit énergiquement de l'accusation formulée par le *Peuple* sans motif ni prétexte. Examinant ensuite les œuvres du citoyen Proudhon, il lui démontra qu'il n'avait jamais mis en circulation une idée neuve, une idée quelconque, et que sa banque d'échange, par laquelle il prétendait réaliser le crédit gratuit, était purement et simplement le *comptoir communal de Fourier*, défiguré, mutilé, privé de toutes les conditions qui le rendaient pratique et réalisable.

M. Proudhon répondit que M. Considerant venait de publier une diatribe *bête et méchante*, qu'il n'y avait jamais eu la moindre idée dans le crâne *éburné* de Fourier, que le phalanstère avait été jugé par l'expérience à *Rambouillet* et à *Clairvaux* (où il n'y a jamais eu d'essai phalanstérien). M. Proudhon conclut en déclarant que M. Considerant était mort, et en offrant 15 sous afin de faire dire une messe pour le repos de son âme.

Cette polémique fut pour les réactionnaires de toutes les couleurs un vif sujet de joie. Oubliant que les dissensions des philosophes du dix-huitième siècle, que les querelles amères, personnelles de Voltaire et

de Rousseau, par exemple, n'avaient absolument rien enlevé à la puissance de la philosophie et de la révolution prises dans leur ensemble et comparées à la vieille société, les réactionnaires s'écrièrent sur tous les tons : Nous sommes sauvés, les socialistes se déchirèrent ! Dans leur aveugle joie, ils amassèrent le public autour des combattants, assurant ainsi à la banque d'échange proudhonienne et au socialisme balanstérien le bénéfice d'une publicité immense.

Cependant, le ministère continuait la guerre aux idées, aux souvenirs, aux espérances de février, à tous les symboles de la plus belle des révolutions et de la plus promptement confisquée ; une circulaire de M. Léon Faucher prescrivait d'enlever les bonnets phrygiens qui surmontaient les arbres de liberté. A cette, on sciait l'arbre lui-même. La population, exaspérée, se livrait à quelques désordres ; mais sa fureur ne tombait que sur des objets mobiliers en présence d'une garde nationale inactive et impressionnée elle-même par le sentiment général.

La garde nationale de Cette fut licenciée, le maire de cette ville destitué ; tandis que le maire de Gignac refusait formellement de participer à la guerre contre les bonnets rouges, et que cette ridicule croisade jetait des ferments d'irritation sur des points nombreux du sol.

M. Odilon Barrot écrivit au journal *l'Assemblée nationale*, qui se glorifia depuis d'être le *Moniteur de la réaction*, pour déclarer qu'il n'avait pas, en février 1848, donné l'ordre au maréchal Bugeaud de renoncer à l'emploi de la force. Ainsi M. Barrot, par amour pour la vérité, sans doute, se retirait un rôle honorable. Il restait acquis à l'histoire qu'il avait, en février, excité le peuple de Paris par ses projets de banquet, par ses défis au ministère ; qu'au moment du danger il avait fait prudente retraite et n'avait pas même employé au dernier moment son ministère d'une heure à protéger les victimes attirées sous le feu de la troupe par ses provocations et son *agitation réformiste*.

L'anniversaire de février approchait. Comment célébrer cette fête sans raviver dans la population le sentiment républicain, démocratique et socialiste ? Pour éluder la difficulté sans renier ouvertement la révolution, qui seule avait pu faire un ministre d'un économiste fort médiocre, M. Léon Faucher proposa, le 14 février, à l'Assemblée nationale, de décréter pour le 4 mai, anniversaire de sa première réunion, des réjouissances, et, pour le 24 février... des messes, des aumônes, des repentirs et des pleurs. La faiblesse incurable et notoire de l'Assemblée nationale n'alla pas jusqu'à souscrire à ce projet. On décréta que le 24 février et le 4 mai se-

raient fêtes nationales au même titre.

Mais le pouvoir exécutif eut le dernier mot.

N'aimant pas la révolution de février, il ne voulut pas la célébrer, mais la pleurer, l'enterrer même autant qu'il était en lui. Crêpes funèbres, messe des morts, *De profundis*, tel était le programme primitif du ministère Faucher-Falloux. Malgré le vote contraire de l'Assemblée nationale, décrétant que le 24 février et le 4 mai seraient fêtes nationales au même titre, le ministre, habitué à désobéir, ne fit à son programme lugubre que peu de variantes. C'est pour le 4 mai qu'il réserva ses mâts de cocagne, ses lampions et ses fusées.

Le 24 février 1849, à neuf heures et demie, l'Assemblée nationale se dirigea vers l'église de la Madeleine.

L'église était tendue de noir extérieurement, des mâts pavoisés aux couleurs nationales flottaient sur la place de la Concorde; aux quatre angles du pont fumaient des trépieds antiques. Une double haie, composée en grande partie de gardes nationaux, s'étendait depuis le palais de l'Assemblée jusqu'à la Madeleine. On y voyait un bataillon de chaque légion. En tête de la haie, près du palais de l'Assemblée, était rangé un détachement de l'artillerie de la garde nationale. Ce corps patriotique fit retentir les airs du cri de : *Vive la républi-*

que! Beaucoup de représentants, qui défilaient avec leurs insignes, répondirent chaleureusement en agitant leurs chapeaux en l'air.

La 1^{re} légion, placée après l'artillerie, ne fut pas unanime, elle changeait volontiers le cri de : *Vive la République!* en celui de : *Vive la France!* qui pouvait passer pour une protestation; mais la 11^e légion et toutes les autres poussèrent le cri de : *Vive la république!* avec un ensemble, un accord, une puissance très caractéristiques, et qu'aucune journée peut-être n'avait aussi hautement manifestés dans les rangs de la milice citoyenne.

Le service commença vers dix heures, l'archevêque officiait; une messe des morts célébrée devant un cénotaphe émaillé de larmes d'argent, tel fut l'hommage rendu à une révolution immortelle.

Un *Té Deum*, seule concession faite aux volontés de l'Assemblée nationale, retentit à la fin du service.

L'attention générale fut détournée un instant des préoccupations politiques par la publicité donnée à un projet de *cités ouvrières* destinées à loger à bon marché les prolétaires, en les initiant progressivement aux avantages de l'association; mais la politique du gouvernement jetait trop de ferments haineux dans les esprits pour que la presse pût s'arrêter longtemps à l'examen de ces améliorations pacifiques.

Un banquet d'étudiants avait lieu à la barrière du Maine; deux représentants du peuple y assistaient. Le commissaire de police Hubot essaya d'en obtenir l'entrée. Refusé par les convives, il alla chercher une nuée de gardiens de Paris, qui vinrent, sous la protection d'un bataillon de ligne, honteux de ce rôle, ébranler les tables, briser la vaisselle appartenant à l'association des cuisiniers, saisir au collet des convives inoffensifs et les jeter à la porte.

Cependant le *Moniteur*, sortant de sa mission officielle et impartiale, déblatèrait contre les socialistes; il tâchait d'effrayer ses lecteurs au récit de quelques mascarades républicaines dirigées dans les départements contre les légitimistes, et ne craignait pas d'affirmer qu'on avait crié *Vive la guillotine!* dans un banquet démocratique de Paris.

La calomnie était scandaleuse. M. Schœlcher avait, dans ce banquet, porté un toast à l'abolition de la peine de mort. M. Ledru-Rollin protesta, au nom des convives, contre la version ministérielle; mais le *Moniteur* n'accueillit pas sa réclamation et poussa l'assurance jusqu'à nier l'existence d'un banquet des sous-officiers démocrates-socialistes de la garnison de Paris, banquet auquel avaient assisté deux représentants. Les convives y avaient juré de servir la démocratie à l'intérieur et à l'extérieur, de verser leur sang pour elle, et de ne jamais

porter les armes contre leurs frères italiens. MM. Bugeaud et Changarnier y avaient été l'objet d'un toast ironique.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

En Italie la cause des peuples fait des progrès éclatants. L'ordre règne dans Rome libre et régénérée; la Constituante s'ouvre le 5 février au milieu de l'enthousiasme populaire. Le 8 au soir, la déchéance temporelle du pape est proclamée ainsi que la reconnaissance de la RÉPUBLIQUE ROMAINE. En Toscane le grand duc Léopold, homme doux et bienveillant, mais comme Pie IX inférieur à sa mission, s'inquiète et se repent d'avoir adhéré à la Constituante de l'Italie. Le pape consulté lui fait craindre les effets de l'excommunication; Léopold éperdu, voyant le ciel fermé pour lui, abandonne précipitamment son peuple, et le démocrate Guerrazzi est porté à la tête du gouvernement provisoire.

Cependant Pie IX, monument vivant de la confiance des peuples, de la noble facilité avec laquelle ils s'enthousiasment, Pie IX tant loué, tant admiré, tant applaudi pour ses premiers pas dans la voie libérale, Pie IX qu'on eût pu juger si sévèrement sur le texte de sa première encyclique, Pie IX ordonne à Gaète

une sérieuse enquête afin de vérifier si un moine barnabite, mort en odeur de sainteté, avait fait les *quatre miracles* nécessaires pour être élevé au rang des bienheureux.

Le grand-duc de Toscane réside à San-Stefano. La république toscane s'organise et prépare sa fusion avec la république romaine. Nous le disons à regret pour l'honneur de notre pays, la légitimité de la révolution italienne fut contestée le 20 février à l'Assemblée nationale française. Malgré les chaleureuses paroles et les arguments invincibles de M. Ledru-Rollin réclamant pour les Romains le droit imprescriptible de se gouverner eux-mêmes et de recourir au suffrage universel, le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, qu'on avait cru libéral du temps de M. Guizot, vint soutenir que les Romains étaient la chose du pape et faire craindre que la France ne s'engageât dans une coalition ayant pour objet de remplir à Rome le rôle que les Alliés remplirent en France il y a trente-quatre ans.

Les élections à la Constituante romaines faites par le suffrage universel amenèrent le triomphe de tous les chefs révolutionnaires.

Le 19 février, la Toscane avait proclamé la république et l'union avec l'Etat Romain. L'abbé Gioberti, ministre de Charles-Albert, vit dans cette nouvelle un danger pour le trône du roi piémontais ; et sur-le-champ, par

une de ces évolutions si faciles aux Guizot, aux Rossi, aux Thiers, aux Barrot, l'abbé Gioberti, l'auteur du *Jésuite moderne*, l'abbé Gioberti, ennemi d'un ordre fameux et promoteur du mouvement émancipateur italien, de libéral devint conservateur et réactionnaire : il intriguait en Toscane, se concerta avec les *codini* ou rétrogrades, promit une armée pour restaurer le grand-duc. En même temps le général toscan Laugier cherchait à fanatiser ses troupes, et les Autrichiens marchaient sur Ferrare.

La combinaison ne réussit pas. Un corps de dix mille Autrichiens occupa Ferrare, y prit dix otages, y fit rétablir les insignes pontificaux, rançonna la ville ; mais bientôt le mouvement dut s'arrêter. Laugier avait échoué complètement ; ses soldats, mis en face de leurs frères, avaient crié *Vive la République!* et abandonné leur général. A Turin, Gioberti, désavoué par ses collègues, fut obligé de renoncer non-seulement à ses plans d'invasion, mais encore à son portefeuille.

Tous les cœurs sont émus, toutes les têtes fermentent. Les députés sardes, dans leur adresse au roi Charles-Albert, lui ont demandé la guerre immédiate avec l'Autriche ; et le roi, craignant les agitations intérieures plus que l'ennemi, leur a répondu : *Déclarons la guerre!*

Hongrie. — Allemagne.

La cause de la Hongrie se relève. Les Polonais, ces nobles chevaliers errants de la démocratie, sont accourus au secours des Magyares, et l'Autriche commence à reculer devant les troupes de Bem et de Dembinski.

Un corps d'armée russe est venu porter secours aux troupes épuisées qui luttent en Transylvanie contre les Magyares. Cette intervention ne devait être que partielle et momentanée.

Si les Russes prêtaient leur aide au despotisme autrichien, la démocratie étrangère venait au secours du mouvement français. Les Hongrois, trouvant des ressources dans leur désespoir et aussi dans l'indignation générale, excitée par les exactions impériales, reprirent l'offensive et remportèrent des avantages signalés. La réaction ne sut pas voir dans ces bruits lointains le signal d'une ère d'émancipation pour l'Europe. En fait de bruits extérieurs, l'attention, en France, était absorbée par les nouvelles d'Amérique. On apprenait à la fois qu'un essai de communauté tenté par M. Cabet dans les déserts du Texas, avait échoué complètement ; et que des gîtes aurifères, dépassant toutes les merveilles du Potose, avaient été découverts en Californie. Dans cet heureux pays l'or se mêlait à la terre par lingots. Cependant l'homme

ne vit pas d'or ; l'absence d'agriculture, l'abandon complet du commerce et de l'industrie, laissèrent les aventuriers que ce mirage avait séduits en proie aux misères les plus affreuses. La Californie renouvela l'histoire du roi Midas mourant de faim et de soif au milieu des métaux précieux.

La guerre de Hongrie continuait avec des succès divers. Il est difficile à la France de bien juger la situation ; la voix des Hongrois ne peut arriver directement, et la vérité se trouve interceptée par les bulletins autrichiens de Windisgraetz. Toutefois, le ton même de ces bulletins prouve que la lutte est sanglante, acharnée, que l'intervention russe n'a pu terrasser les Magyares.

La démocratie, blessée, mais non pas morte, s'agite à Vienne sous le talon sanglant du général Welden. Avant lui on fusillait *par égard* les victimes politiques ; il annonce qu'il ne fera plus grâce, et donne l'interprétation de cette funèbre ironie en faisant relever les gibets.

La guerre de Hongrie est une guerre barbare, une guerre sans merci. Gœrgey, un des chefs magyares, pour venger son ami le major Szœll, fusillé par les Autrichiens, a fait exécuter treize officiers prisonniers devant le portrait couronné du major Szœll, annonçant qu'à l'avenir la vie de tout prisonnier hongrois ne coûterait pas

à l'Autriche moins de trente têtes.

Les Autrichiens, exaspérés par leurs revers, commettent des atrocités qui les mettent au ban de l'espèce humaine. La France de février, avec plus d'initiative et d'énergie, pouvait prévenir ces affreuses luttes de races et préparer la confédération universelle.

MARS.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Tandis que le *Moniteur* cherche à découvrir dans toute la France des agitations insignifiantes, des mascarades, des scènes de cabaret qu'il puisse présenter comme des ramifications du grand complot inutilement cherché à Paris le 29 janvier, la presse démocratique reproduit les échos que la célébration des journées de février a trouvés dans l'Europe entière. La grande révolution démocratique et sociale de 1848 a été fêtée à Mayence, à Rome, au-delà des mers; elle a été fêtée par Louis Blanc et Caussidière au sein de l'exil.

Le banquet des sous-officiers démocrates-socialistes continue à donner lieu à une polémique animée entre les journaux réactionnaires et socialistes. La réaction, malgré les déclarations sans réplique des représentants Joly et Démosthène Oli-

vier, qui affirment avoir assisté à cette réunion, prétend qu'elle n'a pas eu lieu; la réaction n'accorde pas plus d'importance aux déclarations des journaux socialistes qui ont vu les sous-officiers dans leurs propres bureaux. Cette incrédulité affectée n'empêche pas l'autorité militaire de multiplier les perquisitions pour découvrir les coupables, et d'entraver par mille vexations la propagation de l'idée démocratique dans les régiments.

Ces persécutions devaient servir la cause du progrès, les persécutions sont utiles aux bonnes causes; et le sort du sergent Pujo, dégradé à Marseille, envoyé en Algérie, mis aux fers pour avoir porté la parole dans un banquet démocratique, fit tressaillir toute l'armée.

La haute cour de justice siégeant à Bourges pour juger les accusés de l'attentat du 15 mai, remplissait tous les journaux par le compte-rendu de ses séances. Il résulta des débats qu'il y avait eu dans l'invasion et dans la fameuse dissolution de l'Assemblée nationale beaucoup plus d'entraînement populaire, d'improvisation, que de complot et de parti pris. Aucune espèce de charge grave ni légère ne tomba sur Louis Blanc ni sur Caussidière, ces victimes sacrifiées à la réaction par le général Cavaignac. Le général Courtais rencontra dans tous les témoins autant de garants de sa loyauté, de sa complète innocence; à chaque

instant, la part prise à l'invasion par les autres accusés s'atténuait. M. Baroche, nouveau procureur général, avait promptement acquis toutes les qualités ingrates et irritantes de ce triste emploi.

Plusieurs des accusés, niant la compétence d'un tribunal exceptionnel, refusent de prendre part aux débats, il faut les traîner de force à l'audience; l'un d'eux, Flotte, qui s'était dépouillé dans la prison de tous ses vêtements, est habillé par les gendarmes.

On s'étonne, en suivant les détails de cette affaire, des lenteurs de l'instruction, et surtout du refus de l'amnistie qui était attendue comme un résultat de l'élection du 10 décembre.

Après avoir fait une guerre déloyale aux clubs, et les avoir fermés à peu près tous sous prétexte que *leur publicité n'était pas assez grande*, et que les présidents de clubs ne devaient organiser aucune espèce de collecte pour couvrir les frais de salle et d'éclairage, voici que la police et la magistrature font la guerre aux banquets par les mêmes armes. On avait donné à la législation des clubs une interprétation arbitraire, oppressive; on essaie d'appliquer, plus arbitrairement encore, la même loi aux banquets. Trois étudiants sont assignés en police correctionnelle pour ouverture illégale d'un club appelé *Banquet mensuel des écoles*.

La Présidence tend chaque jour à prendre un caractère plus monarchique. Ce pouvoir, chargé par la Constitution d'*exécuter* les volontés de l'Assemblée nationale, maintient obstinément les ministres qu'elle a condamnés. La fatale pensée d'en appeler pour le choix du président au suffrage universel a créé le conflit dans le gouvernement, et le pouvoir exécutif a perdu la notion de son rôle subalterne. Ce pouvoir veut une liste civile. Au lieu d'organiser la protection et l'encouragement des arts par la nation elle-même, l'Assemblée, dans sa séance du 12 mars, a la faiblesse de doubler le traitement constitutionnel de Louis Bonaparte. Indépendamment des 600,000 fr. de traitement qui lui étaient attribués, 600,000 fr. de représentation lui sont alloués. Désormais il fera de l'art à sa fantaisie, et donnera au faubourg Saint-Germain des bals splendides où l'on verra peu de républicains.

Les représentants de tous les vieux partis, de tous les partis morts, coalisés dans la rue de Poitiers, lancèrent en vue des prochaines élections générales un manifeste qui n'exprimait absolument rien, si ce n'est que les légitimistes, orléanistes, impérialistes, oubliant leurs anciennes dissensions, et faisant trêve à toutes leurs menées en sens divers pour se liguier contre le socialisme, appelé par ces moribonds: « La faction insensée qui a la pré-

attention de changer toutes les conditions de la société humaine, famille, propriété, religion, » etc.

La loi contre les clubs, ajournée le 29 janvier, revint à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale; le premier article était ainsi conçu : « Les clubs sont interdits. »

L'Assemblée nationale vote l'article 1^{er} du projet de loi. Aussitôt M. Crémieux, au nom de la majorité de la commission, majorité contraire à cette interdiction absolue, déclare que la Constitution est violée et qu'il cesse de participer aux débats; toute la majorité de la commission l'imite. Les représentants montagnards et la plupart des républicains sincères quittent la salle de l'Assemblée nationale avec M. Crémieux, et vont délibérer dans l'ancienne salle des députés sur les moyens de sauvegarder la Constitution. L'appel à l'insurrection est proposé publiquement, mais écarté comme présentant peu de chances de succès. Une protestation signée par de nombreux représentants, paraît dans les journaux démocratiques; on y déclare la Constitution violée. Mais tout à coup les deux partis reculent devant la lutte. La réaction s'efforce d'atténuer la rigueur du premier article voté, par des articles subsidiaires : autorisant les réunions politiques *non permanentes*, et formées *pour un objet déterminé*.

D'autre part, plusieurs membres

qui s'étaient séparés avec éclat de leurs collègues se laissent entraîner à prendre part à la discussion, et même à déposer des bulletins dans l'urne des votes.

Si les représentants mollissent, la population républicaine continue à fermenter. Elle voit bien qu'en frappant les clubs on veut désarmer la République, la livrer sans défense aux influences réactionnaires; elle se défie profondément des ministres, et apprend sans étonnement ce détail, transmis par un indiscret voyageur qui avait vu le prétendant légitimiste à Frohsdorf :

« Peu de temps après ma visite, lorsque le *Moniteur* apprit au duc de Bordeaux l'entrée de M. de Falloux au ministère de l'instruction publique, il eut un moment pénible et ne put se défendre d'une vive émotion, comme s'il eut vu dans cet acte une *défection*. Allons, dit-il en se remettant bien vite, *c'est qu'il aura cru pouvoir faire du bien.* »

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Allemagne.

La diète autrichienne de Kremsier a été dissoute. L'empereur, suivant servilement les traces du roi de Prusse, a brisé la représentation rationnelle et octroyé une constitution au nom de son pouvoir déconsidéré. Quelques députés ont été arrêtés; les autres vont propager

dans leurs foyers la haine de l'absolutisme et de l'intervention russe, ressource dernière de la monarchie en Allemagne.

Les échecs de Windisgraetz en Hongrie ont déterminé la cour autrichienne à lui donner un successeur. On attend avec impatience les nouvelles de la première rencontre des Autrichiens et des Piémontais.

Italie.

Le bruit courut à plusieurs reprises, vers le milieu de ce mois, que les hostilités avaient repris en Italie; on se plut à dire que les Autrichiens avaient été battus par les Piémontais. Cette nouvelle était fausse, mais la guerre devenait imminente. Le roi Charles-Albert le déclara nettement au représentant de l'Angleterre, qui cherchait à lui faire espérer une heureuse conclusion diplomatique: « Il y a trop longtemps que vous me bercez de vaines promesses; sous prétexte de négocier une paix honorable pour l'Italie, vous m'avez fait souscrire l'armistice de Salasco, qui m'a compromis, presque perdu. Depuis, Radezki a violé plusieurs fois cet armistice; il n'a pas respecté les propriétés des Lombards, comme il s'y était engagé. Cependant l'Angleterre et la France n'ont point protesté. Votre intervention diplomatique est une chimère, je ne puis avoir confiance que dans mes armes pour

l'affranchissement de l'Italie; le *statu quo* n'est pas tolérable. Si je perds ma couronne en combattant, je tomberai du moins avec honneur. »

L'ambassadeur d'Angleterre ne put rien répondre à ces paroles. Quant à l'ambassadeur français, M. Bois-le-Comte, qui intriguait de son côté pour empêcher le réveil du peuple italien, un secrétaire du ministre piémontais des affaires étrangères lui fit comprendre que ses protestations étaient inutiles; et M. Bois-le-Comte retourna chez lui en s'écriant: *Quel malheur!*

Le réveil de la démocratie européenne était un malheur pour MM. Barrot-Faucher-Falloùx.

Enfin Charles-Albert rentre en campagne. Ce prince, qui, l'année précédente, compromettait la cause italienne par aversion pour la république; ce prince, qui semblait redouter les victoires de sa propre armée, a fini par prendre un parti définitif. Voyant son trône aussi compromis par la paix que par la guerre, il s'est jeté résolument dans la mêlée, sans arrière-pensée cette fois. Sacrifiant son ambition personnelle à l'indépendance de l'Italie, voyant de tous côtés la ruine de ses anciennes illusions, Charles-Albert a voulu tomber avec honneur; mais les progrès qui s'étaient accomplis en lui n'étaient pas encore faits dans l'intelligence et dans le cœur de la noblesse sarde. Ceux

des officiers qui se paraient encore des titres de comte, marquis, vicomte, devaient refuser leur épée à une cause qui était celle de la démocratie européenne. Plutôt le succès des Autrichiens que celui de la République en Italie, telle fut leur intime pensée.

Lors de la dénonciation de l'armistice, le maréchal Radetzki répondit avec sa hauteur habituelle qu'il allait marcher sur le Piémont, occuper Turin; il massa en effet ses troupes sur les rives du Tessin, qu'il franchit hardiment, portant la guerre sur le territoire piémontais. Cette audace éblouit les Sardes; le général Ramorino, chargé de barrer le passage aux Autrichiens, se laissa surprendre. Enfin, après plusieurs combats partiels, une bataille à peu près générale s'engagea devant Novare. Le Polonais Chrzanowski commandait l'armée piémontaise, qui fut complètement battue. Plusieurs corps succombèrent honorablement, mais des troupes nombreuses restèrent en dehors du combat par l'impéritie des généraux. Des régiments, influencés par des officiers aristocrates, lâchèrent pied ou refusèrent d'agir, malgré les exhortations du roi Charles-Albert et l'exemple courageusement donné par ses fils. Après avoir inutilement cherché la mort, Charles-Albert, se voyant à la discrétion de l'Autriche, abdiqua en faveur de son fils, Victor-Emmanuel, duc de

Savoie, puis le prince découronné quitta ses Etats. Ces nouvelles, arrivées par la voie télégraphique, furent portées, le 28 mars, à l'Assemblée nationale par M. Barrot.

Ces tristes événements amenèrent une discussion vive pendant les séances des 30 et 31 mars. Les orateurs démocrates reprochèrent au gouvernement sa connivence avec les ennemis de l'Italie, l'abandon complet où il avait laissé Charles-Albert, les menaces plus qu'intempestives lancées par le cabinet français contre les jeunes républiques de Florence et de Rome. On tenta de galvaniser dans l'Assemblée le vieux sentiment républicain qui l'avait fait acclamer l'année précédente au manifeste de Lamartine et à l'*affranchissement de l'Italie*.

Cette corde ne répondait plus. L'Assemblée, comme si elle avait été convaincue par une impudente palinodie de M. Thiers, qui discourt en faveur de la paix à tout prix, donna carte blanche au ministère pour accommoder l'Italie à sa fantaisie; intervenir ou ne pas intervenir; s'introduire à Gènes comme un allié courageux ou à Chambéry comme un voleur de province; rétablir le pape ou le laisser à Gaëte.

Ce vote de confiance absolue surprit un peu de la part d'une Assemblée qui, peu de temps auparavant, avait fait un effort pour se débarrasser de MM. Barrot-Faucher-Fal-

loux, dans un moment où leur politique était moins odieuse et moins démasquée. Mais les élections approchaient, l'Assemblée croyait les suffrages acquis d'avance à la réaction; il fallait bien faire quelque chose pour elle.

Les bons pères jésuites se frottaient les mains. Ils avaient prêché dans toutes les églises de Paris durant le carême.

AVRIL.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Le dimanche 1^{er} avril 1849, un banquet démocratique et social eut lieu à l'association des cuisiniers, à la barrière de Sèvres, en l'honneur de la délégation du Luxembourg créée le 1^{er} avril 1848. La place de Louis Blanc était réservée. Un toast, envoyé de Londres par l'exilé, fut accueilli avec enthousiasme, et le représentant Félix Pyat fit un chaleureux appel *aux soldats* qui ne sont pas moins intéressés que les paysans à la transformation sociale. Plus de 1,200 personnes assistaient à cette réunion faite pour conserver et retremper le sentiment démocratique.

Beaucoup plus violent et plus arbitraire dans ses procédés que le ministère Guizot et Duchâtel, le ministère Barrot-Falloux n'avait

pas encore été accusé d'indélicatesse; il le fut à l'Assemblée nationale dans la séance du 2 avril. Le représentant Brard prouva, par pièces authentiques, que dix-huit préfets, obligés de cesser leurs fonctions lors de la révolution de février, avaient su augmenter le montant de leur retraite en exhibant au conseil d'Etat des certificats de médecin qui les présentaient comme incapables de toute fonction par suite d'infirmités contractées au service de l'Etat. Ces infirmités subites et lucratives constituaient un assez joli scandale. Il devint meilleur quand l'Assemblée sut que parmi ces infirmes trois venaient de rentrer en fonction, rappelés par M. Léon Faucher. Au point de vue politique, l'emploi de ces hommes était une provocation; au point de vue de la moralité, le ministère ne pouvait sortir de ce dilemme: Si les préfets de M. Guizot n'étaient pas infirmes, il ne fallait pas les pensionner comme tels; s'ils sont infirmes, comment les mettez-vous en activité? La considération du ministère et de ses agents fut donc entamée sous un nouveau point de vue.

Cette aventure donna des forces à l'opposition, et le ministère de la réaction provocatrice reçut coup sur coup plusieurs avertissements assez verts.

Pour mettre un terme à la situation illégale du général Changar-

nier, qui commandait à la fois la garde nationale et la garnison, l'Assemblée supprima le traitement de 50,000 fr. attaché au commandement en chef de la garde nationale. Enfin M. Léon Faucher se vit refuser 25,000 fr. qu'il demandait pour créer des agents de censure théâtrale.

L'aristocratie financière, dont les égoïstes spéculations entravent seules toutes les conséquences bienfaisantes de la révolution de février, avait senti qu'elle triomphait à Novare, et ce désastre de nos alliés avait été célébré à la bourse de Paris par une hausse des fonds publics. Le désagrément éprouvé par le général Changarnier, le grand vainqueur du 29 janvier, fut au contraire considéré par les boursiers comme un échec, ils ouvrirent une souscription afin de rendre au général son traitement; mais il s'opposa immédiatement à l'exécution de cette idée ridicule et séditionnelle.

Effrayés, malgré leur ton d'arrogance, des progrès continus du socialisme, les souteneurs du passé, des privilèges et des abus sociaux, réunis rue de Poitiers, ouvrirent une souscription afin de contre-balancer la propagande socialiste par la propagation des idées *honnêtes et modérées*; chaque journal du parti borne réclama sa part de ce gâteau. De quelque manière qu'on voulût employer la somme, le socialisme était sûr de gagner à cette nouvelle publicité.

Quoi que la réaction pût faire, elle n'avait pas d'idées à propager. On ne détruit pas des principes de justice et de vérité en y opposant des intérêts égoïstes. Mais, à défaut de raisons, la réaction possédait encore la force. Elle applaudit à l'arrêt de la haute cour de Bourges, qui condamnait Barbès et Albert à la déportation, Blanqui à 10 ans, Sobrier à 7 ans, Raspail à 6 ans, Flotte et Quentin à 5 ans de détention pour avoir pris part aux événements du 15 mai. Les démocrates furent douloureusement affectés des rigueurs dirigées contre ces républicains éprouvés. Un journal assura que les hauts jurés de Bourges, conseillers généraux arrivant de divers points de la France, s'étaient concertés pendant le procès même, pour agir sur les élections; qu'ils étaient présidés par M. Ravez, notabilité de la restauration, et que dans ces réunions la très grande majorité s'était montrée hostile à la République, tout en reconnaissant qu'on ne pouvait immédiatement la combattre avec succès.

Après le manifeste électoral de la rue de Poitiers, manifeste entièrement vide et réduit à cette idée: Tremblez! tremblez! voici les socialistes, ils vous mangeront tout vivants si vous ne vous laissez pas guider par nous; après cette ridicule production, où l'on ne trouvait que l'exploitation de la peur, les journaux démocrates-socialistes, Ré-

forme, Démocratie pacifique, République, Peuple, Révolution démocratique et sociale, Populaire, Travail affranchi, publièrent un programme d'améliorations sociales, collectivement rédigé. Vint ensuite le programme des représentants montagnards, dû à la plume de M. Félix Pyat. Ces deux pièces irritèrent vivement la réaction :

Parce qu'elles prouvaient la possibilité d'un accord entre les socialistes ;

Parce qu'elles faisaient ressortir, par leurs idées substantielles, toute la stérilité de la rue de Poitiers ;

Enfin parce qu'elles étaient modérées, exemptes de toute idée de spoliation, de tout appel à la force, et ne laissaient aucun prétexte au projet de transformer le socialisme en épouvantail.

La fureur de la réaction, d'autant plus violente qu'elle ne pouvait pas se motiver, atteignit au plus haut degré du grotesque. Un journal de ce parti prit l'engagement de prouver que les chefs des écoles socialistes sortaient du bagne pour la plupart, et que leurs théories consistaient à proposer le meurtre pour arriver ensuite au vol.

Pour lutter contre le socialisme, la rue de Poitiers continuait à faire grand bruit de sa souscription. Le triste succès des petits livres publiés par l'Académie des sciences morales ne lui avait pas encore assez clairement démontré que le socia-

lisme est à l'épreuve des réfutations. On s'imagina que l'échec des petits livres devait retomber uniquement sur la maladresse des auteurs. On bourra les journaux honnêtes et modérés de *contre poisons* contre le socialisme, c'est-à-dire de banalités, de fades calembours ou de grossières injures.

Cependant, les plus clairvoyants de la réaction entrevirent de bonne heure la funeste issue de cette campagne; et M. Granier de Cassagnac écrivit bravement dans le *Mémorial bordelais*, un journal de son pays, qu'au lieu de s'amuser à discuter avec les socialistes on devait les supprimer, les anéantir par la lutte, par les armes, par la guerre, par la force.

Le gouvernement n'employa pas la force armée, les socialistes s'obstinant à lui en refuser l'occasion; mais les rigueurs judiciaires s'appesantirent sur tous les journaux démocratiques dans le but avoué de les détruire. Les condamnations à trois ans, puis à cinq ans de prison, les amendes de 10,000 fr. pleuvent sur le *Peuple* d'abord, ensuite sur la *Révolution démocratique et sociale*. Le représentant Proudhon, rédacteur du *Peuple*, condamné à trois ans de prison pour avoir attaqué ou plutôt discuté le président de la République en lui refusant l'inviolabilité des rois, put se soustraire à l'exécution de l'arrêt, se retira de la scène politique,

et ordonna la liquidation de la *Banque du peuple*.

La réaction, enchantée, s'écrie que l'expérience a condamné la banque du peuple, bien que la persécution ait paralysé cette entreprise. La réaction voudrait même englober le socialisme tout entier dans l'échec; mais le socialisme a la prétention de ne pas être contenu tout entier dans les idées de M. Proudhon, et de vivre encore malgré les désirs du parti rétrograde.

Dans la séance du 11 avril, tandis que M. Ledru-Rollin adressait des interpellations au ministère sur les habitudes tracassières de la police, qui inquiétait jusqu'aux réunions électorales, une scène très vive se passa dans les couloirs entre deux représentants: M. Point et M. Raspail, neveu du condamné de Bourges. M. Raspail, se plaignant d'être lorgné, donna un soufflet à M. Point. M. Baroche, procureur général, interrompit immédiatement la séance pour demander contre M. Raspail une autorisation de poursuite; il l'obtint, et prétendit rattacher ce triste incident au procès de Bourges, où la déposition de M. Point avait été funeste aux accusés.

La susceptibilité de la magistrature en cette circonstance étonna ceux qui l'avaient vue impassible quand des voies de fait avaient été échangées entre MM. Pyat et Proudhon, deux socialistes. M. Point lui-même n'avait voulu donner à

l'affaire que des suites personnelles et privées... Mais le nom de Raspail sonnait mal; il fut poursuivi sans délai, sans que la droite consentit même à laisser examiner la question par les bureaux de l'Assemblée.

Entré sournoisement à Paris, le choléra s'y maintenait, y prenait même des proportions très meurtrières, mais sans tenir beaucoup de place dans les préoccupations publiques.

Dans la séance du 14 avril, M. Considerant vint porter à la tribune, sous forme d'interpellations, les éléments de la doctrine phalantérienne. Il demanda aux ministres comment ils entendaient conjurer les dangers du socialisme, ces dangers qui fournissaient un aliment quotidien à l'éloquence et surtout aux réclames électorales de la réaction. Il déclara que, pour sa part, il ne connaissait qu'un moyen de se débarrasser du socialisme, s'il était vraiment dangereux: c'était de mettre le socialisme aux prises avec l'expérience, de lui faciliter les moyens pratiques de prouver la valeur de ses théories. M. Considerant, qui occupa presque toute la séance, conclut par quatre propositions qui tendaient à la fondation de chambres agricoles, à l'organisation du crédit par l'Etat, à la création d'un ministère du progrès, chargé d'examiner et de mettre à l'essai les idées nouvelles, enfin à

l'expérience de la commune socialiste sur une lieue carrée de terrain aux environs de Paris, avec des capitaux fournis par le gouvernement si les ressources de l'École phalanstérienne ne suffisaient pas. M. Considérant fut souvent interrompu par des paroles dédaigneuses et même outrageantes qui donnaient la mesure des préventions régnant encore dans un grand nombre d'esprits; mais jusqu'au bout il accomplit sa mission, appela sur les problèmes qu'il soulevait l'attention, non pas de l'Assemblée nationale seulement, mais du pays entier. Les commissions chargées d'examiner ses propositions accueillirent ses explications avec beaucoup plus de faveur que l'Assemblée réunie.

Dans la séance du 16 avril, le gouvernement demanda un crédit spécial pour envoyer à Civita-Vecchia une expédition chargée, bien qu'on n'osât pas le dire, d'assurer le renversement de la République romaine et la restauration du pape. L'Assemblée vota les fonds malgré les protestations des représentants attachés à la République européenne, dont la République romaine est un élément sacré. Un grand nombre de ces représentants refusèrent de participer au vote.

L'expédition de Civita-Vecchia caractérisait bien les tendances antidémocratiques du ministère et, pour que nul n'en pût ignorer, il redoubla de persécutions contre les socia-

listes étrangers, jusqu'au point de renvoyer de France le phalanstérien d'Amérique Brisbane, homme remarquable par sa douceur et le caractère pacifique de ses opinions.

Mais le parti réactionnaire a ses plaies secrètes : sa cause est liée à celle de la banque, de la haute finance, dont les opérations craignent souvent la publicité. La réaction avait accusé le gouvernement provisoire d'avoir songé à la banque-route nationale. Dans la séance du 21 avril une affirmation catégorique de M. Goudchaux, appuyée par la déclaration de MM. Marrast et Crémieux, signala M. Fould, banquier honnête et modéré, comme l'auteur de cette proposition d'ajournement du paiement des rentes, contre laquelle la presse réactionnaire avait jeté feu et flammes sans savoir qu'elle tirait sur l'un des siens. Dans la même séance, M. Ledru-Rollin déclara qu'un autre banquier appartenant au même parti, M. Delamarre, lui avait proposé, peu de jours après la révolution, d'exiger un emprunt forcé des plus riches propriétaires de la capitale.

Le parti honnête et modéré avait encore d'autres soucis. Ses projets de conciliation électorale réussissaient peu. Chaque élément de ces égoïsmes coalisés voulait se faire la part du lion. Les légitimistes répandaient des listes exclusives de candidats, non-seulement légitimis-

tes, mais gentilshommes, tandis que les bonapartistes se divisaient en partisans du président et en partisans de son cousin, Jérôme-Napoléon Bonaparte, qui profitait d'une ressemblance matérielle avec l'Empereur pour se présenter dans vingt-quatre collèges en même temps. Parmi les anciens orléanistes, les uns se ralliaient aux amis de M. Guizot, les autres se rattachaient à M. Thiers.

La démocratie socialiste arrive à formuler dans Paris une liste unique, mais ses réunions préparatoires sont bientôt troublées; la police lui envoie des commissaires, dont elle refuse de tolérer la présence. Plusieurs soirs de suite on se retire à la vue des agents de l'autorité; il en résulte des noyaux de rassemblements aux environs de la Porte Saint-Denis, arrestations et coups de canne distribués par les sergents de ville. Les soldats, inondés dans leurs casernes de journaux orléanistes et légitimistes, sont punis sévèrement quand ils lisent, pour éclairer leur vote, un journal démocratique, et plusieurs d'entre eux sont arrêtés pour s'être rendus à une réunion électorale convoquée par les démocrates de Paris.

L'irritation est portée au comble par l'exposition des noms de Louis Blanc, de Caussidière et de deux autres condamnés de Bourges, affichés au pilori sur un échafaud dressé place du Palais-de-Justice, à

l'endroit même où l'on attachait les forçats avant l'abolition de l'exposition par le gouvernement provisoire.

Le peuple ne répond à cette provocation qu'en jetant des fleurs sur l'échafaud, purifié par cette manifestation touchante de la reconnaissance populaire.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

La chambre des députés sardes avait gardé après le désastre de Novare une fière et patriotique attitude; tandis que l'armée se débandait, que le nouveau roi pactisant avec l'ennemi nommait un ministère acquis à la réaction, les députés sardes protestèrent avec énergie.

On apprend bientôt que cette chambre nationale a été prorogée, qu'elle sera dissoute, mais que le sentiment républicain s'exalte à Gènes, et que la population ligurienne refuse absolument de passer sous les fourches caudines de l'Autriche. En Sicile, la guerre de l'indépendance va se rallumer: l'armistice expire. Les propositions du roi-bombardeur apportées par l'amiral français Baudin, messenger de l'absolutisme, sont repoussées partout avec mépris. Bien que les Napolitains soient bien armés, bien organisés et en possession de la citadelle de Messine, la Sicile entière brûle de les combattre. La médiation ou plutôt les intrigues de l'amiral français

Baudin devaient bientôt paralyser tous les projets de défense et restituer la Sicile au roi de Naples, après la sanglante mais stérile affaire de Catane, où le polonais Mieroslawski commanda les Siciliens insurgés.

Gènes entre en pleine insurrection et déclare que, malgré la trahison de l'aristocratie piémontaise, elle sera fidèle à la cause de l'indépendance italienne. Cette ville héroïque expulse d'abord sa garnison ; mais le général La Marmora, qui n'a pas fait tirer un coup de fusil contre les Autrichiens, accourt avec son corps d'armée, jusque-là inutile, et emploie contre ses concitoyens la fusillade, la canonnade et jusqu'aux bombes. Une autre ville était martyre de la même cause, bien que ses bourreaux portassent un uniforme différent. Brescia, du royaume Lombard-Vénitien, comptant sur les succès de Charles-Albert, avait secoué le joug de la garnison autrichienne.

La défaite de Novare ne décourage pas cette cité, elle subit un bombardement impitoyable, elle ne cède qu'à moitié réduite en cendres, arrosée du sang de ses défenseurs.

Le soulèvement de Bergame, opéré à la même époque, fut moins difficilement comprimé.

Dans leur guerre contre l'Empire, les Hongrois prennent décidément le dessus ; les Autrichiens se démo-

ralisent, les Russes mêmes, accourus à leur secours, sont battus. Cette guerre est barbare : les Russes pendent les prisonniers hongrois, fusillent les étudiants allemands, donnent le knout aux parlementaires. D'autre part, les villes qui se déclarent contre les Magyares sont dévastées. Enfin, la victoire a fait tomber aux mains des Hongrois la ville de Kronstadt et toute la Transylvanie. Pour déterminer la dissolution du vieil empire autrichien, il faut encore prendre Pesth et menacer Vienne.

L'archiduc Jean, vicaire de l'Empire, dépositaire de ce pouvoir provisoire créé par l'assemblée de Francfort, va résigner ses fonctions. Il s'agit d'organiser un pouvoir unitaire placé au-dessus de toutes les couronnes germaniques. L'assemblée de Francfort trop libérale pour les rois, et pas assez pour la démocratie, imagine un empire héréditaire et le confère à Frédéric Guillaume, roi de Prusse ; une députation va lui porter la couronne avec solennité. Le roi de Prusse hésite ; il n'a été nommé que par une majorité faible ; il craint la résistance de l'Autriche, le déchirement de l'Allemagne. Mais, d'un autre côté, il voit l'amour-propre des Prussiens exalté par cette idée de prépondérance nationale.

Les démocrates désiraient une acceptation qui devait diviser les couronnes du Nord au profit de la

République allemande. Mais après de longues hésitations le roi de Prusse refusa.

MAI.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les rassemblements qui avaient lieu chaque soir aux environs de la Porte Saint-Denis, et qui rappelaient ces rassemblements de la rue Saint-Honoré, précurseurs de la Révolution de Février, cessèrent subitement, parce que le parti démocratique sentit le danger et l'absurdité d'une émeute à la veille d'une élection. La fête du 4 mai, qui rappelait l'enregistrement de la République par l'Assemblée constituante, fut célébrée avec le plus grand calme, nulle manifestation dans les rues. Les détachements de la garde nationale, commandés pour assister à une messe solennelle sur la place de la Concorde firent entendre des cris très-nourris de vive la République!

L'emprisonnement du sergent Boichot, du 7^e léger, coupable d'avoir accepté une candidature offerte par les socialistes, jeta quelques germes d'agitation dans la garnison.

La seconde semaine du mois de mai fut pour l'opinion publique une époque de tempêtes.

La majorité de l'Assemblée n'ou-

bliant pas que l'article 5 de la Constitution est un engagement pris par la France de respecter, de protéger même la nationalité de tous les peuples, n'oubliant pas davantage qu'elle avait voté l'*affranchissement de l'Italie*, n'avait laissé partir une expédition pour Civita-Vecchia qu'avec hésitation et scrupule. Toutefois les arguments du ministre avaient séduit les faibles. On ne voulait pas renverser la République romaine, mais elle tomberait sans nous. Le contre-coup du revers de Novare avait déjà renversé la République à Florence, où l'on attendait le grand-duc : la République romaine serait bientôt atteinte. Elle périrait soit par une puissante réaction du parti dévoué à Pie IX, soit sous les armes combinées de l'Autriche et de Naples. Ne convenait-il pas que la France intervint pour empêcher la restauration de Pie IX de s'opérer au profit de l'absolutisme, pour garantir aux Romains une large amnistie et la conservation des réformes opérées par un pape libéral?

Telles furent les raisons présentées. Des républicains, tels que MM. Senard et Jules Favre, voulurent bien s'y tromper. La partie de l'Assemblée appelée *Montagne* jugea qu'il était indigne de la France, après ses engagements solennels, de paraître en Italie autrement que pour y défendre les institutions politiques sorties de la Révolution; la

gauche n'avait d'ailleurs aucune confiance dans les intentions du cabinet, elle protesta; mais la majorité vota l'expédition, aimant encore mieux intervenir pour protéger une espèce de papauté constitutionnelle, que de laisser l'Autriche et Naples restaurer un pape absolu. La majorité se fiait d'ailleurs à cet engagement du ministère: « La République romaine ne sera pas défendue par nous, mais elle ne sera pas attaquée. »

Malgré ces promesses, le général Oudinot partit avec des instructions secrètes qui lui prescrivait d'entrer à Civita-Vecchia de gré ou de force, de se diriger sur Rome, afin d'y rendre la confiance *aux honnêtes gens* (c'est-à-dire à la réaction), d'y devancer les Autrichiens et les Napolitains, d'y renverser la République romaine.

Le général Oudinot surprend Civita-Vecchia, s'en fait ouvrir le port sans coup férir et moyennant l'engagement formel de ne pas imposer au peuple romain un gouvernement contraire à ses vœux; une sympathie instinctive de la population pour la République française, pour le drapeau tricolore, facilite l'occupation; mais à peine est-elle accomplie que le dissentiment politique se manifeste, le général Oudinot désarme alors une faible garnison, fait emprisonner le gouverneur, consigne l'unique imprimerie de la ville, puis il marche aveuglément sur

Rome avec cinq à six mille hommes seulement.

Le 30 avril, cette expédition arrivait sous les murs de la ville éternelle; à toutes les propositions, à tous les pourparlers, aux offres mêmes d'interroger le peuple sur la forme du gouvernement par la voie du suffrage universel, le général Oudinot avait répondu qu'il voulait d'abord entrer dans Rome. Des renseignements venus du ministère et de Gaëte lui avaient fait croire que les Transtévérins, toujours dévoués à la papauté, seconderaient l'invasion française. On aborde la ville sans pièces de siège, par le côté le mieux fortifié; le combat s'engage; après plusieurs tentatives d'assaut, nos troupes sont repoussées, avec une perte de 6 à 800 hommes hors de combat, et plusieurs centaines de prisonniers.

Les Romains et les exilés qui combattaient pour la cause de l'Italie tout entière, avaient affiché sur leurs barricades l'article 5 de la Constitution par lequel la France s'engage solennellement à n'employer ses armes contre la liberté d'aucun peuple.

Ces nouvelles désolantes, cachées par le gouvernement, mais certifiées par des lettres particulières, furent, dans la séance du 7 mai, à M. Jules Favre le sujet d'une interpellation, sous laquelle le ministère demeura écrasé. Une commission fut nommée immédiatement pour

obtenir communication des instructions données au général Oudinot et jusqu'alors demeurées secrètes; le soir à neuf heures cette commission présente son rapport, la discussion dure jusqu'à deux heures du matin; le rapporteur, M. Senard, déclare que le cabinet a trompé l'Assemblée, qu'il y a désaccord entre les instructions données au général Oudinot et les déclarations par lesquelles le ministère a obtenu que l'expédition fût autorisée. M. Senard propose de voter un ordre du jour ainsi motivé :

« L'Assemblée nationale invite le » gouvernement à prendre des mesures pour que l'expédition de » Civita-Vecchia ne soit pas plus » longtemps détournée du but qui » lui a été assigné par l'Assemblée » nationale, et passe à l'ordre du » jour. »

Cet ordre du jour fut voté par 328 membres contre 241 seulement. C'était un coup de massue pour le ministère, accablé pendant toute cette journée des témoignages de l'indignation la plus vive; mais le ministère Barrot-Faucher-Falloux se roidit avec obstination: comptant sur une puissante majorité dans l'Assemblée législative, il était habitué à dédaigner l'Assemblée constituante comme un produit passager de l'insurrection de Février.

Le ministère tout entier resta au pouvoir, et le président Louis Bonaparte publia dans le journal du

soir la *Patrie* une lettre adressée par lui au général Oudinot, pour l'engager à continuer cette guerre, promettant des renforts et n'indiquant aucun changement de direction dans l'expédition, malgré le vote de l'Assemblée souveraine.

Paris fermenta plus que jamais. Une proposition de mise en accusation, dirigée contre Louis Bonaparte et ses ministres, déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale par Victor Considérant, dans la nuit du 7 au 8 mai, réunit bientôt des partisans. Immédiatement signée par soixante représentants, elle trouva des appuis dans la presse. Trois journaux, la *Démocratie pacifique*, le *Peuple* et la *Révolution démocratique et sociale*, furent saisis pour avoir insisté sur la violation de la Constitution et sur la nécessité d'une répression immédiate. De nouveaux incidents compliquent la situation. Vainement l'Assemblée réprovoque-t-elle la lettre du président; cette lettre, officiellement désavouée par M. Odilon Barrot, président du conseil, est mise avec éloge à l'ordre du jour de l'armée par le général Changarnier, avec un commentaire blessant pour la majorité qui avait blâmé l'attaque de Rome; — le président de l'Assemblée nationale, M. Marrast, veut-il user d'un droit légalement attaché à sa qualité et réclamer deux bataillons qu'il juge nécessaires à la défense de la salle; le général Forest refuse de lui obéir

un conflit paraît à chaque minute plus imminent entre l'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif ; des régiments appelés par le télégraphe arrivent dans la capitale. On s'attend à voir l'arrestation du président de la République, des ministres et du général Changarnier, ordonnée par l'Assemblée, comme on s'attend, d'autre part, à l'enlèvement des représentants les plus résolus par un coup d'état du pouvoir exécutif.

Le conflit n'eut pas lieu cependant. Les élections générales étant fixées au 13 mai, aucun parti ne voulut avant la bataille électorale en engager une autre ; la proposition de mise en accusation du pouvoir exécutif ne rallia que 138 votants ; l'ordre du jour fut prononcé sur les autres incidents relatifs à la question d'Italie, et l'arène législative parut pacifiée.

Les élections générales donnaient une issue légale à l'effervescence des esprits.

L'armée votait pour les candidats socialistes avec un ensemble qui approchait de l'unanimité.

Au milieu de ces symptômes dangereux pour le pouvoir exécutif, un scandale est révélé le 14 mai à l'Assemblée nationale ; on apprend que M. Léon Faucher, le ministre de l'intérieur, homme excessif dans ses haines politiques, vient d'envoyer à tous les départements une dépêche destinée à influencer les élections, à

ce moment suprême où toute contradiction est impossible. M. Faucher annonce à toute la province que l'Assemblée nationale a repoussé par l'ordre du jour pur et simple, à la majorité de 329 voix sur 621 votants, une proposition de M. Jules Favre, tendant à déclarer que le ministère avait perdu la confiance du pays. « Ce vote, dit la dépêche, » consolide la paix publique ; les agitateurs n'attendaient qu'un vote » de l'Assemblée hostile au ministère, pour courir aux barricades » et pour renouveler les journées de » juin. »

A cette appréciation partielle des événements de la semaine, était jointe la liste des représentants qui avaient voté pour et contre le ministère, liste spéciale pour chaque département, afin d'entraîner les votes.

Quand cette manœuvre, spirituellement qualifiée de *faux en écriture télégraphique*, fut dénoncée à l'Assemblée nationale, l'indignation fut immense, irrésistible ; un coryphée du parti légitimiste, M. de la Rochejaquelein, réunit sa voix à celle des orateurs de la gauche ; nul ne défendit M. Léon Faucher. Les ministres eux-mêmes furent bien aises de sacrifier un collègue compromettant. 519 voix votèrent un blâme, 5 seulement osèrent soutenir le coupable ; il sortit de l'Assemblée avant le dépouillement du scrutin, et l'on apprit qu'à l'issue de la séance il

avait donné sa démission à M. Louis Bonaparte.

L'étoile de M. Léon Faucher n'était pourtant pas éteint, mais seulement éclipsé. A sa place on ne désignait pas encore de ministre. Le 18 mai le scrutin des élections de la Seine est déposé solennellement à l'Hôtel-de-Ville.

En voici les résultats : Lucien Murat, nommé surtout dans la banlieue, par une suite de la passion impérialiste; *Ledru-Rollin*, *Lagrangé*, *Boichot* (sergent), tous trois de la liste socialiste, et réunissant de 127,000 à 130,000 voix; *Bedeau*, *Lamoricière*, *Dufaure*, *Moreau*, *Passy*, *Hugo*, *Félix Pyat*, *Vavin*, *Lamennais*, *Bixio*, *Barrot*, *Bac*, *Cavaignac*, *Considerant*, *Wolowski*, *Rattier* (sergent), *Coquerel*, *Pierre Leroux*, *Peupin*, *Garnon*, *Roger*, *Lasteyrie*, *Perdiguier*, *Rapatel*.

Cette liste est républicaine; elle écarte tous les légitimistes et tous les réactionnaires provocateurs, tels que *Thiers*, *Bugeaud*, *Molé*, *Faucher*, *Falloux*, *Montalembert*; elle donne place à dix candidats présentés par les socialistes. Les résultats électoraux qui arrivent des départements assurent au socialisme une minorité forte et compacte; la nuance des républicains modérés, c'est-à-dire sans idées, est partout anéantie. Royalistes et socialistes, blancs et rouges, telles sont les seules fractions importantes de la future Assemblée.

La Constituante doit siéger une semaine encore. Le gouvernement de Louis Bonaparte s'est décidé à satisfaire à la volonté de l'Assemblée, qui avait protesté par son vote, dans la séance du 19 mai, contre la réunion de tous les commandements dans les mains du général Changarnier; le général Perrot a pris *par intérim* le commandement des gardes nationales de la Seine, et M. Changarnier, remettant le pantalon garance, a bien voulu se contenter de commander les troupes de la première division militaire.

Bien que la majorité de l'Assemblée future appartienne au parti honnête et modéré, l'importance de la minorité socialiste effraye un peu le pouvoir exécutif; il présage des luttes, et cherche un point d'appui militaire.

Le dimanche 20 mai au soir, les troupes de la 1^{re} division reçoivent l'ordre inattendu de se rendre le lendemain au Champ-de-Mars, pour une revue du président de la République. A cette revue la garde nationale ne devait briller que par son absence. Des groupes sont embrigadés pour escorter le président depuis l'Élysée jusqu'au Champ-de-Mars, en criant : *Vive Napoléon!* Quant aux troupes, voici le procédé suivi avec elles :

Le général Changarnier réunit les officiers généraux, il leur fait savoir que, malgré l'usage d'interdire toute acclamation dans les revues, on ver-

rait avec plaisir, *vu les circonstances exceptionnelles où l'on se trouve*, que les chefs de corps donnassent aux soldats l'exemple de crier : Vive Napoléon ! vive le président de la République !

Cette consigne est transmise de rang en rang au milieu de soixante mille hommes. Au défilé, les officiers supérieurs agitent leurs épées en criant : Vive le président ! vive Napoléon ! Les soldats répondent généralement avec entrain ; mais on remarque certains corps qui passent silencieux ou en criant : *Vive la République !*

À l'Assemblée, la séance du 22 mai fut magnifique de mouvement et d'enthousiasme. Ledru-Rollin vient apporter à la tribune le manifeste insolent par lequel Nicolas, envoyant ses troupes dans les États autrichiens, menace la démocratie dans l'Europe entière. Il faut protester au nom de l'honneur et de la sûreté du pays.

Vainement M. Odilon Barrot supplie l'Assemblée de ne pas faire une protestation qui serait une déclaration de guerre, vainement il demande qu'on passe purement et simplement à l'ordre du jour, les républicains persistent ; la droite se retire alors, afin que l'Assemblée cesse d'être en nombre et qu'il devienne impossible au sentiment national de faire entendre sa voix ; mais cette manœuvre est déjouée par la foudroyante indignation de la gauche.

On se lève en criant : Vive la République ! à bas les Cosaques ! M. Goulichaux annonce qu'on se passera de la droite si elle ne veut pas voter, et que l'Assemblée va se déclarer en permanence.

Alors les royalistes intimidés viennent voter l'oreille basse, et voter contre l'ordre du jour, qui a pour lui 54 voix seulement.

Le lendemain, on pouvait croire que l'Assemblée se déclarerait contre l'étranger à un acte de vigueur ; mais M. Cavaignac, obstiné à faire à la réaction de ces avances qui le perdent aux yeux de tous les partis, vient proposer un ordre du jour motivé, mais pâle, insignifiant, auquel la droite se rallie, et qui obtient la majorité.

Des révélations faites par M. Considérant dans la *Démocratie pacifique*, sur un projet de coup d'état prêté au pouvoir exécutif, et dont la revue du 21 mai n'aurait été que le prologue, sont apportées à la tribune. Un vif débat s'engage. MM. Ledru-Rollin et Charras prouvent qu'au moment où l'Assemblée allait se déclarer en permanence, une lettre de M. Changarnier avait prescrit aux chefs de corps *d'obéir à lui seul*, négation du droit que possède le président de l'Assemblée nationale de requérir directement la force publique.

Le débat continue dans la séance du 24, M. Changarnier se dispense de comparaître et de donner des

explications à l'Assemblée. M. Barrot noie la question de coup d'état dans un déluge de paroles vides; M. Ledru-Rollin rappelle hardiment les folies de Strashourg et de Boulogne, qui, d'après lui, en font craindre de nouvelles de la part de M. Louis Bonaparte; M. de Falloux a recours au système des échappatoires et des digressions. Il parle des ateliers nationaux, et cherche à justifier le rôle joué par lui dans la dissolution imprévoyante, inhumaine de ces ateliers en 1848.

Le lendemain, continuation des hors-d'œuvre; on oublie le projet de coup d'état et la lettre inconstitutionnelle du général Changarnier, pour continuer à discuter les faits et gestes de M. de Falloux, complètement convaincu, par des citations extraites de ses ouvrages, d'avoir réproché la Révolution française, rhabilité, *autant que possible*, l'inquisition et la Saint-Barthélemy.

Cette longue divagation se termine par un ordre du jour.

L'Assemblée, dont les mandats expirent le dimanche 27, n'ose pas siéger ce jour-là, ni ordonner une revue de la garde nationale et des troupes, pour compenser la manifestation militaire du 21 mai; après s'être un peu galvanisée dans les derniers jours de son existence, au contact de la question romaine, elle meurt sans avoir compris la Révolution démocratique et sociale de Février, et après avoir, par incapaci-

té, par faiblesse, laissé reprendre à l'aristocratie un immense terrain en France et en Europe.

Le lundi 28 mai, l'Assemblée législative entra en séance. On pensait que les mandataires du peuple ne refuseraient pas de se montrer au peuple et de crier avec lui *Vive la République!*

Mais la majorité de l'Assemblée nouvelle subit à regret les conséquences de Février. Vainement la foule assiège les abords de l'Assemblée. Le plus grand nombre des membres entre silencieusement dans la salle; et pour mettre fin aux manifestations de la foule, le général Changarnier la fait repousser à une grande distance par des détachements de dragons et de lanciers.

A l'intérieur de la salle, sur l'invitation du représentant Landolf, la montagne socialiste, composée de cent cinquante membres environ, crie *vive la République!* à trois reprises; le reste de l'Assemblée demeure impassible, et ne se décide plus tard à crier *vive la République!* de mauvaise grâce, que sur le signal donné par un membre de la majorité, M. Ségur d'Aguesseau; il avait repoussé en quelques mots la théorie qui fait de la République un droit supérieur à tous les votes, et l'avait transformée en *expérience*.

A cette thèse, la gauche répond par le cri de *vive la République démocratique et sociale!* Dès la première séance, l'Assemblée s'est

divisée en deux camps inconciliables; il n'y a pas de républicains modérés : des blancs et des rouges!

Dans la seconde séance, la droite refusa d'écouter M. Ledru-Rollin, dénonçant un nouvel acte du général Changarnier. Le commandement des troupes chargées de garder l'Assemblée avait été donné par M. Changarnier à ce général Forest qui avait bravé l'autorité du président Marrast. En de telles mains l'indépendance de l'Assemblée serait-elle sauvée?

Non-seulement la droite entière dédaigna cette révélation; mais le président, M. Kératry, oubliant le caractère essentiellement neutre de sa fonction, interpella plusieurs fois l'orateur en termes blessants, qui le décidèrent à quitter la tribune.

La retraite d'une partie du bureau suivant M. Ledru-Rollin et protestant avec lui, amena des scènes de tumulte qui n'auraient pas eu d'issue, si M. le maréchal Bugeaud n'avait paru à la tribune pour prononcer avec autorité quelques paroles conciliantes.

Ce ne fut qu'un instant lucide, et l'on vit le lendemain la majorité valider des élections entachées par les abus d'influence les plus notoires.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Italie.

En Italie, l'Autrichien abuse de

la victoire, il estime les frais de guerre à la charge des Piémontais à plus de 200 millions, manifeste l'intention de mettre garnison dans Alexandrie et dans Gênes, dont l'insurrection en faveur de l'indépendance nationale a été comprimée par les soldats du nouveau roi de Sardaigne. Le Piémont, humilié, fermente. Le contre-coup du désastre de Novare a renversé la République à Florence; un parti de trembleurs, ayant à sa tête la municipalité de cette ville, redemande le grand-duc, afin de prévenir l'invasion des Autrichiens. Livourne seule persiste dans la voie républicaine et se constitue un gouvernement provisoire; l'héroïque Venise a conservé sa liberté. Rome annonce qu'elle se défendra jusqu'à la fin, sans se douter de l'apparition prochaine des Français, devenus soldats de la contre-révolution et auxiliaires de l'Autriche.

Le général Oudinot s'introduit à Civita-Vecchia en abusant sur ses intentions les habitants, qui le croient ami de la République romaine. Il marche ensuite contre Rome elle-même.

La conduite des républicains romains est pleine de noblesse. Après avoir défendu leurs murs contre l'agression, ils s'attachent à persuader les soldats français, à leur faire comprendre, par les procédés les plus généreux, la justice de la cause romaine. Les blessés français

sont entourés de soins ; avant de les rendre au général Oudinot, on leur fait visiter toutes les merveilles de la ville éternelle. Encouragés par l'intervention française, attirés par elle, les Napolitains, commandés par leur roi *Bomba*, ainsi nommé à cause des massacres et des incendies commis par ses ordres, pénètrent à leur tour sur le territoire romain. Garibaldi, chef intrépide des volontaires italiens, court au-devant de l'avant-garde et la met en déroute. Les Espagnols envahissent par un autre point le territoire de la République romaine. Ces agressions multipliées ne découragent pas les Romains. Ils ont ouvert les prisons de l'inquisition, les archives des tribunaux ecclésiastiques ; ils connaissent trop bien les infamies séculaires du gouvernement sacerdotal pour courber la tête sous un pareil joug.

Les Autrichiens, traîtreusement appelés par le grand-duc Léopold pour achever la ruine de la démocratie en Toscane, déciment par des exécutions arbitraires la population républicaine de Livourne, et se livrent aux brigandages de toute nature qui leur sont habituels.

L'armée française conserve sous les murs de Rome une position expectante, fatale pourtant à la liberté romaine, car ce blocus empêche Rome de secourir Bologne, qui succombe sous les bombes autrichiennes.

M. de Lesseps, envoyé extraordinaire du gouvernement français, est arrivé à Rome pour y interroger les dispositions du peuple, concession plus apparente que réelle faite à l'Assemblée constituante. Admis dans Rome, M. de Lesseps y voit un peuple uni dans sa volonté, déterminé à voter pour la République avec des balles. Il paraît comprendre que le gouvernement pontifical n'est point regretté ; que, loin d'être opprimés par des étrangers, les Romains sont heureux de voir leur indépendance défendue par des Italiens, leurs frères, accourus de toutes les parties de la péninsule dans la capitale italienne, dernier rempart de l'indépendance commune. Au son du canon d'alarme, tiré par les ordres des triumvirs, M. de Lesseps a vu toute la population, hommes, femmes et enfants, courir en armes aux barricades et aux fortifications. Cependant, M. de Lesseps ne peut se dégager immédiatement des influences de Paris et de Gaëte ; il propose aux Romains un ultimatum inacceptable, et leur enjoint de reconnaître :

1° Que le peuple romain a invoqué le secours de la France (c'était une pure fiction) ;

2° Que la France reconnaît au peuple romain le droit de se donner tel gouvernement qu'il lui plaît, et l'invite à manifester son opinion par des votes (le droit des Romains n'avait pas besoin d'être reconnu par

la France et le choix du gouvernement n'était pas à faire, la République étant sortie du suffrage universel, indépendamment de l'épreuve du sang et du feu);

3^e M. de Lesseps voulait encore qu'on ouvrit les portes de Rome aux soldats français, à une armée étrangère, qui ne reconnaissait pas le gouvernement romain.

Les Romains repoussèrent noblement ces propositions. M. de Lesseps, répondant avec hauteur que *la France dictait ses conditions*, annonça la reprise prochaine des hostilités. Cependant ce diplomate devait finir par ouvrir ses yeux à la lumière et son cœur à l'humanité.

Allemagne et Hongrie.

En Hongrie, la bravoure des Madgyars fait des prodiges; les Autrichiens sont battus partout, ils se démoralisent et commencent à refuser le combat; les paysans galiciens s'insurgent contre les recruteurs; les Hongrois débloquent la place de Comorn, rentrent dans Pesth et menacent Vienne elle-même. Tous les démocrates européens espèrent en eux.

Tandis que cette guerre continue avec des succès éclatants pour les Polonais unis aux Madgyars, l'Allemagne se réveille, la cause de l'unité germanique exalte les populations; les roitelets de Saxe, Bavière, Hanovre, Wurtemberg, ayant refusé

d'accepter purement et simplement la constitution décrétée par l'Assemblée constituante de Francfort, des soulèvements éclatent dans leurs capitales; ils sont obligés de se retirer dans des villes de province. A Dresde, capitale de la Saxe, l'insurrection prend un caractère républicain prononcé; les troupes royales sont battues un gouvernement provisoire est installé dans les quartiers occupés par les insurgés; mais l'arrivée de plusieurs régiments prussiens, gendarmerie mobile des royautés germaniques, fait avorter cette révolution dans la Saxe.

Elle continue sur d'autres points; tout s'embrase; le mouvement germanique n'avait d'abord pour objet que la défense de la Constitution de Francfort, qui établit l'unité politique allemande en la combinant avec un système de monarchies constitutionnelles. La résistance des souverains a fait de ce mouvement une insurrection républicaine. Dans le grand duché de Bade, la république est proclamée; le démocrate Struve est devenu libre, le grand-duc s'est enfui; son fils s'est blessé gravement en sautant par une fenêtre du palais. L'infanterie de ligne s'est jointe au peuple; elle a chassé ses officiers et tiré sur la cavalerie. Dans les provinces rhénanes, la landwehr prussienne est insurgée.

Au réveil de l'esprit de Février dans l'empire autrichien et dans l'Allemagne tout entière, vient ré-

pondre l'intervention des Russes.

Après s'être bornés depuis un an à occuper la Moldavie et la Valachie révolutionnées, puis à se faire battre par les Hongrois en Transylvanie, les Russes descendent en Hongrie par nombreux bataillons, et menacent la révolution européenne tout entière.

Nicolas fait précéder ses armées par un manifeste menaçant pour tous les gouvernements démocratiques.

« Nous, Nicolas I^{er}, dit-il, par notre manifeste du 14 (16 mai) de l'année dernière, nous avons informé nos fidèles sujets des malheurs qui avaient frappé l'Europe occidentale. » (Il s'agit évidemment de la révolution de Février.)

« Nous déclarâmes en même temps que notre intention était de combattre nos ennemis *en quelque lieu que ce fût.* »

L'empereur rappelle qu'il a étouffé la révolution en Valachie et en Moldavie; sur l'invitation de l'empereur d'Autriche, il envoie des troupes en Hongrie, en Transylvanie, pour combattre une insurrection soutenue par *les traîtres de la Pologne de l'année 1831.*

Le premier corps russe qui rencontra les Hongrois et les Polonais fut battu, rejeté en arrière, perdit des canons, des prisonniers, et, ce qui est plus grave, plusieurs de ses officiers passèrent à l'armée hongroise.

Le 21 mai les Hongrois prirent Bude.

Cette citadelle bombardait sans relâche la ville de Pesth, dont elle est très-voisine. Après trois assauts inutiles et meurtriers, les Hongrois finirent par s'en emparer. Les régiments italiens enfermés dans la place leur prêtèrent secours en tirant sur les Autrichiens et en jetant aux assiégeants des échelles de corde.

JUIN.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Dans la séance du 2 juin, M. Dupin (ainé), décoré du grand cordon de la Légion-d'Honneur, remplaça M. Kératry au fauteuil de la présidence. On pouvait se croire encore sous Louis-Philippe. L'Assemblée législative avait été forcée, par des travaux de réparation, à siéger dans l'ancienne chambre des députés, et l'on pouvait lire sous un badigeonnage : CHARTRE DE 1830.

Dans cette séance, le pouvoir exécutif fit connaître que le ministère Barrot subissait un léger replâtrage : MM. Faucher, Drouin de Lhuys, Buffet, étaient remplacés par MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais. M. de Falloux restait aux affaires.

Dans l'Assemblée, la majorité continue à écraser la minorité rouge

ou républicaine par ses votes, en rendant toute délibération illusoire. M. Léon Faucher reparait à la tribune pour justifier sa dépêche télégraphique, et se sentant sur un autre terrain qu'à l'Assemblée constituante, il accuse en face l'opposition de s'appuyer sur les sociétés secrètes.

Les vérifications de pouvoir ne furent pas interrompues par le message du Président : ce document, qui devait faire son apparition constitutionnelle au début de la session, fut glissé dans les mains de M. Dupin, sans être signé par aucun ministre. C'est ainsi qu'il fut publié dans le *Moniteur* sans discussion et même sans lecture. On remarquait dans le message un ton royal. Le Président y parlait beaucoup de ses *prérogatives*, refusait l'amnistie générale, accusait l'Assemblée constituante, annonçait des lois de compression et la continuation de la triste expédition romaine.

« La question romaine sera résolue dans Rome seulement. » M. Barrot fit disparaître du *Moniteur* ces mots irritants ; mais le manuscrit les renfermait, et la France entière en eut connaissance.

La question romaine absorbait alors l'attention des hommes politiques. Chacun de ses incidents exaspérait les représentants montagnards et les rédacteurs de journaux démocratiques, mais sans exercer une profonde influence sur la masse du

peuple, absorbée d'ailleurs par la recrudescence du choléra, qui devait emporter le maréchal Bugeaud.

Prévenu d'abord contre la République romaine et partageant les préjugés obstinés du ministère, M. de Lesseps finit par reconnaître que la population de Rome adhérait librement au gouvernement démocratique, et par conclure un traité qui, sans emporter la reconnaissance de la République romaine, obligeait les Français à ne pas l'attaquer, à ne pas forcer l'entrée de Rome. M. de Lesseps accordait dans tous les cas un armistice de quinze jours.

Le général Oudinot, choisi par l'Élysée, non pas à cause de sa capacité militaire fort contestée, mais à raison de ses opinions politiques, refuse de souscrire au traité de M. de Lesseps, et veut attaquer pendant la première nuit, sans s'arrêter à l'armistice. M. de Lesseps obtient à grand-peine que cette violation du droit des gens ne soit pas consommée ; il avertit le cabinet par le télégraphe de l'existence d'un traité, mais le ministère, sans tenir compte de cette dépêche télégraphique, ordonne au général Oudinot de forcer à tout prix l'entrée de Rome.

Cependant M. de Lesseps, voulant défendre lui-même son œuvre, arrive à Paris avec une rapidité merveilleuse. Il voit qu'on s'est joué de lui, que sa mission n'était pas sérieuse ; il s'indigne, et les journaux publient une lettre qu'il avait écrite

au général Oudinot, pour se plaindre de voir au camp français un abbé Grémond, le père jésuite Vaure, un général russe et un aide de camp de Radetzki mieux écoutés que lui-même.

Les journaux du samedi 9 au soir publièrent un rapport du général Oudinot annonçant la reprise des hostilités; plusieurs positions qui commandent Rome avaient été emportées ou surprises; l'artillerie française tonnait déjà contre la ville.

Aussitôt les passions qui avaient fermenté dans l'Assemblée constituante à la nouvelle du premier engagement se rallument avec une ardeur nouvelle; mais la majorité n'était plus la même. L'opposition cherche à suppléer au nombre par l'énergie.

Dans la séance du lundi 11 juin, M. Ledru-Rollin vint porter à la tribune la question romaine et déposer un nouvel acte d'accusation contre M. Louis Bonaparte et ses ministres, comme violeurs de la Constitution, qui protège la nationalité de tous les peuples; l'Assemblée renvoya l'acte d'accusation à l'examen des bureaux, et passa du reste à l'ordre du jour sur la question romaine. Une parole grave avait été prononcée à deux reprises par M. Ledru-Rollin, « la Constitution est violée, nous la défendrons, même par les armes. »

Après de telles paroles, la majorité ne pouvait permettre que l'acte

d'accusation dormit longtemps dans les bureaux, et que l'agitation extérieure prit ainsi des forces; les troupes étaient préparées, il fallait un prompt dénouement.

Le mardi 12, l'urgence fut votée à l'unanimité pour l'examen de l'acte d'accusation; mais avant qu'on votât sur l'acte lui-même, la gauche demanda que le ministère déposât sur le bureau les pièces relatives à l'affaire de Rome, et notamment l'ordre d'attaquer, envoyé le 29 mai au général Oudinot, malgré le vote émis le 7 mai par l'Assemblée constituante.

Il était dangereux de livrer à la publicité cette pièce; mais la refuser formellement, c'était donner prise aux commentaires les plus irritants; le président du jour, M. Benoît, appartenant à la droite, imagina un moyen terme; il ne mit pas aux voix la communication des pièces, et fit voter à l'improviste sur le fond même du débat, sur la mise en accusation, qui fut repoussée. Ce procédé indigna la Montagne et contribua puissamment à précipiter les événements du lendemain.

Dans la nuit du 12 au 13 juin, la plupart des membres de la Montagne, le comité de la presse démocratique, le comité socialiste des élections, rédigèrent des manifestes qui parurent dans les journaux socialistes du lendemain, et qui confiaient au courage de tous les Français la Constitution violée; le comité

des écoles, les délégués du Luxembourg, l'association des amis de la Constitution, se rallièrent à ces manifestes ou en rédigèrent d'analogues. A en juger par le ton des journaux socialistes et même par celui du *National*, du *Siècle*, de la *Presse*, on touchait à une crise révolutionnaire.

Mais le peuple n'avait pas eu le temps de fermenter, l'agitation ne sortait pas des classes lettrées et du public des clubs; les souvenirs de juin 1848, l'épidémie de juin 1849 abattaient la population des faubourgs. Comment l'amener d'ailleurs à se passionner pour ces deux idées, la Constitution française est violée à Rome, violée par des actes qui ne touchent qu'un peuple étranger, — la minorité de l'Assemblée nationale est dans son droit en condamnant la majorité.

Ces idées élevées, mais abstraites, n'agitèrent qu'une minorité dans la population parisienne. Les démocrates de la 5^e légion voulant ajourner encore la prise d'armes, la remplacer même, s'il était possible, par une démonstration capable d'entraîner la garde nationale et l'armée, avaient donné pour onze heures du matin rendez-vous au Château-d'Eau, sur les boulevards, à tous les démocrates de Paris; ils devaient s'y réunir sans aucune arme, aux cris de *Vive la Constitution! vive la République!* et se diriger ensuite vers l'Assemblée nationale.

Le 13 juin, de bonne heure, le général Changarnier concentrait ses troupes; des piquets de gardes nationaux choisis étaient convoqués à domicile, et pour empêcher un corps démocratique, la légion d'artillerie de la garde nationale, d'aller grossir la manifestation, l'état-major la convoquait en armes dans le jardin du Palais-National.

Vers deux heures, la tête d'une colonne de vingt ou trente mille hommes, sans armes, et dont les premiers rangs portaient l'uniforme civique, atteignait l'église de la Madeleine et se déployait sur les boulevards, quand le général Changarnier la coupa en deux par une charge de dragons qu'il dirigeait lui-même, et qui déboucha par la rue de la Paix. La foule se dispersa en criant aux armes, clameur qui resta sans écho: les troupes occupaient déjà la ville entière.

Cependant une trentaine de représentants de la Montagne, qui délibéraient rue du Hasard, s'attendant à voir la police envahir le lieu de leurs réunions, prennent le parti de se réfugier dans le 6^e arrondissement, au Conservatoire des Arts-et-Métiers, où ils espèrent trouver le colonel Forestier et la légion républicaine de ce quartier prêts à les protéger, à les soutenir; en passant au Palais-National ils entraînent à leur suite trois cents hommes armés de la légion d'artillerie, commandés par le colonel Guinard. On

se dirige au pas de course vers les Arts-et-Métiers.

Malgré les cris de *Vive la Constitution! vive la République!* qui résonnent sur la route aux acclamations des artilleurs, la population ne vient pas grossir le cortège; les artilleurs se sentent isolés, la moitié d'entre eux se débande. Aux Arts-et-Métiers on ne trouve aucun renfort; on reconnaît la manifestation impuissante. Malgré les exhortations des représentants, quelques ouvriers ébauchent des barricades; elles sont immédiatement attaquées à coups de fusil par un détachement de garde nationale; puis un régiment de ligne, le 62^e, arrive en battant la charge, repousse les membres de l'Assemblée, qui présentent vainement leur écharpe aux baïonnettes, et prend possession du Conservatoire; les artilleurs, peu nombreux et sans munitions, n'avaient pas opposé de résistance.

Un grand nombre d'entre eux furent faits prisonniers avec un groupe de représentants; d'autres membres de l'Assemblée, MM. Ledru-Rollin, Considerant, le sergent Rattier, le sergent Boichot, étaient sortis par une porte que leur indiqua, dit-on, M. Pouillet, directeur du Conservatoire. Il fut destitué le lendemain.

Le soir du 13 juin, Paris fut mis en état de siège, ainsi que toutes les villes comprises dans la première

division militaire. Le président Louis Bonaparte parcourut les boulevards, comme en triomphe, à la tête de quatre régiments de cavalerie. Bientôt après des gardes nationaux de la 1^{re} légion, commandés par le chef de bataillon Viérat, et accompagnés par M. de Korsy, aide de camp du général Changarnier, envahissaient les bureaux des journaux démocratiques, déchirant les manuscrits, bouleversant le matériel des imprimeries, arrêtant toutes les personnes présentes, rédacteurs, ouvriers, employés, commissionnaires. Ainsi fut traitée notamment la *Démocratie pacifique*. Quant aux maisons Boulé et Proux, où s'imprimaient plusieurs feuilles socialistes, elles furent complètement sacagées; tout y fut détruit sauf les murs. Les gardes nationaux étaient secondés par des chasseurs à pied dans cette partie de l'expédition.

Le 16 juin parut un décret qui suspendait la publication des journaux le *Peuple*, la *Révolution démocratique et sociale*, la *Vraie République*, la *Démocratie pacifique*, la *Réforme* et la *Tribune des Peuples*, et ordonnait d'occuper militairement leurs bureaux.

Pendant plusieurs semaines, à partir du 13 juin, des autorisations de poursuites contre des représentants de la gauche furent journellement demandées à l'Assemblée nationale et presque toujours accordées; les arrestations d'hommes

signalés par leurs opinions démocratiques et socialistes se multipliaient à domicile, dans les cafés, dans les restaurants; l'intensité de la com-



pression s'accrut encore quand on sut que le tressaillement de Paris, au 13 juin, avait eu des contre-coups dans plusieurs centres démocratiques de la France. A Lyon, le sang avait coulé pendant la journée du 15; il avait fallu employer l'artillerie contre les barricades élevées à la Croix-Rousse; l'état de siège s'appesantit alors sur une grande partie de la France. A Paris, le *National*, le *Siècle* et la *Presse* furent informés qu'ils seraient suspendus s'ils persistaient à soutenir que la Constitution avait été violée par l'expédition de Rome.

Quant aux journaux ennemis de la République romaine, et qui ne

passaient point pour très-amoureux de la République française, ils donnèrent un libre cours à leur joie. Le *Dix décembre* appela les socialistes fainéants, ivrognes, tapageurs, débauchés, vagabonds, sauvages, crétins, cannibales, idiots, porcs atteints de ladrerie, etc. Nous citons à regret, mais textuellement, en ajoutant que le style de ce journal honnête et modéré fut blâmé par des organes plus intelligents du même parti.

Le 18 juin 1849, au moment où le parti démocratique semblait écrasé, où sa presse n'existait plus, M. de Falloux déposa sur le bureau de l'Assemblée législative un projet

de loi sur l'instruction publique. Ce projet de loi, soustrait à la filière constitutionnelle du conseil d'Etat, élaboré seulement par des hommes au choix du ministre, devait mécontenter à la fois l'Université comme l'Eglise, en assurant aux évêques une intervention officielle dans l'instruction donnée par l'Etat, au lieu d'assurer une vie distincte à l'Université, à l'enseignement libre.

Le 25, M. Barrot vint présenter à son tour un projet de loi draconien contre la presse. Jamais les lois de septembre, flétries maintes fois par l'éloquence de M. Barrot, n'avaient égalé ces rigueurs. L'état de siège n'empêcha pas les journaux républicains de comparer par maintes citations piquantes les opinions passées du tribun Odilon, avec celles de M. Barrot, le ministre conservateur.

Ce n'était pas assez d'avoir frappé la démocratie dans la presse, il fallait la frapper dans l'Assemblée, comprimer ces interruptions, étouffer ces brusques élans, par lesquels la Montagne décimée révélait encore un reste de vie. Un projet de règlement fut adopté; sans égard pour la dignité personnelle des représentants, il punissait les infractions d'exclusion temporaire, de suspension d'une moitié du traitement, de prison même. La majorité croyait justifier ces rigueurs par l'exemple des conventionnels, singulière autorité dans sa bouche.

Cependant le général Oudinot rendait par la voie du *Moniteur* un compte méthodique des opérations dirigées contre Rome, de l'ouverture de la tranchée, des attaques de bastions : nul organe français ne pouvait plus réclamer; mais le *National* empruntait au père Ventura, l'éloquent prédicateur de Rome, une protestation pleine d'énergie, et qui ébranlait toutes les consciences.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

A l'étranger, l'événement capital pendant la durée du mois de juin fut le siège de Rome, événement trop mêlé aux agitations de Paris pour qu'on les sépare dans le récit. La république badoise, attaquée par la Prusse, fut obligée de céder, et ne conserva bientôt que la ville de Radstadt pour dernier refuge. Partout la monarchie, l'aristocratie prenaient l'offensive. La Suisse était menacée de la visite des Prussiens, et malgré la résistance désespérée des Hongrois, l'arrivée des masses russes donnait de vives inquiétudes pour leur cause.

JUILLET.

Paris devait remplacer par l'élection, le 8 juillet, onze représentants nommés dans plusieurs départements à la fois. Pour cette élec-

tion, la réaction avait sur la démocratie socialiste des avantages écrasants ; il ne pouvait y avoir entre les partis de lutte sérieuse ; la démocratie avait perdu ses journaux les plus ardents, les plus répandus : ses chefs étaient emprisonnés ou en fuite ; les réunions électorales, sous l'état de siège, n'offraient aux orateurs aucune espèce de sûreté. Beaucoup d'ouvriers socialistes, découragés ou privés de direction, s'abstenaient de retirer leurs cartes.

Un incident acheva de les démoraliser. Une liste dressée par la Montagne et donnant place, à côté des socialistes, à quelques républicains du *National*, tels que MM. Goudchaux, Guinard, était acceptée par toute l'opposition républicaine, quand M. Proudhon, détenu à la Conciergerie par suite d'un article du *Peuple* contre le président de la République, voulut montrer une fois de plus à quel point toute idée d'accord, d'organisation, d'unité, d'ensemble, lui était antipathique. Peu de jours avant les élections, il critiqua vivement la liste de la Montagne, dans un factum que les journaux honnêtes et modérés de toutes les nuances reproduisirent et propagèrent avec ivresse. M. Proudhon proposait des candidats qui n'eurent aucun succès électoral ; mais cette tentative de diversion avait jeté l'irrésolution dans le parti démocratique, doublé la confiance et l'activité des réactionnaires. Sous les

auspices de la société nommée *Union électorale*, ce parti, comprenant enfin l'importance de la discipline et de l'unité, se composa, par des élections préparatoires, une liste à laquelle il devait rester fidèle.

Le 5 juillet, M. Louis Bonaparte se rendit à Chartres pour assister à l'inauguration du chemin de fer de l'Ouest, première section. Le célèbre voyageur fit un petit discours sur les grands événements dont Chartres avait été le théâtre : prédication de la première croisade par saint Bernard, et proclamation de la royauté d'Henri IV. Cette érudition eut un grand succès dans les journaux officiels.

Le 9 juillet, l'Assemblée s'occupait d'une proposition de M. de Melun, relative au droit d'assistance.

Pour consolider ses avantages momentanés et matériels sur le socialisme, en se rattachant le cœur des prolétaires, la majorité avait décidé, immédiatement après le 13 juin, qu'elle travaillerait à réaliser le droit à l'assistance, garanti par la Constitution.

Le rapporteur, M. de Melun, qui n'était pas socialiste, quoique zélé pour les associations charitables, ne proposa modestement que la formation d'une commission qui étudierait le problème.

Cette proposition, presque naïve, amena cependant une discussion de quelque intérêt. M. Victor Hugo se

fit honneur en déclarant qu'on pouvait *détruire la misère*, qu'elle disparaîtrait comme la lèpre; qu'il faut aux prolétaires un travail lucratif, au lieu de *l'aumône qui humilie*. Ce discours irrita la majorité d'autant plus vivement, que l'orateur, initié à ses conciliabules, l'avait accusée, en connaissance de cause, de ne vouloir rien faire pour le peuple, rien que de la compression, et d'appeler *socialisme déguisé*, tout projet d'amélioration sociale.

En écartant M. Victor Hugo de la commission d'assistance, pour y placer MM. Thiers et de Montalembert, la majorité prouva que le poète-orateur l'avait bien jugée.

A la fin de cette séance, le président proposa de voter des remerciements à l'armée française : la nouvelle de la prise de Rome était arrivée. M. Cantagrel, tout en exprimant de la sympathie pour l'armée, refusa, au nom de la minorité, un vote qu'on eût pu considérer comme une approbation de l'expédition contre Rome; cette abstention empêcha l'Assemblée de se trouver en nombre : on ne put voter les remerciements que le lendemain. L'initiative prise en cette circonstance par le citoyen Cantagrel, influa-t-elle sur la demande en autorisation de poursuites qui devait le forcer, peu de jours après, à quitter la France ?

Dans la séance du 11 juillet, pour avoir soutenu à deux reprises

que la Constitution était violée, M. Duché, membre de la gauche, fut censuré en vertu du règlement rigoureux que s'était fait l'Assemblée.

Le 13 juillet, les résultats électoraux furent proclamés à l'Hôtel-de-Ville. Le parti qui seul avait eu des journaux et des réunions électorales eut seul aussi des représentants. La liste honnête et modérée passa tout entière; son dernier élu réunit 110,875 voix; la liste démocratique venait ensuite, réunissant de 80 à 102 mille voix.

« Le peuple, dit le *National* du » 14 juillet, a laissé proclamer en » silence le résultat des élections » de l'état de siège. »

Cependant le président de la République visitait en cérémonie la ville d'Amiens, celle qui s'était signalée, après Février, en refusant de recevoir les commissaires de la République. La réception faite au président y fut tellement enthousiaste, qu'elle accrédita pendant quelque temps la rumeur d'une prochaine transformation de la République en empire.

La loi proposée contre la presse fut votée sans modification sérieuse. Cette loi faisait regretter amèrement la législation de septembre.

La complication romaine n'était pas terminée.

Rien ne garantissait que le pape, déjà proclamé sans conditions par l'état-major français, accorderait une

Constitution aux Romains; s'il n'en accordait pas, pourquoi la France avait-elle pris sur elle l'odieux d'une expédition qui pouvait être exécutée par l'Autriche? Voilà ce que l'opposition désirait savoir. Elle eût été curieuse d'apprendre aussi quels étaient nos engagements envers l'empereur de Russie, près duquel le général Lamoricière venait d'accepter la qualité d'ambassadeur. Mais dans l'Assemblée, toutes les interpellations qui portaient sur la politique étrangère étaient ajournées par les votes de la droite.

Au surplus, le ministère avait trouvé un excellent procédé pour assurer sa tranquillité au milieu des complications diplomatiques, et pour se mettre à l'abri des tribuns comme des journalistes; l'Assemblée vota, dans sa séance du 28 juillet, qu'elle se prorogerait depuis le 13 août jusqu'au 1^{er} octobre, sous prétexte de fatigue. Mille commentaires inquiétants circulèrent sur cette suspension du pouvoir législatif, et sur l'abus qui pouvait en être fait. Les membres légitimistes de l'Assemblée partagèrent en partie ces inquiétudes, et sur la question de la prorogation, le ministère ne trouva pas l'immense majorité à laquelle on l'avait habitué.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Le siège de Rome continuait; mais la démocratie française avait

tenté pour les Romains un effort qui ne pouvait pas se renouveler. Comprimée par l'état de siège, elle dut apprendre avec résignation que huit agents consulaires de différentes nations, résidant à Rome, et parmi eux les consuls d'Angleterre, de Prusse, des Etats-Unis, avaient protesté le 24 juin, au nom de l'humanité, contre le bombardement de la ville éternelle par les Français. On lisait dans cette pièce, adressée au général Oudinot: « Nous nous » permettons, monsieur le général, » de porter à votre connaissance que » ce bombardement a déjà coûté la » vie à plusieurs personnes inno- » centes, et apporté la destruction » à des chefs-d'œuvre des beaux- » arts qui ne pourront jamais être » remplacés. »

M. Oudinot répondit par la communication des ordres de guerre à outrance, datés de Paris le 29 mai. Il ajouta stoiquement :

« Sans doute le bombardement de » Rome entrainera l'effusion du sang » innocent et la destruction de mo- » numents qui devraient être impé- » rissables. Personne n'en sera plus » profondément affligé que moi, etc. »

Dans la nuit du 29 au 30 juin, le général Oudinot fit enlever à la baïonnette un bastion romain, n° 8, ouvert déjà par l'artillerie; l'affaire fut sanglante, elle mit les Français en position de foudroyer la ville entière; et l'Assemblée constituante, romaine après s'être honorée par un

courage, un patriotisme dont les députés français de 1815 ne lui avaient pas donné le modèle, décréta, le 30, qu'elle cessait *une défense devenue impossible.*

Le triumvirat, persévérante incarnation de l'indépendance italienne, refusa d'apporter ce décret au camp français : la municipalité voulut bien accepter cette tâche pénible.

Le 1^{er} juillet, au moment où l'avant-garde française entrait dans Rome, après avoir refusé aux assiégés toute espèce de capitulation, les triumvirs Mazzini, Armellini, Saffi, adressaient au peuple une proclamation dernière. Nous y lisons :

« Dieu veut que Rome soit libre » et grande : elle le sera ; ce n'est pas une défaite que vous avez subie, vous avez la victoire des martyrs, pour qui le sépulchre est un degré montant vers le ciel. »

Dignes fils des sénateurs qui avaient accueilli les Gaulois avec un courage impassible, les constituants romains, pendant l'arrivée de l'avant-garde française, votaient à l'unanimité la Constitution républicaine, et la présentaient aux acclamations du peuple.

Le 2 juillet les volontaires de Garibaldi quittèrent la ville, et le gros de l'armée française y pénétra.

Des manifestations républicaines l'accueillirent et furent immédiatement réprimées comme séditieuses ; l'attitude de la population était

sombre ; des coups de couteau furent donnés à quelques partisans trop affichés de l'invasion française. Les troupes régulières romaines se débandèrent presque entièrement ; un très-petit nombre de leurs soldats consentit à continuer le service de police, concurremment avec les vainqueurs ; l'esprit de la garde civique n'était pas plus sympathique à l'intervention étrangère : on la licencia. Le général Rostolan fut nommé gouverneur de Rome, et bientôt la population, complètement privée de journaux, se vit confiner chaque soir dans ses habitations par une retraite battue de bonne heure ; l'Assemblée constituante, chassée du lieu de ses réunions par la force, se retira en protestant, et des républicains dévoués remplacèrent dans les prisons les conspirateurs absolutistes.

Le peuple romain, désormais sans défense, ne se vengeait plus qu'en accueillant le soir par le cri de *kiki-riki* les patrouilles de Gaulois (*galli*).

Un général français, chargé de porter au pape, à Gaëte, les clefs de Rome, reçut en retour un chapelet béni et une décoration pontificale.

Suffisamment renseigné dès lors sur les sentiments de la population romaine, et jugeant superflu d'en appeler à ses votes, M. Oudinot de Reggio, par une proclamation du 14 juillet, annonça que l'autorité temporelle des papes était rétablie.

Le 15, il y eut fête officielle. L'autorité française, après avoir inutilement essayé de faire demander le retour du pontife par les municipalités de Rome et de Civita-Vecchia, ordonna une illumination générale et fit exécuter un *Te Deum* en l'honneur du renversement de la République; des fleurs furent jetées sur l'état-major français par les rares partisans de la restauration papale.

Munis de passe-ports anglais ou américains, beaucoup de républicains compromis quittaient la ville éternelle; l'un d'eux, Charles Bonaparte, ex-prince de Canino, fils de Lucien Bonaparte et neveu de l'empereur Napoléon, arrive en France, porteur d'une protestation, comme dernier président de l'Assemblée constituante romaine; mais la police française veillait sur lui; arrêté à Orléans, il fut conduit au Havre, et contraint de s'embarquer pour l'Angleterre. Dans le même port avait débarqué, peu de jours auparavant, M. Guizot, favorablement accueilli des autorités, hué par le peuple.

En Hongrie, une guerre de géants continue; les nouvelles sont obscures. La presse autrichienne semble intéressée à les travestir; mais on aperçoit toujours à l'orient de l'Europe des nuages orageux, sillonnés par des coups de foudre.

AOUT.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Tous les bruits de coup d'état se dissipent, la conduite du pouvoir exécutif ne donne aucun fondement à ces rumeurs, et les conseillers aventureux que peut renfermer l'entourage présidentiel sont calmés et ramenés à la réserve par l'attitude de la population. Dans les voyages de M. Louis Bonaparte à Tours, à Saumur, à Angers, à Nantes, à Rouen, au Havre, à Elbeuf, à Louviers, les acclamations adressées à la personne et à la politique du président sont au moins balancées par des cris nombreux de *Vive la République, Vive la Constitution!* manifestations qui ne sont pas entièrement exemptes de protestation et de méfiance. Le parti légitimiste, effrayé déjà par les ovations d'Amiens, a vu avec plaisir ces populations riveraines de la Loire, sur lesquelles il n'a pas perdu toute influence, donner à leurs manifestations une physionomie républicaine.

Les inquiétudes de la démocratie commençaient à s'assoupir, quand elles furent réveillées par l'accueil fait dans les journaux de la réaction au discours patriotique de M. Berlin, adjoint au maire du Havre. Parlant à M. Louis Bonaparte, au nom de la ville, M. Berlin avait exprimé son

dévouement à la République, mot banni généralement de la langue officielle, et souhaité au président la gloire pure de Washington, qui respecta les libertés de sa patrie.

Le président ne répondit au discours que par un vague éloge non de la démocratie, de la république ni de la constitution, mais de la *stabilité*. Tous les journaux du *grand parti de l'ordre* réprimandèrent M. Bertin comme s'il avait commis une grave irrévérence en parlant de république à M. Louis Bonaparte.

L'heure de la prorogation s'avancait rapidement pour l'Assemblée, cependant la question romaine devait passionner encore la séance du 6 août. M. Jules Favre, élu récemment par la ville de Lyon, vint soutenir devant l'Assemblée législative, cette cause de la démocratie italienne, déjà défendue par lui avec énergie et succès à l'Assemblée constituante. L'auditoire n'est plus le même, les faits d'ailleurs paraissent accomplis; on interrompt l'orateur et on le raille; sa parole est cependant plus mordante, sa logique est plus décisive que jamais; les faits accomplis eux-mêmes prouvent combien il avait eu raison d'accuser la duplicité du ministère. Il rappelle dans quelles circonstances le vote primitif de l'expédition fut surpris à l'Assemblée constituante :

» Un membre de l'opposition monta à la tribune, dit M. Favre,

» et déclara que cette expédition de-
» vait aboutir fatalement à la restau-
» ration du pape; aussitôt les minis-
» tres se levèrent en disant : Non!
» non! (*Mouvement prolongé.*) Le
» ministère avait formellement dé-
» claré que si nous agissions dans le
» sens autrichien, nous serions cou-
» pables. — (*Voix à l'extrême*
» *droite* : Pourquoi cela?)

Dans la séance du 6 août le ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, fit preuve d'indécision et d'insignifiance complète.

La discussion continua le lendemain; la droite se montra pour M. Favre encore plus intolérante que la veille. M. de Falloux répondit aux arguments les plus péremptoirs par les digressions littéraires dont il avait habitude, et la majorité ratifia l'expédition romaine par un nouvel ordre du jour.

On rentra complètement dans les errements financiers de la monarchie. M. Passy, afin de combler un déficit effrayant, proposait le rétablissement de l'impôt des boissons, que l'Assemblée constituante avait aboli à partir de janvier 1850; le chemin de fer de Paris à Avignon était promis par le ministère à une compagnie, l'État se chargeant comme sous Louis-Philippe de tous les risques, et abandonnant les bénéfices aux financiers.

Le 9 août, l'Assemblée nationale vota une loi sur l'état de siège, qui donnait au gouvernement la faculté

de suspendre pour un temps indéterminé tous les droits constitutionnels et de renvoyer *les écrivains* devant les tribunaux militaires. Cette loi parut donner assez de garanties pour l'avenir, et l'état de siège qui depuis le 13 juin pesait sur la capitale fut levé. Cependant les journaux suspendus, épuisés par les amendes, les pertes pécuniaires de toute nature et la captivité de leurs rédacteurs, ne reparurent pas immédiatement. La *Réforme* ressuscita la première, vinrent ensuite la *Démocratie pacifique* et la *Tribune des peuples*.

Le 10 août la séance fut interrompue par un scandale. M. Pierre Bonaparte, cousin du président, appliqua un soufflet à M. Gastier, représentant sexagénaire, siégeant à gauche. M. Gastier avait à haute voix donné son assentiment à un article de journal en ce moment lu à la tribune et très-hostile pour le président de la République. Cette attitude avait amené la voie de fait. L'affaire se dénoua devant la police correctionnelle, M. Pierre Bonaparte se vit condamné à deux cents francs d'amende, mais il resta libre. Pour un soufflet M. Raspail avait été condamné à deux années de prison, M. Bergeron à trois.

On croyait que l'Assemblée constituante avait aboli tous les décrets du gouvernement provisoire, elle en avait cependant respecté plusieurs, et l'Assemblée législative dans sa

séance du 11 eut la satisfaction de rapporter le décret qui avait mis à la retraite les officiers généraux portés par la monarchie au cadre inutile de réserve. L'Assemblée refusa d'excepter de ses faveurs, comme le demandait M. Charras, les officiers qui avaient passé à l'étranger en 1815 ou qui avaient marqué leur passage dans les commissions militaires de la terreur blanche. Cette séance fut la dernière avant la prorogation.

Voulant remplir à tout prix l'énorme lacune de nos finances et ne comptant pas assez sur l'impôt des boissons, M. Passy livre à la discussion des journaux un projet d'impôt de un pour cent sur le revenu. Le privilège de l'or se sent menacé, les organes de toutes les féodalités poussent des cris d'effroi : MM. Passy, Dufaure, sont dénoncés comme des démocrates, des ministres rouges qui feront la courte échelle aux socialistes; leur révocation est réclamée par toute la presse la plus furieusement modérée.

L'Assemblée s'était séparée en instituant une commission temporaire de 25 membres, espèce de chambre des vacances; mais l'esprit de la majorité vivait toujours dans le conseil d'État, qui attribua de confortables pensions à vingt et un anciens préfets de Louis Philippe.

Un incident analogue à ce qu'on appelait autrefois les *causes grasses* vint égayer les vacances de l'Assem-

blée. Un représentant de la droite, M. Ségur-d'Aguesseau, froissé de l'opinion peu favorable que le *National* et le *Siècle* avaient émise sur l'un de ses discours, les assigna judiciairement pour les forcer à publier d'après le *Moniteur* le discours entier. M. Ségur gagna son procès, et les journaux, en imprimant toute la harangue, durent s'estimer heureux de ne pas avoir médit d'un gros livre.

Sur le rapport de M. Vivien, M. de Lesseps fut blâmé officiellement en conseil d'État, pour avoir écouté la proposition d'une transaction avec la République romaine. Heureusement pour le conseil d'État, cette décision eut fort peu de retentissement dans le public.

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

Le mois d'août vit la fin ou du moins l'ajournement des luttes héroïques entreprises pour la liberté depuis février 1848. Les peuples opprimés n'avaient pas su combiner leurs efforts, et les rois coalisés avaient écrasé successivement les Viennois, les Polonais, les Lombards, les Piémontais, les Génois, les Toscans, les Siciliens, les Romains, les Saxons, les Badois. Cependant les Hongrois et Venise luttèrent encore; à chaque instant l'héroïsme de la Hongrie venait rendre l'espérance aux démocrates européens par des faits d'armes éclatants. Mais depuis la grande

invasion des Russes la partie était inégale. Battus à Temeswar, les Hongrois songèrent en frémissant à poser les armes; le général Gergey, devenu dictateur à la place du patriote Kossuth, se soumit à Arad, le 13 août, au maréchal russe Paskevitch, avec son corps d'armée; cette soumission faite aux Russes de préférence aux Autrichiens, n'entraînait pas encore le désarmement de tous les Hongrois ni la reddition de Comorn et de quelques autres forteresses. Le 22, la ville de Venise, dévastée par les boulets et par les bombes, dut se rendre aux Autrichiens après une défense de plus d'une année, qui avait ému en France jusqu'aux partisans déclarés de l'absolutisme et de l'esclavage des peuples.

Au prochain réveil des nations, Vienne, Berlin, Pesth, Varsovie, Dresde, Milan, Rome, Venise, Palerme, comprendront qu'il faut concorder les efforts avec plus d'ensemble et lever toutes les bannières à la fois.

Il n'est pas un seul des peuples actuellement enchaînés qui considère sa destinée comme irrévocable. La fête de l'empereur d'Autriche, réjouissance imposée par Radetski aux Milanais, a été l'occasion de sanglantes rixes, d'arrestations et de bastonnades appliquées aux femmes, scènes qui déshonoreraient à jamais l'absolutisme autrichien, s'il avait un honneur à perdre.

Le Pape ne rentre pas encore à Rome, où il est représenté par un triumvirat de cardinaux rétrogrades, et où l'armée française est toujours placée dans la situation la plus

fausse. La réaction est à ses dernières limites : quand la marée touche à son terme elle recule. Persévérance et bon espoir !



ARMÉE HONGROISE.

Paysan
insurgé.

Hussard.

Chef
de volontaires.

Officier
de honved.

Infanterie
réglée.

Artillerie
de honved.

(Les honveds sont une sorte de garde nationale mobile.)

STANCES PROPHÉTIQUES.



Ma foi! le genre humain en dix-huit cent cinquante
C'est toujours ce vieux pauvre affamé, sans habit,
Qui tend son feutre usé, d'une main suppliante,
Navré de n'y voir pas choir ces coupons de rente
Qu'on appelle travail et moyens de crédit.

I.

L'année où nous entrons promet d'être fertile
Pour tous les citoyens munis d'argent comptant :
L'hiver leur sera doux comme il est en Sicile,
Et l'été tiède et frais comme un printems d'idylle ;
Pourtant il n'est pas sûr que chacun soit content.

II.

Bon nombre parmi nous feront triste figure
Et seront inquiets tout autant qu'autrefois ;
Ils n'aimeront pas trop coucher sans couverture,
Car, soit bizarrerie ou mauvaise nature,
Les gens privés de tout sont toujours aux abois.

III.

Cette rage d'avoir l'humeur mélancolique
Étonnera beaucoup et l'on en parlera ;
Les badauds distingués du monde politique
Trouveront là-dessous un symptôme anarchique
Dont avec les geôliers on se délivrera.

IV.

C'est pourquoi le gendarme aura bien de la chance ;
On en exportera beaucoup à l'étranger :
Les rois en tireront de Russie et de France,
Dressés pour empoigner les peuples en démençe
Qu'un excès de souffrance entraîne à s'insurger.

V.

On traquera les gens qui s'occupent des autres
Dans un tout autre but que de se moquer d'eux :
— Quelle chance, dira-t-on, pour nous et pour les nôtres,
Si nous décourageons ces modernes apôtres
Qui cherchent pour nous tous les moyens d'être heureux !

VI.

On songera sans cesse à saisir leurs ouvrages,
Pour les lire, non pas ; mais bien pour les brûler.
Il paraîtra tout simple aux cerveaux les plus sages,
De prendre tout d'abord ces petits avantages,
Pour pouvoir discuter après sans se troubler.

VII.

Et puis de grands esprits à l'humeur agréable,
Calculant que le monde est à peu près parfait,
D'après leur logement, leurs habits et leur table,
Viendront nous déclarer que l'on est bien coupable
De proposer toujours mieux que ce qui se fait.

VIII.

Nous entendrons vanter, grâce à la presse honnête,
Le temps où florissaient les saines visions,
Où le savant payait son secret de sa tête,
Où l'on grillait les gens en manière de fête
Pour raviver la foi des populations.

IX.

Les mouchards auront l'œil fixé sur la science
Dont les excursions mettent Rome en émoi,
On priera vertement les inventeurs de France
D'y mettre désormais un peu plus de prudence,
Et de n'inventer rien de contraire à la foi.

X.

On nous expliquera, comme à nos bons ancêtres,
Que le Christ est venu pour les pharisiens,
Qu'il fréquentait les rois, qu'il vénérât les prêtres,
Et que lorsqu'il tonnait dans ses banquets champêtres,
C'était assurément contre les plébéïens.

XI.

C'est pourquoi nous verrons, et cela sans surprise,
Le pape soutenir qu'il lui faut des sujets,
Et que pour conserver les terres de l'Église,
Ce serait, au besoin, une chose permise
De s'adresser aux Turcs à défaut de Français.

XII.

On nous délivrera du buste de Voltaire,
Dont le rire empêchait tant de conversions;
Ses œuvres céderont la place au bréviaire;
Le latin deviendra la langue populaire,
Et le Missel aura nombre d'éditions.

XIII.

Nous verrons parmi nous de belles mascarades,
Car notre carnaval durera plus d'un mois :
Nos vieux païens feront force capucinades,
Et nous pourrons ouïr de pieuses tirades
Dans la bouche de ceux qui jetaient bas les croix.

XIV.

On verra des chauvins revêtus de soutanes
Et de petits abbés devenus caporaux ;
Le grand sultan des Turcs renverra ses sultanes,
Et pour se mieux garder de ces plaisirs profanes
Il peuplera sa cour de chastes cardinaux.

XV.

De plus on entendra de fort bons jésuites
Psalmodier du nez le mot Fraternité ;
Des vierges d'opéra se feront carmélites ;
On verra fréquemment de fort gras sybarites
Nous prêcher la morale et la frugalité.

XVI.

Des Français soutiendront l'empereur de Russie
Contre les Polonais et contre les Hongrois ;
Ils le feront louer par la diplomatie
D'écraser les soutiens de la démocratie,
Avec ce noble entrain qui distingue les rois.

XVII.

Aussi le czar sensible enverra ses gendarmes
Étudier chez nous la Constitution,
Et nous la commenter au besoin par les armes ;
On le verra surtout attendri jusqu'aux larmes
De nos beaux droits de presse et de réunion.

XVIII.

Poètes, romanciers et caricaturistes
Rendront complètement leur estime aux bourgeois,
La plupart se feront tout exprès journalistes
Pour traiter largement de gueux et d'anarchistes
Tout ce qui ne vend pas quelque chose à faux poids.

XIX.

Ils auront l'œil au guet pour chercher du scandale,
Ils soutiendront partout l'égoïsme peureux,
Ils dédieront l'idée à la force brutale ;
Partout où sous des rois un noble peuple râle
Ils lui feront passer quelques bons mots haineux.

XX.

Ceux qui sauront le mieux tourner la calomnie
Seront en ce temps-là traités d'honnêtes gens,
Les hommes de routine auront seuls du génie ;
Les gens conciliants mettront la zizanie ;
Les modérés seront beaucoup trop violents.

XXI.

Les gens chastes voudront dénouer la ceinture
Des pauvrettes gagnant à grand'peine leur pain;
Les esprits seront francs s'ils aiment l'imposture,
Et bons s'ils raillent bien, s'ils jettent bien l'injure
A chaque servitude imposée à la faim.

XXII.

Les hommes généreux rognent les salaires;
Les actifs songeront à digérer en paix;
On prendra pour moraux des gaillards adultères,
Pour probes des boursiers qui ne font leurs affaires
Qu'en prélevant un gain sur des travaux tout faits.

XXIII.

Les malins penseront qu'une méthode sûre,
Pour nous tirer plus tôt de notre vieux guépier,
C'est de charger le juif de réformer l'usure,
Et l'épicier de voir s'il n'entre pas d'ordure
Dans les produits divers qu'il vend à l'ouvrier.

XXIV.

On ira s'assurer près du millionnaire
S'il est bien avéré que l'on meure de faim;
L'huissier sera prié de voir si son salaire
N'écrase pas trop fort les gens dans la misère;
Le furet cherchera ce qu'il faut au lapin.

XXV.

Tous les bons citoyens vivant sur l'indigence,
Sur les malentendus, les besoins, les procès,
— Et certes Dieu sait seul combien ils sont en France, —
Se formeront de droit en comité d'urgence
Pour aviser entre eux aux besoins du progrès.

XXVI.

Eh bien ! mais tout cela n'est pas trop ridicule,
Au moins cette fois-ci nous aurons fait un pas ;
On restait sans bouger, aujourd'hui l'on recule
Hardiment, franchement, sans crainte ni scrupule :
Nous voilà démarrés, et je ne m'en plains pas.

XXVII.

Le vieux monde s'émeut en voyant sa misère ;
S'il recule aujourd'hui c'est parbleu bien d'effroi ;
Mais ce mouvement-là ne lui servira guère ;
Il comprendra bientôt que marcher en arrière
N'est pas le vrai moyen de voir mieux devant soi.

XXVIII.

La masse s'ennuiera de se voir bête et laide,
Elle se posera cet argument sensé :
Qu'elle a peut-être eu tort d'appeler à son aide
Des gens qui, ne sachant trouver aucun remède,
S'en vont de désespoir recourir au passé.

XXIX.

Le passé ! n'est-ce pas le temps de l'ignorance,
De la croyance au mal, des superstitions,
Des niaisés terreurs et de l'intolérance ?
Mais il est maintenant miné par la science,
Qui s'est fait jour malgré les persécutions.

XXX.

Certes l'homme à présent joue avec le tonnerre,
Il sent qu'il n'est pas fait à l'image de Dieu
Pour geindre et pour courber son front dans la poussière ;
Il façonne et pétrit les métaux de sa sphère ●
Et se crée à son gré des esclaves de feu.

XXXI.

Il sait qu'il a trouvé les moyens de produire
Plus qu'il ne faut à tous pour vivre et s'habiller ;
Or il ne comprend plus que son destin s'empire,
Et n'est plus satisfait du tout d'entendre dire
Que la faim est utile à faire travailler.

XXXII.

Non, la faim abrutit ou pousse à la vengeance,
Et nous ne voulons plus de pâles travailleurs,
Pauvres êtres humains qui traînent l'existence
Sans se douter jamais de leur intelligence,
Sans pouvoir à leur gré sentir battre leurs cœurs.

XXXIII.

Plus de ces pauvres gens cloués dans des boutiques,
Accroupis, isolés du soir jusqu'au matin,
Jalouxant leurs voisins, s'arrachant les pratiques,
Jouets à chaque instant des crises politiques,
Et rêvant de faillite à tout bout de chemin.

XXXIV.

Frères, levons-nous donc pour la grande croisade !
Cette fois Dieu le veut ! et si la vérité
Est que l'isolement appauvrit et dégrade,
Conduisons hardiment l'humanité malade
Sur le large chemin de la Fraternité.

ANTONY MÉRAY.

➔ **ABUS DE LA LICENCE COMMERCIALE.**

En vous reposant sur les marchands du soin d'établir dans leurs gains la modération convenable et laissant l'évaluation des produits à cette concurrence actuelle qui n'est qu'une lutte de fourberies, d'intrigues et de frais inutiles, n'avez-vous pas pris les hommes pour les choses, l'intérêt des commerçants pour celui de l'industrie? N'avez-vous pas opéré comme le roi, quand il créait un grand louvetier pour détruire les loups? Celui-ci trouvait bien mieux son compte à les conserver; il eût plutôt travaillé à augmenter le nombre des loups, afin d'étendre ses fonctions, multiplier ses agents et ses bénéfices. Ainsi feraient les gens de loi et d'église, s'ils pouvaient à leur gré multiplier les discordes et la superstition, qui sont pour eux la vie et la fortune. Ainsi font les marchands et toutes les classes improductives quand on les laisse libres d'agir de tous leurs moyens pour accroître leur nombre et leur influence. Il est donc indispensable (et nous l'avons reconnu quant à la jurisprudence et à l'état religieux) de restreindre l'exercice des fonctions qui ne créent pas, qui ne donnent pas un produit réel à l'état social; et n'est-ce pas une folie de se reposer sur une corporation du soin de se nuire à elle-même en diminuant les abus et les bénéfices qui l'engraissent? Essayez de n'écouter que les militaires et les ecclésiastiques sur l'organisation de l'église et de l'armée, ils transformeront la moitié de votre population en soldats et en moines; et de même, si vous vous fiez aux marchands seuls sur l'organisation du commerce, vous les verrez pulluler comme des moucheron; vos villes seront encombrées de boutiques et parées d'échoppes. Ils attireront tous les capitaux au brocantage, à l'agiotage et au monopole, et dépouilleront de ces mêmes capitaux les cultures et les fabriques, dont les bénéfices honorables mais modérés, pénibles et lents, n'allécheront jamais l'homme pécurieux, tant que l'agiotage lui offrira l'appât d'un gain double et triple de celui qu'il peut attendre de l'industrie honnête et productive.

FOURIER.

riat, c'est-à-dire dans la misère, mais bien d'élever le prolétariat à la bourgeoisie, c'est-à-dire au bien-être.

Ce jour-là, le socialisme, appuyé sur toutes les sympathies, embrassant la France entière, réalisera pacifiquement toutes ses promesses.

Les socialistes, en vue de leur triomphe prochain, ont des devoirs à accomplir.

Ils doivent avant tout formuler un programme de leurs vœux, de leurs volontés. Il faut que les populations sachent ce qu'ils demandent; il n'est plus permis un seul instant de conserver la moindre obscurité sur leurs prétentions, le moindre retard devient un crime.

Il faut donc, toute affaire cessante, que les socialistes formulent leur programme conciliateur.

Souvenons-nous tous de février : Les ouvriers n'ont point su profiter de la révolution, parce que, surpris par la victoire, ils n'ont point su formuler leurs droits; ils avaient le pouvoir, ils en ont été embarrassés, et ils sont demeurés impuissants pour agir.

D'un autre côté, la bourgeoisie ne nie pas la nécessité des réformes; quoi qu'on en dise, elle était prête aux sacrifices; mais, profondément ignorante, elle ne sut pas prendre l'initiative des réformes, devoir qu'elle avait à remplir, puisqu'elle possède la fortune, le loisir et l'éducation; elle ne sut pas comprendre que la révolution n'avait pas besoin de sacrifices, et que les réformes pouvaient être aussi favorables à la bourgeoisie qu'au prolétariat; elle s'épouvanta elle-même de son impuissance, de son ignorance, la tête lui tourna sur le bord de l'abîme, et au lieu d'envisager courageusement la difficulté, elle ne sut que se lancer dans un mouvement stupide de réaction.

Mais les idées ne succombent pas sous une réaction, on peut le voir aujourd'hui.

La question se pose de nouveau comme en février. Tous, bourgeois et prolétaires, doivent s'empresser d'un commun accord d'étudier les réformes, puis de les réaliser.

Le socialisme n'est point une vengeance, son but n'est point de réduire la bourgeoisie au prolétariat.

Le but du socialisme est d'élever le prolétariat à la possession.

Le socialisme veut par une meilleure organisation du travail

COMPTOIRS COMMUNAUX.

L'économie c'est la prévoyance; mais cette prévoyance, dans l'état actuel de lutte, d'antagonisme et de morcellement de la société, ne peut se manifester que par la propriété.

Telle est la raison qui fait que celui qui possède préférerait la mort à la dépossession; il sent que, sans propriété, il retombe sous le coup de toutes les souffrances, de toutes les mauvaises chances. Ce qu'il faut faire n'est donc pas d'attaquer la possession, c'est-à-dire la garantie contre l'avenir.

Les socialistes ont pour but de créer des garanties sociales qui rendent sans utilité les efforts individuels faits par chaque homme aux dépens de la société pour se garantir personnellement.

Il faut mettre la vieillesse à l'abri de la misère, et alors personne n'aura besoin d'économiser pour ses vieux jours.

Il faut donner l'éducation et la profession aux enfants, et alors il ne faudra pas économiser et accumuler dans ce but.

Il faut rendre le chômage impossible, et on n'aura pas besoin d'économiser afin de pourvoir à des éventualités qui ne se présenteront pas.

Il faut abolir l'agiotage, la spéculation, la faillite, la concurrence d'écrasement; alors l'économie, accumulée afin de se garantir de ces vices actuels de la société, deviendra inutile.

Le but du socialisme est de créer toutes ces garanties, que la propriété seule aujourd'hui peut donner à l'individu: la création de ces garanties amènera alors sans obstacles et du consentement général, la réalisation des principes les plus absolus.

L'enfantement du socialisme, qui a commencé au milieu de tant de terreurs et de souffrances, s'accomplira sans obstacles et sans déchirements, le jour où tous les possesseurs sauront qu'il ne s'agit pas de les déposséder, le jour où ils sauront que les réformes sont aussi faites en leur faveur, le jour où ils comprendront que le socialisme a pour but non de replonger la bourgeoisie dans le prolé-

chacun des trois termes production, circulation et consommation, séparément, sans que la réforme opérée sur chacun des termes influe directement sur les deux autres.

Ainsi il est permis de concevoir la production complètement réformée par l'association dans l'atelier, sans que la fonction intermédiaire de la banque et du commerce, sans que la fonction de consommation dans le ménage subissent la moindre modification.

On peut réformer la banque, le crédit et le commerce, sans que la production et l'atelier, l'agriculture et la manufacture, les relations du capital et du travail éprouvent le moindre changement direct et immédiat.

On peut concevoir une réforme de la consommation par l'association, par la cité ouvrière, par le ménage sociétaire, sans que l'atelier, sans que la banque et le commerce cessent de conserver leur existence actuelle.

Si donc chacun de ces termes peut recevoir à part une solution complètement spéciale et indépendante, cela indique qu'il faut employer pour chacun d'eux un mécanisme spécial et indépendant.

C'est pour n'avoir pas su apprécier cette indépendance et cette variété, que tous les plans et projets présentés jusqu'à ce jour ont été repoussés.

En effet, presque tous les projets présentés avaient la prétention de réformer à la fois les abus de tous les termes du mouvement social.

Ces projets, donnés par leurs auteurs comme une panacée universelle, n'ayant simplement pour base qu'un des termes du mouvement social, soit la production, soit la circulation, auraient peut-être pu avoir de bons résultats, s'ils s'étaient renfermés chacun dans sa propre spécialité; mais, comme ils avaient la prétention de réformer tout à la fois, ils ne répondaient plus aux exigences du problème tout entier, et c'est ce qui a amené leur chute.

Mais, d'un autre côté, on a rejeté aussi de bons moyens de réforme, sous prétexte qu'ils ne résolvaient pas à la fois tous les termes du problème, et c'était un tort.

Ce tort ne doit plus se renouveler; il ne faut pas rejeter une réforme sous le prétexte qu'elle ne résout pas l'ensemble du problème; il suffit qu'elle résolve un des termes pour qu'elle soit

localité ou à la population, ces agences seront établies par catégories, telles que : agences des soieries, des vins, des grains, des épiceries, des huiles, des lainages, des cotonnades, etc., etc.

CHAPITRE II. — *De l'Entrepôt.*

Art. 4. L'entrepôt a pour but de recevoir toutes les marchandises qui y seront déposées (sauf le cas de danger ou de conservation impossible), aux conditions suivantes :

Chaque colis, paquet, fût ou pièce d'étoffe, portera une étiquette, et sera accompagné d'une déclaration signée par le dépositaire, portant l'une et l'autre :

- 1° Le nom du fabricant ou consignataire ;
- 2° Le nom de la ville où se fera la consignation ;
- 3° La désignation ou la qualité de la marchandise ;
- 4° Le poids ou la mesure ;
- 5° Le prix auquel le consignataire veut vendre.

Art. 5. Au moment où le dépositaire de produits opérera ce dépôt, il déclarera si les produits déposés sont ou non déjà vendus.

S'ils le sont, il devra fournir la preuve de la vente en soumettant la commande au jury d'expertise.

Art. 6. Le gérant de l'entrepôt, assisté d'un jury d'expertise spécial pour chaque qualité de marchandise, s'assurera que le produit consigné est bien conforme à la déclaration ;

Et en cas de déclaration de la part du déposant d'une vente préalable, il s'assurera, en outre, si le produit est bien conforme à la commande.

Art. 7. Il en dressera un procès-verbal signé par lui et par les experts, lequel sera tiré en nombre égal au nombre des colis. Ce procès-verbal rapportera dans le plus grand détail la déclaration du dépositaire.

Si le produit déposé est déjà vendu, le dépositaire aura à fournir la preuve authentique du prix de vente ; ce prix, en cas de vente, sera porté au procès-verbal.

Dans le cas, au contraire, où le produit ne serait pas vendu, les experts, après avoir consigné sur le procès-verbal le prix mar-

créer tant de richesses qu'il y en ait pour tous ; il veut que les riches restent riches, mais à la condition que les pauvres participent aussi à la richesse.

Tel est le but du socialisme ; ainsi considéré, il n'a plus rien de menaçant pour personne. Du moment que le prolétariat ne recherche pas une vengeance, du moment qu'il ne réclame que la satisfaction des droits les plus légitimes, il est évident que les réformes peuvent être opérées pacifiquement et avec l'assentiment général.

Il faut procéder par ordre : on ne peut tout résoudre à la fois, la nature ne procède que progressivement, chaque jour apporte le développement de l'œuvre ; il faut procéder de la même manière en fait de réformes sociales.

Pour donner des formules claires, précises et faciles à être admises par toutes les intelligences, il faut opérer la classification des réformes à accomplir, car l'ensemble de ces réformes constitue la science sociale, et jamais une science n'a acquis le caractère de l'exactitude que par la classification.

L'homme, au matériel, en ce qui concerne ses relations avec la société, est producteur et consommateur, c'est-à-dire que tout homme est ou devrait être producteur, tout homme est ou devrait être consommateur.

Mais tout homme ne consomme pas tout ce qu'il produit ; il a besoin de consommer d'autres produits résultant du travail des autres hommes. Cette nécessité a engendré une fonction intermédiaire entre le producteur et le consommateur ; cette fonction est la circulation.

On peut donc classer le mouvement de l'homme, au matériel, ainsi qu'il suit :

| | | |
|--------------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| Action matérielle de l'homme : | production..... | } agriculture. manufacture. |
| | | |
| | consommation. | ménage. |

Il était d'autant plus indispensable de faire cette classification qu'elle permet de voir qu'il est possible de réaliser la forme de

Art. 11. Le présent récépissé sera librement transmissible par voie d'endossement, conformément au montant de l'estimation du jury d'expertise.

Art. 12. Lorsque la marchandise, sur le dépôt de laquelle il aura été délivré un récépissé, aura été vendue et le montant encaissé, le gérant du comptoir n'opérera le remboursement au consignataire qu'après la réintégration du récépissé.

Art. 13. Toutefois, dans le cas où le récépissé ne pourrait être immédiatement réintégré, le gérant du comptoir ne payera au consignataire que la différence entre le prix de vente de la marchandise consignée et le montant d'estimation fixé par le jury d'expertise.

Dans ce cas, la somme retenue, c'est-à-dire le montant du récépissé, sera payée au porteur aussitôt que le récépissé sera présenté.

Art. 14. En cas de non-réintégration du récépissé par le consignataire, le gérant du comptoir donnera la plus grande publicité, soit par voie d'affiches, soit par voie de journaux, aux numéros des récépissés qui peuvent être présentés au remboursement.

Art. 15. Le gérant du comptoir ouvrira un compte particulier à chaque consignataire, à l'avoir duquel seront portés :

1° Le montant des marchandises déposées conformément à l'estimation des experts ;

2° Les sommes reçues lors de la vente des produits consignés.

Le débit se composera :

1° Des frais de soins et d'entretien réel que nécessitera la conservation des marchandises consignées ;

2° De la remise du récépissé, suivant le montant du jury d'expertise ;

3° Des sommes qui auront été payées, soit au consignataire lui-même, soit au porteur du récépissé.

Art. 16. Il fera les encaissements provenant de la vente des marchandises consignées pour le compte des consignataires.

Art. 17. Chaque comptoir aura pour fonction d'entrer en correspondance avec toutes les autres agences communales ; il leur indiquera régulièrement, par circulaires, quelles sont les existences des

Ces frais de commission seront destinés :

1° A couvrir les frais des agences communales ;

2° A procurer à l'État une recette ou impôt frappant les produits à leur entrée en consommation.

Le chiffre de la commission sera donc promulgué par le gouvernement.

→ Art. 26. Le chiffre de commission sera classé suivant la nature des produits : en brut, matière première, produits manufacturés, produits de luxe ou de première nécessité.

→ Art. 27. Le taux de cette commission devra être le même dans toutes les agences communales.

→ Art. 28. Le taux des commissions à percevoir par l'agence sera fixé et publié de six mois en six mois.

Les avantages de ce mode commercial sont si évidents pour tous les producteurs et les consommateurs, qu'en peu de temps tous les produits seraient déposés aux agences communales.

Il en résulterait donc une réforme complète de la fonction commerciale, dont voici les conséquences :

1° Inutilité du capital dans la banque et le commerce, et son retour à l'agriculture et à la manufacture.

2° Tous les produits vendus à prix de fabrique, puisque tout producteur marquera ce prix sur les produits qu'il déposera ;

3° Suppression de l'agiotage ;

4° Suppression de l'usure, puisque tout emprunteur trouvera le crédit à la banque d'État à 3 p. 100.

5° Abolition de la spéculation et des accaparements, puisque les agences communales publieront chaque jour les besoins et les existences de produits, puisque les prix seront marqués sur les produits ;

6° Abolition de la fraude, de la falsification, puisque tout produit sera expertisé et portera le nom du producteur ;

7° Abolition de la faillite, tout produit étant vendu au comptant ;

8° Plus de laissé pour compte, plus de rabais injustes,

9° Plus de procès de commerce ;

10° Garantie du droit des inventeurs ;

acceptée, quitte à la compléter par de nouvelles réformes portant sur les autres points.

Ainsi tous les socialistes, tous les démocrates, tous les hommes de progrès sont unanimes sur ce point, qu'il est urgent de réaliser une réforme du crédit et du commerce; cela suffit pour qu'on applique le mécanisme spécial de la réforme du crédit et du commerce, alors même que ce mécanisme ne résout pas le problème de la production ni de la consommation.

Dans cet article nous ne nous occuperons que de la réforme du crédit et du commerce.

La première de toutes les institutions à fonder est la *Banque d'Etat*. Nous en avons déjà donné une esquisse dans l'Almanach de l'année dernière; nous n'y reviendrons pas.

La seconde est le *comptoir communal* ou *agence communale*.

L'agence communale a pour fonction 1° de recevoir des denrées et marchandises en entrepôt;

2° De faire des avances au dépositaire ou consignataire sur la marchandise déposée;

3° D'exposer cette marchandise dans un bazar perpétuellement ouvert et de l'y vendre à tout acheteur qui se présente;

4° De se tenir en relations avec les autres agents du pays, d'y faire circuler les échantillons des marchandises déposées, et d'en faciliter ainsi la vente.

Formulons par articles un projet de loi qui réaliserait les agences communales par toute la France.

CHAPITRE PREMIER.

→ Art. 1^{er}. Dans toutes les villes *de l'intérieur et de l'extérieur* il sera créé une agence communale.

Cette création n'aura lieu que sur ordonnance du gouvernement.

→ Art. 2. Cette agence communale se subdivisera :

1° En entrepôt;

2° En comptoir;

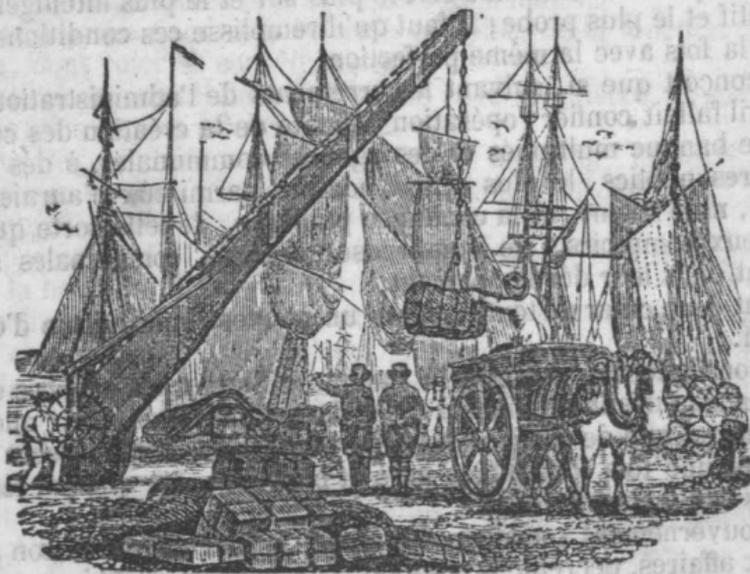
3° En magasin ou bazar.

→ Art. 3. Toutes les fois que cela sera nécessaire, eu égard à la

Ces conseils, choisis à l'élection par le suffrage universel, seront certainement composés de tout ce qu'il y a de plus intelligent et de plus probe en France; de telle sorte que le gouvernement trouvera par ce moyen ce qui lui a manqué jusqu'à ce jour, une représentation réelle de tous les besoins industriels du pays.

Cette institution est digne d'une république où le gouvernement de tous se fait par tous; la monarchie redoutait cette institution, parce que, basée sur le privilège, elle savait bien que les conseils de l'agriculture et de la manufacture, promptement unanimes à réprouver les privilèges, auraient exercé une pression immense et irrésistible; la monarchie, obligée de diviser pour régner, ne put donc faire appel aux lumières du pays.

(Extrait du *Socialisme appliqué*, par François Coignet; broch., prix : 25 cent. — Voir les développements dans la *Réforme du Crédit et du Commerce*, par le même; prix : 2 f. 50 c. En vente à la librairie phalanstérienne, 25, quai Voltaire.)



dénicher en disant : Vivent les anges gardiens ! Nous ne serons plus victimes des marchands. — Et le marchand de vins, abandonné, de s'écrier : Te tairas-tu, scélérat d'ange gardien ! damné chien ! ennemi du commerce !

Là-dessus les commerçants en chorus diraient : On ne peut plus vivre, si la justice ne fait pas pendre ces coquins d'anges. Mais, comment faire ? on ne les voit pas, on ne peut pas les prendre. Hélas ! le commerce est perdu ! Les anges nous assassinent ! On ne peut plus vendre la marchandise à prix d'ami. Ces monstres disent tous les secrets du métier ; c'est la mort du commerce. Ah ! maudite vérité ! maudits anges ! —

Vraiment le commerce serait anéanti même chez le paysan, qui débite force mensonges en venant vendre ses denrées à la Halle. On connaîtrait par les anges la valeur réelle et les défauts de tout objet mis en vente ; on n'en accorderait que le prix réel, prix de valeur intrinsèque, à bénéfice équitable et admis, plus les frais de transport. Et, dans cet état de choses, tout le commerce serait transformé en grands entrepôts, où, la valeur de chaque objet étant pleinement connue, il n'y aurait pas lieu à marchander et tromper. Les files de marchands qui tapissent les rues seraient inutiles et retourneraient aux travaux productifs, les ventes seraient promptes et faciles ; on pourrait de loin faire des demandes sans voyage d'achat. D'ailleurs les entrepôts primitifs expédieraient dans chaque pays ce qui serait de consommation assurée. Cette méthode rendrait en France au moins un million d'individus à la culture et établirait une célérité prodigieuse dans les transactions, et elles se multiplieraient considérablement, car il est quantité d'achats et d'entreprises entravés par le risque de fraude.

Supposons l'invention d'une méthode qui établirait dans toute relation de commerce la même garantie de vérité que donnerait l'intervention des anges gardiens, le mécanisme commercial sera dissous et transformé en entrepôts. C'est actuellement un échafaudage de mensonges, une complication des plus ruineuses par les entraves et la lenteur qu'apporte la fausseté. Et pourtant cet arbre de mensonges est prôné, érigé en source de vertu par nos moralistes, qui prétendent chercher l'auguste vérité. Qu'on juge par là de leur compétence en matière de vertu et de vérité. **FOURIER.**

qué par le dépositaire, estimeront la valeur intrinsèque du produit déposé, et ils inséreront également dans ce procès-verbal le chiffre de leur estimation.

Une copie du procès-verbal, signée par les experts, sera remise au dépositaire.

Art. 8. Suivant l'ordre du consignataire, le gérant de l'entrepôt sera chargé, soit de déposer la marchandise au bazar de l'entrepôt lui-même où aura été faite la consignation, soit de l'expédier aux agences communales correspondantes, toutefois en faisant accompagner chaque colis d'une copie du procès-verbal d'expertise.

Art. 9. Dans le cas où le consignataire le demandera, le gérant de l'entrepôt prélèvera des échantillons des produits déposés, lesquels seront expédiés aux agences communales correspondantes, en joignant à chaque échantillon une copie du procès-verbal d'expertise.

CHAPITRE III. — *Du Comptoir.*

Art. 10. Le gérant du comptoir donnera à tout consignataire, en échange du procès-verbal portant l'estimation du jury d'expertise, un récépissé dans lequel se trouvera la déclaration que le consignataire a faite en déposant la marchandise, ainsi que le montant estimé par les experts; ce récépissé sera signé par le directeur en chef, et portera le nom des experts, conformément au modèle suivant :

Paris, le 15 septembre 1848.

MONTANT DE L'EXPERTISE : 4,000 fr.

Le sieur PAUL fabricant de châles, rue Saint-Pierre, a consigné ce jour VINGT-CINQ CHALES en laine et soie, marqués en total QUINZE CENTS FRANCS. Les experts les admettent pour le chiffre de MILLE FRANCS.

Signé : *Les Experts des Châles et les Directeurs de l'agence communale.*

noire, tachée de graisse et de tabac, il endossait ordinairement une houppelande d'un violet douteux ; ses pieds étaient chaussés de gros souliers mal faits, vierges de tout cirage, mais qu'il huilait de temps en temps lui-même. Pendant l'hiver, il fourrait ses doigts rugueux dans un manchon, et le soir il ne se hasardait jamais dans les rues sans une petite lanterne de ferblanc ensuifée. Des yeux noirs et perçants, que surmontaient d'épais sourcils arqués, donnaient à sa physionomie un caractère étrange de dureté. Son nez, court et arrondi du bout, s'élargissait en narines saillantes, et, par suite d'un mouvement continu de va et vient imprimé à ses lèvres, ses joues ridées se gonflaient en boules pour se coller ensuite aux mâchoires et se gonfler de nouveau... C'était d'ailleurs un homme instruit, un dictionnaire vivant recouvert d'un parchemin crasseux ; dévot jusqu'à la superstition, ignorant le monde, haineux, méfiant, sec, égoïste, rêvant sans cesse de jacobins, de terroristes et de philosophes, ne voyant dans la révolution française, dont le souvenir l'horripilait, qu'un couteau sanglant, croyant toujours que la guillotine se dressait pour lui.

Dans les rues il marchait à grands pas et très-vite. Son tricorne abaissé sur le front, il longeait les murailles, jetant à droite et à gauche des regards inquiets, murmurant une prière sempiternelle et fébrile.

L'abbé Dupuy habitait rue de la Vieille-Monnaie, au quatrième étage d'une maison adossée à l'église Saint-Polycarpe, dans laquelle il n'entraît jamais, s'étant brouillé avec le curé et le clergé de la paroisse... Cette église lui inspirait une sorte d'effroi. Avait-il vu s'y glisser quelque soir l'ombre de Robespierre ou de Saint-Just!!!

Le matin, à six heures, il se rendait à Saint-Pierre pour y dire la messe, et, le saint sacrifice accompli, il rentrait chez lui, effrayé et farouche, évitant chaque passant avec le même soin qu'un Napolitain évite le *jeteur de sorts*...

Triste existence ! Cœur isolé, stupide anachorète au milieu d'une grande ville, les beautés de la nature, les délicates jouissances de l'âme lui étaient inconnues. Soleil ou fleur, tête blonde d'enfant ou longues paupières, voix douce ou sourire de femme, tout lui faisait peur, tout était perdition, damnation, œuvre de Satan !

L'esprit de charité ne vivifiait point ce cœur desséché et flétri.

Quatre, c'était le nombre fixe de ses élèves. Il n'en voulait pas davantage, et cette discrétion n'avait pas peu contribué à lui donner une grande réputation de probité. Les refus qu'il faisait, la ténacité avec laquelle il repoussait des avantages pécuniaires lui avaient valu une telle considération, que le privilège des quatre était envié de plusieurs familles. Les choses n'ont souvent d'autre prix que leur rareté!

La journée était divisée en deux classes. L'une commençait à neuf heures du matin et finissait à deux heures; l'autre avait lieu de trois à huit. Le temps se passait à apprendre et à réciter des leçons, à décliner, à conjuguer, à faire des thèmes et des versions; le tout avec cette aridité cruelle qui est la source de tant de misères et de vices.

Jamais rien ne venait varier nos occupations. Pas de causeries, pas d'instructions sympathiques, ni historiettes, ni appréciations morales; la lettre, la règle et toujours la règle, carrée, froide, monotone. Les punitions jouaient un rôle assez considérable dans cet horrible asile de l'enseignement; elles consistaient en fêrules; mais, pour des fautes importantes, on était mis à genoux, et lorsqu'il y avait des circonstances aggravantes, on était coiffé du bonnet d'âne et posté, toujours à genoux, dans l'escalier de la maison, après avoir été condamné à faire des croix avec la langue sur les marches boueuses et fétides de chacun des étages.

Un de mes condisciples, pauvre enfant estropié, ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une béquille. Sa jambe droite, tortue et plus courte que l'autre, était pour lui un membre inutile... Maladif et nonchalant, privé de mémoire, il apprenait difficilement et ne savait presque jamais ses leçons; aussi encourait-il force punitions.

Que de fois j'ai vu ses doigts maigres et souffreteux rouges de coups!... Que de fois les larmes me sont venues aux yeux lorsque, condamné à *faire des croix avec sa langue*, il s'ingéniait à assouplir son corps, et, se contournant sur sa béquille, il cherchait, en touchant le carreau de ses lèvres, à garder un équilibre difficile, à éviter une chute... Cela était tout simplement de la cruauté...

Nos jeunes cœurs se révoltaient à l'aspect de cette souffrance, et, pendant que le vieillard s'acharnait sur sa victime, nous protestions instinctivement; mais abrutis déjà par les bons principes, par l'idée

marchandises en entrepôt, et quels sont les besoins qu'il pourrait avoir de toute autre espèce de marchandises.

→ Art. 18. Il réglera les comptes ouverts avec toutes les autres agences correspondantes.

→ Art. 19. Le gérant du comptoir donnera la plus grande publicité, par voie d'affiches et de journaux, à toutes les opérations de l'agence communale et à tous les renseignements qui pourront être utiles à la circulation des produits et à la fabrication, ainsi qu'aux besoins et aux existences des marchandises dans les agences communales, afin de mettre par ce moyen le producteur dans le cas d'équilibrer sa production sur la consommation et sur les besoins.

CHAPITRE IV. — *Du Magasin ou Bazar.*

→ Art. 20. Le magasin ou bazar sera constamment ouvert au public; une exposition permanente, avec affichage des procès-verbaux, y sera faite des marchandises ou échantillons.

→ Art. 21. Le gérant du bazar et les employés sous ses ordres auront soin de disposer ces marchandises ou échantillons de la manière la plus convenable pour que le public puisse facilement connaître toutes les existences. Cette exposition sera faite sans aucune partialité.

→ Art. 22. Les marchandises seront toujours vendues *sous corde*. On ne pourra détailler les fûts, colis ou paquets déposés par les consignataires. Tout acheteur, en prenant livraison, sera tenu de signer sur un registre qu'il a pris connaissance du procès-verbal.

→ Art. 23. Le gérant et ses employés seront chargés de l'entretien et du soin des produits mis en vente; les frais qui en résulteront seront au compte du consignataire.

→ Art. 24. Toutes les ventes, sans exception, seront opérées au comptant.

→ Art. 25. Toutes les ventes seront opérées au prix marqué par le consignataire, en y ajoutant :

1° Les frais de transport;

2° Les frais de commission.

frayé, brisé, je revins à la maison les yeux rouges et gonflés, avouant que j'avais été grondé. Mais, de ce jour, j'appris à me méfier de mon père, en attendant l'absolution de ma faute.

Mon père, athée!... Il recevait en effet le *Journal des Débats*.

Mon père, athée! Mon Dieu! quelle lutte en moi alors, lutte impie! j'étais vaincu, maté; j'appartenais à ce prêtre, il ne pouvait se tromper, lui. J'eus la curiosité de regarder les livres rangés dans la bibliothèque; et je lus : *Œuvres de Voltaire*. C'était fini; la famille m'ouvrait les portes de l'enfer, et je me mis à damner les autres.

Tout cela se passait quand ma tête d'enfant n'aurait voulu qu'air et soleil, quand mes mains n'auraient voulu que des outils à manier, de la terre à remuer, des fleurs à arroser, lorsque j'avais tant d'amour à épancher dans le sein de mes parents, tant de joyeuses affections à échanger avec de petits camarades!

Circonstances peu importantes, dira-t-on, détails insignifiants; je dis graves, moi, bien graves.

Il m'a fallu passer par quinze années de doute, de malaise moral, de scepticisme ou de niaise résignation, *fruits de mon éducation*, pour qu'un hasard vint un jour m'ouvrir les yeux, et me permit de prononcer ces mots : Je crois, ceci est vrai, cela faux, ceci juste, cela injuste; il a fallu un hasard pour que ma conscience, trop longtemps ballottée, trouvât enfin un refuge, une idée vraiment religieuse, acceptée dans toute sa plénitude par ma raison.

J'entrai en cinquième au collège. J'y suis resté six ans... six ans de supplices, et pourtant je ne manquais pas de facilité ni de mémoire... Charles Fourier a écrit sur l'éducation des pages admirables. L'éducation doit former à la fois le corps et l'âme. Elle doit être attrayante, elle doit tendre à l'éclosion des vocations et développer toutes les forces du corps, toutes les affections du cœur, toutes les facultés de l'intelligence... Ce sont là des principes bien absurdes, impies et immoraux, n'est-ce pas, messieurs? Qu'on en rie, par le temps qui court ce n'est point étonnant; qu'on les condamne sans les connaître et qu'on s'appelle savant, c'est comique; qu'on bafoue et calomnie ceux qui les propagent, cela s'appelle honnêteté et modération; mais que des tripoteurs d'affaires, des maquignoneurs bien élevés insultent à la foi et au dévouement : cela fait pitié.

CHARLES BRUNIER:

Appelé à Florence sur les instances des Médicis, il y publia enfin, en 1632, les *Quatre dialogues sur les systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic*; tout était là.

Le monde apprit que la *terre tourne*; notre planète prenait sa place dans ce ciel bleu dont elle se croyait si fatalement séparée; cette voûte qu'elle voyait devant elle, murée, impénétrable, avait été brisée, et cet isolement, qui semblait lui avoir été imposé dans quelque but d'épreuve, de malédiction peut-être, n'existait plus; elle avait désormais des sœurs qui obéissaient aux mêmes lois qu'elle; l'infini s'ouvrait devant le regard de l'homme et lui montrait partout, dans l'espace immense, les mouvements et les révolutions de la vie.

Un immense cri de joie et d'enthousiasme dut accueillir cette vérité splendide qui arrivait étayée de preuves exactes, palpables, mathématiques.

L'humanité ou tout au moins ses chefs en science et en autorité durent s'empresser de constater avec reconnaissance cette éclaircie prodigieuse dans la nuée des secrets de Dieu.

Il n'en fut rien, car, en ce temps-là, le monde officiel vivait déjà sur l'erreur et le mensonge, et, comme aujourd'hui, malheur à celui qui faisait la lumière sur les préjugés.

A l'apparition de cette œuvre, la cour de Rome fut dans la stupeur. Urbain VIII, excité par son entourage, vit dans cette hardie découverte un insolent démenti donné aux textes sacrés: « L'on ne doit pas imposer de nécessité à Dieu, » dit-il à l'ambassadeur de Toscane qui, pour défendre Galilée, lui objectait la rigueur exacte de la preuve du nouveau mouvement de la terre.

Alors l'infailibilité de la foi lutta avec l'infailibilité de la science; celui qui expliquait Dieu nia ses œuvres. Le pape livra le glorieux savant aux poursuites du tribunal de l'inquisition.

Il fut, selon les termes du jugement signé de sept cardinaux, soumis au *rigoureux examen*; or le rigoureux examen c'était la torture, ainsi qu'il est clairement établi dans l'*arsenal sacré* (Code de l'inquisition romaine, sixième partie).

Ici cependant les témoignages cessent, on ignore quel genre de torture lui fut infligé pour obtenir de lui de *répondre catholiquement*. La noble victime, forcée de renier son intelligence, s'est tue

11° Suppression de la concurrence anarchique remplacée par la concurrence émulative ;

12° Supériorité de l'industrie française sur l'industrie étrangère ;

13° Abolition des chômages par suite de l'augmentation de la consommation et de la production.

14° Hausse des salaires par manque de bras ;

15° Diminution immense de prix des produits.

Pour réaliser la réforme du crédit et du commerce dans toutes les communes de France, il faut avoir partout des organes prêts à réaliser la mise en pratique.

Il ne suffirait pas qu'un gouvernement socialiste, arrivant aux affaires, promulguât des décrets sur le crédit et le commerce, car s'il se contentait de cette œuvre, il n'aurait accompli qu'une lettre morte, s'il ne créait pas en même temps le mécanisme chargé de réaliser la banque d'État et les agences communales sur toute la surface de la France.

Il faut que ce mécanisme soit le plus sûr et le plus intelligent, le plus actif et le plus probe ; il faut qu'il remplisse ces conditions partout à la fois avec la même perfection.

On conçoit que si, suivant les errements de l'administration actuelle, il fallait confier l'opération délicate de la création des comptoirs de banque multipliés et des agences communales, à des fonctionnaires publics, le plus grand nombre parmi eux n'auraient ni le zèle, ni le talent, ni la confiance publique, de telle sorte que de nombreux comptoirs, de nombreuses agences communales souffriraient dans leur développement.

Il faut donc créer de toutes pièces un nouveau mécanisme d'organisation.

En conséquence, puisque la banque d'État et les agences communales sont des institutions à créer dans l'intérêt de tous ; quoi de plus naturel que de confier à tous un établissement qui ne sera bien fondé, et une fois fondé, bien géré et bien surveillé que par les intéressés eux-mêmes ?

Un gouvernement socialiste doit donc, le jour même de son arrivée aux affaires, décréter la création d'un **CONSEIL MOITIÉ AGRICOLE, MOITIÉ MANUFACTURIER DANS TOUS LES ARRONDISSEMENTS DE FRANCE.**

pait, que cette théocratie qui se prétendait en rapport direct avec Dieu, ignorait l'harmonie divine, les choses qui touchaient à l'essence même de Dieu et expliquaient le mieux sa grandeur et sa volonté.

Le pape avait de sa science certaine nié que la terre fût ronde et qu'un autre hémisphère pût porter d'autres habitants, Colomb découvrit l'Amérique.

Le pape de sa science certaine niait que la terre pût tourner autour du soleil, et ici la persécution vint en aide à son obstination. Or le lendemain de la mort de Galilée, tout le monde savant put se convaincre par des chiffres que rien n'était plus certain, et l'Eglise infallible reçut de nouveau un éclatant démenti.

Si au moins de telles leçons avaient convaincu les tourmenteurs de tous les temps de l'impuissance de la force brutale contre le progrès de la vérité; mais nous sommes malheureusement témoins que l'humanité est loin encore d'en être arrivée là. Les hommes qui croient avoir intérêt à maintenir l'ignorance existent encore, plus acharnés que jamais.

Les pharisiens et les princes des prêtres de notre époque cherchent toujours à gagner du temps sur le progrès au nom de quelque texte mort, au nom de quelque autre miracle de Josué.

A. M.



primer les passions. On n'a vu en aucun siècle pulluler si rapidement les constitutions, quoique les civilisés, par leur fatras de constitutions anciennes et modernes, soient amplement convaincus du vice inséparable des lois des hommes, lois qui tombent constamment dans le cercle vicieux et reproduisent constamment les mêmes abus sous diverses formes.

En s'obstinant ainsi contre le témoignage de l'expérience, la raison civilisée doit donner de plus en plus dans les travers et enchérir d'impéritie sur les siècles obscurs, comme le prouvent les scandales récents de l'athéisme.

FOURIER.

DE L'ÉDUCATION PREMIÈRE.

RONDES ET CHANSONNETES. — IMAGES COMPOSÉES.

LIVRES POUR L'ENFANCE.

L'éducation actuelle (et dans ce mot nous comprenons aussi l'instruction) est insuffisante pour les besoins nouveaux de la société. Tout le monde est d'accord sur ce point. Tandis que tout se transforme autour de nous, tandis que par suite des révolutions et des merveilleuses découvertes de la science, les positions acquises sont chaque jour renversées, et que des institutions et des lois nouvelles doivent forcément amener des rapports nouveaux et des devoirs nouveaux pour toutes les conditions, l'éducation, qui devrait être essentiellement progressive, est restée obstinément la même. La théorie et l'abstraction étouffent complètement l'enseignement positif et pratique. Nous avons des demi-savants et des demi-savantes, au lieu d'hommes et de femmes fortement préparés à toutes les exigences de la vie sociale. Ici, dans l'éducation privée, on isole l'enfant; on le prive de l'émulation et du frottement si nécessaires des caractères opposés et divers; là, dans les écoles et collèges, on sacrifie, au contraire, les douceurs et les saints enseignements de la famille. D'un système exclusif on passe dans un autre système plus exclusif encore. Presque partout des efforts prodigieux, contraires à la nature de l'enfance, produisent de mesquins résultats. Nulle part nous ne

LES ANGES GARDIENS DU COMMERCE.

Pour juger exactement des faussetés du commerce, recourons à l'hypothèse d'une garantie de vérité. Je suppose que les *anges gardiens* qui accompagnent sans cesse chacun de nous et qui connaissent à fond nos pensées et nos actions, reçussent de Dieu l'ordre de dire à haute voix la pleine vérité dans toute affaire de commerce, de donner des démentis à tout trompeur, soit vendeur, soit acheteur : il en résulterait que le mode actuel, que la concurrence mensongère deviendrait impraticable; notre mécanisme commercial serait changé, réduit en entrepôt continu. Examinons cet effet :

Tel marchand dirait à l'acheteur : Voici un beau et bon drap bleu, je vous le donne à 32 francs l'aune : c'est un prix d'ami; je n'y gagne rien, en honneur! J'y perds gros, mais c'est pour vous obliger. — Aussitôt l'ange invisible dirait : Tu mens, tu veux tromper cet homme. Ce drap est un faux teint; tu l'as acheté à 46 francs, comme faux teint, et tu veux gagner dessus 50 pour 400 en disant qu'il est bon teint, que tu y perds gros. — Sur ce, l'acheteur de dire : Ah! ah! vous vouliez me mystifier avec vos belles paroles. Adieu, monsieur l'ami du commerce. Merci, seigneur ange. Ah! que les anges gardiens sont aimables depuis qu'ils disent la vérité! — Puis le marchand, délaissé et furieux, s'écrierait : Citoyen ange, si vous ne voulez pas vous taire, il sera impossible de faire le commerce. Vous nous ruinez, vous faites manquer toutes les ventes. — Oui, répond l'ange. tu seras confondu autant de fois que tu mentiras; je ne te passerai pas le plus petit mensonge!

Et de même chez le marchand de vins qui dirait à l'acheteur : Voici du vrai madère, délicieux, que je vous passerai à 5 francs. Il ne m'en reste guère; je n'en ai que pour quelques amis. Je vous en ai réservé un panier parce que vous êtes un ami de la maison; car je les vends 6 francs à d'autres. Mais avec vous je ne veux pas gagner : c'est tout d'amitié. — Puis l'ange de dire à haute voix : Tu en as menti. Tu as fabriqué ce vin, il y a deux jours, avec du trois-six, de l'alun et autres drogues; il ne contient pas une goutte de madère, et il ne te revient pas à 4 franc. Tu veux gagner 400 pour 400, en prétendant que tu n'y gagnes rien. — Alors l'acheteur de

implique de mauvaises pensées d'envie, de rivalité jalouse et de vandalisme que les enfants adoptent en riant et sans s'en douter. Eh bien, dans la revue de l'*Education nouvelle*, nous avons transformé cette jolie ronde de nos premières années. Tout en conservant soigneusement l'air et le refrain que nos enfants aiment tant, notre collaborateur, M. Emile Deschamps, y a substitué d'autres paroles. Le *beau château* est devenu le *beau jardin* : un rond vante le *jardin des fruits*, l'autre vante le *jardin des fleurs*; il n'y a plus rivalité, il y a émulation. Le rond des *fleurs* va visiter le rond des *fruits*; les deux ronds trouvent que les fleurs et les fruits, le beau et le bon, s'allient fort bien ensemble; on échange les roses pompons contre les pêches et les raisins, on se met d'accord, puis ronde des *fleurs* et ronde des *fruits* se donnent la main et chantent leur union. Ainsi, au lieu d'éveiller à la sourdine de mauvaises passions, notre ronde glisse adroitement dans les couplets l'enseignement sur les fleurs et les fruits, sur la beauté des unes, sur l'utilité des autres, et elle fait ressortir tout naturellement des combinaisons mêmes de ce jeu enfantin, une haute pensée philosophique d'accord et d'union.

Ce que nous avons fait pour *Mon beau château*, nous l'avons fait pour les autres rondes et chansonnettes familières à l'enfance. Dans les *Capitales de l'Europe*, sur un air qui ressemble à celui de *Bon voyage, mon cher Dumolet*, madame Emilie Mallet a arrangé une des plus amusantes leçons de géographie qu'il soit possible d'imaginer. Mademoiselle Marie Carpentier, dans la ronde imitative les *Petits Ouvriers*, chantée sur l'air si gai du *Postillon de Longjumeau*, fait passer en revue tous les métiers; il faut voir les enfants poussant le rabot, *pch, pch, pch*; battant le fer chaud, *pan, pan, pan, pan*; faisant claquer le fouet du voiturier, *clic, clac, clic, clac*, pour se faire une idée de la joie qu'ils peuvent trouver dans l'enseignement qu'on leur présente sous les formes qui conviennent. Dans le *Doux Printemps*, M. Margollé fait assister l'enfant émerveillé au doux réveil de la nature : *Gai, gai, le doux printemps s'avance avec l'espérance!* Il semble qu'on respire dans ce doux chant, qui nous montre l'hirondelle cherchant son nid, des parfums de violette et d'aubépine. C'est un enseignement plein de charme qui révèle dans les mots les plus simples les magnificences de la nature et l'infinie

Il y a encore le *Petit oiseau* de M. Fortoul, dialogue à la fois animé et attendrissant entre l'enfant prisonnier, qui représente l'oiseau, et les enfants qui le retiennent d'abord dans la ronde et finissent par lui rendre la liberté. L'enfant qui a une fois chanté cette ronde ne déniche plus d'oiseaux et n'en fait plus mourir, nous le donnons pour certain.

Images coloriées.

Que de choses utiles une image bien faite peut enseigner d'une manière désormais ineffaçable, et combien peu on s'en est préoccupé jusqu'à ce jour ! Qu'une image représente une vache, par exemple, quelle idée y rattachera l'enfant ? Peut-être pensera-t-il que la vache donne du lait, et ce sera tout. Nous entendons la composition d'une image d'une autre manière. Qu'on examine celle que nous avons publiée sous le titre de *LA VACHE*. Dans le groupe principal du milieu, on voit les animaux, vache, veau et jeune taureau ; puis dans les quatre angles de l'image se trouvent placés l'étable où l'on traite les vaches, la *laiterie* où se fabriquent le beurre et le fromage ; une scène de *déjeuner au village* et un *souper de bal*, où les tables sont chargées de tous les mets fournis par la vache, le veau, le bœuf ; viandes, laitage, crème, glaces, etc. Enfin dans l'encadrement on voit encore, classés avec ordre et méthode, les différents objets qui proviennent de la corne, des os, du suif et de la peau de l'animal. D'un seul coup d'œil l'enfant saisit tout cet ensemble de connaissances variées.

Ce que nous avons fait pour la vache, nous l'avons fait pour *LE CHEVAL*, qui se montre à nous sous tous ces aspects, depuis le coursier du bois de Boulogne jusqu'au cheval de labour, et dont la précieuse dépouille nous apparaît aussi sous tant de formes, depuis l'*archet de crin* du violoniste jusqu'au *bleu de Prusse* que fournit le sang. L'image *LES ANIMAUX DOMESTIQUES* nous les montre tous réunis dans la basse-cour d'une ferme ; tous sont vus d'un seul coup d'œil, depuis le bœuf jusqu'à l'abeille, tous ceux que nous élevons et dont nous tirons des produits plus ou moins précieux. De même, dans le charmant tableau *LES FRUITS DE FRANCE*, les variétés les plus connues de poires, pommes, prunes, de tous les fruits enfin qui

PETIT TRAITÉ D'EDUCATION.



SOUVENIR D'ENFANCE.

J'avais neuf ans... Le soin de mon éducation fut confié à un petit vieillard au teint bilieux : c'était un *oratorien*. Il devait m'initier aux charmes du *que retranché* et de la *question quò* ; me conduire de l'*Epitome* à l'*Enéide*, en passant par *Tite-Live* et *Cornelius Nepos* ; me familiariser avec les mystérieuses beautés de *Lhomond* et du *Gradus ad Parnassum*... Il devait m'enseigner un peu d'hypocrisie et de grammaire, me rendre craintif, défiant et maladroit.

Les années n'ont point atténué mes souvenirs, et le portrait de mon premier maître est là dans ma tête, net et fidèle.

L'abbé Dupuy n'avait pas plus de cinq pieds ; ses soixante-dix ans ne lui avaient rien ôté de sa vivacité naturelle : il était alerte et dispos... Une calotte de cuir couronnait sa tête ronde, sur laquelle, quand il sortait, s'ajustait un tricorne usé. Par-dessus sa soutane

âge! Sauf quelques rares exceptions, tous ces livres sont inintelligibles absolument. Les uns sont faits, sur commandes, par de pauvres écrivains ignorant les sujets qu'ils traitent, et cachant leur ignorance sous un style empâté et boursoufflé; les autres (comme cela est arrivé pour un journal d'enfants fondé il y a vingt ans environ) sont l'œuvre des grandes réputations littéraires, à la mode, qui s'inquiètent beaucoup moins d'être comprises par les enfants que de faire de l'imagination et quelquefois de l'extravagance.

Il fallait à tout prix éviter ces deux écueils et faire apparaître enfin ces livres de la première enfance, tant attendus par les mères. Nous avons dû chercher avec un soin infini ceux qui aiment l'enfance pour elle-même, ceux qui ont le don tout particulier de la comprendre et de se faire comprendre d'elle, ceux que leur vocation a amenés à vivre au milieu des enfants. C'est dans le monde des écoles maternelles (salles d'asile) que nous devions surtout les rencontrer. Mais il fallait aussi décider ces collaborateurs nouveaux, ces femmes modestes, inconnues pour la plupart, à prendre la plume et à affronter le grand jour de la publicité; il fallait leur révéler leur propre mérite, les forcer à écrire pour d'autres enfants ce qu'elles disaient de vive voix chaque jour avec tant de succès et de bonheur à leur jeune famille; il fallait leur persuader que le vrai mérite serait de rester, la plume à la main, précisément aussi naturelles et aussi simples qu'elles le sont dans le langage habituel, et que les meilleurs et les seuls juges de cette littérature enfantine, c'étaient les enfants eux-mêmes et non point une académie quelconque. Eh bien! Dieu aidant, nous avons réussi dans cette tâche difficile.

Il nous est impossible de présenter ici, comme nous l'avons fait pour les rondes et les images, une analyse de nos premiers travaux. Toutes ces charmantes historiottes, ces récits attachants que l'enfant dévore avec avidité, et dans lesquelles il puise, sans s'en apercevoir, les principes les plus purs d'une morale élevée et les bases d'une instruction solide, — reposant sur des notions élémentaires toujours exactes et toujours faciles, — tous ces récits, disons-nous, veulent être reproduits et non analysés.

Comment ferions-nous comprendre, par exemple, tout ce qu'il y a dans la ravissante histoire de deux pages intitulée *le Grain de*

et plus saisissante, à l'amusant récit d'une fête de campagne et d'une joyeuse partie de crêpes, arrangée par une grand'maman?

Si nous ne nous faisons pas tout à fait illusion, nous sommes vraiment sur la voie de l'éducation nouvelle. Sans doute, nous allons encore un peu à l'aventure; mais ces coups de sonde sur le terrain nouveau ne seront pas perdus, et, le ciel aidant, la génération qui s'élève trouvera déjà de meilleurs éléments de préparation à l'accomplissement de sa destinée. JULES DELBRUCK.

Revue de l'éducation nouvelle; 12 livraisons par an, musique et tableaux coloriés. Prix d'abonnement: Paris 12 fr.; départ. 14 fr.; étranger 16 fr. rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.

« Donnez-nous une génération, et nous changerons la face du monde. » LEIBNITZ.

« Les générations nouvelles ressemblent aux rosées et aux pluies du ciel qui rafraîchissent les eaux des fleuves, ralenties dans leur cours et prêtes à se corrompre: changez les sources d'un fleuve, vous le changerez dans tout son cours; changez l'éducation d'un peuple, vous changerez son caractère et ses mœurs. »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Etudes de la nature*.

« Le premier soupir de l'enfance est pour la liberté. »

VAUVENARGUES.

« Toute notre sagesse consiste en préjugés serviles; tous nos usages ne sont qu'assujettissement, gêne et contrainte. L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage; à sa naissance on le coud dans un maillot; à sa mort on le cloue dans une bière; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions. »

J.-J. ROUSSEAU, *Emile*, liv. I.

« L'éducation harmonienne tend d'abord à faire éclore dès le plus bas âge les vocations distinctes, à appliquer chaque individu aux diverses fonctions auxquelles la nature le destine, et dont il est détourné par la méthode civilisée, qui, d'ordinaire et sauf de rares exceptions, emploie chacun à contre-sens de sa vocation. »

FOURIER.

Son salut à lui tout seul, tel était le but de sa vie. Il ne rêvait qu'un abri égoïste dans le sein d'un Dieu qu'il ne comprenait pas.

Tel était l'homme auquel on livrait mes jeunes années.

Entraînés par les idées étroites de l'époque, subissant à leur insu l'influence du bigotisme qui florissait alors dans ma ville natale, mes parents croyaient de bonne foi que mon intelligence d'enfant s'épanouirait sûrement aux bons principes, aux sentiments religieux sous l'aile noire de ce moine austère, dont l'habit, aveuglément respecté, dérobaît à leurs yeux les excentricités ridicules.

Devais-je trouver là cette tendre affection, cette aménité de formes et de langage, ces soins sympathiques que l'enfance réclame? Mes facultés aimantes, ma confiance juvénile ne devaient-elles pas, hélas! se heurter à chaque instant aux rudes et âpres aspérités de ce vieillard, de ce moine fanatique, soupçonneux, extravagant?

Au lieu de respect et d'amitié, une crainte stupide, l'abrutissement intellectuel; au lieu de gaieté, de franchise, d'abandon... de petits calculs sournois, une appréhension continuelle; au lieu d'études que l'habileté et la bienveillance du maître devraient rendre intéressantes, un travail stérile et ennuyeux: telle fut ma vie pendant trois ans. Pas un instant d'épanchement, pas une pensée de reconnaissance, pas une parole d'affection, et vingt-huit ans après un souvenir qui me fait froid au cœur.

Le logement de l'abbé Dupuy se composait de trois pièces. Deux me sont toujours restées inconnues. Celle qui nous servait de classe était d'un aspect triste et désagréable; la fenêtre donnait sur une cour sombre et enfumée; les murs de cette chambre n'avaient pour tout ornement qu'un Christ en ivoire, dont la croix en bois noir se détachait durement sur des plâtres maculés, et un bonnet d'âne en carton dressant de longues oreilles... épouvantail permanent.

Un poêle en fonte, qui pendant l'hiver nous enveloppait d'une atmosphère lourde et sèche, rompait par les angles de ses tuyaux la froide monotonie de ce tombeau, que l'activité des araignées voilait en tous sens de crêpes funèbres. Une poussière épaisse et toujours respectée couvrait les meubles, à savoir, quelques chaises de paille, deux tables en sapin, dont l'une, longue et flanquée de deux petits bancs très-étroits, était destinée aux quatre écoliers confiés à l'abbé.

Du pain, du lait, des joujoux !
Que ma mère est bonne !
Oh! n'en soyez pas jaloux,
Mes amis, j'en donne !
Je voudrais que tout enfant
En eût chaque jour autant....

La bonne aventure,
O gué !
La bonne aventure!

PIERRE LACHAMBEAUDIE.

LA COMMUNE SOCIÉTAIRE.

On a fait de nombreuses révolutions pour améliorer l'état de la France, et, malgré toutes ces révolutions, malgré le sang qu'elles ont coûté, chacun est obligé de reconnaître que la misère est le partage du plus grand nombre, que nos rues sont pavées de mendiants, que les finances de l'État sont constamment obérées, que la banqueroute menace à chaque instant les fortunes, comme la guerre civile et la guerre étrangère menacent sans cesse les existences.

Pour réaliser le bonheur de tous, il faut autre chose que des agitations politiques, il faut des idées positives et pratiques.

Ces idées existent et sont parfaitement déterminées.

La France se divise en communes ; chaque commune renferme, sur de petites proportions, tous les éléments de la nation : on y trouve le sol et les travaux agricoles, l'atelier et les travaux industriels, le ménage et les travaux domestiques, la boutique et le commerce, l'école et l'éducation, la mairie et l'administration publique, l'église et le culte.

On y trouve des fortunes variées, des caractères contrastés, des âges divers.

Si l'on possédait le secret de faire le bonheur de la commune,

formation de la commune qu'ils habitent. Telle est en effet la marche à suivre. Une commune-modèle aurait pour dépendances une lieue carrée de terrain, peuplée de 3 ou 400 familles; mettons 45 ou 4,800 personnes de tout sexe, de tout âge, de toutes professions. Ces habitants formeraient une grande association appelée *phalange*, logeraient dans un édifice communal appelé *phalanstère*.

Le phalanstère, d'après les plans que Fourier en a laissés, serait un magnifique bâtiment divisé en centre et en ailes; au centre s'élève une tour d'ordre, portant l'horloge, le carillon, le télégraphe. L'un des pavillons extrêmes est consacré à la réception des voyageurs; l'autre à toutes les fonctions bruyantes, telles que travaux de forge et de menuiserie; l'édifice renferme salle de conseil, bibliothèque, ateliers pour tous les genres d'industrie, et en outre logements privés mis en communication avec tous les lieux de réunion par une rue-galerie.

En face du phalanstère, les écuries, étables, basses-cours, prennent de larges proportions; l'Association est munie de machines agricoles et industrielles dont l'achat et l'entretien seraient impossibles à des propriétaires isolés; la culture et tous les métiers s'exercent en grand, chacun s'enrôlant dans le groupe de travailleurs dont l'industrie est en rapport avec ses aptitudes; les travaux pénibles sont simplifiés par l'emploi des machines, et les enfants assistant au spectacle de l'activité humaine, sous toutes ses formes, sentent leurs vocations éclore au sein d'une éducation aussi active, aussi féconde qu'attrayante.

Au milieu de ce mécanisme, l'individu comme la famille se meut en pleine liberté; la propriété n'est pas détruite, elle puise au contraire de nouveaux éléments d'accroissement et de vie dans l'association. Les revenus de la commune se répartissent non pas également, mais proportionnellement au concours de chacun en *capital* versé, en *TRAVAIL* fourni, en *talent* déployé!

L'application de cette idée serait la fin des révolutions et le salut du monde.

Projet de la Grande Commune de travailleurs

M. Aubert 1844

Fourier

du devoir muet, nous n'osions faire remonter le blâme intime jusqu'à notre maître, car s'il était quelque chose de terrible, il était aussi quelque chose de sacré pour nous.

Nous n'avions point d'amour, point de sympathie, mais le moindre soupçon nous eût paru un péché, une profanation; et voilà comment l'idée du juste et de l'injuste s'infiltrait dans nos têtes; voilà comment le sentiment moral s'atrophiait en nous au souffle de la brutalité.

Notre nature se faussait déjà.

O éleveurs d'hommes, qu'en faites-vous? Pédagogues et faux savants, qui outragez les œuvres et les lois de Dieu, qu'est-ce donc que votre raison, que votre bon sens? Si vous étiez seulement des sots, je me contenterais de vous plaindre; mais vous êtes dangereux... Ce que j'ai souffert et vu souffrir me donne le droit de vous condamner et de maudire vos systèmes; je ne veux pas, moi, de pareilles douleurs pour ceux qui sont nés hier, pour ceux qui naîtront demain.

Un jour, je crus que j'étais damné. A dix ans, se croire damné!... une éternité de feu! c'est horrible...

Voici à quel propos : j'avais commis je ne sais quelle faute de grammaire; ne comprenant pas la règle, je hasardai dans ma naïve bonne foi une excuse; je voulus *raisonner*; et comme probablement mon langage n'était pas assez étudié, assez sinueusement entortillé, cela parut au vieux prêtre une insurrection intellectuelle, une révolte de la pensée.

» Eh quoi! me dit-il d'un ton furieux, ce n'était pas assez d'un » solécisme, voilà que l'esprit du démon s'empare de vous! Enfant » perdu, orgueilleux... C'est bien cela, dans vos familles *empestées* de » *libéralisme* on vous apprend de belles choses, vraiment! Il y a sans » doute des journaux chez vous, des journaux infâmes, rédigés et » lus par des athées. Vous me faites peur, et je vois Voltaire dans » la bibliothèque de votre père. Un voltairien! non, non! on ne croit » plus à Dieu ni à nous. Et me jetant mon cahier à la tête: Allez » vous mettre à genoux, monsieur... petit damné, car tu es *damné*, » vois-tu, misérable enfant! Et tes parents, que font-ils, au lieu de » sauver leurs âmes? A genoux! monsieur. »

Je me courbai sous l'anathème; les sanglots m'étouffaient; ef-

que c'est qu'un pauvre, vous n'en avez vu nulle part, mais j'en ai vu moi, j'en frémis encore. Figurez-vous, chers petits enfants, qu'un pauvre était un homme manquant du nécessaire, n'ayant pas de toit pour s'abriter, de vêtement suffisant pour se couvrir, de pain même pour se nourrir.

— Ceux qui en avaient ne leur en donnaient donc pas ?

— Mes enfants, l'égoïsme était la loi de ce monde. A force de voir des pauvres mal vêtus et mal nourris, les riches en étaient venus à croire que c'était là un mal nécessaire, un mal incurable ; ils ne s'étonnaient pas plus de voir des pauvres sur les chemins et dans les rues des grandes villes que vous n'êtes étonnés aujourd'hui de voir des fleurs dans la campagne et des oiseaux dans le ciel ; l'habitude les avait endurcis. Et puis, à vous dire la vérité, l'humanité entière était pauvre. Le luxe de ceux qui passaient pour riches vous ferait pitié maintenant. Vos parents ont dans le Phalanstère des chevaux et des voitures à choisir. Eh bien ! dans la société civilisée, société pleine de prétentions qui se croyait le dernier terme du perfectionnement social, l'homme qui avait à sa disposition une voiture, qui avait seulement un cheval, se croyait un potentat, et, ce qu'il y a de plus curieux, il méprisait ceux qui se voyaient obligés d'aller à pied. Si l'on avait pris toutes les fortunes de ces pauvres riches pour les donner aux nécessiteux, comme certains cerveaux fêlés en avaient conçu l'idée, on n'aurait jamais pu apaiser toutes les faims, désaltérer toutes les soifs, on aurait rendu tous les riches pauvres, sans rendre pour cela les pauvres riches.

— Mais, dit Juanita, lycéenne de douze ans, les riches avaient donc travaillé plus que les pauvres ?

— Ils avaient travaillé beaucoup moins, ou même ne travaillaient pas du tout ; les œuvres les plus nécessaires à la société étaient toutes accomplies par les pauvres : les pauvres bâtissaient les maisons, fabriquaient les serrures, taillaient les habits ; les pauvres labouraient la terre, créaient les fruits et les moissons ; ils faisaient tout cela pour les riches.



coloriées, qui donnent à vos parents des nouvelles de toutes les parties du monde.

Et bien, au temps de la civilisation on recevait déjà des journaux. Ils étaient alors imprimés sur un gros papier bon pour les emballages, monotones, ennuyeux, de couleur grise, n'exprimant en général que des sentiments de haine, fastidieux quand ils n'étaient pas enragés. On conserve comme une curiosité dans la bibliothèque de notre phalange la collection d'un journal de ce temps-là, appelé *Constitutionnel*. Il n'est pas d'injures que ce journal n'ait dites à tous les amis du genre humain, à tous ceux qui soutenaient qu'il n'y aurait pas toujours des pauvres et que le travailleur devait participer à la propriété de la valeur créée par son travail.

— Les hommes étaient donc fous ?

— Ils étaient aveugles. Je vous dirai, pour en revenir aux enfants, que les travailleurs de l'industrie comme de l'agriculture étaient généralement pauvres, quand ils avaient de l'occupation, mais ils n'en trouvaient pas toujours...

— Pardon, Théophile, dit une jeune dame, mais vous dites des choses que je ne puis pas comprendre; il n'y a personne dans la phalange qui n'ait au moins trois habillements pour chaque saison. Confectionner et entretenir ces habillements donne beaucoup de travail dans nos ateliers. Il faut préparer dans les cuisines les repas de tout le monde; beaucoup de pays n'ont encore que des phalanstères provisoires, les travaux de maçonnerie, architecture, sculpture, peinture, sont innombrables; en fait d'agriculture, non-seulement il nous faut couvrir de

fruits et de fleurs la terre déjà cultivable, mais vous savez mieux que moi, bon Théophile, que beaucoup de provinces dans la



ROME ET GALILÉE.

C'est de cette noble contrée d'Italie, si constamment opprimée depuis trois siècles et si cruellement martyrisée aujourd'hui, que sont sortis ces deux puissants penseurs qui, la preuve matérielle à la main, vinrent apprendre au genre humain la forme et le mouvement véritables de la terre qu'il habite.

Avant Galilée, Colomb avait déjà confondu la sottise et la malveillance de son temps; condamné par la cour de Rome, ce grand homme, imitant le philosophe antique, s'était mis à faire le tour de la terre; il avait été sans hésiter à la recherche de l'autre face de notre planète pour prouver victorieusement à tous qu'elle était ronde. Mais sa merveilleuse découverte n'avait pas disposé davantage les illustres de son temps à croire aux résultats de la science qui seraient de nature à choquer leurs préjugés et leurs intérêts. Galilée, à un siècle de distance, s'en aperçut cruellement.

En 1564, le jour où mourait Michel-Ange, naquit à Pise celui qui devait changer en certitude mathématique la magnifique hypothèse de Copernic. Galilée commença par enseigner les sciences mathématiques dans sa ville natale. En 1592, il quitta Pise et s'en vint à Padoue, où il passa vingt ans de sa vie à annoncer, le jour, à ses auditeurs venus de tous les coins du monde les merveilleuses nouvelles que la science lui apprenait la nuit.

C'est dans cette ville qu'il accomplit la plupart de ses grands travaux; c'est là qu'il découvrit la loi de la chute des graves, la science de la dynamique, de l'hydrostatique, c'est là qu'il conçut et réalisa l'idée de rapprocher de notre terre le ciel et ses étoiles au moyen du télescope; c'est là qu'il trouva les lois du mouvement du soleil, des générations des comètes, les quatre satellites de Jupiter, etc., travaux gigantesques, capables d'illustrer dix générations de travailleurs persévérants.

Jusque-là, cependant, il n'annonçait encore que de vive voix le grand secret qui allait ébranler toutes les cosmogonies antiques et changer si merveilleusement les traditions.

très-bien les petites fleurs, de donner à manger aux petits oiseaux, et de tenir convenablement le triangle ou les castagnettes dans un orchestre. Mais dans la société civilisée chaque personne ne faisait qu'une chose; vous étiez tailleur, par exemple, eh bien! vous étiez obligé de vous accroupir sur une table et de tailler, de coudre, de tailler, de coudre, non pas des journées entières, non pas des mois entiers.... toute la vie.

— Oh, quel drôle de monde! Nous sommes bien heureux de n'y pas être.

— Bien plus heureux que vous ne croyez, enfants. Chaque homme jouait un rôle, un seul rôle. Voici le père de Juanita qui est notre Unarque, et je ne crois pas qu'on trouve à vingt lieues d'ici une phalange mieux administrée que la nôtre. Il défend admirablement nos intérêts au conseil provincial, il brille aux armées industrielles; nous avons là un digne chef. Il aime la scie et le rabot, n'est-il pas vrai? les menuisiers l'ont fait chef de groupe. Eh bien! jamais la civilisation n'aurait compris qu'un administrateur, un chef politique fût en même temps un menuisier.

— Père, dit Oscar, est-ce que les chefs politiques de ce temps-là venaient au monde sans bras et sans jambes?

— Non, mon enfant, mais ils ne devaient pas s'en servir; ils devaient trôner, siéger, représenter. La nature, à vrai dire, était la même qu'aujourd'hui. Un roi des civilisés, Louis XVI, aimait la serrurerie et il fabriquait des serrures. Un empereur d'Allemagne faisait de la cire à cacheter. Tous les juges, administrateurs, fonctionnaires du monde civilisé, s'estimaient fort heureux d'obtenir ce qu'ils nommaient des vacances pour aller à la campagne, et là courir, nager, monter à cheval, jardiner, bêcher, battre en grange; mais ces fonctions n'étaient pas régulièrement utilisées, c'étaient des exceptions, des dérogations à la règle. Rien n'était organisé pour encourager, stimuler dans cette voie les juges et les administrateurs. Aujourd'hui, le père de Juanita, notre Unarque, est honoré, récompensé pour ses travaux manuels comme pour ses travaux intellectuels. On sait aujourd'hui que tout homme ayant un corps et une âme doit consacrer au service de la société son âme et son corps. Vous ne trouverez plus aujourd'hui d'exemples de ce qu'on appelait il y a soixante ans un ouvrier ne maniant que des outils ou un

croire toujours ce qu'il va dire. Il a sur la tête une coiffure blanche enfoncée, c'est un bonnet d'une très-vilaine forme avec une houppe.

— Un bonnet de coton, dit Théophile ; je connais bien cela, j'en ai vu, c'était affreux.

— Le *paysan français*, continua Oscar, porte à la bouche un petit objet dont je ne pourrais pas dire le nom, car jamais je n'en ai vu de pareil ; c'est blanc et noir, à moitié brûlé, je crois même qu'il en sort de la fumée.

— C'est une pipe, reprit Théophile ; les hommes de ce temps-là fumaient souvent. La pipe avait deux parties creuses et communiquant entre elles, la cheminée et le tuyau ; dans la cheminée on plaçait du tabac séché auquel on mettait le feu, puis on aspirait la fumée, qu'on rendait en la faisant passer par la bouche. Voilà ce qu'on appelait *fumer*.

— Cette fumée avait donc un bien bon goût ?

— Elle était âcre, amère, suffocante, personne ne pouvait s'habituer à la supporter avant d'en avoir été plusieurs fois malade ; mais ce n'est pas tout, il y avait des civilisés qui mâchaient et remâchaient sans cesse le tabac pour en tirer un jus fétide, c'est ce qu'on appelait *chiquer* ; d'autres en plus grand nombre et considérés comme de *meilleur ton* se fourraient dans le nez du tabac réduit en poudre.

Ici les enfants se mirent à rire.

— Une poudre dans le nez ! s'écrièrent-ils ; voilà un curieux amusement.

— Cela réveillait, cela picotait fort. Ces malheureux civilisés ! ils s'ennuyaient tant qu'ils ne savaient comment exterminer la journée. L'usage du tabac s'est perpétué dans les premiers Phalanstères ; c'était une habitude enracinée, on ne pouvait pas la détruire. L'harmonie transigea même de fort bonne grâce ; elle admit la pipe, mais comme on admet tout en harmonie, c'est-à-dire dans certaines conditions, à une place déterminée ; les premiers Phalanstères avaient des salons pour les fumeurs, c'était généralement dans le voisinage de la salle de lecture ; on fumait aussi dans les groupes agricoles quand les dames n'y mettaient aucun obstacle. On s'était approvisionné de cigares de toutes les parties du monde ; mais avec le temps cette maladie a disparu. Quand on a bien compris le méca-

par abatement ou par fierté, et les tourmenteurs, qui voulaient absolument que Josué ait pu faire tourner le soleil, ont emporté avec eux le secret par lequel ils sont venus à bout de briser les forces de cette âme si énergiquement trempée.

Ce glorieux athlète fut contraint (cela seul est attesté par le texte du jugement), à l'âge de soixante-dix ans, de faire amende honorable à genoux, pieds nus et en chemise, et à jurer devant Dieu que la terre ne tournait pas. Mais en se relevant, malgré l'abatement que la science infernale du saint-office avait produit en lui, il murmura ce mot célèbre : *Eppure si muove!* Et pourtant elle tourne !

Quelle navrante histoire ! Peut-on trouver ailleurs un plus lamentable spectacle, une persécution plus impie ? Et pourtant le supplice ne finit pas là. Cette rétractation obtenue, la cour de Rome, impitoyable contre celui qui expliquait le vrai Dieu et brisait les traditions mensongères du passé, ne le laissa pas mourir en repos : on lui donna pour demeure, pour prison plutôt, le logement même d'un officier supérieur du tribunal qui venait de le briser ; il fut en outre soumis à la surveillance scrupuleuse, mesquine, cruelle, des membres du tribunal de la sainte inquisition, qui veillèrent jusqu'à sa mort à ce que cette grande intelligence ne servît plus à éclairer le monde.

Tout ce que l'inquisition put atteindre de ses travaux fut anéanti ; ses observations, ses calculs astronomiques furent enlevés, et l'on profita de la dévotion de son héritier pour s'emparer de ses derniers manuscrits.

« Lorsque ses yeux s'étant usés à regarder le soleil, dit M. Edgard Quinet, dans l'*Ultramontanisme*, il devient aveugle ; lorsque ce monde qu'il avait agrandi se réduit pour lui à l'étroite mesure de son corps, et que dans cet abandon il perd sa fille chérie, la religieuse *Maria Celeste*, qui lui lisait les psaumes de la pénitence, que vous lui aviez imposés pour châtiment de son génie, tant de douleurs ne vous désarment pas ! vous envoyez l'inquisiteur de Florence s'informer si Galilée est abattu, si Galilée est triste !... — Une tristesse, une mélancolie immenses m'accablent, vous répond-il... Soyez contents ! vous avez réduit au désespoir l'esprit le plus serein, le plus fort, le plus calme qui fut jamais ! »

Dès ce moment Rome fut jugée dans la conscience des peuples. Il devenait évident que ce pouvoir qui se disait infallible se trom-

supérieur au sauvage et au barbare; sa pipe ou sa chique à la bouche, il riait de l'Indien qui mâche du bétel; le paysan et la grande dame, les oreilles traversées par des anneaux, faisaient des gorges chaudes de la bayadère qui portait son anneau au bout du nez. Je vous demande un peu, mes enfants, si ces tristes sociétés patriarcales, barbares, civilisées, distinguées les unes des autres par de faibles nuances, ne sont pas aujourd'hui, pour nous, enveloppées dans des ténèbres communes; si elles n'appartiennent pas toutes à la nuit sociale, comme le monde fortuné où nous vivons tous est le jour?

Nous avons parlé, mes amis, de l'ouvrier et du paysan, mais je voulais vous dire ce que devenaient jadis les enfants du paysan et de l'ouvrier; ce sera, je le vois, pour un autre jour, car nous voici à l'esplanade du Phalanstère.



On y arrivait en effet. Toute la phalange était en bataille, portant la tunique bleu de ciel, diversement ornée dans chaque groupe, et le chapeau à plumes flottantes; au-dessus des guidons et des étendards se balançait la bannière de la phalange, où brillaient comme blason les insignes de trente-deux industries. Les enfants des *petites hordes*, costumés à la hongroise, étaient à cheval; les enfants des *petites bandes* montaient leurs zèbres. On attelait les voitures des vieillards. Bientôt la musique à cheval prit la tête du cortège. Venaient ensuite, sur un char étincelant d'or et traîné par des chevaux blancs, les trois vestales d'apparat, portant, indépendamment de leurs bijoux personnels, les pierreries du trésor sociétaire; celle du milieu, Camille, un peu plus grande que ses compagnes, offrait le type d'une beauté antique éblouissante; une couronne de lis était posée sur ses cheveux noirs. Uranie, l'une des deux autres, belle aussi, mais

Les plus beaux raisonnements du monde viendront échouer contre la puissance irrésistible du fait. Si la terre ne doit rien donner à celui qui la travaille, on cessera de la travailler. Cela est clair.

Mais pour étouffer la voix des cultivateurs ruinés, les soutiens de l'impôt leur disent : Ce n'est pas vous qui payez, c'est le consommateur. A ceux-ci ils tiennent un autre langage : C'est le propriétaire qui paye, de quoi vous plaignez-vous ? La vérité est que le consommateur et le producteur payent tous deux ensemble, et que l'Etat reçoit le plus clair revenu de la terre arrosée de la sueur des travailleurs.

Les mêmes ont encore une autre raison à leur servir quand ils se trouvent à la fois devant le producteur et le consommateur ; la voici : Si l'impôt est levé, ce n'est pas vous producteur, ni vous consommateur qui en profiterez, ce sera l'intermédiaire obligé, le marchand en gros et en détail.

Ainsi, ils ont une réponse à tout, et ils concluent en disant : « C'est un mal nécessaire. Soumettez-vous, » comme si on pouvait se soumettre à l'impossible.

Non, il n'est pas vrai que l'intermédiaire seul profitera de la levée de l'impôt. Bien plus, loin d'en profiter, il y perdra peut-être, et cela par cette bonne raison que toutes les mesures vexatoires qui empêchent le moindre mouvement du vin cessant d'exister, le consommateur pourra toujours, quand il le voudra, traiter directement et à peu de frais avec le producteur.

AUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

Citoyens,

L'article 45 de la Constitution dispose que chaque citoyen contribue aux charges publiques en proportion de ses facultés et de sa fortune.

Nul impôt ne s'éloigne plus de ce principe que celui des boissons. Onéreux pour le propriétaire, inique envers les masses, odieux dans son mode de perception, il ne saurait être rétabli sans soulever la réprobation publique.

Les soussignés vous supplient donc de respecter le décret de l'Assemblée constituante qui abolit l'impôt des boissons, et de repousser le projet de M. le ministre des finances tendant à le rétablir.

DE LA RECHERCHE DU CODE DIVIN.

Le tort principal de la raison est d'envisager toute question de mouvement social en système simple, faire de Dieu et de l'homme des êtres simples en essence, en mécanisme et en but, exclure Dieu d'intervention régulatrice dans les relations sociales, isoler l'homme de son appui essentiel, qui est Dieu, vouloir que la raison exerce par elle seule et sans intervention de Dieu la plus haute fonction du mouvement, la législation, et compléter cette série d'attentats par l'inconséquence d'implorer Dieu, réclamer sa providence quand on la repousse de fait par le refus d'étudier l'attraction, seul interprète de ses décrets sociaux.

Qu'est-ce qu'une société qui s'isole de Dieu et ne coïncide avec lui en aucune branche du système social? Elle est semblable à une armée qui n'a ni général ni ordre, et dont tous les corps agissent incohéremment. On va voir que telle est la manœuvre de la civilisation moderne, isolée en tous sens de l'esprit divin qui doit être son pivot, son point de ralliement. Elle est compromise même par les succès partiels qu'elle obtient, comme le succès des sciences physiques. C'est ce que je vais démontrer dans ces préliminaires, où je ne puis prendre de conclusions que sur le sujet précédemment traité, sur la scission de la raison humaine avec la raison divine dont la civilisation moderne ne veut pas reconnaître la suprématie, la nécessité d'intervention et de révélation.

Tout acte législatif des hommes attente à la suprématie de Dieu. Il a réglé dans son code providentiel toutes nos relations sociales en mécanisme domestique, administratif et industriel. Il a poussé dans ce code l'exactitude à des détails si minutieux, qu'en les lisant dans le traité de l'attraction, on sera stupéfait de sa prévoyance, de sa générosité infinie à préparer les moyens de satisfaire chacune de nos passions dans tous les raffinements dont elle est susceptible.

La découverte ne pouvait arriver plus à propos, car le globe est inondé de ces pygmées législatifs qui fabriquent des codes pour ré-

Assez bon compagnon ; d'ordinaire fort triste ;
Mais on a ses soucis auxquels rien ne résiste,
Ni même la santé, ni le meilleur destin.
Comme un savant toujours il allait tête basse :
Dans le cerveau d'autrui sait-on ce qui se passe ?
Il était triste par instinct.

Au jour de belle humeur comme il était docile !
— Martin, criai-je alors, nous allons à la ville.
Et lui de gambader. — Je laisse le bâton.
Et lui de nous montrer en riant ses dents blanches
Pour braire longuement, comme font les dimanches
Les chantres de notre canton.

Allant son petit train, sobre dans sa pitance,
Jamais il n'entraînait son maître à la dépense.
Et l'on maltraite encore un naturel si doux !
Quand on agit ainsi sait-on qui l'on outrage ?
De l'homme ou du baudet sait-on quel est le sage ?
Battre, c'est la raison des fous.

Si ta maîtresse, ami, fut quelquefois revêche,
Ton maître eut toujours soin que ta paille fût fraîche ;
Il t'a versé le son de la prospérité.
Du pauvre paysan toi seul es la fortune ;
Grâce à toi, j'augmentai notre léger pécune,
Ce fruit de la sobriété.

Indispensable ami, ne t'en vas pas encore !
Ton vieux maître décline à sa dernière aurore.
Les jambes ne vont plus ! qui donc le portera,
Portera le fumier au champ si nécessaire,
Les seigles au moulin ? Ta mort, c'est la misère
Qui du même coup m'atteindra.



ANECDOTES ET BONS MOTS.

UN EMPRUNTEUR QUI REND TROP BIEN. — Le célèbre Garrick avait souvent recours à la bourse d'autrui, et sa réputation de débiteur insolvable était parfaitement établie. Un jour il emprunta 50 livres sterling à lord Chesterfield, avec promesse de les lui rendre un mois après. Celui-ci n'y comptait nullement; cependant, à l'époque dite, Garrick fut exact et lui rendit les 50 livres. Quelque temps après, il fut de nouveau dans le cas de recourir à la bourse de lord Chesterfield.

— Milord, lui dit-il, je viens vous emprunter 25 livres. Mon exactitude à vous rendre le premier emprunt facilitera, je crois, le second que je vous prie de me faire ?

voyons suffisamment appliquées les conditions vraies de l'éducation naturelle, qui exigent, à ce que nous croyons, « que les besoins du cœur soient satisfaits, tout comme ceux de l'intelligence, et que toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales soient librement développées et utilisées, de manière à produire la plus grande somme de bien possible, en vue de l'accomplissement de nos destinées, tant terrestres que supérieures. »

C'est à transformer l'éducation dans le sens que nous venons d'indiquer qu'il importe de travailler sans relâche, en s'adressant aux enfants par un enseignement toujours religieux, toujours instructif et toujours amusant; en s'adressant aussi aux mères pour leur indiquer les meilleures méthodes, celles qui substituent l'attrait à l'ennui, l'affection à la rigueur; en s'adressant enfin au pouvoir, aux législateurs, à l'opinion publique, pour obtenir la réforme progressive des institutions existantes et la création d'institutions nouvelles dans lesquelles nous comprenons, pour l'enfant du pauvre, la crèche, l'asile, l'école professionnelle et la colonie agricole.

Je pourrais continuer et donner à cette pensée de transformation tous ses développements théoriques, mais je crois qu'il est plus intéressant encore pour le lecteur de savoir ce qui a déjà été essayé pratiquement dans cette voie, et je vais rappeler simplement ce que nous avons tenté dans une revue (*l'Education nouvelle*) à laquelle les rédacteurs de *l'Almanach phalanstérien* ont bien voulu déjà témoigner quelque sympathie.

J'aborde tout de suite un détail intéressant, celui des rondes.

➤ *Chants pour l'enfance. — Rondes et chansonnettes.*

Nos enfants, nos petites filles surtout, chantent des rondes dont les airs charmants se gravent profondément dans le souvenir. Mais quelles sont les paroles qui accompagnent ces airs?... Ces paroles expriment presque toujours de dangereuses idées de guerre, de destruction et de brutalité, ou de niaiseries et immorales histoires d'amour. Ce sont d'anciens et grossiers chants populaires tombés peu à peu, sans qu'on y ait pris garde, dans le domaine de l'enfance. Qu'une ronde de joyeux enfants chante : *J'ai un beau château*, vite l'autre ronde répliquera : *Nous le détruirons*, ce qui

UNE EXÉCUTION NON AVENUE. — L'ordre était venu à Perpignan d'exécuter un criminel. Malheureusement, le jour indiqué se trouvait être celui de la fête de la ville ; et, à moins d'entraver les réjouissances, on ne pouvait disposer de la grande place. On tint conseil. La majorité du tribunal était d'avis de transporter, pour cette fois, l'exécution hors des portes. Alors un des membres de la minorité, qui tenait à voir observer rigoureusement la lettre de la sentence, se leva et dit :

— Faites bien attention, messieurs, que si le criminel ne subit pas sa peine sur la place publique, l'exécution sera nulle et non avenue.

UN TRAIT DE PINGRE. — Donnez donc quelque chose à ce pauvre diable qui vous suit depuis cinq minutes, disait madame de B. au marquis d'A..., de parcimonieuse mémoire.

— Je m'en garderais bien, répondit celui-ci ; j'ai pour maxime : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait. Je serais désolé qu'on me fit l'aumône : aussi ai-je résolu depuis longtemps de ne la faire à personne.

UN ADROIT CURÉ. — Un curé du diocèse d'Autun désirant avoir le temps de préparer un sermon qu'il devait prononcer le lundi de Pâques à la cathédrale de cette ville :

— Je vous annonce, mes frères, dit-il à ses paroissiens, que, pour éviter la confusion cette année, je confesserai : lundi les menteurs, — mardi les avarés, — mercredi les ivrognes, — jeudi les voleurs, — vendredi les libertins, — samedi les femmes galantes.

Comme on le pense, il n'eut personne et put à son aise préparer son homélie.

L'ENFANT PRÉCOCE. — Un petit garçon de trois ans, fils d'un de nos représentants qui habitue ses enfants à sortir seuls de bonne heure, était tombé dans la rue. Les passants s'étaient empressés de le relever, de le plaindre de sa chute et de le reconduire chez lui.

— T'es-tu fait du mal ? lui demanda sa mère.

— Non, maman ; mais j'ai eu bien honte, va !

L'HONNEUR D'ÊTRE EMPALÉ. — Le maréchal de Vivonne, bien qu'il fût aussi ignorant qu'un seigneur du temps de Pépin-le-Bref, aimait la compagnie des rimeurs de son temps et les admettait volontiers à sa table. Or, un soir il dînait seul avec Chapelle, le joyeux compagnon de route de Bachaumont. Tout en causant, l'un et l'autre avaient bu considérablement, et par extraordinaire, le vin leur avait assombri l'humeur au point qu'ils se mirent sérieusement à chercher les moyens de faire leur salut.

— Le couvent, dit Chapelle, est un asile contre les misères de la vie et les tentations.

— C'est un moyen trop long, reprit l'impatient Vivonne, je ne pourrais jamais y rester toute ma vie; le martyre était plus expéditif.

— Ah oui! fit Chapelle d'un ton de conviction et en poussant un grand soupir.

— Triple tonnerre! dit en jurant le maréchal, avons-nous du malheur de n'être pas venus au monde dans un temps où l'on faisait aussi rapidement son chemin!

Puis tous deux, accoudés mélancoliquement sur la table, continuèrent à boire et à se lamenter.

— Cependant, reprit le poète, si nous cherchions bien.....

— Ventrebleu! mon ami, cherchons avec soin, cherchons!

— Pour cela, dit le rimeur, nous n'avons qu'à nous transporter dans les Etats du Turc. Nous prêcherons la religion à ces païens maudits. On nous arrêtera, on nous conduira à quelque pacha du lieu, je lui répondrai avec fermeté, vous en ferez autant, monsieur le maréchal. On m'empalera, on vous empalera après moi.....

— Après vous! s'écria Vivonne pourpre de colère et d'indignation; après vous! par exemple! Il sied bien à un petit compagnon comme vous de vouloir passer avant moi! c'est à moi, qui suis maréchal de France, duc et pair, entendez-vous, à parler au pacha et à être empalé le premier.

— Je me moque du maréchal et du duc et du pair, répliqua Chapelle, piqué de cette sortie inattendue.

— Petit grimaud! petit pied-plat! tiens! cria le maréchal en lui jetant une assiette à la tête.

Chapelle, furieux, se jette sur le maréchal qui, quoique énorme,

bonté de Dieu. Combien c'est loin de ce que chantaient naguère nos enfants ! Qui ne se rappelle *Il était une bergère, et ron, ron, ron, petit patapon* ? Qui n'a été révolté de cette leçon de cruauté donnée à l'enfant qui tue sa chatte d'un coup de bâton et reçoit pour châtement un baiser du *Père Grognon*, à qui elle est allée se confesser ? Eh bien, M. Emile Deschamps a refait aussi les paroles de cette ronde. La petite bergère fait des jupons avec la laine de ses moutons ; elle fait du fromage du lait de ses brebis. Mais ce fromage, qui était destiné à son père, elle le donne à un pauvre affamé ; et son père, à qui elle va raconter sa bonne action, lui donne le baiser de pardon et d'encouragement. La chanson est certes tout aussi amusante : on peut en juger par le plaisir qu'elle fait aux enfants ; et cependant il en ressort autant de bien pour les petits chanteurs qu'il en ressortait autrefois de tristes et déplorables leçons.

Quand nous ne transformons pas une ancienne ronde, nos mouvements sont plus libres encore. Alors nous soumettons les airs nouveaux au jugement d'un joyeux groupe d'enfants : l'air qui ne plaît pas est impitoyablement rejeté ; mais celui qui est écouté et redemandé, celui qui est appris en un moment, même par les plus petits, celui-là est soigneusement recueilli. Ainsi est-il arrivé pour les airs de *Vive l'eau*, de la *Marchande de fruits* et du *Petit oiseau*. Dans la première de ces rondes, M. Fortuné Henry passe en revue tous les bienfaits qui nous viennent de l'eau. C'est elle qui nous rafraîchit, nous désaltère, nous lave et nous rend beaux ; c'est elle qui cuit nos aliments, féconde les champs, fait tourner les gais moulins, porte les vaisseaux d'un monde à l'autre et fait bien d'autres bonnes choses encore. Dans la *Marchande de fruits*, quelle belle occasion d'énumérer et de classer toutes les espèces les plus connues, ou du moins qui devraient être les plus connues ! M. Fortuné Henry n'a pas manqué de le faire. La marchande de fruits est des mieux approvisionnées. Lui demande-t-on même des fruits étrangers, elle répond tout aussitôt :

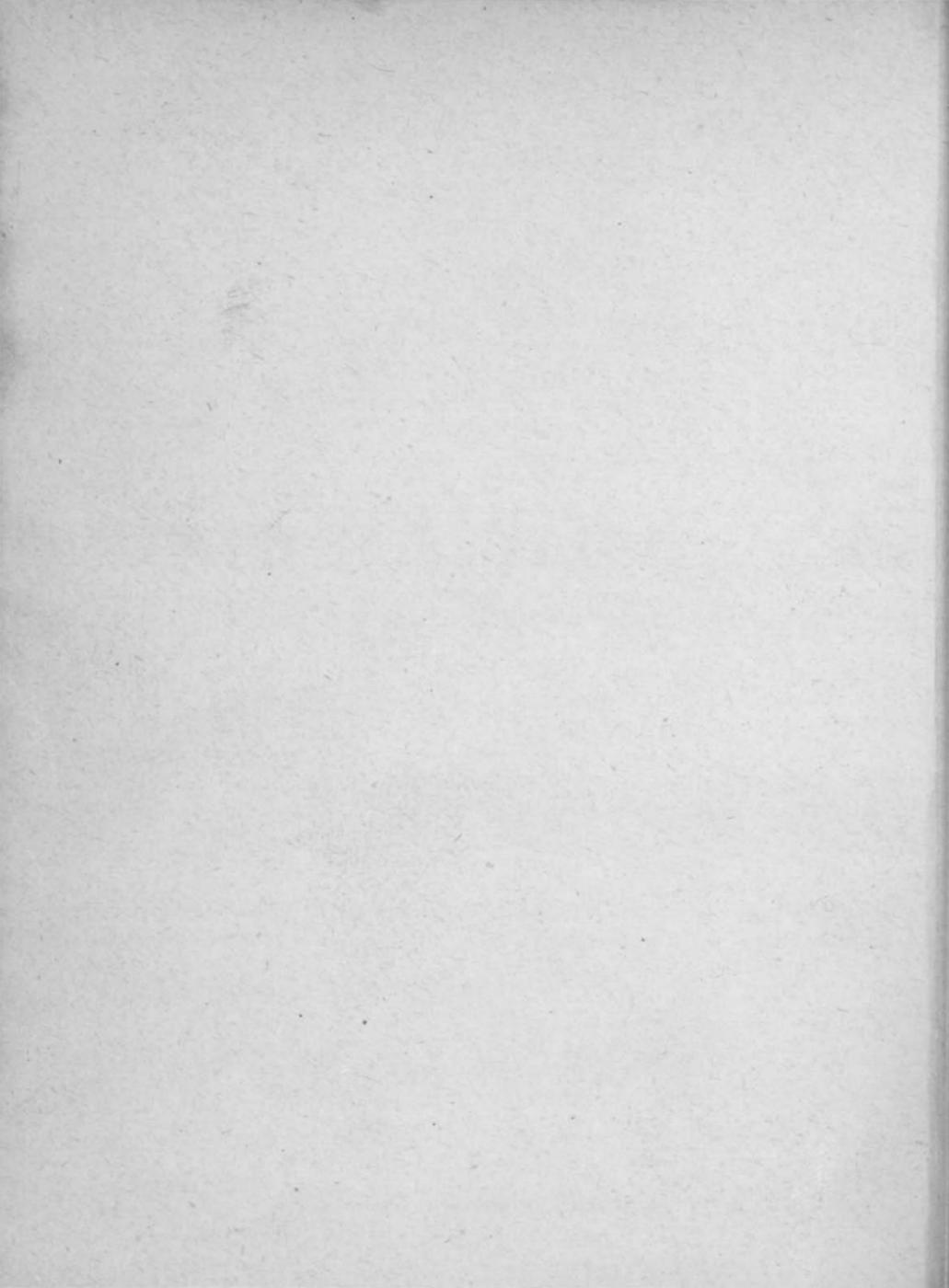
J'ai parmi les plus délicats,
Dattes, oranges et grenades ;

J'ai parmi les plus délicats,
Les ananas.

TABLE DES MATIÈRES.

| | | | |
|------------------------------------|------|------------------------------------|-----|
| Attention. | P. 3 | Cosmogonie. — Immortalité hu- | P. |
| Calendrier. | 4 | maine; — immortalité plané- | |
| Concordance des ères des diffé- | | taire; — immortalité solaire. | 30 |
| rents peuples. | 46 | L'Arbre merveilleux, fable. . . | 44 |
| Quatre-Temps. | 46 | Le Bouquet de violettes, nouvelle. | 45 |
| Fêtes mobiles. | 46 | Foi et Espérance. | 53 |
| Fêtes fixes. | 46 | Colonies agricoles | |
| Commencement des 4 saisons. . | 47 | Le Paon. | |
| Eclipses. | 47 | Congrès de la Paix. | |
| Des différentes époques auxquel- | | Ce que coûtent les armées . . . | 53 |
| les on a commencé l'année de | | Gloire à Dieu. | 64 |
| l'ère chrétienne. | 47 | Histoire de l'année (août 1848 | |
| Signes du Zodiaque. | 48 | jusqu'à août 1849). | 65 |
| Planètes. | 48 | Stances prophétiques. | 156 |
| Diverses espèces de temps et de | | Licence commerciale. | 164 |
| jours. | 49 | Comptoirs communaux. | 165 |
| Transformation du temps civil en | | Les Anges gardiens du commerce. | 177 |
| temps astronomique. | 49 | Petit Traité d'éducation; souve- | |
| Transformation du temps astro- | | nir d'enfance. | 179 |
| nomique en temps civil. | 49 | Rome et Galilée. | 185 |
| Conversion du temps d'un lieu | | De la recherche du Code divin. . | 189 |
| connu en temps de Paris. . . . | 20 | De l'Education première. — Ron- | |
| Calcul des heures du coucher et | | des; chansonnettes. — Ima- | |
| du lever du soleil pour les dif- | | ges composées. — Livres pour | |
| férents lieux au moyen de cel- | | l'enfance. | 190 |
| les de Paris. | 20 | Le Lever du petit enfant. . . . | 199 |
| Table des corrections. | 22 | Commune sociétaire. | 200 |
| Grandes marées. | 23 | Scènes phalanstériennes. | 203 |
| Tableau des syzygies. | 24 | Impôt sur les boissons. | 213 |
| Noms et titres des chefs des Etats | | L'âne au père Guillaume. . . . | 215 |
| dans les différentes parties du | | Anecdotes et bons mots. | 218 |
| monde. | 26 | Naïvetés. | 223 |





croissent sur notre sol, sont rangées symétriquement, colorées avec le plus grand soin, et nos petites lectrices peuvent, après avoir vu l'image et l'article qui l'accompagne, donner au dessert d'utiles renseignements à plus d'une bonne ménagère.

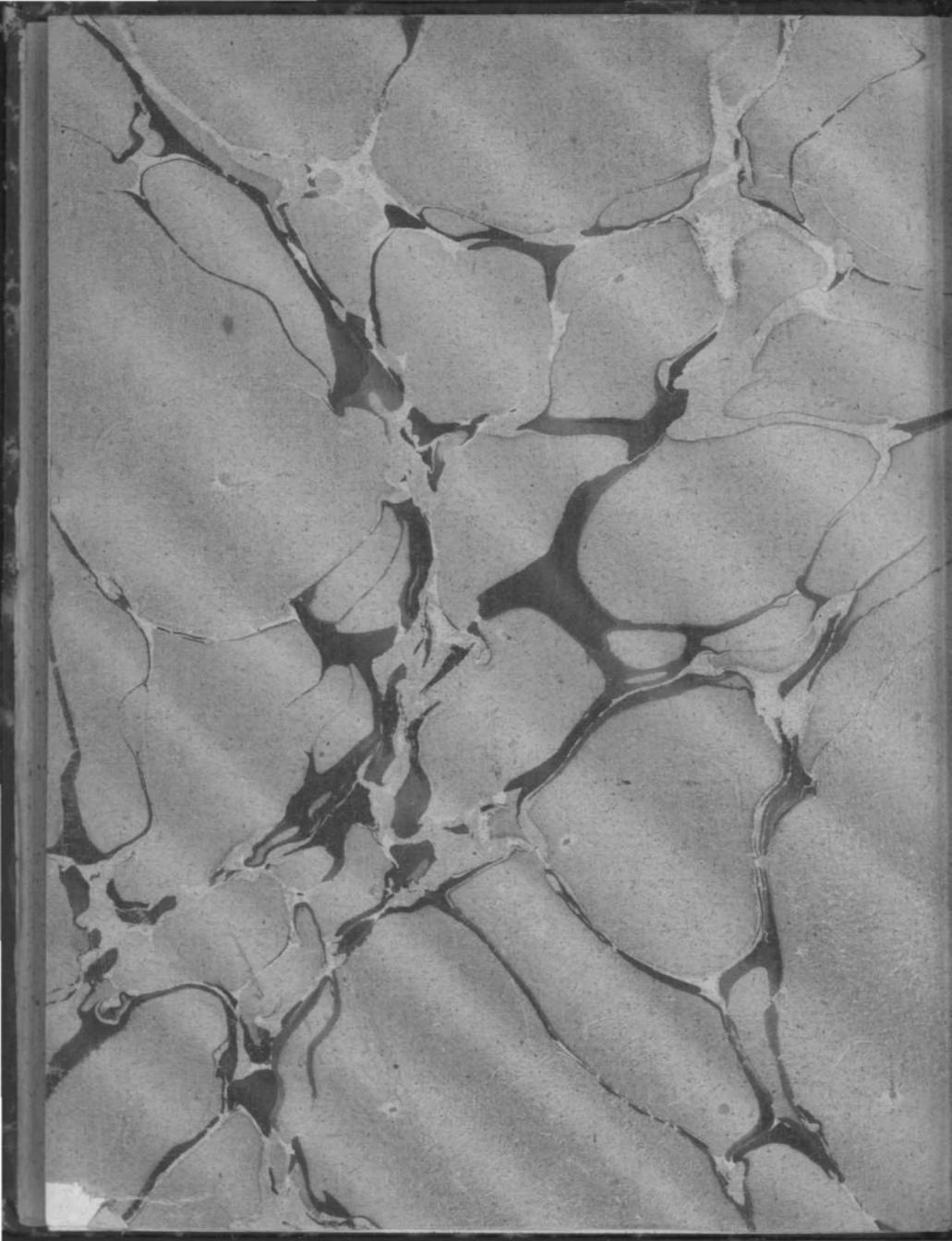
L'industrie aussi devait nous préoccuper; il est bon de la faire connaître et de la faire aimer de bonne heure. Il est bon d'inspirer aux enfants le respect et le goût de ces travaux manuels qui créent toutes les richesses, qui sont en tout temps, pour l'homme indépendant par sa fortune, un charmant et salubre exercice, et qui peuvent devenir, en cas de revers, un des plus sûrs et des plus dignes moyens d'existence. L'image du **TOURNEUR**, celle du **SERRURIER** et du **MENUISIER** représentent, au milieu, des ateliers animés qui donnent l'envie du travail, et, dans l'encadrement, les instruments et outils de chaque profession, reproduits avec une exactitude parfaite et surmontés chacun de leur nom, qu'il ne devrait pas être permis d'ignorer.

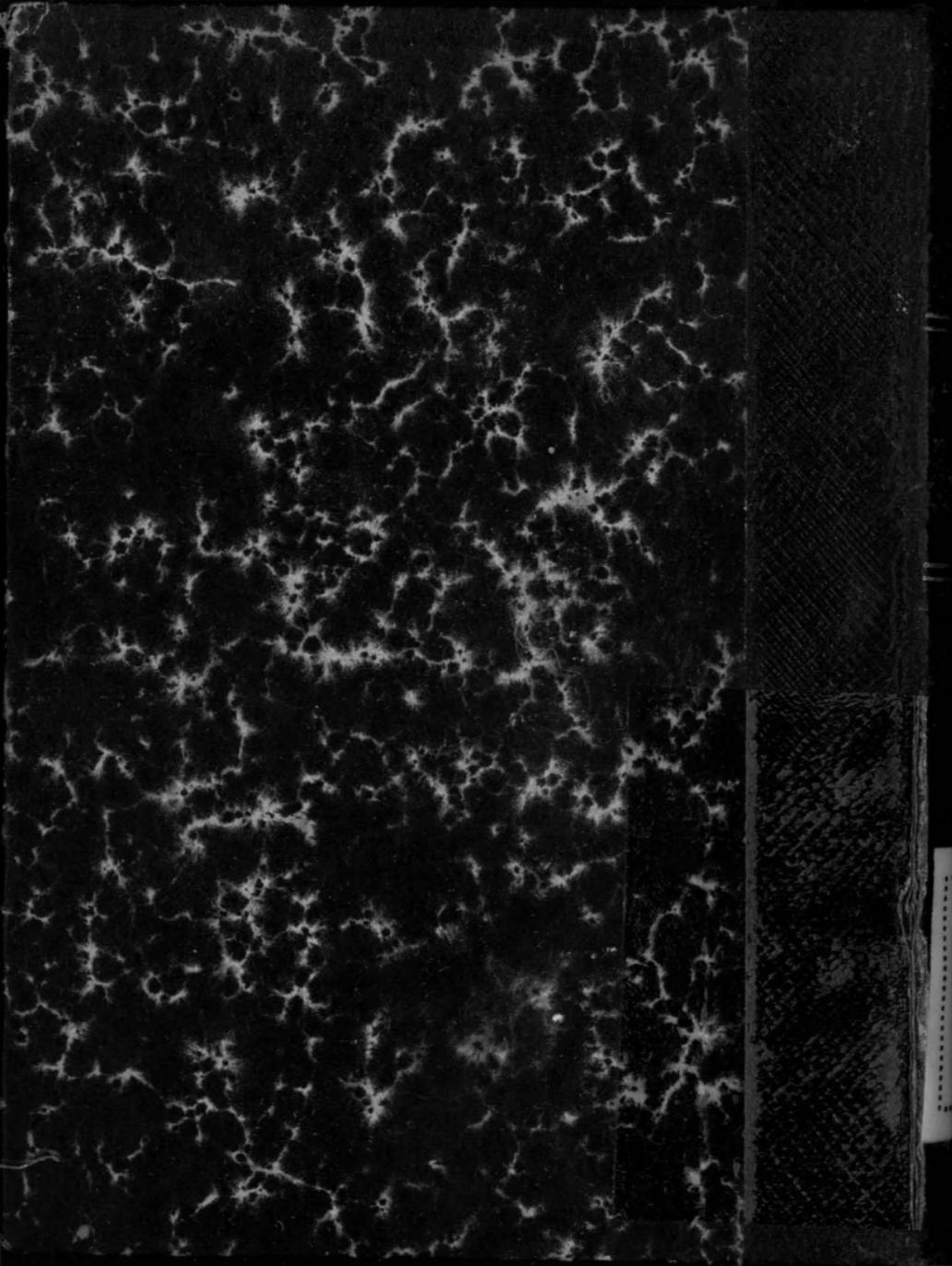
Les premières notions sont d'une importance extrême; de leur connaissance exacte, acquise en temps utile, découlent de grandes facilités pour les études ultérieures. Ainsi nous avons voulu, dans l'image **LES SEPT COULEURS DE L'ARC-EN-CIEL**, graver ineffaçablement dans les jeunes mémoires cette gamme de couleurs primitives que donne partout et toujours la décomposition du rayon solaire. Nous l'avons reproduite trois fois: d'abord en bandes colorées, puis par la représentation d'objets familiers à l'enfance, comme le citron, l'orange, la cerise, etc. Le texte s'est chargé de mettre à la portée des enfants de cinq ans les phénomènes de la décomposition de la lumière et de la formation de l'arc-en-ciel, phénomènes bien ignorés en général, et cependant fort naturels et fort simples.

D'autres tableaux encore accompagnent ceux dont nous venons de parler.

Livres pour l'enfance.

Si les images et les rondes anciennes demandaient une réforme, les livres écrits pour les enfants la demandaient bien plus impérieusement encore; les mères le savent bien. Dans quel embarras ne se trouve-t-on pas lorsqu'il s'agit de choisir un livre du premier





mil? Nous dirions vainement qu'une petite fille a une cage et des serins; qu'un grain de mil tombe par la fenêtre; que la chère curieuse, sur les conseils de sa mère, regarde chaque jour ce qui pourra pousser là; que la tige s'élève, que la grappe grossit et mûrit, à la grande joie d'Aimée, qui la cueille enfin pour ses oiseaux. Nous dirions cela; mais comment dire le charme de ce récit que les enfants redemandent cent fois, sans jamais se lasser! et comment dire que dans ces deux pages mademoiselle Marie Carpentier a su cacher une admirable leçon sur l'histoire de la germination, sur la succession des saisons, sur la modération des désirs et sur la sagesse de la Providence? Nous ne le pourrions pas.

— La difficulté serait la même pour toute notre *première partie*, écrite pour les enfants. Partout le vrai et l'utile se cachent sous la forme la plus séduisante. Dans le conte merveilleux et si simple pourtant de M. Louis Fortoul, dans le *Jour de sainte Cécile*, quand, effrayée par la tempête qui souffle dans la campagne, la famille est groupée le soir autour du foyer de la chaumière, attendant avec inquiétude le retour d'un père bien-aimé; tandis que la pluie fouette les vitres, et que le vent s'engouffre dans la grande cheminée et fait *hou, hou, hou*, la jeune mère dit aux enfants qui écoutent son récit sans oser respirer: « Savez-vous, mes enfants, ce que dit le vent » quand il fait *hou, hou*? Voici ce que j'entends, moi. Il y a des » malheureux qui sont sans asile en ce moment, exposés à la tem- » pête. Il y en a qui voyagent sur les routes désertes, et où ils ne » trouvent point d'abri. Il y en a qui n'ont que des lambeaux pour » se vêtir et qui grelottent de froid; il y en a qui habitent de mau- » vais greniers où le vent glacial souffle de tous côtés, et où ils » sont obligés de serrer dans leurs bras pour les réchauffer leurs » pauvres enfants demi-nus; aussi, vous qui avez un abri, qui avez » du pain, partagez avec ceux qui n'ont rien, car ce sont vos frères, » et Dieu vous récompensera. Ouvrez vos portes aux voyageurs, aux » pauvres mendiants transis sur la route; donnez-leur une petite » place au coin de votre feu, car ils souffrent. Ayez pitié de vos » semblables, et Dieu vous aimera. Voilà ce que dit ce vent, mes » enfants, et nous devons l'entendre d'autant mieux que votre père » est en route en ce moment. » Nous le demandons, est-il possible de mêler des leçons de charité d'une nature plus élevée

LE LEVER DU PETIT ENFANT.

CHANSONNETTE.

AIR de *La bonne Aventure*.

Mère, écarte ce rideau,
Mon sommeil s'achève ;
Du jour le divin flambeau
Vers le ciel se lève.

Qu'il est beau le beau soleil !
Comme il brille à son réveil !

La bonne aventure,
O gué !

La bonne aventure !

Je suis heureux avec toi,

Ma mère, et je t'aime ;

Et je t'aime, vois-tu, moi,

Bien plus que moi-même.

Tiens, je me pends à ton cou ;

Mère, embrasse ton bijou.

La bonne aventure.....

Aujourd'hui tu me fais beau :

J'ai ma collerette,

Mes brodequins, mon chapeau

Avec son aigrette ;

Tu m'as mis, comme aux grands jours,

Mon paletot de velours.

La bonne aventure.....

c'est-à-dire d'organiser dans une commune, à la satisfaction de tous, l'agriculture, l'industrie, les travaux domestiques, le commerce, l'enseignement, l'administration, le culte, il est évident que le problème social serait résolu.

Il est évident que le procédé d'organisation mis en pratique pourrait se propager de commune en commune; et la France n'étant composée que de municipalités, la transformation de la France entière s'accomplirait sans secousse.

Ce point de vue simplifie beaucoup le travail des réformateurs. Il est plus facile assurément d'essayer une méthode nouvelle sur une commune que sur un pays.

Comment organiser la première commune qui servirait de base à l'expérience ?

Le premier mal à guérir, c'est l'indigence. Elle procède en grande partie du gaspillage universel. Chacun cherche à se nourrir, à se loger, à se vêtir à sa guise, sans réunir ses efforts à ceux d'autrui pour être nourri, logé, vêtu avec plus d'économie. Le gouvernement ne pourrait jamais suffire à entretenir les soldats si chacun d'eux faisait séparément ses approvisionnements et sa cuisine, s'il fallait bâtir une caserne pour chacun d'eux. Ce que la France perd de valeurs par suite du morcellement des cultures, des habitations, des caves et greniers est incalculable.

Pour économiser les bâtisses, le combustible, les instruments aratoires, pour réduire toutes les dépenses au nécessaire, il faut organiser la commune sur un plan tout nouveau, distribuer les bâtiments et tous les genres de travaux conformément au principe d'Association.

Cette idée, mal comprise, peut inquiéter au premier abord les propriétaires, qui craindront de voir leur bien mis à la masse et perdu pour eux, inquiéter toutes les personnes qui aiment à se concentrer dans leur famille ou même qui se plaisent dans l'isolement. Leurs craintes proviennent de ce que les uns et les autres n'ont jamais vu de commune associée ou sociétaire, et ne savent pas comment la propriété, la famille, la liberté individuelle y seraient garanties.

Pour dissiper leurs préventions, il faudrait leur donner le spectacle d'une commune-modèle bien avant de leur demander la trans-



SCÈNES PHALANSTÉRIENNES.

(La scène se passe au Phalanstère de Marly, le 1^{er} mai 1910.)

— Mes petits amis, reprit Théophile, pour vous faire mieux sentir votre bonheur, je vous dirai comment l'on traitait lors de mes jeunes années les enfants de la classe pauvre, de la classe moyenne et de la classe riche ; mais parlons d'abord des enfants pauvres.

— Qu'est-ce qu'un pauvre ? interrompit Oscar.

— La question ne m'étonne pas ; vous ignorez complètement ce

— Comment, dit Oscar, on ne les payait pas de leur travail?

— On les payait misérablement, on leur donnait 20 ou 30 sous pour leur journée, c'était la somme strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim; les riches ayant besoin de leurs sueurs les entretenaient comme on entretient une machine, un instrument qui nous est utile; mais si la terre ou l'atelier produisaient de beaux bénéfices, ces bénéfices revenaient tous au riche, au riche qui ne travaillait pas.

— Oh! Théophile, dit Juanita, vous nous faites des contes bleus, des contes à dormir debout. Pourquoi ne voulez-vous pas nous raconter la *Belle aux cheveux d'or*? nous y apprendrions des choses aussi sérieuses que dans cette histoire-ci.

— Mes enfants, je prends le ciel à témoin que je ne vous en impose pas; les choses se sont passées pendant des siècles comme je vous le dis. Vous n'avez pas vu tout cela, et c'est en effet si absurde que vous ne voulez pas y croire. Mais écoutez... je vous assure que je ne vous trompe pas... écoutez quelque chose de plus curieux. Lorsque je disais, moi et beaucoup d'autres, que le travailleur avait droit aux produits créés par lui, que si le riche contribuait aux œuvres de l'agriculture et de l'industrie par son capital, par ses avances, le pauvre travailleur y contribuait bien plus encore par ses sueurs... Si nous disions qu'il fallait associer le travail aux bénéfices du capital, respecter le droit sacré de propriété chez les créateurs, savez-vous ce qu'on nous répondait?

— Non, bon Théophile.

— On nous disait que nous étions les ennemis et les destructeurs de la propriété, de la société, de la famille; des scélérats, des bandits, que nous voulions mettre le feu aux quatre coins du monde.

Des éclats de rire enfantins, auxquels se mêlèrent ceux des grandes personnes, ne permirent pas au vieux Théophile de continuer. Quand cette gaieté fut un peu passée :

— Vous, un scélérat, Théophile? s'écrièrent les enfants, qui donc a jamais pu le dire!

— On ne l'a pas seulement dit, on l'a imprimé. Vous avez vu des journaux, mes chers enfants, vous avez vu ces publications quotidiennes sur beau papier, ornées de gravures et d'illustrations

France même réclament des travaux préparatoires de reboisement, endiguement, irrigation, qui vont nécessiter prochainement la réunion d'une grande armée industrielle; j'ai déjà lu dans les histoires de la civilisation que les ouvriers y manquaient de travail, mais je n'ai jamais compris comment ni pourquoi. Aujourd'hui, secondés par des chevaux vigoureux, un bétail immense, des machines prodigieuses, nous comprenons que malgré notre activité nous laisserons encore à nos descendants des travaux immenses...

— Mon Dieu ! je le sais, mes enfants, le travail ne manquera jamais. Il y en avait pour la civilisation plus encore que pour nous. Ses ouvriers grelottaient sous la blouse; elle avait à les vêtir; elle manquait de toits protecteurs pour tous ses enfants; son agriculture était bouleversée à chaque instant par la grêle, par l'inondation, par tous les fléaux; cependant elle ne savait pas donner de travail à ses ouvriers, elle en refusait... Vous me riez encore au nez... mais pourtant c'est très-véridique. Que voulez-vous? Il me faudrait bien du temps pour vous faire comprendre cet affreux état de choses, nous en reparlerons plus tard, je veux en venir aux enfants.

Les travailleurs de l'industrie habitaient ordinairement les grandes villes.

— Cher Théophile, dit Juanita, qu'est-ce que c'est qu'un travailleur de l'industrie?

— C'est un homme qui travaille de ses mains pour façonner les objets nécessaires à notre existence: les menuisiers, tanneurs, corroyeurs, bottiers, chapeliers, tisseurs, ébénistes, sont des travailleurs de l'industrie.

— Je comprends cela; mais mon père, qui a été nommé Unarque ou directeur de la phalange, aime beaucoup à faire de la menuiserie; cela ne l'empêche pas de composer de la musique et de se plaire infiniment à greffer les arbres. Est-ce qu'il est un travailleur de l'industrie?

— Mes enfants, j'aurais bien de la peine à vous faire comprendre les choses dont je parle; elles sont loin de nous. Aujourd'hui, chaque homme fait tout ce qui lui plaît, tout ce qui est conforme à ses goûts, à sa nature. Aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne se borne à une industrie. Voici Zoé qui n'a que cinq ans, elle n'a pas sa pareille pour écosser les pois, ce qui ne l'empêche pas d'arroser

homme de lettres ne maniant que des plumes. Mais enfin, je vous le garantis sur ma conscience, il y avait autrefois des ouvriers, ouvriers toute leur vie, ouvriers et rien de plus. Encore ne pouvaient-ils exercer plusieurs industries, alterner de la hache du charpentier à la truelle du maçon ; un état tel qu'on l'exerçait alors était si compliqué, si pénible à apprendre, que chaque ouvrier s'en tenait généralement à un seul.

— C'est prodigieux ! s'écria toute la compagnie.

— C'était comme cela, je vous assure. Les ouvriers de l'industrie, classe toute spéciale, habitaient les villes, les ouvriers de l'agriculture travaillaient exclusivement à la terre.

— Ils étaient plus heureux ceux-là, dit Juanita.

— Heureux n'est pas le mot, ma fille ; ils n'avaient point comme nous au Phalanstère salles de bains, salles de spectacle, bals, concerts, table splendide, bibliothèques, journaux, musique, jouissances de l'art ; ils avaient la terre, la terre aride sur laquelle il fallait se courber du matin au soir, sans être aidé, comme nous le sommes aujourd'hui, par de puissantes machines ; de cette terre mal cultivée, malgré tout leur zèle, ils tiraient si peu de profit qu'ils mangeaient un pain noir, logeaient sous des cabanes couvertes de chaume où le sol lui-même servait de plancher ; ils vivaient là pêle-mêle avec leurs bestiaux ; leur costume...

— Oh père ! dit Oscar, je crois connaître leur costume. Avant-hier, comme j'avais bien calculé, on m'a permis d'entrer dans la grande salle de lecture ; j'ai vu sur la table un livre d'images, c'étaient les costumes des anciens peuples. J'aime bien les images, et j'ai regardé. Le livre était justement ouvert à une estampe sur laquelle on lisait : *Paysan français en 1849*. Oh ! quelle curieuse figure ! Je pense que c'était un cultivateur, mais jamais je n'en avais vu de pareils ; quand nous allons aux champs avec nos parents comme aujourd'hui pour travailler, nous ne sommes pas en tenue de parade, nous avons des blouses, mais bordées aux couleurs de notre Série, de jolies ceintures, des chapeaux de paille avec un nœud de ruban, un bouquet de fleurs ; le *paysan français*, d'abord il est très-laid, il a de gros traits, des grands cheveux sales et mal peignés qui lui tombent jusque sur les yeux, un air grossier et maïsois même temps. On dirait qu'il faut se défier de lui et ne pas

nisme des Séries, quand les intrigues agricoles et industrielles ont commencé à se nouer un peu vivement, nos harmoniens se sont habitués à des plaisirs vifs et délicats qui les ont dégoûtés de la pipe; le ton général a fini par la proscrire; les femmes y ont beaucoup aidé. Aujourd'hui, on ne sait plus même ce que c'était. Continue, Oscar, à nous décrire ton paysan.

— Il avait dans les oreilles de grands anneaux qui m'ont paru d'or. Ses oreilles étaient vraiment percées, l'anneau passait à travers, cela m'a bien étonné. Cela devait faire beaucoup de mal de se laisser percer les oreilles.

— Du mal, petit! Crois-tu qu'on ne doit jamais endurer de mal?

— Oh! vraiment si, quand cela peut servir à quelqu'un; j'aimerais bien mieux souffrir du mal que d'en voir arriver à mes parents, à mes petites sœurs, à vous, père Théophile; nous ne sommes pas grands, mais s'il fallait donner notre vie pour la phalange, nous la donnerions. Souffrir le mal pour éviter le mal aux autres, voilà qui est beau; mais se percer les oreilles pour y passer deux vilains cerceaux dorés, je vous avoue que cela me paraît bête.

— Par conséquent un civilisé devait le faire. Quel était encore l'ajustement du paysan?

— J'ai observé qu'il se tenait fort mal, comme un homme courbé qui ne pourrait pas se redresser; il avait les mains toutes grossies et déformées, une vilaine blouse de toile bleue, passée de couleur, sale, rapiécée, un pantalon de velours olive tout usé, et pour chaussure... oh! mais sa chaussure, voilà le plus étonnant, elle était en bois!

— En bois! crièrent plusieurs voix enfantines.

— Oscar dit la vérité, reprit Théophile; j'ai vu les paysans français avec de lourdes et informes chaussures en bois qu'on appelait sabots. Tel était le costume de l'immense majorité des Français, et cependant en 1849 beaucoup de Français trouvaient admirable l'organisation de leur pays; sans cesse ils vantaient avec une burlesque emphase ce qu'ils appelaient leur société, leur civilisation, leur ordre social, ils semblaient craindre qu'on ne voulût les en priver, et criaient comme des brûlés contre tous ceux qui paraissaient concevoir un meilleur état de choses. Le civilisé se croyait infiniment

avec moins d'éclat, se distinguait par son œil intelligent; elle aimait la science, était déjà renommée par ses écrits. C'était une lumière de la phalange. Léonie, la troisième, était remarquable par sa bonté, par son dévouement; c'était la providence des faibles, des enfants, des vieillards, des malades.

Les autres vestales suivaient à pied leurs trois sœurs; elles devaient occuper le char à d'autres cérémonies. La cavalerie enfantine servait de garde au corps vestalique, puis on voyait paraître fièrement le père de Juanita, Thadéus, vêtu d'or et d'hermine, couronné d'une aigrette blanche; une peau de tigre ornait son cheval pommelé. La phalange entière suivait par pelotons; des calèches roulaient à l'arrière-garde; mais si l'on conservait des rangs, c'était par amour du rythme de l'ensemble de l'harmonie. Rien ne sentait la discipline, et l'on comprenait que ces pelotons allaient bientôt se fondre avec ceux des hôtes qu'ils allaient chercher.

— Je vois que nous sommes fatigués, enfants, dit Théophile, n'allons pas au-devant des acteurs chinois, nous aurons le temps de les voir. Aussi bien sommes-nous couverts de poussière; habillons-nous, et regardons par la fenêtre la caravane qui va nous venir...

VICTOR HENNEQUIN (1).

IMPOT SUR LES BOISSONS.

La conservation de l'impôt sur les boissons n'est pas seulement inique, elle est encore matériellement impossible dans l'état actuel des choses: elle entraîne la ruine de l'agriculture dans la moitié de la France; elle tarit, par conséquent, nous l'avons déjà dit, une des sources les plus fécondes de la richesse nationale.

Au prix actuel des vins dans le midi, les frais de culture dépassent la valeur des produits. Il est évident que dès lors il y a intérêt à abandonner un travail ingrat et à laisser incultes les terres qui ne sont propres qu'à la vigne.

(1) Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Scènes phalanstériennes*.



L'ANE AU PÈRE GUILLAUME.

Il a fui le chardon, l'eau claire; affreux symptôme!
Que va-t-il devenir l'âne au père Guillaume?
Ni boire, ni manger; il n'était pas gourmand;
Mais encor broulait-il le chardon par la plaine,
Étanchait-il sa soif à même la fontaine,
Avec un naturel charmant.

La mort n'épargne pas nos plus chers domestiques;
Les plus accommodants, même les plus rustiques,
Criait maître Guillaume en se tordant les bras.
Mon pauvre âne se meurt! Malgré ses bons services,
Affectueux ami, débonnaire et sans vices,
Doit-il succomber au trépas?

Il faisait l'agrément de toute la famille;
Choyé par mon garçon, caressé par ma fille,
Respecté du barbet, à moi-même rétif;
Patient, Dieu le sait! jusqu'à nous mettre en nage,
Devisant gravement ainsi qu'un personnage
Dans son esprit contemplatif.

Ici bas tout s'éteint, rois et bêtes de somme.
Mon pauvre âne s'endort, hélas ! du dernier somme.
Encor si le curé, pour ce triste animal
Osait prier, versant l'huile sainte et le baume ;
Certe il l'a bien gagné : comme le vieux Guillaume
Toute sa vie il eut du mal.

Dieu ! voilà qu'il expire ! et derrière la haie,
Armé du long couteau, sifflant, traînant la claie,
Le sanglant écorcheur vient, les bras retroussés...
T'écorcher ! Oh ! non pas ! je veux que l'on t'enterre
Comme un cher compagnon, comme un fils de la terre,
Pour tes bons services passés.

SAVINIEN LAPOINTE.



— Vous vous trompez, Monsieur, répondit le lord ; je ne vous prêterai rien : on ne m'attrape pas deux fois.

UN EMPRUNTEUR QUI REND TROP MAL. — Un paysan avait emprunté 50 francs à un de ses voisins et il ne se souciait nullement de les lui rendre. Un jour qu'il allait vendre des volailles à la ville, il entra consulter à ce sujet un avocat. Celui-ci, se mettant de suite à son point de vue, lui demanda s'il avait fait à son créancier un billet de la somme empruntée.

— Je n'ai point fait de billet, dit le rustre.

— Eh bien ! lui dit l'avocat, envoyez-le faire f.....

Le paysan, satisfait du bon avis de l'homme de loi, le remerciait et s'en allait ; mais celui-ci le rappelant :

— Eh ! mais, dites donc, l'ami, et ma consultation ?

— Est-ce que je vous ai fait un billet, monsieur l'avocat ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! donc, allez vous faire f..... !

UN DIPLOMATE EN DÉFAUT. — Talleyrand avait l'habitude de tout rapporter à un mobile égoïste, à un intérêt personnel. Un jour, ayant rencontré dans les salons de l'ex-roi un capitaine de la garde nationale fortement enrhumé du cerveau, il dit à l'un de ses voisins :

— Pourriez-vous m'expliquer quel intérêt peut avoir ce monsieur à être ainsi enrhumé du cerveau ?

UNE EXPLICATION SATISFAISANTE. — Un enfant de dix à douze ans, qui venait de prendre un bain dans la rivière, remarqua sur le dos d'un homme qui s'habillait en même temps que lui les sinistres initiales du baigne : T F. Avec l'impitoyable curiosité de son âge, ce petit drôle demanda au baigneur ainsi marqué ce que signifiaient ces deux lettres-là. Celui-ci réfléchit un moment, puis répondit :

— Vois-tu, mon garçon, j'ai été soldat, moi. Un jour de bataille où j'avais crânement travaillé, mon général chercha une croix pour me la donner : impossible, il n'en restait plus. Pour lors, il me fit marquer sur le dos un T et un F, histoire de dire *troupier fini*.

- Et de quoi as-tu eu si honte, mon bijou ?
- J'avais peur qu'on me prit pour un homme soûl.

LA POLITESSE. — Parmi les divers corps de l'armée d'Afrique, le corps des zéphyr est celui qui s'attribue les plus grands privilèges honorifiques. Tous les hommes qui en font partie se regardent comme égaux aux sous-officiers du reste de l'armée, et, ainsi, ne les saluent point. Or, il y a quelque temps, un sergent de la ligne demandait à un zéphyr qui lui refusait le salut militaire :

— Ah ! ça, l'ami, connaissez-vous la politesse ?

Celui-ci se retournant avec un grand sang-froid vers un de ses camarades :

— Connais-tu ce nom-là, toi : la Politesse ?

— Ma foi ! non.

— La Politesse, sergent, inconnu au bataillon.

UNE IMPOSSIBILITÉ MORALE. — Une jeune blonde, sentimentale et très-romanesque, était tombée dans une rivière et courait grand risque de se noyer. Un libérateur, qui se trouvait par hasard sur la berge, la ramène tout évanouie et l'on s'empresse de l'emporter chez elle. Lorsqu'elle a repris connaissance, elle déclare à sa famille qu'elle est résolue à ne donner sa main qu'à l'être généreux qui a exposé sa vie pour sauver la sienne.

— Impossible, dit le père ; cet être est un chien de Terre-Neuve.

UN HOMME SOBRE. — L'abbé Morellet dînait souvent chez M. Anson, où l'on faisait très-bonne chère. Il aimait les morceaux friands, et, pour mieux les connaître, il avait appris à découper. Un jour où la réunion des habitués était complète, un beau faisan fixait tous les regards, et particulièrement ceux de l'abbé, qui paraissait tout à fait absorbé. Il fallait beaucoup de dextérité pour que chacun y goûtât. La maîtresse parcourt de l'œil ses convives, et dit à l'un d'eux : « Passez ce faisan à l'abbé. — Tout entier, madame ? s'écrie celui-ci. — Sans doute, dit la dame un peu surprise, si vous vous sentez assez d'appétit, et si ces messieurs vous cèdent leurs droits. » Chacun de répéter *tout entier !* et l'abbé l'avalait tout entier.

était fort robuste. La lutte s'engage acharnée, ils renversent table et buffet, verres et bouteilles. On accourt au bruit et l'on ne parvient qu'à grand'peine à les séparer. Le plaisant pour tout le monde fut l'explication de cette belle querelle, qui serait devenue meurtrière, à coup sûr, sans l'intervention des survenants.

NAIVETÉS.

Des petits villageois, rencontrant leur curé, le regardaient d'un air bête sans lui ôter leurs bonnets. Celui-ci leur demanda pourquoi ils ne le saluaient pas. — Mais, firent les bambins, n'avez-vous pas dit hier au catéchisme : Hors de l'église, point de salut ?

— Une dame, fort enrhumée et très-jolie, demandait à un jeune homme s'il viendrait à son enterrement, au cas où elle viendrait à mourir de son indisposition. — Oh ! oui, madame, avec plaisir, répondit celui-ci.

— Un soldat écrivait à son père une lettre fort sérieuse qu'il terminait ainsi : — Je te quitte, car j'ai si froid aux pieds que je ne puis plus tenir ma plume.

— Un Bourguignon disait : — Ordinairement le vin vaut mieux que l'eau. Cependant, en été, quand il fait bien chaud, quand on a bien soif, que l'eau est bien limpide et bien fraîche, eh bien !... le vin est encore meilleur.

— Un enfant se désolait d'avoir perdu deux sous qu'on lui avait donnés. Quelqu'un, pour le consoler, lui en rendit deux autres. L'enfant remercia, puis se remit à pleurer. — Qu'est-ce qui te chagrine encore ? lui dit son consolateur. — C'est, répondit l'enfant, que si je n'avais pas perdu mes deux premiers sous, j'en aurais quatre maintenant.

